LA FIN DE L'EMPIRE (1)

XXIII

Les dames de l'Impératrice, puis les chambellans, quittèrent les Tuileries dès qu'ils supposèrent leur maîtresse en sûreté. Au haut de l'escalier des appartemens privés, le cent-gardes de faction était immobile. « Il n'y a plus personne, lui dit Mme de la Poëze, retirez-vous. » Le cent-gardes frappe le sol de sa carabine, la pose au coin de la fenêtre et s'éloigne. Au bas de l'escalier un beau suisse, la hallebarde au poing, n'avait pas non plus quitté son poste. « Mon ami, lui dit Lezay-Marnesia, laissez votre hallebarde, tout est fini. » Le suisse obéit et s'en va. Tout ce monde, désespéré et morne, sort par la porte de la rue de Rivoli et se perd dans la foule sans être inquiété.

Le général Mellinet, descendu dans la cour des Tuileries, avait pris ses dispositions pour retenir les envahisseurs pendant que l'Impératrice s'éloignait. Ses grenadiers de la Garde, massés devant la grande porte du palais, tenaient en respect les trois ou quatre cents personnes qui avaient pénétré dans le jardin. Un conflit aurait éclaté, si deux hommes d'esprit mêlés aux assaillants, Victorien Sardou et Armand Gouzien, ne s'étaient employés à le trancher pacifiquement. Ils obtinrent d'abord, par une petite harangue habile, pastiche réussi des hâbleries révolutionnaires, que les émeutiers attendraient le résultat de leurs négociations; puis, s'avançant hardiment, ils demandèrent à parler à Mellinet. « Que voulez-vous de moi? dit le général du ton d'un homme fort en colère, j'ai fait un serment et je le tiendrai,

(1) Voyez la *Revue* des 15 juin et 1er juillet.

moi! — Général, répond Gouzien, il n'est pas question de manquer à votre serment : vous devez protéger les Tuileries. — Oui, monsieur, et je le ferai. — Mais, si vous le faites sans mort d'homme, vous n'en serez pas fâché? — Non, certes. — Eh bien! permettez-moi de vous en indiquer le moyen. Mais avant tout, l'Impératrice est-elle encore au château? — Non, elle vient de partir. — Alors, général, amenez le drapeau. Puis remplacez la garde impériale par des gardes nationaux et des mobiles et soyez sûr que le palais sera respecté. » Le général goûte le conseil, ordonne d'abaisser le drapeau et de faire avancer les mobiles établis au Carrousel.

Cependant la foule, voyant de loin la conversation et supposant qu'elle n'a plus à redouter de fusillade, s'enhardit et accourt au pas de course. Il s'agit de l'arrêter jusqu'à l'arrivée des mobiles. Mellinet monte sur une chaise et la harangue à son tour. Une immense acclamation l'interrompt : c'est la garde impériale qui se retire, ce sont les mobiles qui apparaissent. Le général descend de sa chaise, fait ouvrir la grille du jardin réservé. La foule s'élance vers le palais qu'on semble lui livrer, mais elle se trouve entre une double haie de gardes mobiles, qui ne laisse libre qu'un large couloir entre deux rangs de fusils. Emportés par leur élan et forcés d'aller droit devant eux jusqu'à la sortie, nos braillards se retrouvent sur l'autre face du palais, dans la cour du Carrousel, et se dépêchent de gagner la rue de Rivoli. Sur-le-champ des écriteaux étaient apposés sur lesquels on lisait : « Mort aux voleurs ! vive la République! respect aux propriétés de l'État! » La foule continua à se donner la satisfaction de traverser le palais sous le pavillon de l'Horloge. « Cette foule était bigarrée ; il y avait en elle plus de curiosité que de passion. »

Les Tuileries, pas plus que le Palais législatif, n'avaient été pris par l'émeute ; elles furent livrées. Si ceux qui étaient préposés à leur garde avaient employé les forces dont ils disposaient, elles n'eussent pas été envahies. Le départ de l'Impératrice brisa la volonté vaillante de Mellinet, comme l'abstention de Palikao désarma le courage de Caussade ; on ne doit incriminer aucun de ces généraux. Les Tuileries cependant furent préservées de la souillure émeutière. Le préfet de police vint dans la soirée y apposer les scellés. Il trouva sur le bureau de l'Empereur la photographie de Guillaume et de Bismarck avec dédicaces.

XXIV

L'odyssée des députés de la gauche vers l'Hôtel de Ville s'était achevée sans encombre parmi les omnibus, qui continuaient à circuler et les voyageurs qui saluaient joyeusement Jules Favre et son cortège. A l'Hôtel de Ville, ils avaient été presque portés dans la grande salle. Monté sur une des banquettes disposées au fond, Jules Favre prononce quelques paroles auxquelles répond le cri : « Vive la République ! » Des furieux voulurent lacérer les portraits de l'Empereur et de l'Impératrice; Gambetta les fit retourner contre la muraille. Dans des coins, Delescluze, Millière et leurs acolytes péroraient et confectionnaient des listes de chefs d'État. Impossible de délibérer dans un aussi effroyable tumulte. Les députés se retirèrent dans une salle contiguë à l'ancien cabinet du préfet de la Seine. Deux ou trois fidèles montèrent la faction à la porte. Delescluze obtint d'eux la permission d'entrer. Mais presque aussitôt il sort, levant les bras au ciel : « Il n'y a rien à faire avec ces gens-là ! » En effet, pour en finir avec les compétitions, les députés avaient adopté une idée de Ledru-Rollin et décidé de placer au gouvernement les députés de Paris et ceux qui, nommés par Paris, avaient opté pour les départemens.

L'idée, fort peu libérale, fort peu démocratique, était pratique. Le gouvernement se trouva, en conséquence, composé de Jules Favre, Gambetta, Picard, Jules Simon, Crémieux, Emmanuel Arago, Garnier-Pagès, Glais-Bizoin, Pelletan, Rochefort. Thiers seul manquait à la liste. « Ce n'est pas la faute de ses collègues, disait Nefftzer dans *le Temps*, mais l'illustre homme d'État a préféré s'effacer, tout en garantissant son meilleur concours. » Ordre était donné d'élargir Rochefort, mais l'ordre avait été devancé. Le nouveau membre du gouvernement, délivré par ses amis, arrive porté en triomphe, acclamé maire de Paris. Le gouvernement provisoire avait nommé à ce poste Étienne Arago. Rochefort se récuse; Floquet, son camarade de collège, l'adjure de se joindre à ses collègues; Ferry l'embrasse, l'entraîne dans le cabinet où siège le gouvernement et Rochefort accepte d'y rester. La police fut donnée à Kératry, les postes à Rampont, les télégraphes à Steenackers. Picard fut chargé de rédiger une proclamation.

Lorsque le nouveau gouvernement sortit de son réduit et annonça qu'il était constitué, un autre gouvernement, formé par Delescluze, se dressait déjà en face de lui. Mais Jules Favre jouissait d'une telle popularité qu'il lui suffit de paraître pour que les démagogues descendissent des escabeaux où ils s'étaient hissés et rentrassent dans l'ombre. Félix Pyat voulut essayer de protester ; il fut foudroyé par un discours de Gambetta.

Le gouvernement était institué, mais il n'existerait en réalité que lorsque Trochu y aurait adhéré. Le voudrait-il? On délégua vers lui, du consentement unanime, Rochefort et Glais-Bizoin. Trochu était devenu l'arbitre de la situation. Où il allait se porter irait l'assentiment public, où il ne serait pas ne viendraient ni l'armée ni le peuple, pas même Paris et encore moins la France. Revêtu, depuis sa rentrée au Louvre, de l'habit bourgeois, il se demandait s'il allait garder définitivement cet habit et rentrer dans la retraite, ou s'il allait reprendre l'habit militaire avec une nouvelle investiture. Il ne croyait pas qu'il dût briser son épée, alors que les Prussiens arrivaient à marches forcées. Cependant, l'ambassadeur de l'Hôtel de Ville, Glais-Bizoin, lui ayant exposé sa mission et dit les noms de ceux qui allaient détenir le pouvoir, Trochu ému resta un moment pensif. Il demanda quelques minutes, entra dans la pièce où se tenait sa femme et lui dit : « Que faut-il que je fasse? L'heure qui devait venir est venue. Tu as toujours été associée aux actes de ma vie et tu as toujours mêlé le sentiment du devoir et de l'honneur à ta tendresse, à ton dévouement. Que faut-il que je fasse ? — Fais ton devoir, répond Mme Trochu, va à l'Hôtel de Ville. » Et il partit en bourgeois, en voiture. — « Adieu, dit-il à son chef d'état-major, je ne sais pas si nous nous reverrons; je vais faire le Lamartine là-bas ! » (5 heures.)

Ce fut avec une immense joie que les membres du gouvernement nouveau le virent entrer dans la petite pièce où ils s'étaient réfugiés contre les assauts de la multitude. Ils lui proposèrent de devenir ministre de la Guerre : « Si vous y consentez, demain, à votre nom se rallieront les officiers et les soldats, et l'ordre pourra être maintenu dans Paris. » Trochu, n'entendant plus parler du Corps législatif, le supposa dispersé, disparu comme l'Impératrice, et demanda seulement aux chefs improvisés de l'État s'ils étaient décidés à sauvegarder la propriété, la famille, la religion. On lui répondit affirmativement.

Il exigea alors, avant d'accepter définitivement, d'aller rendre compte de la situation à Palikao, le seul de ses supérieurs auxquels il pût s'adresser.

Il trouva Palikao absorbé dans la douleur profonde que lui causait la nouvelle de la mort de son fils. Reçu avec une cordialité attendrie, Trochu n'en eut ni manifestation de surprise, ni blâme, au contraire plutôt un assentiment. « La révolution, dit Palikao, est un fait accompli ; si vous ne prenez pas la direction des affaires militaires, tout sera perdu ; si vous la prenez, tout sera peut-être encore perdu, mais les troupes seront à vous. » Et ils se séparèrent avec une telle confiance que Palikao lui recommanda les siens et ses propres intérêts, en l'assurant de ses sentimens d'ancienne affection et de haute considération.

Trochu s'en retourna à l'Hôtel de Ville allégé et décidé. Il n'y trouva plus que Jules Favre. Les autres s'étaient rués à la possession des ministères de leur prédilection : Crémieux vers la Chancellerie, Gambetta vers l'Intérieur. Trochu raconta son entrevue avec Palikao. Il ajouta qu'il avait réfléchi et croyait ne pouvoir entrer au gouvernement que si on lui en donnait la présidence à la place de Jules Favre. Il savait que sa demande était délicate et insolite ; seul l'intérêt commun la lui suggérait : il fallait placer à la tête du gouvernement un drapeau militaire connu par les officiers et les soldats et non pas un drapeau politique contesté ; l'armée se rallierait à lui, elle ne se rangerait pas autour de Jules Favre. Sa demande fut accueillie aussitôt sans discussion, et il devint le président du gouvernement de la Défense nationale.

XXV

Trochu avait-il le droit d'aller à l'Hôtel de Ville ? En 1830, en pleine insurrection, Charles X appelle Casimir Perier et le charge de former un ministère pour retirer les Ordonnances. La révolution accomplie, la Commission municipale réunie à l'Hôtel de Ville offre le portefeuille de l'Intérieur à Casimir Perier. A cette offre imprévue il se trouble et balbutie une acceptation, mais, une heure après, il implore de la générosité du secrétaire de la Commission un *erratum* au *Moniteur* (1) :

(1) Louis Blanc, *Histoire de dix ans*. Vol. I, p. 391.

ministre de Charles X la veille, il ne pouvait devenir le lendemain ministre d'une Révolution qui avait renversé Charles X. Cet exemple séduit. Toutefois Casimir Perier n'était pas un soldat astreint à un devoir spécial et la guerre n'était pas déchaînée lorsqu'il refusa son concours. Si Trochu était allé à l'Hôtel de Ville simplement en chef militaire, ainsi qu'il était au Louvre, son acte pourrait donc sembler légitime et patriotique. Mais il a demandé à présider le gouvernement comme chef politique. Officier favorisé par l'Empereur, gouverneur de Paris en son nom, il a réclamé la direction du gouvernement qui dépossédait l'Empereur. Un tel acte cause un véritable malaise moral.

Je n'ai aucune sympathie pour la nature pharisaïque de Trochu. Il m'a blessé par un refus de concours à l'heure où son concours eût été le plus efficace; il a cru se soustraire aux attaques dont il était bombardé en rejetant ses fautes sur le ministère libéral; il l'a accusé d'avoir provoqué la Prusse, de n'avoir pas été prêt; il a été jusqu'à s'approprier la sottise transcendante qui met dans le plébiscite la cause de la guerre. Néanmoins je ne saurais ratifier l'accusation qui le rend responsable de la chute de l'Empire. Il a eu de grands torts. Il a été malveillant, amer, dur, il n'a pas eu la magnanimité de se placer au-dessus de ses ressentimens; alors qu'il ne devait songer qu'à agir, il s'est abandonné à une loquacité impitoyable; il a désespéré bruyamment et prévu les catastrophes avec une complaisance qui semblait les souhaiter; il s'est donné l'apparence d'un ambitieux qui se prépare plus que d'un féal qui se dévoue. Son refus d'accepter le ministère de la Guerre le 8 août, puis ses relations avec les membres de la Gauche l'incriminent gravement. S'il eût accepté le ministère de la Guerre, lorsque je le lui offris, il aurait été opposé à la marche vers Bazaine, il nous eût aidés à faire revenir l'Empereur et l'armée à Paris, nous eût préservés de la catastrophe de Sedan et aidés à organiser la défense nationale sur des bases solides. Ses colloques avec la Gauche sont inexcusables. On n'y conspirait pas au sens strict du mot, on s'entretenait surtout des événemens, mais on se rapprochait en vue de la catastrophe prochaine avec la pensée d'agir d'accord. Chef militaire nommé par l'Empereur, il manquait aux plus élémentaires convenances morales en recevant des députés qui venaient de vilipender

l'Empereur et le gouvernement. C'était les absoudre, les encourager, devenir leur complice.

Mais Trochu ne s'est associé à aucun des actes qui ont culbuté l'établissement impérial. Il n'a pas conseillé la marche de Mac Mahon vers l'abîme ; il n'a eu aucune part aux mesures décousues adoptées le 4 septembre, et ce n'est pas lui qui a désigné les généraux qui ont laissé envahir le Palais-Bourbon et les Tuileries. Requis d'aller au Corps législatif, il a obtempéré aussitôt à la réquisition. Il n'est pas venu aux Tuileries parce qu'il était occupé ailleurs, et, quand il eût pu y venir, l'Impératrice n'y était plus.

Pour qu'une résistance pût être efficace, il eût fallu que les possibilités du 4 septembre fussent les mêmes que celles du 9 août, et on en était loin. Le 9 août, le gouvernement était encore maître de la situation. Le ministère, prêt à défendre la dynastie, au maintien de laquelle le salut du pays était attaché, couvrait ceux qui s'exposaient pour elle. Avec du sang-froid et de la résolution, l'Empire, l'armée, la France pouvaient être sauvés. Le 9 août, rien n'avait été concédé à la révolution, et on l'aurait reçue à la pointe de l'épée ; le 4 septembre, on n'avait plus rien à lui refuser. L'affaissement du Corps législatif, les aberrations des ministres, leur désarroi devant la catastrophe à laquelle leurs conseils avaient tant contribué ne laissaient plus aucune possibilité de salut.

Un gouvernement n'est renversé qu'autant qu'il s'y prête. S'il ne se laisse pas troubler par les murmures, s'il y répond en serrant le frein, chacun rentre dans l'ordre. Richelieu le savait : « Les Français ne sont pas indisciplinables; pour leur faire garder une règle, il ne faut que le vouloir fortement; le mal est que jusqu'ici les chefs n'ont pas été capables de la fermeté requise en telle occasion (1). » Le gouvernement de la Régence confirme cette observation. Il n'est tombé que parce qu'il y a consenti. Aucun n'a été frappé à la première infortune d'une telle prostration intellectuelle et morale et n'a plus vite et plus humblement renoncé à se défendre. Il n'a pas été renversé. Depuis le 9 août, il gisait à terre; il a suffi de le pousser, le 4 septembre, pour qu'il disparût.

(1) 13 septembre 1638.

XXVI

La démagogie était provisoirement rentrée dans l'ombre. Le Corps législatif, au contraire, n'avait pas pris son parti de disparaître et il essaya de rassembler ses débris. Aucun de ses membres n'avait été maltraité. Seul son président, assailli par d'anciens grévistes du Creusot, n'était revenu chez lui que les vêtemens en lambeaux, le grand cordon arraché, aux cris de : « Voilà l'assassin de nos frères! »

La majorité, qui s'était tenue dans la situation équivoque de ne pas défendre l'Empire et de ne pas le remplacer, voulait maintenant que l'invasion de la Chambre la déliât de tout scrupule. Elle se réunit avec quelques membres de l'Opposition, le vice-président Leroux remplaçant Schneider, dans la salle à manger de la présidence. Garnier-Pagès débita un réquisitoire violent contre l'Empire et conclut en invitant à se rallier au gouvernement en train de se fonder à l'Hôtel de Ville. De nombreux députés se lèvent et protestent : « Jamais! » D'autres crient : « C'est 1848 recommencé! — Vous n'êtes pas le pays! C'est une honte! C'est un guet-apens! » Buffet, debout, domine cette agitation. « Ce que j'ai servi surtout, dit-il, ce que j'ai toujours défendu, c'est la liberté, c'est le droit de discussion; ils sont méconnus, violés, et, dussé-je engager ma vie, je ne consentirai jamais, non, jamais, pour l'honneur de mon pays, à reconnaître le gouvernement qui s'élève sur les ruines de la liberté et du droit. »

Des bravos enthousiastes éclatent; on se lève, on serre les mains de l'orateur, on se consulte, on s'excite aux résolutions énergiques. L'émotion redouble à l'arrivée de Tachard et d'Estancelin; ils annoncent que le peuple a envahi les Tuileries abandonnées par l'Impératrice, que l'agitation est extrême dans Paris, que, le Corps législatif délibérant, un nouvel envahissement est à craindre. Dréolle propose d'envoyer un certain nombre de députés à l'Hôtel de Ville, vers les collègues qui s'y sont rendus; Garnier-Pagès s'offre à conduire les envoyés désignés. Thiers conseille de voter d'abord sur le rapport de Martel, de faire ici ce qu'on n'a pas pu faire dans le lieu ordinaire des séances afin qu'il y ait délibération acquise; ensuite on reviendrait à la proposition de Dréolle. On procède ainsi.

Le rapport Martel est lu, Abbatucci, Gavini, Pinard le combattent : « C'est la déchéance sous une forme indirecte ; ils n'ont ni le désir ni le droit de la voter. » Dréolle intervient : — Qui est plus impérialiste que lui? On peut donc le suivre lorsqu'il conseille de voter la proposition. Malheureusement ce n'est plus une question de conscience qui est posée, c'est une question de fait : « Y a-t-il en réalité vacance du pouvoir? Tous ceux que j'aimais ne sont plus, l'Empereur est prisonnier à Sedan, le prince impérial s'est réfugié à l'étranger, l'Impératrice a dû quitter les Tuileries. Je le dis donc à tous mes amis, à tous ceux qui, comme moi, eussent repoussé une proposition de déchéance, il y a un fait qui nous domine, qui paralyse toutes nos convictions et tous nos dévouemens, c'est la vacance du pouvoir. Je les conjure donc de voter vite, et moi, je le déclare bien haut, comme impérialiste, et sous la réserve de l'avenir que nous pouvons sauver par une prompte décision, je vote pour la proposition de Thiers. » C'était la déchéance acceptée sans ambages. Le fait qu'invoquait Dréolle pour décider son vote était précisément ce qui devait l'en détourner : le devoir des impérialistes était de tenir, contre la vacance illégalement produite du trône, le langage de protestation indignée que Buffet venait de laisser tomber de ses lèvres éloquentes contre l'envahissement de l'assemblée.

J'imagine le sourire sardonique avec lequel Thiers dit : « Les paroles de M. Dréolle sont fort sages et sa conduite décide le vote. » Elle ne le décida ni pour Chevandier de Valdrôme, ni pour Louvet, ni pour ceux de mes amis présens, qui, avec Cosses et Pinard, se levèrent, au nombre d'une dizaine, contre la sagesse de l'ami de Rouher. Ce zélé tint à lire lui-même, d'une voix forte, la proposition meurtrière. Avec Grévy, Garnier-Pagès, Barthélemy Saint-Hilaire, il figura parmi les délégués choisis pour être envoyés à l'Hôtel de Ville. Grévy commença par refuser : il ne pouvait convenir à sa circonspection prévoyante de mêler le nom de Dréolle au sien dans une démarche publique. Il déclara donc que l'hostilité connue du personnage aux idées libérales était de nature à compromettre le succès de sa mission. « L'attitude de M. Dréolle, s'écrièrent Estancelin, Cochery, Martel, a été très digne et très louable. — Assurément, dit Grévy, et je l'en félicite. » Mais il persista à ne pas vouloir de lui pour compagnon. Dréolle, déconcerté, déclara d'un ton piqué qu'il remerciait Grévy d'avoir accentué sa

nuance anti-révolutionnaire et, du coup, redevint impérialiste.

Grévy avait trop présumé des scrupules parlementaires de ses amis. Ce ne fut pas sans étonnement qu'il entendit ces partisans à outrance des permanences, ceux qui devaient leur fortune à leur guerre au pouvoir personnel, lui déclarer qu'ils étaient résolus à ne tenir aucun compte de l'assemblée. Ils ne lui laissèrent pas ignorer que sa démarche ne pouvait donner aucun résultat : elle ressemblait à toutes les mesures que l'on prend lorsqu'on a manqué l'occasion et qu'on est éclairé par le fait accompli. Ils rappelèrent qu'ils avaient, pendant un mois, supplié la Chambre de prendre le pouvoir pour éviter une révolution; elle s'en avisait quand la révolution était faite, et faite contre elle aussi bien que contre l'Empire; c'était trop tard. D'ailleurs, plusieurs collègues étaient absens; ou viendrait à huit heures apporter une réponse.

XXVII

La prise de possession des services publics ne rencontra aucune opposition. En arrivant à la place Beauvau, Gambetta trouva un employé supérieur fort empressé à l'introduire au cabinet du ministre. Il s'installa au bureau et prit possession, par une dépêche qu'il signa comme ministre de l'Intérieur. Il télégraphia aux préfets : « La déchéance a été prononcée au Corps législatif. La République a été proclamée à l'Hôtel de Ville. Un gouvernement de Défense nationale, composé de onze membres, tous députés de Paris, a été constitué et ratifié par l'acclamation populaire. Les noms sont : MM. Arago (Emmanuel). — Crémieux. — Favre (Jules). — Ferry. — Gambetta. — Garnier-Pagès. — Glais-Bizoin. — Pelletan. — Picard. — Rochefort. — Simon (Jules). — Le général Trochu est à la fois maintenu dans ses pouvoirs de gouverneur de Paris et nommé ministre de la Guerre en remplacement du général Palikao. Veuillez faire afficher immédiatement et au besoin proclamer par crieur public la présente déclaration. Pour le gouvernement de Défense nationale, — Le ministre de l'Intérieur — Léon Gambetta. — Paris, ce 4 septembre 1870, six heures du soir.

Léon Chevreau le trouva achevant cet acte d'autorité, lorsque, n'ayant pu rejoindre l'Impératrice, il vint demander la permis-

sion de retirer les objets qui lui appartenaient. L'autorisation fut courtoisement accordée. Puis le dialogue suivant s'engagea. — *Gambetta* : « Que fait-on aux Tuileries ? — *Chevreau* : L'Impératrice a quitté le palais accompagnée de Metternich et de Nigra et j'ignore où elle s'est réfugiée. — Vous vous occupiez de l'organisation de la garde mobile. Où en êtes-vous ? — Vous verrez, sur les états restés dans mon cabinet, que nous avons équipé provisoirement et armé plus de cent mille hommes en quinze jours. J'ai donné mardi dernier au ministre de la Guerre les renseignemens nécessaires pour faire diriger ces troupes sur Paris par les voies rapides. Elles arriveront dans le courant de la semaine. Nous avons des marchés passés à Orléans pour l'achat de dix mille couvertures disponibles. Mais le désastre de Sedan rend ces préparatifs inutiles. L'armée de Mac Mahon n'a pu dégager Bazaine ; c'était notre seule chance de salut ; il n'y a plus qu'à ouvrir des négociations pour la paix. » Et Chevreau se leva pour prendre congé. — « Pourquoi partez-vous ? lui dit Gambetta. Restez ici ; vous serez utile. — Moi, que je reste ici ! y pensez-vous ? Moi à qui l'Empereur, l'Impératrice ont donné leur confiance, vous voulez que je les abandonne ! Et pourquoi ? Pour le déshonneur ! — Vous avez raison, dit Gambetta : partez, mais avant, laissez-moi vous serrer la main. » Ce qu'il fit.

Kératry mit quelque précaution à aborder la préfecture de police. Trois mille hommes résolus y étaient barricadés, en situation d'opposer une solide résistance. Pietri n'étant pas revenu des Tuileries, ils ne s'y crurent pas tenus et, après des pourparlers d'une minute, cédèrent la place. Kératry trouva dans le cabinet de Pietri tous les chefs de service. Il les consigna jusqu'au soir dans un salon, donna l'ordre au colonel de la garde municipale, Valentin, de reconduire ses troupes dans leurs quartiers et invita les sergens de ville à regagner nuitamment leurs domiciles par groupes réduits afin de ne pas provoquer d'excitation populaire.

XXVIII

Il ne restait qu'à liquider le Corps législatif et le Sénat : besogne facile.

Glais-Bizoin fut dépêché au Palais-Bourbon comme fourrier :

il fit évacuer les tribunes et apposa les scellés sur la salle des séances (7 h. 30). Jules Favre et Jules Simon le suivirent, apportant la réponse à l'ambassade de Grévy (8 h. 30). Les députés restés dans la salle à manger de la présidence étaient peu nombreux, moins nombreux que l'après-midi. Thiers se chargea d'exécuter l'opération tranchante de la fin. Il s'empara de la présidence, ce qui était une première façon d'indiquer qu'il considérait la Chambre comme n'existant plus, et se plaça à l'extrémité de la longue table recouverte d'un tapis vert; Jules Favre et Jules Simon s'assirent à l'extrémité en face et la scène commença. Jules Favre engagea la conversation :

« Nous venons vous remercier de la démarche que vos délégués ont faite auprès de nous. Nous en avons été vivement touchés. Nous avons compris qu'elle était inspirée par un sentiment patriotique. Si dans l'assemblée nous différons sur la politique, nous sommes certainement tous d'accord lorsqu'il s'agit de la défense du sol et de la liberté menacée. En ce moment, il y a des faits accomplis : un gouvernement issu de circonstances que nous n'avons pas pu prévenir, gouvernement dont nous sommes devenus les serviteurs. Nous y avons été entraînés par un mouvement supérieur qui a, je l'avoue, répondu au sentiment intime de moi-même. Je n'ai pas aujourd'hui à m'expliquer sur les fautes de l'Empire. Notre devoir est de défendre Paris et la France. Lorsqu'il s'agit d'un but aussi cher à atteindre, il n'est certes pas indifférent de se rencontrer dans les mêmes sentimens avec le Corps législatif. Du reste, nous ne pouvons rien changer à ce qui vient d'être fait. Si vous voulez bien y donner votre ratification, nous vous en serons reconnaissans. Si, au contraire, vous la refusez, nous respecterons les décisions de votre conscience, mais nous garderons la liberté entière de la nôtre. Voilà ce que je suis chargé de vous dire par le gouvernement provisoire de la République, dont la présidence a été offerte au général Trochu, qui l'a acceptée. Vous connaissez sans doute les autres noms. Notre illustre collègue, qui vous préside, n'en fait pas partie, parce qu'il n'a pas cru pouvoir accepter cette offre. Quant à nous, hommes d'ordre et de liberté, nous avons cru, en acceptant, accomplir une mission patriotique. »

— « Mon cher *ancien collègue*, répondit Thiers (ce qui était encore une façon de constater le décès du Corps législatif), le

passé ne peut être équitablement apprécié par chacun de nous à l'heure qu'il est. C'est l'histoire seule qui pourra le faire. Quant au présent, je ne peux vous en parler que pour moi. Mes collègues ici présens ne m'ont pas donné la mission de vous dire s'ils accordent ou s'ils refusent leur ratification aux événemens de la journée. Vous vous êtes chargés d'une immense responsabilité. Notre devoir à tous est de faire des vœux ardens pour que vos efforts réussissent dans la défense de Paris, des vœux ardens pour que nous n'ayons pas longtemps sous les yeux le spectacle navrant de la présence de l'ennemi. Ces vœux, nous les faisons tous par amour pour notre pays, parce que votre succès serait celui de notre patrie. »

Un membre demanda quels étaient les noms des membres du nouveau gouvernement. Jules Simon et Jules Favre les donnèrent. Au nom de Rochefort, on se récria. « Ce ne sera pas le moins sage, riposta Jules Favre; en tout cas, nous avons préféré l'avoir dedans que dehors. — Que ferez-vous du Corps législatif? demanda une autre voix. — Nous n'en avons pas délibéré, » répondit Jules Favre. Il remercia le président « de ce qu'il a bien, dit-il, voulu nous dire en exprimant des vœux devant vous pour le succès de notre entreprise. Ces paroles patriotiques nous relient à vos départemens dont le concours nous est nécessaire pour l'œuvre de la défense nationale. » Jules Simon ajouta quelques paroles, après quoi ils se retirèrent.

Grévy et Alfred Le Roux rendirent compte en quelques mots de leurs démarches infructueuses; Thiers brusqua le dénouement : « Messieurs, nous n'avons plus que quelques instans à passer ensemble. Mon motif, pour ne pas adresser de questions à MM. Jules Favre et Simon, a été que, si je le faisais, c'était reconnaître le gouvernement qui vient de naître des circonstances. Avant de le reconnaître, il faudrait résoudre des questions de fait et de principes qu'il ne nous convient pas de traiter actuellement. Le combattre aujourd'hui serait une œuvre antipatriotique. Ces hommes doivent avoir le concours de tous les citoyens contre l'ennemi. Nous faisons des vœux pour eux, et nous ne pouvons actuellement les entraver par une lutte intestine. Dieu veuille les assister! Ne nous jugeons pas les uns les autres. Le présent est rempli de trop amères douleurs. — *Roulleaux-Dugage :* Quel rôle devons-nous jouer dans nos départemens? — Dans nos départemens, nous devons vivre

en bons citoyens, dévoués à la patrie. Aussi longtemps qu'on ne nous demandera rien de contraire à notre conscience et aux vrais principes sociaux, notre conduite sera facile. Nous ne nous dissolvons pas; mais, en présence de la grandeur de nos malheurs, nous rentrons dignement chez nous, car il ne nous convient ni de reconnaître, ni de combattre ceux qui vont lutter ici contre l'ennemi. »

Quelques députés s'élevèrent contre cette complaisante résignation. Buffet proposa de rédiger une protestation. — « De grâce, s'écria Thiers, de grâce, n'entrons pas dans cette voie. Nous sommes devant l'ennemi, et, pour cela, nous faisons tous un sacrifice aux dangers que court la France : ils sont immenses. Il faut nous taire, faire des vœux et laisser à l'histoire le soin de juger. — *Pinard* (du Nord) : Nous ne pouvons pas garder le silence devant la violence faite à la Chambre; il faut la constater! — *Thiers :* Ne sentez-vous pas que si vous opposez ce souvenir comme une protestation, il rappellera aussitôt celui de la violation d'une autre assemblée? Tous les faits de la journée ont-ils besoin d'une constatation? » Daru intervient : « Les scellés ont été mis sur la porte de la Chambre. — *Thiers :* « Y a-t-il quelque chose de plus grave que les scellés sur les personnes? N'ai-je pas été à Mazas? Vous ne m'entendez pas m'en plaindre. »

Buquet, Dinard, Saint-Germain et quelques autres députés persistent à protester. Thiers persiste à les éconduire : « De grâce, ne rentrons pas dans la voie des récriminations; cela nous mènerait trop loin, et vous devriez bien ne pas oublier que vous parlez devant un prisonnier de Mazas. *(Mouvement.)* J'espérais que nous nous séparerions profondément affligés, mais unis. Je vous en supplie, ne nous laissons pas aller à des paroles irritantes! suivez mon exemple. Je réprouve l'acte qui s'est accompli aujourd'hui : je ne peux approuver aucune violence, mais je songe que nous sommes en présence de l'ennemi, qui est près de Paris. Voulez-vous renouveler toutes les discussions des dernières années? Je ne crois pas que ce soit convenable. Je proteste contre la violence que nous avons subie aujourd'hui, et contre toutes les violences de tous les temps dirigées contre nos assemblées, mais ce n'est pas le moment de donner cours aux ressentimens. Est-il possible de nous mettre en hostilité avec le gouvernement provisoire en ce moment suprême? En

présence de l'ennemi qui sera bientôt sous Paris, je crois que nous n'avons qu'une chose à faire : nous retirer avec dignité. » C'est à quoi on se décida sans trop de peine.

XXIX

Au Sénat, la fin arriva plus paisiblement encore. Surprise de la réunion extraordinaire du Corps législatif et du dépôt d'une proposition de déchéance, la haute assemblée s'était réunie à midi et demi. Aussitôt Chabrier avait fait entendre une protestation de courageuse fidélité, et s'était élevé contre les membres du Corps législatif qui, « oubliant le serment d'obéissance à la Constitution et de fidélité à l'Empereur, ont annoncé, dit-il, la déchéance de Sa Majesté et l'annulation de son gouvernement... Si l'Empereur était rentré vainqueur, ajouta-t-il, je l'aurais salué de mes acclamations et je n'aurais pas été le seul. Ce n'est pas parce qu'il est proscrit et noblement vaincu que je ne lui enverrai pas un dernier hommage et un dernier vœu... Vive l'Empereur! » — « Vaincu et prisonnier, s'était écrié Nisard, il est sacré! » Et de nombreux cris de : Vive l'Empereur! avaient répondu. « Le jour où la proposition que vient de repousser un de nos honorables collègues, dit Rouher, serait présentée dans cette enceinte, elle ne rencontrerait qu'un vote de réprobation unanime. » Puis la séance avait été suspendue.

Rouher l'avait reprise à deux heures trois quarts pour annoncer que, pendant que les bureaux délibéraient, la foule avait pénétré dans l'enceinte législative et que la délibération se trouvait ainsi, au moins momentanément, suspendue. Quelques instans après, il avait annoncé « que le tumulte étant toujours considérable, soit dans l'enceinte du Corps législatif, soit même dans quelques bureaux, l'assemblée paraissait avoir renoncé à délibérer. « Je ne sais, ajouta-t-il, quelle résolution va prendre le Sénat; mais, quelle qu'elle soit, nous devons d'abord protester contre l'envahissement de la force venant paralyser l'action d'un des grands pouvoirs. » De Mentque et Ségur d'Aguesseau proposèrent de rester en permanence. Baroche protesta : « Si nous le tentions, les forces populaires, révolutionnaires qui ont envahi le Corps législatif, se dirigeraient sur nous. Je voudrais que chacun de nous restât sur son fauteuil pour attendre les envahisseurs. *(Vives approbations.)* Mais malheureusement,

et je dis malheureusement, car c'est ici que je voudrais mourir *(Mouvement)*, nous n'avons pas cet espoir... Peut-être pouvons-nous être bons à quelque chose au dehors, peut-être pouvons-nous, à des titres divers, rendre encore quelques services au pays et à la dynastie, car, moi, je parle encore aujourd'hui, et je parle bien haut, de la dynastie. *(Très bien! très bien!)* En nous séparant, d'ailleurs, nous cédons à la force, non à l'intimidation, et notre but est de défendre, chacun par nos moyens personnels, l'ordre et la dynastie impériale. »

Rouher exprima le même avis : « Aucune force ne nous menace, nous pouvons attendre longtemps sans être saisis d'un projet de loi et n'avons actuellement aucun sujet de délibération. » Quentin-Bauchart pense au contraire que se disperser dans un tel moment serait une désertion. « Par notre présence, dit-il, nous protestons contre ce qui se passe de violent et de révolutionnaire dans l'autre assemblée. » La permanence n'en fut pas moins rejetée. Alors une discussion confuse s'engage sur l'heure et le jour de la prochaine réunion. Rouher fait observer qu'une séance de nuit aurait des inconvéniens, et disparaît du fauteuil où il est remplacé par le vice-président Boudet. Sur sa proposition, la séance est remise au lendemain, à l'heure ordinaire. Dans la soirée (10 heures), Floquet vint mettre les scellés sur la salle.

Le Sénat finit, comme son président, dans une correcte insignifiance. Dans ces cruelles circonstances, Rouher montra une débilité d'esprit et de caractère dont furent surpris même ceux auxquels était connue la passivité de sa nature de grand procureur. Jouissant de la confiance de l'Impératrice et des ministres, il paraissait appelé à devenir le directeur de leur conduite : loin de dominer l'événement, il en fut écrasé. Dès le premier moment, il tomba en désespérance et prononça le mot du sauve-qui-peut : « Tout est perdu! » Il ne fut d'aucun secours à la malheureuse femme, qui avait tant besoin d'être dirigée ; il ne sut prendre aucune initiative, ne manifesta aucune vue personnelle ; il flotta à tout vent, toujours de l'avis du dernier avec lequel il conférait. Aux Tuileries, il opine avec Palikao que Mac Mahon aille vers Bazaine ; à Châlons, il se retourne, est de l'opinion contraire avec l'Empereur et Mac Mahon. Revenu à Paris, il redevient partisan de la tactique de Palikao. On se doute à peine qu'il existe, tant on sent peu sa présence, sa parole, son action, son autorité. Il ne l'employa pas même à modérer les ardeurs

de son serviteur Dréolle. A en croire les confidences de ce dernier, il l'aurait encouragé (1); dans tous les cas, il ne déguisa pas que l'abdication de l'Empereur était désirable.

La Révolution s'acheva à l'Hôtel de Ville par la constitution définitive du ministère. Jules Favre eut les Affaires étrangères, parce qu'il avait l'habitude d'en déraisonner. On offrit l'Instruction publique à Simon. « Y pensez-vous? répliqua-t-il, et voulez-vous me rendre ridicule? N'y a-t-il pas autre chose de plus pressant à faire que de s'occuper d'enseignement? » On insista. Il y avait encore dans les écoles et dans les collèges des enfans qu'il fallait y garder ou rendre à leur famille : la situation des professeurs méritait aussi qu'on s'en occupât. Il se rendit. On n'eut pas de peine à obtenir que Crémieux conservât la Justice. On plaça le général Le Flô à la Guerre, l'amiral Fourichon à la Marine, Dorian aux Travaux publics, Magnin au Commerce. Les nominations de Tamisier, Étienne Arago, Kératry furent confirmées. Nos nouveaux maîtres se séparèrent à trois heures du matin, étonnés eux-mêmes de la facilité de leur victoire (2) et de leur installation. Ils n'avaient pas prévu que la Régence leur opposerait si peu de résistance et que la démagogie ne leur créerait pas plus d'embarras (3).

XXX

Il se produisit dans cette soirée un phénomène moral extraordinaire que tous les observateurs du temps ont noté avec surprise. Le peuple de Paris s'était levé dans la consternation, il se coucha dans l'allégresse. Une joie intense, générale, communicative, s'empara de cette population, espèce d'épidémie, panique

(1) Dréolle. *Le 4 septembre*, page 24 : — « Le gouvernement reste tel qu'il est, me dit Rouher, après le conseil du 3 septembre, à 5 heures. J'expliquai alors le danger que j'y voyais : je formulai de nouveau mon projet en indiquant deux membres de la Gauche comme susceptibles d'entrer dans un conseil de gouvernement. — Ils refuseront, me répondit M. Rouher, mais faites ce que vous jugerez bon. Si vous pouvez créer une entente sur ce terrain, marchez! » Dréolle étant resté un des auxiliaires préférés de Rouher, on ne peut douter de l'authenticité de l'anecdote.

(2) Mézières à Mme d'Agoult, 5 septembre : « Nous avons fait simplement hier une révolution, sans secousse, avec une facilité qui nous étonne nous-mêmes. »

(3) Jules Favre, Déposition : « Je m'attendais à ce que la Révolution produirait des maux plus grands que ceux qu'elle a produits. »

joyeuse, inverse des paniques de la peur. On se félicitait, on se réjouissait, on se serrait la main, on s'asseyait en riant aux tables des cafés; les gardes nationaux ornaient leurs fusils de feuillages ou de fleurs; on eût dit que chacun de ces milliers d'êtres humains venait d'être allégé d'un insupportable cauchemar. Ce cauchemar était-il l'oppression de l'Empire? Non, certes, cette oppression n'existait plus depuis longtemps, malgré ce qu'en ont dit des sectaires menteurs. Napoléon III était aimé par le peuple, et l'Impératrice n'inspirait pas de haine. Non, le peuple s'imagina que la guerre était finie et qu'à l'annonce de l'établissement de la République, les Prussiens s'arrêteraient épouvantés. « Ils n'oseront plus venir, maintenant que nous l'avons, » disait un ouvrier à un de ses camarades. Ils étaient persuadés que les merveilles de 92 allaient se renouveler, et qu'aucune force ne résisterait à l'élan de la France révolutionnaire (1). Voilà pourquoi, le soir du 4 septembre, Paris était en liesse.

Pendant ce temps, Moltke, couché sur ses cartes, organisait déjà l'investissement, et, dans une petite rue de Paris (Corderie du Temple, 6), le soir, se réunissaient l'Internationale et les fédérations ouvrières. Elles arrêtèrent la formation, en face du gouvernement de l'Hôtel de Ville, d'un gouvernement révolutionnaire d'attente, composé des citoyens désignés par les réunions publiques à des comités d'arrondissement : deux petits nuages noirs, venus de divers côtés de l'horizon, allaient s'étendre, se rencontrer, se réunir et couvrir de leur voile épais le ciel radieux d'espérance ou de joie sous lequel s'endormait le peuple de la grande cité!

Un rassemblement anodin de quelques députés, quatre-vingt-dix à peu près, qui, réunis chez un des leurs, Johnston, persistaient à ne pas comprendre qu'ils avaient eux-mêmes détruit leur mandat public en décrétant la déchéance, fut dispersé par la police, et Johnston, arrêté un instant, ne fut laissé en liberté qu'à la condition de ne pas recommencer. Ces protestations n'avaient ni sérieux, ni conviction, et ces messieurs virent enfin qu'ils n'avaient désormais qu'à se tenir tranquilles. Trois d'entre eux rédigèrent une protestation très tempérée dont la conclusion était qu'il n'y avait rien à faire. « Si la Chambre

(1) Voyez une belle page de Sarcey dans : *Siège de Paris*, p. 27.

n'adopte pas en ce moment la résolution de se transporter immédiatement sur un point du territoire où elle pourrait délibérer en liberté, c'est qu'elle obéit à la préoccupation de ne point entraver les efforts de ceux qui, prenant le pouvoir aujourd'hui, ont pris l'immense responsabilité de faire face à la défense nationale. Les membres du Corps législatif ne pourraient renoncer aux droits qu'ils tiennent du suffrage universel et qui ne peuvent être invalidés que par lui; mais ils persistent tous à se dévouer à l'intérêt sacré de la Défense nationale et ils considèrent que c'est en ce moment le premier devoir d'un bon citoyen. »

Ainsi disparut dans le mépris cette assemblée qui, après avoir passionnément exigé la guerre, avait d'abord désavoué les ministres et l'Empereur, puis renversé sans courage, sous une forme hypocrite, les institutions dont elle devait être la sauvegarde. Elle mérite d'être placée dans l'histoire à côté de la honteuse Chambre des Cent-Jours.

C'était, a-t-on dit, la Représentation nationale. Point du tout. L'Empereur, issu directement du suffrage universel, dépositaire du pouvoir constituant, représentait la nation plus que le Corps législatif qui, lui, ne représentait que le pouvoir législatif dans une Constitution placée au-dessus de son atteinte. Dès que la Chambre portait la main sur cette Constitution, par la grâce de laquelle elle vivait, elle perdait son titre à l'existence. Quoi qu'elle fît, elle n'avait le droit d'exiger le respect qu'autant qu'elle l'accordait elle-même à l'ordre constitutionnel. Dès qu'elle usurpait, elle devenait un ramassis sans autorité que les premiers venus pouvaient se passer la fantaisie de balayer.

Le lendemain, Paris apprit les événemens accomplis la veille par une série de proclamations :

« Français! Le peuple a devancé la Chambre, qui hésitait. Pour sauver la patrie en danger, il a demandé la République. Il a mis ses représentans, non au pouvoir, mais au péril. La République a vaincu l'invasion en 1792; la République est proclamée. La Révolution est faite au *nom du droit*, du salut public. Citoyens, veillez sur la cité qui vous est confiée; demain vous serez, avec l'armée, les vengeurs de la patrie! — Emmanuel Arago, Crémieux, Dorian, Jules Favre, Jules Ferry, Guyot-Montpayroux,

Léon Gambetta, Garnier-Pagès, Magnin, Ordinaire, A. Tachard, E. Pelletan, Ernest Picard, Jules Simon. »

« Citoyens de Paris, La République est proclamée. Un gouvernement a été nommé d'acclamation. Il se compose des citoyens Emmanuel Arago, Crémieux, Jules Favre, Jules Ferry, Gambetta, Garnier-Pagès, Glais-Bizoin, Pelletan, Picard, Rochefort, Jules Simon. »

« Représentans de Paris,

« Le général Trochu est chargé des pleins pouvoirs militaires pour la Défense nationale. Il est appelé à la présidence du gouvernement. Le gouvernement invite les citoyens au calme; le peuple n'oubliera pas qu'il est en face de l'ennemi. Le gouvernement est avant tout un gouvernement de Défense nationale. »

Une proclamation spéciale fut adressée à la garde nationale, le véritable auteur de la Révolution : « C'est à votre résolution qu'est due la victoire civique rendant la liberté à la France. Grâce à vous, cette victoire n'a pas coûté une goutte de sang. Le pouvoir personnel n'est plus. La nation tout entière reprend ses droits et ses armes. Elle se lève, prête à mourir pour la défense du sol. Vous lui avez rendu son âme, que le despotisme étouffait. Vous maintiendrez avec fermeté l'exécution des lois, et, rivalisant avec notre noble armée, vous nous montrerez ensemble le chemin de la victoire. »

Un décret déclara le Corps législatif dissous et le Sénat aboli; un autre proclama une amnistie pour tous les crimes et délits politiques ou de presse commis du 2 décembre 1852 au 3 décembre 1870.

XXXI

Les ministres nouveaux, qui n'avaient pas encore pris possession de leurs services, le firent ce jour-là. Jules Simon fut reçu par le secrétaire général de Segris, Saint-René Taillandier, auquel il demanda de rester auprès de lui, ce que celui-ci accepta. Chevreau envoya son frère aux informations à l'ambassade d'Autriche. Metternich répondit qu'il ne savait pas où l'Impératrice s'était retirée, mais qu'il l'avait remise entre des mains amies. Chevreau partit alors avec son frère. Chacun fit de même. Au sortir des Tuileries, Pietri avait essayé de gagner

la Préfecture de police : il apprit que Kératry y était déjà installé; il se réfugia alors chez Maxime Du Camp. De sa retraite il envoya chez Nigra pour savoir où était l'Impératrice et pour lui faire dire que, si elle avait des ordres à lui donner, il restait à sa disposition. Nigra lui fit répondre que l'Impératrice était en sûreté et qu'il pouvait pourvoir à la sienne. Rouher, après avoir passé la nuit chez son gendre, partit dans la matinée.

Grâce à l'apaisement produit par le régime libéral précédent, grâce à l'absence de toute résistance et, il est juste de le reconnaître, aux sentimens modérés et humains des membres du nouveau gouvernement, ces exodes ne furent pas contrariés. Kératry, le préfet de police, lança un mandat d'arrêt contre Pietri, mais en avertissant Mme Pietri que c'était une mesure de précaution prise dans son intérêt, dont il ne fallait pas s'inquiéter. Ma petite maison de Passy fut envahie par de prétendus délégués de la Commune. Ma femme de charge y fut tenue prisonnière pendant trois jours, tandis qu'on fouillait dans tous les recoins; mais, dès que l'excellent Tamisier, le nouveau général de la garde nationale, fut instruit du fait, il arriva lui-même à cheval, suivi de ses aides de camp et fit lestement déguerpir les garnisaires. Le gouvernement n'autorisa pas le préfet de police à opérer des perquisitions chez les impérialistes connus, sous prétexte d'y saisir des papiers d'État de nature à jeter quelque jour sur les causes de la guerre. On accorda toutes facilités à un aide de camp de Trochu, D'Hérisson, qui, dans je ne sais quel intérêt, se donna spontanément la mission peu militaire de sauver les robes, fourrures et nippes de l'Impératrice.

Le départ des principaux membres du gouvernement impérial ne fut cependant pas une précaution inutile. La modération des premiers jours n'eût pas duré si les impérialistes n'avaient pris le sage parti de disparaître. Déjà des pensées sinistres traversaient de temps à autre l'esprit des vainqueurs. L'un d'eux eut l'idée de l'attentat que devait consommer la Commune et alla s'enquérir auprès de J.-B. Dumas, le grand chimiste, combien il serait possible de tirer de gros sous de la Colonne.

En province, même dès les premiers jours, des violences furent exercées, ou tout au moins des vexations. Le préfet de Lyon, Censier, fut arrêté; à Marseille, on assassina des agens de police; on perquisitionna et l'on arrêta. Le bruit s'étant répandu que j'étais caché au château de Brégançon près d'Hyères, chez

mon ami, M. Chappon (1), le château fut cerné et fouillé. A Saint-Tropez, des brutes complotèrent de s'emparer de mon fils de huit ans, et mon père, après avoir vécu pendant dix ans dans l'exil sous l'Empire, fut obligé de reprendre sous la République le chemin de l'étranger, chassé par ceux dont il avait été le bienfaiteur aux jours d'épreuve. Dans tout le Midi, les accusations les plus viles furent colportées : j'avais gagné à la Bourse « des sommes énormes, » moi qui ne possédais pas alors un titre quelconque; j'avais emporté des millions dans une charrette couverte de foin, alors que, sans le secours d'un ami, j'aurais eu de la peine à vivre à ce premier moment. A Marseille, une bande fit irruption dans les bureaux de mon beau-père, afin de saisir les caisses d'or que je lui avais expédiées; une autre se présenta à son domicile personnel pour l'arrêter et, se trompant, mit la main sur un homonyme. Chevandier de Valdrôme, se rendant chez lui à Cirey, fut arrêté, frappé, et, sans l'intervention énergique du maire de Rambervillers, eût été massacré. Ses bagages furent pillés : on y chercha « les quarante millions qu'il avait reçus pour vendre la France à la Prusse. » A Angers, on écrivit sur la maison de Segris : « Au voleur! » On l'accusait d'avoir volé huit millions : il dut s'enfuir précipitamment avec Louvet jusqu'à Pau.

Ainsi au Midi, au Nord comme à l'Est, l'accusation était la même : le vol. C'est le soupçon cher à la multitude. La cupidité étant le plus puissant de ses instincts, elle le suppose aux autres : gouverner, dans son esprit, c'est avoir une caisse bien remplie dans laquelle on puise à volonté. De Witt, à l'apogée de sa puissance, alors qu'il était le médiateur entre la France et l'Espagne, allait à pied dans la Haye et n'avait qu'une servante et un laquais. Quand on voulut le perdre, on l'accusa d'avoir détourné l'argent de l'État et de l'avoir envoyé à Venise pour aller vivre dans cette ville après la chute de son pays. Necker quitta la France étant créancier du Trésor : on l'arrêta

(1) Lettre de M. Chappon à Émile Ollivier : « Peu de jours après le 4 septembre, ma maison fut pendant la nuit cernée par plusieurs brigades de gendarmerie, carabines chargées avec ordre de faire feu si quelqu'un tentait de s'évader. Au jour, un commissaire de police m'exhiba un mandat de perquisition émanant de la préfecture. Ma maison et mes papiers furent fouillés avec une extrême rigueur sous le prétexte que vous étiez caché chez moi. — Et comme un vapeur en relâche dans le port avait appareillé pendant la nuit, rien ne put ôter de la tête des bons gendarmes que vous en aviez profité pour gagner l'Italie. »

pour saisir les millions qu'il emportait. De telles calomnies se propagent d'autant plus commodément, a dit De Witt, que « les honnêtes gens contre lesquels on les dirige ne les détruisent qu'en les méprisant et en faisant voir qu'ils n'y sont pas sensibles. »

Segris et Louvet ne purent demeurer à Pau. Ils y avaient trouvé Rigault de Genouilly. L'amiral Fourichon, ayant fait avertir celui-ci que Gambetta allait décréter d'accusation les membres du ministère, ils se réfugièrent à Saint-Sébastien.

XXXII

Le *Réveil* et les autres journaux démagogiques, même les modérés, tels que le *Paris-Journal*, demandaient les représailles qui répugnaient encore aux membres du gouvernement. « Que le gouvernement s'assure au plus vite de la personne du maréchal Le Bœuf (1). » — « Qu'il frappe les coupables, que les Le Bœuf, les Failly soient traduits en conseil de guerre; que les successeurs d'Ollivier soient arrêtés ainsi que lui. Avons-nous appris que les Rouher, les Baroche, les de Royer, les Devienne et cent autres ont été destitués, leurs papiers mis sous les scellés et leurs biens sous séquestre? M. Duvernois, M. Palikao, entre mille autres, ont-ils rendu compte des millions qui leur ont passé par les mains (2)? »

L'aventure du maréchal Vaillant qui, en sa qualité de soldat et de constructeur des fortifications, avait cru devoir et pouvoir rester à Paris, démontre quel traitement attendait celui des anciens membres du gouvernement de l'Empire qui aurait suivi son exemple. Reconnu dans une visite aux fortifications, il fut assailli, arrêté, et il allait être mis en pièces sans le courageux dévouement d'un commandant de la garde nationale. Le gouvernement le pria de quitter incontinent la capitale. Le conseiller à la Cour de Cassation, président de la Haute Cour de Blois, Zangiacomi, fut bien inspiré aussi en s'en allant. Les détenus politiques rendus à la liberté coururent chez lui : ne l'ayant pas trouvé, ils se consolèrent de ne pouvoir l'assassiner en mettant son appartement au pillage, et transperçant ses matelas de coups de baïonnette.

La mesure que le gouvernement adopta à l'égard des

(1) *Paris-Journal* du 9 septembre.
(2) *Réveil* des 10 et 11.

papiers trouvés aux Tuileries permet également de présager le sort qu'il aurait, tôt ou tard, réservé aux personnes, sous la pression des coquins ses souverains... Une officine de détrousseurs de documens, installée aux Tuileries, commença la publication scandaleuse, indécente, souvent frelatée, des lettres les plus intimes de la famille impériale et de ses correspondans, inaugurant le système du vol des petits papiers, honte de nos mœurs publiques. « La publicité des lettres privées trouvées aux Tuileries, m'a écrit l'Empereur (18 novembre 1870), est une infamie d'autant plus basse qu'on y a ajouté des papiers trouvés je ne sais où. » Que n'avait-on pas à redouter, tôt ou tard, d'hommes capables de se laisser entraîner à de pareils oublis des lois de l'honneur ?

Ce n'était pas ainsi qu'avait compris cet honneur l'Assemblée de 1791. Après la fuite de Varennes, l'intendant de la liste civile, La Porte, vint à la barre présenter un manifeste au peuple laissé par le Roi. « Comment l'avez-vous reçu ? » lui dit-on. — Le Roi, répond La Porte, l'avait laissé cacheté avec un billet pour moi. — Lisez le billet, dit un membre. — Non, non, s'écrie l'Assemblée d'un mouvement unanime ; c'est un billet confidentiel que nous n'avons pas le droit de lire. » On refusa également de décacheter une lettre de la Reine trouvée sur la table de cette princesse.

Le préfet de la Gironde, Larrieu, télégraphia : « Haussmann est à Bordeaux ; très grande émotion. Le peuple demande son arrestation, nos amis emploient toutefois leur influence pour modérer la population. Faut-il le faire arrêter? Instructions immédiates. » Même question pour Jérôme David et Forcade. Ils ne furent pas arrêtés, mais obligés de s'expatrier. Le maréchal Vaillant qui, après son expulsion de Paris, s'était réfugié à Parthenay, fut sommé de quitter le territoire. Il en advint autant de Pinard. On fit savoir au général Fleury qu'il serait appréhendé si, au sortir de son ambassade de Russie, il rentrait en France. La Guéronnière, ambassadeur à Constantinople, de retour en France, fut emprisonné en débarquant à Marseille. Ainsi tous les hauts fonctionnaires et ministres de l'Empire qui ne se condamnèrent pas spontanément à l'exil y furent jetés. Ce qui n'a pas empêché les drôles qui les avaient réduits à cette extrémité de les accuser plus tard d'avoir émigré.

Ce ne furent pas, du reste, les plus haut placés seulement qui

furent molestés. Le précepteur du prince impérial, Augustin Filon, fut arrêté, obligé de s'enfuir. Un mandat d'amener fut lancé contre le percepteur d'Ollioules, Rigordy, accusé d'avoir été un instigateur de mon Comité électoral. Un ancien attaché de mon ministère, Melcot, se rendant à Tours, ayant contredit un voyageur qui racontait que je me consolais des malheurs de la France avec les millions que j'avais emportés, eût été massacré s'il n'avait obtenu de l'humanité du conducteur de ralentir le train, ce qui lui permit de sauter à terre et de s'évader. Un arrêté du préfet de la Haute-Marne interdit à l'ancien député, Chauchard, le séjour dans trois départemens. Je m'arrête par crainte de la monotonie.

XXXIII

Nonobstant ces épisodes et d'autres du même genre, le coup de main du 4 Septembre fut accueilli en province avec la même placidité qu'à Paris. Nul ne protesta; ce fut à qui s'empresserait de placer sa tête sous le joug d'un gouvernement sans titre et sans droits. Notre bon peuple est créé pour obéir. De temps à autre, il se passe la fantaisie de changer de maître, mais il est mal à l'aise dès qu'il n'en sent plus un et il ne renverse César que pour faire Brutus César. Henri IV, assistant à une procession, n'entendait que cris de Vive le Roi! Sur quoi, un seigneur qui était près de Sa Majesté lui dit : « Sire, voyez, comme tout votre peuple se réjouit de vous voir. » Le Roi, secouant la tête, répondit : « C'est un peuple : si mon plus grand ennemi était là où je suis et qu'il le vît passer, il lui en ferait autant qu'à moi et crierait encore plus haut qu'il ne fait (1). »

La plupart des hauts fonctionnaires auraient cru manquer à l'honneur en accordant plus qu'une trêve au gouvernement de l'Hôtel de Ville, et en lui offrant un concours même discret. Les soldats s'estimèrent au contraire tenus, dès qu'on les en requérait au nom du salut public, à donner un concours actif pour défendre le territoire envahi. Cette conduite paraissait tellement obligée, que, le 20 septembre, dès qu'il fut rassuré sur le sort de son fils, Palikao offrit ses services à la délégation de la Défense nationale à Tours. Le chevaleresque et délicat

(1) L'Estoile.

amiral Jurien de la Gravière entretint avec Trochu, pendant le siège, des relations confiantes. Le général Favé, aide de camp de l'Empereur, et beaucoup d'autres militaires loyaux agirent ainsi. Bourbaki lui-même, ce type de l'honneur, étant sorti de Metz, mit son intrépidité au service du gouvernement du 4 Septembre. Le clergé imita l'armée et offrit son concours. Quelques-uns pensèrent que l'archevêque de Paris, l'éminent Mgr Darboy, y mit plus d'empressement qu'il n'était séant au grand aumônier de l'Empereur.

A côté de ces va-et-vient de consciences, une de nos plus belles âmes françaises, le grand Pasteur, pensa à envoyer aux souverains malheureux le cri désolé de son patriotisme et de sa fidélité. « Je suis brisé par la douleur, écrit-il au maréchal Vaillant, je perds toutes mes illusions ! » Et il le chargeait de transmettre à l'Empereur et à l'Impératrice son éternelle reconnaissance (1). De tels élans consolent de bien des dégoûts.

La joie que causa le 4 Septembre ne fut pas moins vive à l'armée allemande et à Berlin qu'elle l'avait été à Paris. Des feux de joie s'allumèrent. « La Gauche est au pouvoir, dit joyeusement un officier prussien qui traversait le camp des prisonniers, Rochefort fait partie du gouvernement (2). »

Bismarck poussa un cri de soulagement. Il ne craignait rien de l'Angleterre qui, remorquant à sa suite l'Italie, était résolue à ne point sortir de son égoïste indifférence, mais l'Autriche l'inquiétait. Elle continuait à parler de la nécessité d'une médiation collective des neutres, et la Russie annonçait son intention de prendre pour son compte l'initiative d'une médiation tendant à sauvegarder l'intégrité de notre territoire. Sans doute Bismarck déclarait qu'il ne voulait admettre aucune médiation, aucune intervention sous une forme quelconque, mais, en 1866 aussi, il s'était montré rétif à la médiation de Napoléon III et, malgré l'irritation qu'il en avait ressentie, il avait fini par la subir. Il n'était pas impossible qu'il passât par les mêmes résignations à l'endroit de la médiation russe en notre faveur. Le 4 Septembre l'affranchissait de ce cauchemar.

(1) Lettre du 5 septembre 1870. Napoléon III avait aidé le génie de Pasteur comme il a deviné celui de Fabre et l'un et l'autre lui ont dû de pouvoir continuer leur travaux avec un appui officiel.

(2) Robert Mitchell. *Courrier de France*, du 7 juillet 1872.

La Correspondance Provinciale, son organe personnel, écrivit (1) : « Les grands événemens qui viennent de s'accomplir entraînent cette importante conséquence que presque aucune Puissance n'aura l'intention d'intervenir dans la période ultérieure de la guerre. Le changement du gouvernement de Paris a rendu impossible toute médiation diplomatique. » (7 septembre.) Le ministre des États-Unis à Berlin, l'historien Bancroft, l'ami personnel acquis sans réserve aux intérêts de Bismarck, constatait aussi : « que la République serait vue avec répugnance par l'Angleterre et par toutes les grandes Puissances, que les États-Unis seuls lui donneraient une cordiale bienvenue (2). » Il fallait la dose infinie d'ignorance diplomatique que Jules Favre apportait aux affaires pour croire qu'à la suite de la chute de l'Empire, les gouvernemens monarchiques allaient se rapprocher de nous. Ce que d'Haugwitz, diplomate prussien, avait dit au Directoire, était toujours vrai : « Entre monarques, on veut guerroyer, mais on ne veut pas se détruire. »

Le cardinal Antonelli m'a raconté les sentimens que l'annonce du 4 Septembre inspira dans les cours. Il venait de recevoir le prince Frédéric-Charles, de passage à Rome en 1872. « Ah ! me dit-il avec tristesse, il méprise bien les Français. — Et pourquoi donc ? — Ce n'est pas, reprit le cardinal, à cause de votre infériorité militaire, car il reconnaît que vous leur avez fait passer de cruels momens, et qu'entre autres, le 18 août, après que Le Bœuf eut repoussé au centre le gros de l'attaque allemande, et que Canrobert eut décimé la Garde, si Bazaine avait envoyé Bourbaki à l'appui de Canrobert, les Allemands se seraient trouvés dans la situation la plus périlleuse. Mais, répétait le prince, avoir abandonné leur Empereur fait prisonnier sur le champ de bataille ! Voilà pourquoi il vous méprise. »

Il ne devait nous venir du dehors qu'un secours, celui de Garibaldi et de sa bande. Le gouvernement italien s'était efforcé de le retenir, et le gouvernement français, se rappelant les vœux du condottiere pour le succès des armes prussiennes, avait éludé son offre. Garibaldi, furieux, écrivait à son gendre Canzio : « Je n'ai pas encore reçu de réponse du gouvernement français, et cette ordure qui s'appelle gouverne-

(1) Le *Journal officiel* du 8 septembre reproduisit la note de *la Correspondance Provinciale*.

(2) A Fisch, 24 septembre.

ment italien me retient prisonnier. » Enfin il s'échappa, à la grande joie de nos démagogues qui ne cessaient de l'appeler. Sa venue ne devait accroître que le désordre.

XXXIV

Je n'étais pas à Paris lorsque survinrent la catastrophe de Sedan et la révolution (1). Après m'être assuré des mauvaises dispositions de l'Italie, j'avais repris le chemin de fer de Paris (20 août). A Saint-Michel, le train allait se remettre en route lorsqu'une certaine agitation se produit dans la gare. « Le prince Napoléon! » s'écrie-t-on. — Je cours vers lui. « Vous ici! — Vous ici! » disons-nous tous les deux à la fois, et nous échangeons quelques demandes et quelques réponses rapides. — « En voiture! En voiture! » répétait à notre oreille le chef de gare.

J'avais enfin le moyen de sortir des perplexités que me causaient des nouvelles contradictoires, de connaître la vérité de notre situation militaire, de dissiper l'obscurité dans laquelle ma pensée trébuchait : je me gardai bien de n'en pas profiter, je laissai partir le train de Paris et je montai dans celui du prince. Il m'expliqua d'une manière saisissante dans leur réalité crue les diverses péripéties dont il avait été le témoin, m'éclaira sur les hommes et sur les choses et conclut par m'annoncer que Bazaine avait dû tenter un dernier effort pour se dégager de Metz et percer vers Châlons. A Suse, il trouverait une dépêche qui l'informerait du résultat de la tentative : si elle était malheureuse, c'était fini. Les sujets des intérêts généraux épuisés, nous parlâmes de nous. « Vous alliez donc à Paris, lorsque je vous ai rencontré? Et vous le laissiez aller! dit-il en

(1) *Empire libéral*, t. XVI, p. 536 : « Dès que le ministère concéda la permanence de la Chambre et que je vis que la Chambre ne serait plus qu'un centre de complots et de commérages dans lequel il serait impossible de prononcer une parole, je pris le parti d'aller, avant que les Prussiens fussent arrivés sous Paris, chercher quelques jours de repos quelque part, afin de réparer un peu ma santé très atteinte. — Mais je me dis que je n'avais pas le droit de me reposer tout à fait et que, puisque je ne pouvais pas servir mon pays dans la Chambre, je pouvais aller au dehors essayer de lui venir en aide. Mon père, mon oncle, moi-même avions été les amis de l'Italie et nous avions souffert pour elle. J'y avais un très grand nombre d'amis dans tous les camps... Ne voulant pas que ma démarche fût connue, je m'embarquai avec ma femme sans prévenir personne et je m'en allai vers Milan par Genève et le Simplon... etc. »

se tournant vers ma femme. Il n'y serait pas arrivé vivant! » A Suse, nous trouvâmes la dépêche attendue. Le prince la déchira d'une main fiévreuse : Bazaine n'avait pas percé.

Je souhaitai au prince plus de succès dans sa mission officielle que je m'en avais obtenu dans la mission que je m'étais donnée. Je le laissai poursuivre sur Florence, je m'arrêtai au milieu de la nuit à Turin, pour repartir le lendemain matin. A l'hôtel, je trouvai, à ma grande stupeur, mon frère Adolphe, arrivé de Paris en quête de moi afin de me communiquer quelques informations importantes, qui venait d'être saisi subitement d'une très grave maladie. Je dus ajourner mon départ. Cependant l'inaction en un pareil moment était insupportable. J'écrivis lettres sur lettres à Chevandier, à Maurice Richard, les priant, à mon défaut, d'appeler l'attention de Palikao sur diverses mesures urgentes et surtout sur l'urgence de transférer la Chambre et le Gouvernement hors de Paris et de se préparer à l'isolement de la capitale. Malgré mon découragement, je me mis à la disposition du prince Napoléon. « Mon cher prince, l'état de mon frère s'est aggravé, et il est tel que je suis obligé d'attendre encore. Dès que je serai fixé sur son sort, je rentrerai à Paris, dût-on m'écharper. C'est là que je dois être. Comme je connais presque tous les députés italiens, peut-être pourrai-je vous être de quelque utilité dans l'accomplissement de votre mission. Si vous connaissez quelqu'un auprès de qui il y ait utilité d'agir, indiquez-le-moi. J'ai déjà écrit, donné des rendez-vous ici. Les nouvelles sont toujours bien mauvaises! Croyez à mes sentimens dévoués. » (24 août.) — « Mon cher ami, me répondit le prince, je vous remercie de votre proposition. Je ne vois pas que vous puissiez intervenir dans ma mission que les événemens modifient tous les jours. Dans quelques jours, je pense que nous aurons des nouvelles de l'armée. Jusqu'ici, rien! Les heures sont des années! » (26 août.)

Les nouvelles arrivèrent enfin de l'armée et de Paris. C'était Sedan et le 4 septembre. J'appris en même temps la tentative d'arrestation de mon beau-père et de moi-même, les projets contre mon fils, le départ forcé de mon père. Aucun devoir ne me rappelait plus en France, je restai en Italie, à Pollone, dans le Biellese, chez un de mes amis, Cesare Valerio, qui portait avec honneur un des plus beaux noms de la Renaissance italienne.

Ayant reçu du pauvre Empereur une lettre pleine d'effusions de regret sur mon renversement et de gratitude pour mes services (1), je lui écrivis : « Sire, je n'essaierai pas de vous exprimer les sentimens que me fait éprouver votre infortune : il est des malheurs auxquels aucune parole ne peut s'égaler. Je me tais et je souffre avec vous. — J'ai été obligé de m'éloigner pendant quelque temps de France, j'emploie mes douloureux loisirs à préparer un écrit dans lequel j'établis : 1° Que Votre Majesté ni moi n'avons voulu la guerre pour prendre le Rhin ou mettre obstacle à l'unité allemande; 2° Que nous ne l'avons déclarée que forcés par le procédé du roi de Prusse, « par la réponse d'Ems, » comme dit avec orgueil Mommsen dans une lettre inique adressée aux Italiens pour leur prouver que l'Allemagne doit s'attacher aux flancs l'Alsace et la Lorraine; 3° Que nous ne l'avons ni cherchée, ni préméditée, mais subie malgré nous et avec désespoir; 4° Qu'après le roi de Prusse, les véritables auteurs de la guerre sont ceux qui soutiennent depuis quatre ans que Sadowa est une défaite française, contre moi qui ai toujours défendu et reconnu le droit de l'Allemagne de se constituer librement en vertu du principe des nationalités. Courage, Sire, le bon droit était de notre côté; nous n'avons été ni provocateurs, ni injustes. La Providence a prononcé contre nous, inclinons-nous avec résignation et confiance. Peut-être notre pays gâté par de longues prospérités avait besoin de cette épreuve. Si le roi Guillaume était aussi grand qu'il a été heureux, il mettrait dans sa victoire autant de modération que vous en eussiez mis dans la vôtre, et il assurerait une longue paix au monde; mais, hélas! il sera sans pitié. Je rentrerai en France dès que cela sera possible. Je ne saurais dire combien je souffre de rester simple spectateur d'une lutte au succès de laquelle mon activité n'aurait peut-être pas été inutile. — Que Votre Majesté soit convaincue que je suis d'un cœur bien affectueux son tout dévoué serviteur et ami. » (De Pollone, 17 septembre.)

Sans espérance d'être écouté, suivant un de ces élans de cœur auxquels on ne résiste pas en certaines heures de détresse, j'écrivis aussi au roi de Prusse :

« 1er octobre 1870. Sire, vous avez été heureux, soyez grand!

(1) Voyez *Empire libéral*, t. XVI, p. 505.

J'ai conseillé la guerre. Ce n'est ni pour empêcher l'unité allemande ni pour prendre le Rhin. Il y a douze ans que je refuse à la France le droit d'empêcher l'unité allemande ou de prendre le Rhin. Je l'ai conseillée uniquement parce qu'une nation fière ne pouvait pas accepter ce que Mommsen a appelé avec orgueil la *Réponse d'Ems*.

« Je connais mon pays mieux que vos journalistes allemands. Si vous respectez notre territoire, vous contentant de la gloire immense que vous venez d'acquérir, et de la facilité, désormais assurée pour vous, de faire en Allemagne ce que vous voudrez, vous assurerez au monde une longue et belle paix. Si vous touchez à notre territoire, vous commencez une nouvelle guerre de Trente ans.

« Si vous êtes désintéressé, vous préparez l'alliance indissoluble des races latines et germaines. Si vous êtes conquérant, vous préparez contre la Prusse l'alliance des races slaves et latines.

« Vous invoquez Dieu dans vos proclamations. Moi aussi, je crois en Dieu et en sa justice. Il nous châtie pour nous punir de nous être amollis dans une longue prospérité. Mais, soyez-en sûr, il punira votre peuple et votre race si, gonflé par la victoire, vous arrachez violemment à la patrie française des populations qui y tiennent par leurs entrailles. Le cri du faible opprimé montera jusqu'à Celui qui donne la victoire et sa plainte sera entendue.

« Ne méprisez pas ma parole, Sire, parce que c'est celle d'un vaincu. Napoléon, après Iéna, a méprisé aussi la parole des vaincus, et ces vaincus lui ont répondu par Waterloo. Que l'esprit de douceur et de justice incline votre cœur !

« Je suis avec respect, Sire, votre serviteur.

« ÉMILE OLLIVIER. »

Le prince Napoléon, pour d'autres raisons que les miennes, ne put rentrer en France. N'ayant pas réussi à décider l'Italie à la guerre, il avait écrit à l'Empereur de lui donner des ordres formulés clairement sur ce qu'il devait faire, en lui indiquant que ce qu'il désirait le moins était de rester en Italie pour suivre la négociation. L'Empereur le pria de rester à Florence.

(Chêne-Populeux, 27 août.) Malgré son désir de rejoindre l'armée et de partager ses vicissitudes, le prince obéit, dans la crainte de contrarier les intentions de son cousin. Il n'était pas dit, d'ailleurs, que les négociations n'eussent pris une autre allure si le sort des armes ne nous eût pas été aussi fatal ou fût seulement resté indécis. A la nouvelle du désastre, il demanda à l'Empereur de partager sa captivité. « Quelles que soient les conditions qui me seront faites, lui écrivit-il, je m'y soumets d'avance pour être auprès de vous. Le malheur ne peut que resserrer les liens qui m'attachent à vous depuis mon enfance. » (De Florence, 5 septembre.)

« Mon cher cousin, lui répondit l'Empereur, je suis bien touché de l'offre que tu me fais de partager ma captivité, mais je désire rester seul avec le peu de personnes qui m'ont suivi, et j'ai même prié l'Impératrice de ne pas me rejoindre. J'espère que nous nous reverrons un jour, dans des temps plus heureux; en attendant, je te renouvelle l'expression de ma sincère amitié. »

Lanza commit la révoltante inconvenance de venir insinuer au prince qu'il eût à quitter l'Italie. — « Ah! vous me chassez, s'écria le prince : c'est aussi déplacé qu'inutile. J'ai déjà pris la décision de m'éloigner; dans quelques heures je serai parti. » Et comme Lanza se répandait en assurances de sympathie et d'amitié : « Oui, oui, dit le prince avec une amertume caustique, vous nous offrez des mouchoirs pour essuyer nos larmes! »

Les adieux de Victor-Emmanuel furent très émus. Le prince se retira à Prangins.

XXXV

La révolution du 4 septembre, qui désorganisa tout le mécanisme gouvernemental, au moment où ses ressources allaient être le plus nécessaires à la défense du pays, cette révolution fut un acte tellement coupable que ceux qui en ont profité se sont constamment défendus de l'avoir fomentée. Les uns et les autres n'ont cessé d'affirmer qu'à l'exception de deux ou trois, ils n'y avaient pris aucune part : ils s'étaient contentés d'accepter ce qu'ils n'avaient pu empêcher; ils ne s'étaient pas emparés du gouvernement, il n'y avait plus de gouvernement; l'Empire était disparu, évanoui, le parti de la démagogie menaçait de devenir le maître; ils n'ont pas voulu permettre qu'une

nouvelle catastrophe, s'ajoutant aux catastrophes récentes, la France tombât entre les mains de la bande de Delescluze !

La rapidité avec laquelle les membres de la Gauche ont pris leur parti du coup de main auquel ils s'étaient opposés, la décision avec laquelle ils l'ont escamoté, a permis de croire qu'ils n'y avaient pas été étrangers. Si la Révolution ne consistait que dans l'envahissement de la Chambre et la dispersion du Corps législatif, ils n'en seraient en effet pas coupables : il ne resterait qu'à peser la valeur de cette excuse, déjà énoncée par Louis-Philippe : « Nous avons fait mal dans la crainte qu'on ne fît pire. » Mais, en réalité, l'envahissement et la dispersion de la Chambre, qui a été la forme accidentelle de la Révolution, n'en était pas la forme nécessaire. De quelque manière que le gouvernement impérial eût été renversé, il y aurait eu révolution, une révolution n'étant que le déplacement du pouvoir opéré d'une manière inconstitutionnelle. N'est-il pas évident que la Gauche et le Centre gauche du Corps législatif et non pas seulement les membres du gouvernement de l'Hôtel de Ville, ont été les premiers auteurs de cette révolution ? Depuis le commencement de nos revers, ont-ils conçu une pensée, prononcé une parole qui ne tendît ouvertement et directement à la ruine du régime impérial ? Qui oserait le nier ? Oubliant la décence, le devoir, l'honneur, l'intérêt national, tout entiers à la joie de saisir une vengeance trop longtemps ajournée, ont-ils cessé un instant, avec une suite, une intelligence, une perversité damnables, de préparer la subversion, ne prenant pas même la peine de cacher qu'ils espéraient la voir naître de l'immensité même de nos revers ? Ne se sont-ils pas appliqués à susciter, enflammer, encourager les passions révolutionnaires assoupies ou déconcertées par les récentes satisfactions libérales ? Ne se sont-ils pas attachés aux flancs des ministres comme des taons, pour les tourmenter, les affoler ? N'ont-ils point, par leurs excitations, déterminé l'ordre stratégique lamentable qui, le 23 août, jeta Mac Mahon du Chêne-Populeux dans le gouffre de Sedan ? Qui osera le nier ? Si, au dernier moment, ils préférèrent que la déchéance fût décrétée par la Chambre et non opérée par l'émeute, c'est qu'ils ne savaient où l'émeute les conduirait, si elle ne passerait point par-dessus leur tête et si la poussée démagogique ne les fracasserait pas avec la Régence et le Corps législatif, et ne les asservirait pas, eux aussi, à la bande de

Delescluze et de Blanqui? Ils l'ont avoué. Les scrupules honnêtes de citoyens respectueux de la loi et du Droit comptaient pour si peu dans leur modération, qu'ils s'en sont affranchis dès qu'ils l'ont pu avec sécurité. Ils se targuent d'avoir barré le passage à la Commune; mais, sans eux, elle n'aurait pas eu un peu plus tard le moyen de le forcer. « Quelque dangereux, a dit Guizot, que soit le travail des démolisseurs des États par les conspirations et insurrections populaires, s'ils ne rencontraient pas d'appui dans d'autres régions sociales et au sein des pouvoirs publics, ils auraient peu de chances de succès. Il faut qu'il y ait des mains tendues d'en haut à ceux qui s'agitent en bas. » Si les hommes du 4 septembre ne s'étaient pas servis contre l'Empire du concours des hommes de la Commune, s'ils n'avaient pas poursuivi contre le gouvernement national la révolution par la Chambre, ils ne se seraient pas exposés aux dangers de la révolution par la rue. Ils ont circonscrit l'incendie : le devoir était de ne pas l'allumer!

O Français de l'avenir! quand, revenant sur les apothéoses imméritées, vous dresserez sur les places publiques de vos cités, débarrassées des statues usurpatrices et immorales, le véritable Panthéon de pierre, de marbre, de bronze, destiné à l'éducation du peuple, élevez, à côté des statues de la Patrie, les statues de Lazare Carnot et du général Changarnier, c'est-à-dire de ceux qui, aux jours du péril suprême, oubliant leurs rancunes et leurs ambitions, ne se sont rappelé que la détresse de cette Patrie et ont apporté toute leur aide, toutes leurs forces au chef malheureux qui luttait pour elle et qui, malgré tout, était encore le seul en mesure de la sauver.

ÉMILE OLLIVIER.

LES VESTALES [1]

DEUXIÈME PARTIE [2]

III

Mlle Le Talleur avait mené à bien des entreprises plus difficiles que l'engagement de son neveu Jean ; renseignée par le capitaine Du Laurier, elle expédia, le jour même, démarches et formalités ; le lendemain, engagé pour quatre ans, Jean couchait au quartier du 1er cuirassiers.

Elle ne le revit que le dimanche où il devait déjeuner chez elle. Il arriva vers huit heures et demie, comme elle partait pour la grand'messe. Elle avait entendu un joyeux coup de sonnette, puis une exclamation émerveillée de sa vieille bonne, et elle ne put retenir à son tour un « ah ! » de surprise, quand la porte de son salon encadra le nouveau cuirassier. Peut-être semblait-il un peu gêné de son sabre qu'il retenait d'une main, de son casque qu'il portait sous l'autre bras. Mais la taille plus svelte, les épaules plus larges sous le dolman, la tête maigre bien posée sur le col rouge, la jambe tendue dans la botte, c'était un magnifique soldat. Mlle Le Talleur le lui dit tout franchement :

— Tu es superbe, comme cela, mon petit !

— Superbe ! répéta la vieille Annette en extase.

— Vrai ! fit Jean... On m'avait dit au quartier que ça ne

(1) *Copyright by* Delzons, 1914.
(2) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

m'allait pas mal. Il me tardait de me montrer à vous, tante,... et à Annette.

Le regard d'Annette lui paya aussitôt, en dévotion chaleureuse, cette amicale pensée. Il contemplait, en souriant, les deux femmes, et il remarqua le chapeau, le livre de messe de Mlle Le Talleur.

— Vous sortez, tante? Vous allez à la messe?

Mlle Le Talleur lui jeta un coup d'œil curieux, inquiet aussi. Par prudence, pour ne pas l'effaroucher d'abord d'un excès de sagesse, elle ne l'avait pas interrogé sur son éducation religieuse, ni sur ses sentimens. A cette minute encore, elle ne voulait pas gêner sa liberté. Elle répondit seulement : « Oui. » Et ce fut lui qui reprit :

— Voulez-vous me permettre de vous accompagner?

— C'est la grand'messe! fit-elle, pour éprouver cette résolution peut-être imprudente. Et on prêche!

— La dernière fois que j'ai entendu un sermon, dit-il, c'était à Bayonne, avec maman, avant qu'elle ne tombât malade... Depuis, je n'ai pas souvent mis les pieds dans une église...

Il paraissait attendre que Mlle Le Talleur se décidât à partir. Sans rien ajouter, elle gagna la porte ; il la suivit ; elle songeait :

« C'est comme un champ qui a reçu jadis bonne et mauvaise graine. Tout a poussé pêle-mêle. Il n'est besoin que de patience pour dégager les épis de l'ivraie. »

Un pâle soleil semblait frissonner sous les bandes nuageuses, pareilles à des écharpes de mousseline et de soie. Trottinant à côté de Jean, Mlle Le Talleur s'amusa des regards des passans qui semblaient mesurer avec respect, de la semelle de ses bottes au cimier de son casque, la stature du cuirassier.

— Le casque, lui dit-elle, c'est encore plus beau!

Il sourit enchanté; il s'amusait comme elle, et davantage. Cette fois, sous cette tenue, botté, casqué, c'était la métamorphose définitive qui figurait, en beauté vigoureuse et légèrement fanfaronne, l'heureux changement de sa vie : il y goûtait, parée de gloriole, l'immense joie d'une délivrance : le cauchemar était bien fini ; toutes les peines, celles qui lui accablaient le corps, celles qui empoisonnaient son cœur et sa pensée, s'étaient enfuies ensemble. Et il sentait ses muscles frémir d'allégresse, tandis qu'il forçait son pas à se rythmer sur la marche incertaine de Mlle Le Talleur.

A l'église, elle l'observa par instans, à la dérobée ; la pompe de la cérémonie, les chants et la musique, le parfum de l'encens, aussi bien que le recueillement de la foule et la parole de spiritualité lancée du haut de la chaire avaient réveillé d'un seul coup les souvenirs de ses sens et de son esprit : un passé déjà lointain s'évoquait en lui, avec l'image de sa mère et la douceur des momens jadis vécus près d'elle, le dimanche, dans une pareille atmosphère de temple, dont il avait aimé la gravité un peu mystérieuse et la paix si sereine. En même temps, l'éclat inaccoutumé pour lui d'une grande église de Paris, l'assistance plus élégante et choisie que celle de ses souvenirs, la présence enfin de Mlle Le Talleur, continuaient à lui représenter la certitude de la délivrance. Et c'est pourquoi, sur son visage basané, au coin de ses yeux, sa tante percevait une ombre de mélancolie et, plus souvent, une lueur vive, brillante, heureuse. Elle pensait :

« Il ne s'ennuie pas. S'il s'ennuyait, cela se verrait. Il est content d'être ici, et sans doute d'y être en cuirassier, de se savoir admiré. Ne soyons pas trop difficile... S'il pouvait m'accompagner ainsi tous les dimanches, le reste viendrait tout seul. »

Ces réflexions, mêlées aux prières, l'occupèrent une bonne partie de l'office. Mais elle ne se reprochait pas de se laisser ainsi distraire ; elle se reconnaissait envers le Seigneur certains privilèges, comme celui de mûrir, en sa présence, des projets qui devaient, en fin de compte, tourner à sa gloire.

A la sortie, elle fut saluée, comme tous les dimanches, par des habitués de la grand'messe. D'un mot, elle présentait Jean : « Mon neveu, Jean Le Talleur. » On lui savait tant de neveux que personne ne pensait à l'interroger. Comme soldat et neveu de Mlle Le Talleur, le jeune homme méritait la sympathie, et il l'excitait un peu plus parce qu'il était beau soldat. D'ailleurs, en lui adressant les plus gracieux sourires, aucune de ces femmes, ni même les jeunes, ne s'étonnèrent qu'il se tînt immobile, droit, muet, avec le seul geste militaire et mécanique de la main portée à la visière du casque pour les saluer. En elle-même, Mlle Le Talleur approuva ce silence et cette attitude. Mais, elle sentit ensuite le jeune homme gêné, jusqu'au moment où ils s'assirent l'un en face de l'autre, dans la petite salle à manger, dont les larges carreaux semblaient un damier.

Annette avait déclaré : « Ça mange, un jeune homme ! » Et elle avait préparé le déjeuner pour l'appétit le plus exigeant qu'elle pût concevoir. Mais l'exigence d'un cavalier de vingt et un ans dépassait son imagination. « Eh bien ! eh bien ! » marmottait-elle, en emportant les plats vides. Et elle demanda timidement, à la fin du repas : « Monsieur Jean aura-t-il assez déjeuné ? » Il la rassura, avec mille remerciemens. L'excellente cuisine de la vieille bonne et le bordeaux de sa tante le mettaient au meilleur point du bien-être et de la gaîté. Les yeux brillans, un peu de rougeur à ses joues basanées, il célébrait sa vie nouvelle :

— Ce que je ne comprends pas, c'est qu'ils sont tous là à se plaindre, à gémir après la classe. Je sais bien qu'on grogne parce que ça vous donne l'air d'un type chic et qui serait mieux chez lui. Mais, vrai, il n'y a pas de quoi. Le lit est très bon ; le fristi excellent, sauf qu'on en voudrait un peu plus... Et puis, il y a le cheval... Les fantassins peuvent être malheureux. Comment est-on malheureux avec un cheval !... Oh ! tante, si vous voyiez celui qu'on m'a donné ! Un cheval de sous-off, vous savez, que le capitaine Du Laurier m'a choisi lui-même, Faisan, un grand diable d'alezan, qui a un abatage énorme. Bon garçon, la bouche fine, et très farceur avec ça... Du premier jour, on s'est tâté tous les deux : il voulait savoir ce que j'étais, et il m'a fait deux ou trois vilains tours. A d'autres, mon coco ! Ça ne lui a pas réussi. Il n'a pas demandé plus, et on a été aussitôt des vieux amis ; moi, je l'aime déjà tout plein ; la nuit, si je m'éveille, je me dis : « Dans trois heures, dans deux heures, je lui passerai le bridon, à ce camarade, et on s'amusera bien. » Il n'y a pas moyen de s'ennuyer un instant. Et j'ai en plus à rattraper les autres qui ont un grand mois d'avance. On me fait travailler à part, et je vous jure, tante, que je m'applique. Aussi, le brigadier qui me commande croit que ça marchera... Ah ! si ça pouvait marcher !... Être officier, un jour, comme le capitaine Du Laurier, il n'y a rien au monde de plus heureux que ces gens-là !

Pour la vivacité de sa conviction, pour la sincérité de son accent, M[lle] Le Talleur lui aurait pardonné beaucoup plus que les défaillances de son langage et la rudesse de ses manières. Il ajoutait :

— Du reste, autour de moi, tous les types sont de bons

enfans, gentils et toujours prêts à vous aider. Les sous-offs, c'est autre chose : ils crient tout le temps ; ils font leur métier, quoi ! Il n'y a qu'à ne pas s'épater. Un, avant-hier, un maréchal des logis, croyait bien m'avoir. Il me trouve à la chambre comme les autres étaient en bas, et il commence de me traiter de tous les noms d'oiseaux. Je le laisse bien aller, et puis, je lui réponds la vérité, que je devais attendre mon brigadier qui m'exerce tout seul... Il a fait une tête, il a crié qu'il me reprendrait sur le mors de bride et qu'il me dresserait... Mais c'est moi qui le dresserai un jour ou l'autre, et comment ! La canaille !

Sur le joyeux visage un peu rose, un masque de violence et de haine s'était plaqué soudain, et les mains indolentes, inoffensives, se contractaient en formidables poings. Cela ne dura qu'un instant. Déjà le jeune homme souriait, radouci, de son regard limpide et de sa bouche franche.

— En voilà une bêtise ! fit Mlle Le Talleur. Tout cela pour une réprimande injuste, pour moins que rien !

Elle parlait sur un ton de moquerie légère. Mais elle avait été effrayée de la véhémence irritable que Jean venait de découvrir, et elle entendait tout de suite le mettre en garde contre lui-même. Elle savait les paroles affectueuses qui apaisent les plus violens. Elle le gronda doucement ; elle lui montra l'avenir qu'il n'avait pas le droit de compromettre par de stupides révoltes.

— Tu vas me jurer, si ce sous-officier ou un autre s'avisait de recommencer, de rester froid comme le marbre !

Jean parut un peu troublé.

— C'est très difficile, ma tante. J'ai les oreilles chaudes et... et vous savez que je vivais dans un drôle de monde... Des batteries à tout propos ; il fallait se faire respecter. J'ai pris des habitudes. D'instinct, dès qu'on me dit un mot de trop, j'ai envie de cogner. Mais, puisque ça vous fâche... eh bien ! si je m'emballe, si je sens que je vais m'emballer, je penserai à vous et... je crois que j'endurerai tout...

— C'est très bien, fit Mlle Le Talleur : c'est justement ce que je voulais te demander.

— D'ailleurs, ajouta Jean, autrefois je buvais ; maintenant, je suis à l'eau : c'est fade, mais ça laisse plus tranquille.

Mlle Le Talleur pensa qu'il avait besoin de promener à l'air frais sa tête un peu échauffée :

— Va montrer ce beau casque aux Parisiens... Tiens, voilà

le viatique pour te rafraîchir si tu as soif ou te ramener en voiture si tu t'égares. J'ai des visites à faire jusqu'à six heures... Il suffit que tu sois ici entre six et sept pour que nous allions ensemble chez ton oncle Fernand.

De nouveau, comme à la sortie de l'église, une gêne tendit le visage mobile de Jean. Il avait répondu simplement : « Bien, tante, je serai exact, merci. » Puis il prit la pièce de cinq francs que lui offrait Mlle Le Talleur, et il disparut.

En parlant des visites qui occuperaient son après-midi, Mlle Le Talleur savait qu'elle ne les ferait pas. Ces maisons, où elle renonçait à paraître, lui étaient pourtant chères parce qu'elle y goûtait le double plaisir de causer très agréablement et d'être amicalement fêtée. Mais les forces lui manquaient. Son cœur lassé ne battait qu'avec paresse et sa vie ralentie ne pouvait s'accommoder que du repos, de l'inaction dans le fauteuil accoutumé, sous les regards des portraits familiers. Elle soupira; car elle regrettait l'agrément, qu'elle avait tant aimé, des propos rapides où court une flamme légère de malice, d'esprit et, parfois, de pensée. Elle sentait les heures lentes et lourdes dans sa solitude, elle se résignait cependant. Le dimanche, mieux encore que les longues soirées, elle se recueillait en face de la fin prochaine. Elle ne s'efforçait pas à des exaltations mystiques où sa nature positive ne l'avait pas disposée. Suivant les tendances et les habitudes de tout son passé, elle faisait acte d'amour; elle embrassait tout l'amour qu'elle avait répandu autour d'elle, qui l'attachait si fortement encore à des créatures humaines, et elle en faisait humblement son sacrifice à l'amour de Dieu. Que ce sacrifice lui était douloureux par momens!... Entre les êtres préférés qu'elle regrettait quelques jours plus tôt d'avoir à quitter, Jean avait pris place maintenant. Elle le sentait faible, dans le vaste monde, comme un petit enfant : il ne pouvait se passer d'une protection qu'elle seule pouvait lui donner. Si proche de son cœur, tout de suite, par la ressemblance de visage et de caractère qu'il avait avec Georges, elle l'aimait davantage à cause de cette faiblesse. Elle se voyait à la fois nécessaire, pour longtemps encore, auprès de lui, et condamnée à le quitter bientôt. Elle s'en désolait. Toutefois, il ne lui échappait pas que, par cette simple et profonde joie que donne la cessation d'une grande peine, Jean était à cette heure, et pour d'assez longs jours peut-être, malléable entre ses mains.

Elle entendait profiter de cette chance et le modeler de son mieux; elle s'aiderait aussi des mille influences de la famille : elle tâcherait de le façonner ainsi, de l'instruire, de le fortifier.

La journée s'écoula. Un peu après six heures, Jean parut. Mlle Le Talleur lui fit raconter son après-midi et elle n'eut pas de peine à démêler que, depuis une grande heure, il serait revenu chez elle s'il n'eût craint d'être indiscret. Elle lui avait dit : « Reviens entre six et sept heures. » C'était donc qu'elle ne voulait pas de lui plus tôt.

— Tu es un grand sot! fit-elle. Je t'aurais voulu toute la journée, si je n'avais pas craint de t'ennuyer.

— Mais, tante, murmura-t-il, ça ne m'amusait pas de m'en aller tout seul dans cette ville où je ne connais personne, et j'aurais mieux aimé rester près de vous, à causer...

Comme le jour de son arrivée, il s'était assis en face d'elle, au coin du feu; il ajouta :

— Je suis si bien, près de vous! Vous êtes tellement bonne pour moi, et c'est quelque chose de si nouveau...

Il se penchait un peu vers elle en souriant, et il la contemplait qui, de tout son visage las, répondait tendrement à ce sourire. Cependant, la fatigue, l'accablante fatigue de vivre imprima un instant sur les traits de Mlle Le Talleur, cette marque de détresse qu'on voit à la bouche d'un coureur hors d'haleine. Jean s'en aperçut :

— Seriez-vous fatiguée, tante? fit-il timidement.

— Oh! pas beaucoup plus que je n'étais hier, un peu moins que je ne serai demain... Je suis vieille, mon ami, voilà tout.

Il la considéra quelques secondes, d'un regard qui devint soudain sombre d'inquiétude et de stupeur douloureuse : elle fut profondément émue de cette angoisse, mais elle ne voulait pas qu'il sentît déjà l'abominable dureté de la séparation, ni le froid de l'abandon; elle força son visage à n'exprimer que la tranquillité de cette heure; la jeunesse de Jean et son ardeur de vivre n'en demandaient pas plus pour rejeter les tristes appréhensions. D'ailleurs, elle reprit :

— J'avais besoin de repos. Je suis très bien à présent, et toute prête à te conduire boulevard Haussmann... Ça m'amuse beaucoup, pas toi?

— Si! fit Jean.

Sa voix hésitante, ses yeux soudain vagues et presque

craintifs témoignaient que cela ne l'amusait guère. « De la timidité, » songea Mlle Le Talleur, « c'est trop naturel, et j'aime mieux ça que... que le contraire. »

Elle tenait cependant à ce qu'il espérât de cette soirée quelque plaisir : elle voulait éveiller tout de suite en lui un intérêt, une sympathie pour la famille, et, par là même, un désir d'y reprendre place :

— Tu as vu ton oncle Fernand, et tu n'as pas eu à te plaindre de son accueil... je ne te parlerai pas de Marguerite ; tu sais que je lui ai servi de mère : j'aurais l'air de me vanter. Tout ce que je peux dire parce que je n'y suis pour rien. c'est qu'elle est la grâce même... Il y aura aussi tes deux oncles Léopold et Lucien, les frères de Fernand et leurs femmes. Léopold, c'est l'ancien conseiller d'ambassade ; il ressemble à Fernand : même douceur du regard, de la voix, des manières, sauf qu'il n'a jamais été beau et que son caractère est charmant. Lucien, c'est l'avocat. Il rappelle ses deux frères : les yeux de Fernand, la barbe de Léopold, mais plus petit, assez rond, avec des gestes vifs ; un excellent garçon. Ta tante Madeleine, la femme de Léopold, a été fort belle : elle est encore bien, une de ces blondes un peu majestueuses, tu sais, qui se conservent longtemps. Ta tante Alice, la femme de Lucien, c'est à peu près le contraire, brune, vive comme son mari, presque trop vive, du moins pour mon goût... Mais tu dois t'en souvenir et aussi de leurs enfans, avec qui tu jouais, il y a dix ans!

— Oui, fit Jean sans enthousiasme.

Il revoyait cette bande de petits garçons et de petites filles. Il avait été amoureux de toutes ses cousines à la fois, et toutes se disputaient ses préférences, en se moquant de sa sauvagerie. Qu'elles lui avaient paru coquettes, élégantes, vives, et ses cousins aisés, délurés!... Ce n'étaient pas ces souvenirs qui pouvaient le rassurer, à cette heure où ils allaient se retrouver.

Sa tante le quitta pour s'habiller. Quand elle reparut coiffée avec plus de soin, vêtue d'une robe de dentelle noire, elle sentit que cet air de cérémonie l'effrayait et que, pour un peu, il préférerait rentrer au quartier.

— Annette, va nous chercher une voiture, dit-elle, tout de suite.

— Mais non, tante, s'écria-t-il. Qu'Annette ne prenne pas cette peine, j'y vais!

Il était déjà parti.

— Pourvu qu'il revienne! murmura Mlle Le Talleur. Et elle dit à sa vieille bonne la timidité qui, visiblement, le travaillait.

— Oh! mademoiselle! fit Annette avec indignation. Ce jeune homme si gentil qui ne veut pas que je me fatigue, et Mademoiselle peut croire que c'est pour ne pas revenir!

Mlle Le Talleur s'excusa en reprochant à Annette sa faiblesse pour le beau soldat. Annette protesta sans beaucoup d'énergie. La sonnette tinta violemment :

— Et la preuve que c'est lui! dit Annette. Merci, monsieur Jean; et à bientôt, monsieur Jean... Ah! je suis contente que M. Jean ait bien mangé; mais, une autre fois, il en faudra un peu plus... Oh! je sais ce que je dis.

Dans la voiture, Mlle Le Talleur déclara :

— Tu peux te vanter d'avoir fait une conquête... ma vieille Annette, et elle est difficile, elle n'aime que les beaux garçons...

Jean se mit à rire un peu fort, avec cette franchise ingénue et sympathique où il semblait que tout son être s'épanouît.

— Je pense, continua sa tante, que ce n'est pas la première à qui tu plais ainsi; il y en a eu d'autres et de moins respectables.

Les mains au pommeau de son sabre, Jean, la tête droite, suivait du regard la course des voitures sur le boulevard Saint-Germain.

— Oui, fit-il, il y en a eu, mais c'était peut-être qu'elles n'étaient pas difficiles. Autant moi qu'un autre. Il n'y avait pas de quoi être fier. Et puis, ce n'est pas le tout qu'une femme vous trouve à son goût : le principal, c'est qu'elle vous plaise...

Comme il se taisait, le regard toujours droit et la bouche un peu tirée de dégoût, de tristesse même, Mlle Le Talleur voulut une confidence plus complète qui la soulagerait sans doute, au risque de l'humilier un instant :

— Et alors, fit-elle, qu'advenait-il de tes conquêtes?

— Oh! s'écria-t-il brusquement, je faisais comme les camarades, moi non plus je n'avais pas le droit d'être difficile. On rigolait, quoi! Elles étaient toujours bonnes à ça!...

Il eut un éclat de rire bruyant qui retentit dans le silence. Il perçut tout à coup ce silence de Mlle Le Talleur; il comprit qu'il avait été inconvenant, qu'il avait blessé sa tante. Ses oreilles bourdonnèrent. Il se vit tout à l'heure chez son oncle

Fernand; la pensée des balourdises et des brutalités, qui ne manqueraient pas de lui échapper, l'affola. Il s'exclama soudain :

— Je n'irai pas chez mon oncle Fernand! Au revoir, ma tante. La voiture va me déposer là!

Sa main saisissait la poignée de la portière. Retourné vers Mlle Le Talleur, il lui montrait des yeux irrités et malheureux.

— Es-tu fou? dit-elle. Me laisser ainsi!

— Que voulez-vous que j'aille faire dans ce monde? riposta-t-il.

Sa voix tremblait, et son regard, comme au jour de son arrivée, exprimait ce défi à la société que Mlle Le Talleur avait vu trop souvent dans les yeux de son père.

— Je ne suis qu'un ouvrier, reprenait-il, je ne sais pas me tenir : je ne sais pas parler convenablement, et même avec vous, ma tante, vous voyez que je dis des choses qui vous fâchent!...

— Ta, ta! fit-elle, il en faut beaucoup plus que ça pour me fâcher.

Elle lui parlait avec cette douceur, dont elle avait usé après le déjeuner, pour le gronder sur ses emportemens. Elle s'aperçut que, maintenant comme alors, il y était sensible. Sous cette caresse légère, il s'apaisait, un peu frémissant toutefois. Sa main avait lâché la portière. Il écoutait ces paroles affectueuses dont la nouveauté le trouvait sans résistance.

— Bien sûr, concluait Mlle Le Talleur, tu n'as pas le respect des femmes. Mais c'est justement pour cela qu'on va t'en faire connaître qui méritent d'être respectées.

La voiture arrivait au boulevard Haussmann. Une dernière hésitation de Jean lui fit jeter sur l'étendue déserte du trottoir un coup d'œil de regret. Mais Mlle Le Talleur, de son pas menu, pénétrait déjà sous la voûte : il la suivit.

Deux hommes en livrée qui prenaient son sabre et son casque, les portes du salon ouvertes à deux battans par un autre homme en habit, — ce fut tout à coup devant les yeux de Jean une vision de gaîté, d'élégance, de luxe, qui l'éblouit. La richesse un peu lourde du grand salon s'accommodait heureusement de la lumière crue. Un souvenir assaillit l'esprit de Jean, — une comédie qu'il avait vue des dernières galeries, au théâtre de Lyon. Comme dans la pièce, il voyait ici des femmes décolletées, des hommes à cravates blanches qui cau-

saient par groupes animés; dans un coin, un massif de blancheurs, les robes blanches, les visages frais de quelques jeunes filles; autour d'elles, des jeunes gens qui bavardaient assez bruyamment. Tout le monde s'était levé à l'entrée de Mlle Le Talleur; les hommes lui baisaient la main; les jeunes filles l'embrassaient. Mais tous les regards se tournaient avec curiosité vers Jean. Il ne s'en aperçut que trop bien. Seul à l'entrée du salon, immobile, droit comme à l'exercice, il attendait que quelqu'un décidât de son sort, et son cœur battait à grands coups.

Il n'attendit guère. Tout de suite, près de lui, il vit un visage de femme qui n'était que clarté, les yeux brillans, le teint délicat, les dents éclatantes. Le visage lui souriait, à lui, et la voix de cette femme lui disait à lui-même :

— Je suis ravie de vous revoir. Au moins j'espère que vous avez votre permission de minuit. J'ai fait jurer à mon amie, Valentine Du Laurier, qu'elle l'obtiendrait de son mari, votre capitaine.

— Oui, oui, je l'ai, fit Jean; mon capitaine m'a fait appeler, hier soir, pour me la donner, bien que ça soit, m'a-t-il dit, une grosse faveur...

Il avait parlé tout d'un trait, sans embarras; et il avait parlé joyeusement, car, soudain, la satisfaction gracieuse et familière que Marguerite témoignait à l'accueillir faisait vibrer en lui la joie d'être là.

— Très bien! reprenait-elle. Le capitaine Du Laurier est encore mieux qu'un bon capitaine, c'est un bon mari.

— Fichtre! comme te voilà beau! s'exclama une voix railleuse. Bonsoir.

— Bonsoir, mon oncle, dit Jean. Comment allez-vous?

— Pas mal, pas mal, répondit Fernand. Viens un peu, que je te présente.

Jean s'était gardé cette fois, par merveilleuse intuition, de tendre sa main vers les mains infirmes. Il fit quelques pas, raides et militaires, à la suite de son oncle, vers la cheminée où s'adossaient deux femmes, ses deux tantes, telles que Mlle Le Talleur les lui avait décrites : l'une grande, blonde, d'une maturité majestueuse; l'autre petite, mince, avec des mèches argentées dans ses cheveux noirs.

— Ah! je crois bien que je ne l'aurais pas reconnu! disait Mme Léopold Le Talleur.

— Par exemple! protestait sa belle-sœur. Moi, je ne me serais pas trompée. Et toi, Jean, tu me reconnais, n'est-ce pas? ta tante Alice. Vous aviez déjeuné tous les trois à la maison, il y a dix ans!...

— Oui, ma tante, balbutia Jean.

Ses oncles Léopold et Lucien s'approchaient, lui serraient la main. Il souriait à leurs paroles cordiales, à celles de ses tantes. Et cependant, il restait gêné, comme s'il eût senti, sous cette cordialité, moins de bienveillance que de curiosité. La voix claironnante de Mme Lucien Le Talleur lança :

— Nous ennuyons ce garçon avec cette cérémonie. Tiens! Jean, tous ceux-là, c'est tes cousins, nos enfans. Il y en a quatre à moi, cinq à ma belle-sœur Madeleine... et puis, Marguerite... Débrouillez-vous ensemble...

D'un geste vigoureux et sec, elle le faisait pivoter vers le groupe des jeunes gens et des jeunes filles, qui avait murmuré à mi-voix tout le temps de la présentation et qui riait maintenant de le voir ahuri, les bras ballans. Il eut une conscience pénible de son embarras, et il souhaita, comme un enfant rageur, de distribuer au hasard quelques horions de son poing fermé.

— A mon tour! fit Marguerite. Il faut procéder par ordre! Les jeunes filles d'abord!

Elles étaient quatre, et c'étaient elles qui riaient. Dans le coin où Marguerite, tirant Jean par la manche, les avait poussées, elles continuèrent de rire. Mais, fut-ce que la protection de Marguerite le rendait brave pour les affronter, ou bien que près de lui, en face de lui, la pointe moqueuse de leurs yeux s'adoucissait par un peu d'admiration de sa haute taille, de son regard droit et vif dans le visage énergique? Elles lui parurent intimidées et il cessa de l'être. Un souvenir brusque lui restitua la personne du petit garçon qui jouait dix ans plus tôt avec les petites filles qu'elles étaient alors. Il osa interrompre Marguerite qui commençait à les lui nommer :

— Oh! laissez-moi deviner. Il me semble que je m'y retrouverai... Suzanne?... Oui. Simone?... Vous voyez!... Catherine?... Ah! et..., et... Attendez!...

Les cinq jeunes filles l'excitaient de leurs rires et de leurs exclamations. Les trois qu'il avait reconnues s'amusaient à lui souffler des prénoms extravagans.

— Juliette! dit-il triomphant.

Elles firent toutes ensemble un beau vacarme de cris et de bravos.

— Maintenant, les garçons! proposa Marguerite.

Et le jeu se poursuivait quand les portes de la salle à manger s'ouvrirent et que le maître d'hôtel annonça : « Mademoiselle est servie ! »

Jean commençait à se trouver presque à l'aise. Cet heureux état cessa tout aussitôt. La procession des couples qui gagnaient la salle à manger lui parut solennelle. Il attendait que tout le monde eût passé devant lui. Cependant, Suzanne Le Talleur, fille aînée de Lucien, brune et brusque comme sa mère, l'interpellait :

— Eh bien ! l'armée française ! Vous allez me laisser en plant !

Elle prenait son bras et l'entraînait. Assis entre elle et sa tante, M[lle] Le Talleur, qui était à la droite de Fernand, il subissait un nouveau supplice, pire que celui de son entrée dans le salon.

L'éclat des cristaux et de l'argenterie, étincelant sous des flots de lumière, l'aveuglait. Sa tante Marie causait avec Fernand, Suzanne avec ses voisins, les fils de Léopold. Isolé et glacé par son isolement, il risquait des gestes prudens et terriblement maladroits. Sa serviette accrochée au col de son dolman, il mangeait à peine et ne savait ce qu'il mangeait. Il écoutait les propos; à droite, Suzanne parlait de sport; en face, Lucien discutait la politique; Marguerite, penchée vers Léopold, semblait raconter une impression de théâtre. Il entendait et il ne comprenait rien. Il observait les manières de tous ces jeunes gens, ses cousins, leur façon de se tenir, de manier leur fourchette et leur couteau; et, plus il les trouvait naturels et parfaits, plus il s'avouait malhabile. Il considérait surtout avec envie leurs mains, celles de Suzanne, si blanches, avec des ongles polis et brillans. Il eut honte de ses doigts rouges, boudinés et les cacha sous la table. Il se réfugiait dans une immobilité qui dressait sa taille, tendait son cou. A ce moment, la main de M[lle] Le Talleur se posa sur son bras :

— Eh bien ! mon petit, fit-elle à voix basse, tu vois que ce n'est pas si terrible et que tout se passe à merveille.

Il ne voulut pas l'affliger en lui disant son malaise. Elle ajoutait :

— N'est-ce pas qu'ils sont tous fort gentils ? Comment les trouves-tu ?

Cette question, en l'étonnant un peu, l'affermit aussitôt. Comment! c'était lui, si malheureux de l'effet qu'il devait produire sur tout ce monde, que sa tante invitait à le juger!... Cependant, il n'aurait pas eu le courage de dire un mot, si le bruit des conversations, dont il avait été si gêné d'abord, ne l'eût assuré qu'on ne l'entendrait pas.

— Tes oncles? tes tantes? insistait Mlle Le Talleur, n'est-ce pas qu'ils ont été tout de suite très aimables pour toi?

— Oh! certainement, souffla Jean... surtout ma tante Madeleine...

— Ah! l'autre te plaît moins. C'est tout juste comme à moi. Et tes cousines?

Il parcourut la table d'un regard. Il les trouvait telles qu'elles étaient restées dans son souvenir, presque toutes jolies, élégantes et vives. Pourtant...

— Suzanne parle comme un garçon... Sa sœur, Simone, a l'air de se moquer de tout le monde... Catherine et Juliette font tout le temps des mines! On dirait qu'elles jouent la comédie!...

Mlle Le Talleur s'amusait de ces opinions.

« Ça n'est pas trop mal pour un novice, songeait-elle, un peu rude et sans nuances, mais avec de la justesse. »

Il n'avait rien dit de Marguerite.

— Et Marguerite? fit-elle.

Il hésita avant de répondre.

— Mais, ma tante, comment voulez-vous qu'un pauvre diable comme moi, qui ne connais rien à rien, se permette de juger une personne comme elle.

— Tu juges bien les autres!

— Oh! ce n'est pas la même chose... Elle me paraît si... je ne sais pas vous dire... si au-dessus de moi...

Il cherchait à mieux exprimer sa pensée, mais le bruit des conversations s'enflait, couvrait sa voix. Sa tante Alice lançait avec autorité :

— Et moi, je vous dis que l'intolérance est partout, plus forte que jamais.

Elle ajouta soudain :

— Tenez, au régiment! Interrogez notre cuirassier... Il va vous dire si un jeune homme n'y est pas gêné dans la pratique de sa religion!

Jean crut recevoir un coup de massue qui l'ébranlait tout entier. Il eut quelques secondes de vertige : sous les regards qui convergeaient vers lui, il était prêt à s'effondrer. Il balbutia les yeux baissés :

— Je... je... ne sais pas... je n'ai pas vu...

Ses yeux se détachèrent de son assiette, se levèrent, effarés, et rencontrèrent ceux de Marguerite, qui le contemplaient avec une attention amicale et sérieuse, comme pour l'engager à chercher en lui-même une opinion, son opinion à lui, qu'on serait heureux d'écouter. Et, brusquement, un souvenir, une image, se fixèrent devant sa pensée : il reprit, regardant de nouveau son assiette qu'il faisait tourner machinalement entre ses mains :

— J'ai vu précisément l'opposé de ce que vous dites, ma tante. Mon brigadier, celui de ma chambre qui me fait travailler, est un séminariste : il veut être missionnaire ; c'est pour ça qu'il a tenu à faire son temps dans la cavalerie. Il dit que c'est très utile dans les pays où on l'enverra... Un bien brave garçon... Eh bien ! chaque soir, après l'appel, avant l'extinction des feux, il se met à genoux au pied de son lit et il fait sa prière... Depuis quatre soirs que je le vois, jamais aucun homme ne lui a rien dit : il n'y en a même pas un qui ait souri...

Une exclamation générale de surprise et d'intérêt accueillit ce récit. Jean s'était tu ; il avait levé la tête. Marguerite lui souriait, et il crut voir à l'expression de son visage qu'elle l'approuvait, qu'elle l'encourageait à en dire davantage. D'ailleurs, à travers le bruit, elle glissa :

— Alors, quand il aura fini son temps, il s'en ira aux missions ?

— Oui. Et il compte les jours comme tous ceux de la classe ; mais lui, c'est pour s'en aller en Afrique... Dans les pauses, il me parle souvent de ces pays... « Une chose qui serait bien, m'a-t-il dit une fois, ce serait de nous retrouver là-bas quand vous serez officier. »

Jean aurait aimé à parler ainsi longtemps ; mais, ayant dit ce qu'il sentait, il s'arrêta court. Il y eut un instant de gêne imperceptible, puis, aussitôt, un concert de paroles élogieuses où tous les convives manifestaient la satisfaction qu'il s'en fût si bien tiré. Quant à lui-même, il bénéficiait de ce moment d'audace. Suzanne, sa voisine, lui dit :

— Vous devez être à cheval toute la journée; c'en est une veine!

Il répondit très librement, et l'entretien se poursuivit sur les chevaux, les bons sauteurs, le dressage.

« Parfait! songea Mlle Le Talleur qui avait tendu l'oreille : excellent sujet pour un cuirassier. »

A travers la table, elle échangea avec Marguerite un de ces sourires de connivence heureuse, par où elles se communiquaient l'une à l'autre, à propos des tâches qu'elles entreprenaient ensemble, le plaisir d'avoir réussi.

« Eh bien! se disait Mlle Le Talleur, ça ne marche pas mal pour mon garçon. J'étais bien sûre que Marguerite m'aiderait... »

Tranquille et contente pour Jean, elle contemplait, autour de la table, les jeunes visages lisses, roses, animés. Ses regards revinrent à Marguerite, qui se renversait sur sa chaise, pour laisser ses deux oncles causer plus librement.

« Elle pourrait être plus jolie, se dit Mlle Le Talleur; elle est cent fois mieux que jolie.

Les yeux n'étaient pas très grands, mais ils luisaient comme deux pointes lumineuses, jaillies dans la douceur d'une eau profonde et dorée. Le nez s'allongeait un peu trop vers la bouche, mais il en marquait la finesse spirituelle, et ses frémissemens, quand elle s'entr'ouvrait sur les dents petites et brillantes, donnaient à tout le visage une malice, une vivacité singulières. Le plus grand charme de ce visage, qu'on sentait dès l'abord, sans même penser à le définir, c'était la pâleur du teint, le tissu si délicat et comme transparent de la peau, autour des yeux, des lèvres, et jusqu'à l'extrémité des tempes, où l'oreille, d'une forme parfaite, se détachait dans les ondes mousseuses des cheveux châtains. Sous la lumière éclatante des lampes électriques, cette blancheur exhalait sa complète séduction, qui semblait faite d'exquise pureté et de langueur secrète; l'expression de ce visage était aussi bien mêlée de réserve et de curiosité, de grâce souriante, un peu moqueuse et d'inquiétude vague, d'intelligence attentive, prompte, aiguë et de distraction rêveuse. Même dans la paix familière de cette réunion, tandis qu'elle écoutait les propos rapides volant autour d'elle, les regards de Marguerite changeaient soudain, quelques secondes, comme si, tout à coup, sa pensée consciente se fût engourdie

et que la sensibilité pure eût seule résonné dans son âme.

Mlle Le Talleur subissait l'attrait de cette mobilité qui la troublait un peu, toutefois, par l'exacte représentation d'une vie trop subtile et vibrante. Elle aimait presque malgré soi et d'ailleurs elle eût souhaité d'éteindre l'intensité mystérieuse que prenaient, par momens, ces regards.

Elle interrompit ces réflexions. Marguerite consultait son père des yeux et se levait de table. Jean n'attendit pas que Suzanne le rappelât à ses devoirs : il s'était levé avant elle et lui offrit son bras.

Dans le salon, les jeunes gens firent fête à leur cousin : ils se renseignèrent avidement sur cette vie militaire qui les attendait tous : Jean qui la vivait déjà prenait à leurs yeux une sorte de prestige, et tous, entraînés aux sports, considéraient avec admiration la souple vigueur de sa haute taille. Il jouissait sans réserve de cet hommage. Tout le temps qu'ils restèrent à fumer, il leur raconta et ils écoutèrent avec joie, les menues histoires, les cocasseries, les épreuves de ses premières journées.

Les accords du piano les ramenèrent au salon. De nouvelles figures y avaient paru ; dans un coin, le groupe des jeunes filles, plus nombreux, attira aussitôt les cousins de Jean ; il les aurait volontiers suivis, mais il n'osa pas, à cause de ces figures nouvelles. Fernand causait dans un cercle de femmes qui semblaient ravies de ce qu'il leur disait et de lui-même. Ses frères, ses belles-sœurs, une douzaine de personnes encore, étaient répartis en d'autres groupes, jusque dans le petit salon voisin. Près du piano, Marguerite, debout, feuilletait une partition, penchée sur l'épaule d'une très jeune femme rose, souriante et fraîche ; à côté d'elles, un homme d'une trentaine d'années, à longues moustaches, semblait discuter le choix d'un morceau. Mlle Le Talleur, assise contre la cheminée, considérait ce mouvement, satisfaite, amusée. Jean avisa derrière elle une banquette vide, et il souhaita de s'y réfugier. Mais il avait peur de la route difficile qu'il lui faudrait suivre entre tous ces gens trop rapprochés, parmi ces robes que ses éperons pourraient déchirer.

— Tiens ! comment ça va ? lui dit, en se retournant, un homme dont il n'avait vu que le dos.

— Je vous remercie, mon capitaine, fit-il brièvement.

— Vous êtes mieux ici qu'à la chambre, hein? reprit le capitaine Du Laurier...

— Oh! oui, répondit Jean, et je vous remercie encore de la permission, mon capitaine... Mais, ajouta-t-il avec conviction, je ne suis pas mal non plus à la chambre.

— Tant mieux, tant mieux, conclut le capitaine.

De nouveaux accords l'interrompirent : le silence se faisait dans le salon et, pour voir l'homme à longues moustaches qui allait chanter, plusieurs dames déplacèrent leurs fauteuils. Il y eut ainsi quelques espaces libres et couloirs, par où Jean se glissa jusqu'à Mlle Le Talleur : elle l'accueillit affectueusement :

— Excellente idée! Nous serons très bien tous les deux pour entendre.

La voix du chanteur, un baryton, était belle et son art réputé. On l'applaudit chaleureusement. Jean avait éprouvé un plaisir assez mélangé : la musique l'étonnait, cependant que la voix du chanteur lui était agréable, sa personne sympathique. Il se pencha vers Mlle Le Talleur :

— Celui qui vient de chanter, murmura-t-il, je trouve qu'il ressemble à mon capitaine.

— C'est son propre frère, Pierre Du Laurier; il est avocat, secrétaire de ton oncle Lucien qui l'aime beaucoup... Un charmant garçon...

Auprès du piano, Pierre Du Laurier causait avec Marguerite; les épaules de la jeune fille brillaient doucement; sa taille élégante se cambrait; Pierre Du Laurier lui parlait avec entrain; on eût dit qu'il lui faisait à la fois des complimens et des reproches. Et Jean vit bien qu'elle riait à ces paroles.

Cependant, Mlle Le Talleur lui nommait les nouveaux venus, et, en l'écoutant, en voyant tous ces gens plus proches de sa famille que lui-même, il se sentait si indifférent, si étranger, qu'une mélancolie assez pénible l'envahissait.

« Voilà comment je pourrais être, pareil à mes cousins et aux autres qui sont là, tranquille, riche, à mon aise pour dire aux jeunes filles ces jolis complimens qu'on fait à Catherine et à Juliette, ou pour blaguer avec Simone... Au lieu de ça...

Un éclat de rire qui partait du coin où elles étaient toutes entourées, bavardes et joyeuses, fit dire à Mlle Le Talleur :

— Tu serais mieux avec cette jeunesse...

— Oh! non, ma tante, répliqua-t-il.

La musique reprit : Du Laurier chanta encore avec la jeune femme rose et fraîche, qui était sa belle-sœur, la femme du capitaine, la meilleure amie de Marguerite. Ils chantèrent tout ce qu'on voulut, des drôleries et des duos dramatiques. Chaque fois, Jean retrouvait un plaisir qui nourrissait sa mélancolie. Il se revoyait dix ans plus tôt, lors de ce séjour à Paris qui avait précédé le départ pour Lyon et dont la trop brève durée s'était écoulée pour lui comme une fête. Tout le temps, parmi ses cousins et cousines, chez eux ou aux Champs-Élysées, il avait découvert une existence de délices, où jamais ne retentissaient ni les criailleries de gens qui veulent être payés, ni les querelles abominables des parens, une existence qu'il ne soupçonnait pas, toute de douceur, de paix, de bien-être, et d'amusement après un peu de travail... Lui-même avait vécu deux semaines cette admirable vie. Qu'il aurait donc voulu qu'elle continuât et comme son cœur s'était déchiré le jour du départ! Il avait cru cependant que, bientôt, avant longtemps, la fête recommencerait. Mais non. C'était fini, hélas! pour toujours.

Maintenant qu'il retrouvait ses cousins et cousines, toute cette famille où il s'était senti si heureux, il était lui-même devenu l'étranger; entre eux et lui, plus rien ne leur permettait de se communiquer. Il ne parlait pas leur langage; il n'avait pas leurs manières; il ignorerait toujours tout ce qu'eux savaient; car, à l'âge où ils s'étaient tous si bien formés, lui était tombé au plus bas...

« C'est là le malheur, » songeait-il.

Et il le sentait assez douloureusement. Une main dans sa poche, un coude sur le fauteuil de Mlle Le Talleur, il goûtait au spectacle de cette réunion le charme singulièrement amer de ses souvenirs. Auprès de ce fauteuil, tour à tour, des hommes, des femmes venaient causer avec Mlle Le Talleur; sa bonne grâce était pareille pour tous. A un moment, Marguerite apparut à côté d'elle et s'assit brusquement sur une chaise libre :

— Je ne vous ai pas vue ce soir, fit-elle, pas une minute... Comment êtes-vous?

Elle avait pris la main de sa tante et la serrait dans les siennes, en interrogeant le visage fatigué de ses yeux brillans :

— Et toi? se contenta de dire Mlle Le Talleur. Tu t'amuses? Mon gendre a chanté divinement...

— Qu'est-ce qu'il ne fait pas divinement? riposta Marguerite. Chanter, plaider, quoi encore? C'est effrayant, je vous assure, une telle perfection !

— Pauvre petite fille ! si embarrassée, si craintive !

— Oui, oui, et si raisonnable ; car, vrai, j'ai du mérite, avec tout ce qu'on m'en dit, à ne pas devenir folle de lui... Il faudrait peut-être d'abord que lui songeât à moi...

— Oh ! la belle défaite ! Comme si tu ne savais pas qu'il est très épris de toi ! Faudra-t-il qu'il te le dise tout net?

— Oh Dieu ! non... Oh ! qu'il ne fasse pas ça, tante ! ce serait bête à pleurer !

Elle faisait une mine d'effarement comique : Mlle Le Talleur se mit à rire :

— Je vois bien ce qui arrivera. Il finira par se lasser de ton indifférence et il fera un mariage quelconque, par convenance et sans joie.

— Ça ne serait pas si mal, riposta Marguerite : je préfère que ce mariage-là, ce soit lui qui le fasse plutôt que moi...

Les pointes de ses yeux vibraient de malice victorieuse. Mlle Le Talleur soupira en hochant la tête. Jean regardait ailleurs, avec le sentiment pénible d'être en trop dans ce dialogue. Il aurait voulu s'en aller, mais où ? Et il avait eu tant de peine, pour gagner cette place, qu'il s'effrayait de la quitter.

Marguerite reprit tout à coup :

— Quelque chose de plus sérieux, tante, s'il est possible qu'il y ait rien de plus sérieux que la passion de M. Pierre Du Laurier... je suis allée chez Pauline, Pauline Lebrun, vous savez, la jeune femme que vous avez vue, lundi, au dispensaire.

— Ah ! eh bien ?

— C'est trop petit, comme toujours, deux chambres et un cabinet noir; mais le ménage bien tenu, les enfans propres. L'homme était là ; il n'a pas l'air mauvais, abruti seulement; il boit comme presque tous. Ce que je voulais vous dire, c'est qu'un des enfans, une petite fille, aurait certainement besoin de Berck, rachitique, scrofuleuse, vous voyez cela... Puis-je m'occuper de la faire partir ? La mère veut bien. Le père a bougonné d'abord; mais il consentira.

Mlle Le Talleur posa quelques questions et indiqua brièvement les démarches nécessaires.

— Merci, tante, fit Marguerite. Elle est gentille tout plein,

cette petite, et si je pouvais la sauver!... Cependant, elle ne vaut pas mon enfant à moi... Celui-là, un amour!...

Elle sentit sur elle, à cet instant, les yeux de Jean. Il avait été surpris de l'entendre parler de ce ménage, de ce logement, de cette famille de pauvres gens pareils à tant d'autres parmi lesquels il avait vécu trois années. Il n'aurait pas cru possible que cette jeune fille élégante, dans ce décor de luxe, connût si bien ce qu'il connaissait lui-même. Aux derniers mots de Marguerite, sa surprise devint de la stupeur :

— Oh! dit-elle, voilà Jean tout étonné. Vous ne saviez pas que j'avais un bébé? Mais oui, tout blanc, tout gras; c'est le troisième depuis un an.

— Tais-toi, voyons! fit Mlle Le Talleur, à demi fâchée. Ce sont les bébés de notre œuvre, Jean. Chacune de nos jeunes filles en adopte un ou deux, pour aider la mère à les élever et lui montrer surtout comment elle pourra les conserver.

Jean souriait; il murmura :

— C'est très bien, ça, et joliment nécessaire. Ce qu'il en meurt avant un an, de ces pauvres gosses. J'ai eu un camarade à Lyon, un ouvrier excellent...

Il s'arrêta, car Mlle Le Talleur avait fait un mouvement, comme pour l'avertir. Peut-être que Marguerite ne savait pas qu'il eût été lui-même ouvrier ou bien sa tante pensait-elle qu'il eût mieux fait de ne pas le rappeler; Marguerite le regardait, attentive, ses yeux luisant, comme à la fin du dîner, de lumière affectueuse et douce. Pourquoi lui cacherait-il, à elle, ce qu'il avait été, ce qu'il restait en lui du passé?

Il poursuivit paisiblement. Il racontait le malheur de son camarade, perdant, chaque année, aux premières chaleurs, l'enfant qui lui était arrivé vers la fin de l'hiver. Marguerite l'écouta silencieuse ; un léger mouvement de sa tête balançait dans l'éblouissante clarté du salon les ondes de ses cheveux châtains. Jean suivait le jeu de cette ombre souple et diaphane : la pâleur du visage qu'elle entourait lui semblait une merveille, et il aurait voulu en imprégner son regard indéfiniment; car il éprouvait à la contempler une sensation incomparable de délicatesse, de pureté, de joie. Quand il eut cessé de parler, il continua de regarder Marguerite ; elle avait dans les yeux une lueur un peu sombre, pareille à celle dont s'éclairent les couleurs et les lignes d'un paysage reflété par un miroir d'eau. Elle resta

quelques secondes ainsi, songeuse, le visage un peu penché, la taille un peu ployée. Puis, elle se leva, parce qu'on l'appelait, aussi brusquement qu'elle s'était assise.

Jean la vit qui circulait parmi les groupes, reprise par ses devoirs de maîtresse de maison. Il contemplait de nouveau le spectacle du salon ; mais il n'était plus triste : il s'étonnait d'avoir été triste ; il lui semblait qu'un autre que lui l'avait été. Un autre, en effet ; maintenant, il se sentait lui-même, il trouvait à cette conscience une force paisible et comme une secrète allégresse. Lui-même ? il eût été en peine de définir cet être qui était le sien. Mais, souvenirs de ses parens, impressions vives et charmantes de son enfance, épreuves et douleurs de sa jeunesse, plaisir, sécurité de l'heure présente à côté de l'affection maternelle de sa tante, rayonnement si pur, si lumineux que, par deux fois, le visage et les yeux de Marguerite avaient versé en lui, il sentait que son être était fait de tout cela, que sa vie en serait faite désormais, et il accueillait cette certitude avec un indicible bien-être. Les autres alors, ses cousins et cousines, ses oncles, ses tantes, Alice elle-même, lui parurent soudain rétablis en leur place réelle, en leur rôle véritable : si différens de lui, il ne parviendrait ni à les égaler, ni à les imiter. Il serait lui-même ; et toutefois, il trouverait en eux la cordialité, l'affection même qu'ils donnaient naturellement à quelqu'un qui était des leurs. Chez leurs amis, enfin, il rencontrerait comme un prolongement de cet intérêt. Ainsi, même avec son passé, même privé de tous les soins que ces jeunes gens avaient connus, il disposait de son bonheur à lui, fait pour lui seul. Et la conscience très ample, très forte qu'il en avait le rendait heureux déjà.

— Jean ! Jean ! souffla Mlle Le Talleur à plusieurs reprises. L'heure s'avance et je suis un peu lasse. Tâchons de disparaître tous les deux sans qu'on s'en aperçoive.

Ils s'avancèrent comme pour gagner le petit salon ; de là, ils furent aussitôt dans la galerie. Mlle Le Talleur, épuisée, se laissa mettre son manteau, sans mot dire. Au moment où on lui ouvrait la porte, Marguerite accourut. Elles s'embrassèrent tendrement.

— A dimanche, dit Marguerite à Jean.

— Oui, répondit-il... à moins que... que je ne puisse pas.

— Comment ! que vous ne puissiez pas ! On peut tout ce qu'on veut. Il faut vouloir...

— Oh ! quant à vouloir !... Je n'ai pas remercié mon oncle. Dites-lui que je lui suis bien reconnaissant et à vous aussi... Vous avez été si bonne pour moi !

— Je le serai encore, fit-elle avec son sourire de malice. Vous n'avez qu'à revenir !

IV

Au cours des mois qui suivirent, Mme Lucien Le Talleur, forte de sa franchise, c'est-à-dire investie du droit de proférer sur chacun les remarques désobligeantes, déclara plusieurs fois :

— Tante Marie baisse de jour en jour : elle ne bouge plus de chez elle que le dimanche : elle ne parle plus, elle ne s'intéresse à rien. Cependant, elle ne s'est jamais si bien portée : c'est la tête qui s'en va.

Et sa belle-sœur Madeleine ne trouvait pas, dans sa bienveillance un peu tranquille, de réponse à lui opposer.

De même, au dispensaire, les insinuations perfides et doucereuses de Mme Vasseur ne rencontraient chez des femmes telles que Mme de Joilly, Mme Richelan et Mlle de Cambaud elle-même, qu'un silence attristé. Mlle Le Talleur ne venait plus, presque plus. A ces personnes sûres, elle avait manifesté un jour la confiance qu'elles continueraient sa tâche en associant Marguerite à la direction de l'œuvre tout entière. Puis elle avait paru se désintéresser. Pour ces dames comme pour tout le monde d'ailleurs, tous ses amis d'autrefois, sa porte ne s'entr'ouvrait plus qu'avec des difficultés qui semblaient destinées à décourager les visiteurs, et qui les décourageaient en effet. Cela encore, cet éloignement d'une vie mondaine qu'elle avait tant aimée, paraissait le signe d'une décrépitude sans remède.

Et il était bien vrai qu'assez vite, en quelques semaines, elle avait changé son existence, sacrifié ses plus chères habitudes : mais sa volonté seule, libre et consciente, en avait ainsi décidé. Elle voulait vivre, vivre encore, non pas longtemps, mais quelque temps ; et pareille au prodigue qui, brusquement, devient avare, rassemble ses dernières ressources et ne les dépense plus que sou à sou pour retarder l'heure fatale de la ruine, elle économisait maintenant ses forces avec autant de résolution

qu'elle avait mis, toute sa vie, d'insouciance à les gaspiller.

« Quatre ou cinq mois ! se disait-elle d'abord. Jusqu'à la fin de l'hiver; que Jean puisse s'en aller seul, et marcher droit ! Que je lui voie les galons de brigadier. »

L'hiver fini, elle pensa que l'été, d'ordinaire, épargne les vieillards. Les galons rouges à la manche de Jean, elle pensa que le galon d'argent et la tenue de sous-officier le pareraient bien mieux.

« Cinq ou six mois encore, se disait-elle, jusqu'à l'automne, jusqu'à l'entrée de l'automne, ce n'est pas trop demander, et je voudrais tant, tant, ne pas le quitter déjà ! »

Sur lui-même, sur sa conduite, sur la fermeté de son éducation nouvelle, nulle inquiétude sérieuse ne permettait à Mlle Le Talleur de se croire indispensable auprès de lui ; car le capitaine Du Laurier, avec quelques réserves touchant des accès de violence, se déclarait enchanté : « Le meilleur brigadier de mon escadron, de tout le régiment. »

Et elle savait, pour regarder constamment l'âme ouverte du jeune homme, ce qu'ils avaient réussi, tous les deux, de leurs efforts unis, à en extirper d'herbes folles, de broussailles et d'épines ; dans cette âme, qui se dégageait ingénue et fraîche, avec les élans et les faiblesses de l'enfance, ils avaient repris le travail de formation interrompu depuis dix ans ; et elle y voyait peu à peu se fortifier l'énergie instable, la maîtrise des emportemens, le sens de la discipline, s'établir définitivement les meilleures qualités viriles. Elle le voyait : elle se disait que maintenant elle pouvait partir, car il pouvait en somme se passer d'elle. Mais elle se désolait de la séparation parce qu'elle l'aimait comme son enfant et qu'il lui était trop cruel de le quitter. C'est pourquoi dans ses prières, une humble et véhémente supplication avait remplacé les paroles soumises :

« Que votre volonté soit faite ! soupirait-elle, et qu'il lui plaise de m'accorder encore quelques semaines de grâce ! »

Le jour tant désiré vint enfin : un soir de juillet où elle ne l'attendait pas, Jean parut, et tout de suite, d'un coup d'œil, elle admira, dans sa tenue, l'élégance nouvelle du dolman de drap fin, du pantalon qui s'allongeait jusqu'à la bottine vernie. Il cachait ses bras : il les tendit brusquement, barrés du galon d'argent et il répétait en l'embrassant :

— C'est à vous, tante, à vous seule que je les dois, ces galons !

Elle eut tout l'été pour jouir de cette joie. Et puis, elle comprit soudain qu'elle ne devait plus en espérer d'autre; le terme était proche : ses prières et ses soins avaient pu l'éloigner; maintenant, il apparaissait fixe, inéluctable. Elle n'en dit rien : elle se souvenait que la mort de sa mère, redoutée durant des mois, ne lui avait été que plus douloureuse; elle voulait épargner une pareille douleur à Jean, à Marguerite, et s'éteindre discrètement.

Son confesseur, un prêtre de Saint-Thomas, fut son seul confident : ainsi préparée à la fin, elle la vit arriver sans amertume et sans souffrance. Son extrême faiblesse ne résista pas à une syncope d'où elle glissa paisiblement au dernier sommeil.

Ce fut seulement après deux jours, quand il l'eut laissée dans le silence et la glaciale froideur du cimetière, que Jean la sentit à tout jamais loin de lui, qu'il vit son existence, qu'il se vit lui-même sans elle, désormais. Sur le boulevard désert, les autos, les voitures avaient emporté ses oncles, ses tantes, leurs enfans. Aux uns et aux autres qui lui proposaient de l'emmener, il avait répondu : Non, machinalement. Il ne voulait être qu'avec elle. Et il restait là, le dernier, à contempler l'étendue vide. Puis il se décida soudain : c'était là-bas, dans sa maison, contre la cheminée du salon, qu'il la retrouverait sûrement.

— Ah! monsieur Jean, dit Annette, je vous attendais : j'ai remis un peu d'ordre...

Le salon avait repris son aspect familier, la grande table et les fauteuils à leurs places accoutumées. Sans mot dire, Jean s'était assis à l'endroit même, à gauche de la cheminée, où il était, une année plus tôt, le soir de son arrivée. Il regardait fixement l'autre angle, la bergère aux tons fanés d'où elle lui avait souri ce jour-là, d'où elle lui souriait encore le jeudi : et on était au lundi!

— Elle n'y est plus, murmura-t-il... Nous ne la verrons plus : pensez-vous à cela, Annette? nous ne la verrons plus...

Annette éclata en sanglots, et elle vociférait :

— Ma pauvre maîtresse! ma chère maîtresse!

Ces plaintes résonnaient douloureusement à l'oreille de Jean, et il lui semblait que son cœur, à chaque sanglot de la vieille femme, se contractait, puis se dilatait, d'un effort qui pourrait le briser. Ses yeux s'embuaient de larmes et c'était devant eux, dans le jardin, comme un voile gris et doux qui enveloppait

les aiguilles des branches dépouillées, couleur de cendre, sur le rose du ciel.

— Qu'allons-nous devenir? murmura-t-il encore.

Annette aussitôt s'écria :

— Pourquoi le bon Dieu ne m'a-t-il pas fait partir avant elle? Songez donc, monsieur Jean, quarante-deux ans que je la servais : j'étais entrée chez Mme Le Talleur, j'avais vingt-trois ans...

Elle déroulait, en images simples et vives, les événemens de cette paisible histoire : tous lui paraissaient émouvans parce qu'ils enfermaient le meilleur de sa vie et parce qu'elle les apercevait maintenant d'autant plus chers, de sa vieillesse sans espoir. Jean suivait ce récit avec une sympathie apitoyée. Mais d'autres images l'obsédaient, celles qui lui montraient sa propre existence, telle qu'elle avait été depuis près d'un an, telle qu'elle serait à partir de ce moment, tout le long des jours qui viendraient. Chaque soir, vers cinq heures, il arrivait dans cette maison pour y trouver la douceur, la gaîté, la tendresse; et quand même il n'entrait chez sa tante qu'en passant, pour l'embrasser, avant de rejoindre des camarades, il savait qu'elle était là, que le lendemain elle l'attendrait, qu'elle l'écouterait... Ce soir, tous les soirs maintenant, où irait-il? Après la journée du quartier, qui le recueillerait?... Hier encore il était comme étroitement uni avec elle dans une entreprise qui était leur chose à eux deux : faire de lui-même un excellent soldat qui serait aussi un homme de bonne éducation et de manières irréprochables. Il y travaillait pour elle autant que pour soi, pour mériter les éloges de sa tante et le sourire enchanté de ses yeux. Combien de fois, contre les impatiences de son caractère irritable, contre les petites épreuves de sa vie militaire, contre l'ennui des études, difficiles à son cerveau trop longtemps paresseux, le sentiment de l'œuvre commune et le désir d'apporter dans le salon rouge un succès nouveau, l'avaient armé soudain d'énergie et de ténacité!... Maintenant, pour qui s'appliquerait-il à vaincre ses révoltes ou sa paresse?... Qui pourrait bien le retenir, quand il sentait tout son sang lui bouillir dans la tête, ou l'exciter quand il bâillait tristement sur les livres?... Il était seul; hors du quartier, il ne connaîtrait plus de refuge; et voilà que du coup la vie du régiment qu'il aimait, pour son vigoureux entrain et sa saine régularité, lui paraissait monotone et bornée. Que sa chambre de sous-officier serait donc banale,

qu'elle deviendrait vite odieuse, à présent qu'elle enfermerait toute son existence! Et que cette existence même, la succession morne des heures, — pansage, exercice, théorie, étude, — se ferait lente et fastidieuse, dépouillée du souci qui l'animait, qui lui donnait sa signification et son charme secret!...

— A présent, disait Annette, je suis comme un corps sans âme, monsieur Jean, et autant dire que ma vie est finie, car ce n'est pas vivre que de vivre comme ça...

« Oui, oui, songeait Jean, c'est bien cela... »

Un lourd silence pesait sur eux, et l'ombre du jardin, plaquée d'abord contre les fenêtres, envahissait le salon, où le rouge de la tenture, l'or des cadres, sauf aux places qui reflétaient la flamme du foyer, s'éteignaient peu à peu.

La sonnette tinta doucement.

— Tiens! fit Annette. A moins que ce ne soit...

Une voix de femme dans l'antichambre, les sanglots et les plaintes d'Annette qui reprenaient, puis, dans la porte, une forme noire...

— M. Jean est là, disait Annette, haletante. C'est Mlle Marguerite : elle aussi avait besoin de la chercher ici... Et, — ajouta-t-elle, la voix tout à coup respectueuse, le ton empressé, — il faut pourtant que je donne de la lumière...

Son pas, qui fatiguait tant Mlle Le Talleur dans les derniers jours, parce qu'il portait tout son poids sur le talon, s'éloigna vers la cuisine.

A tâtons, dans l'obscurité, la main de Marguerite avait serré celle de Jean.

— On ne peut pas, murmura-t-elle... on ne peut pas se convaincre qu'il faudra vivre sans elle... C'est une chose impossible... Est-ce qu'elle ne sera plus dans ce salon, à cette place? Est-ce qu'elle n'est pas là dans la cuisine, avec Annette? Est-ce que ce n'est pas elle qui vient avec la lumière?

Le pas de la vieille domestique faisait crier, dans le couloir, deux lames de parquet : par la porte ouverte, le salon s'éclaira, Jean et Marguerite se virent l'un l'autre, leurs visages inquiets et graves. Annette les considéra tous les deux et glissa discrètement :

— Si Mademoiselle et monsieur Jean avaient besoin de moi... j'ai encore des rangemens... je suis dans la chambre...

— Bon, Annette, fit Marguerite.

Elle parcourait du regard les murs du salon, les portraits, les meubles.

— Dire, reprit-elle comme pour elle-même, que, dans quelques jours, tout cela sera dispersé, que des inconnus viendront vivre ici, et que moi, je n'y viendrai plus... Tout ce que ce salon me représente, toutes les heures que j'y ai passées depuis que je suis au monde!... Quand j'étais petite, les leçons, les devoirs, les histoires, les belles histoires qu'elle racontait si bien... Et puis, plus tard, les causeries qui n'en finissaient pas : elle savait tant de choses, elle avait vu tant de gens, et... et elle m'aimait tant!...

Le front entre ses poings, Jean écoutait silencieusement. Comme il avait senti le chagrin d'Annette, il sentait celui de Marguerite, mais le sien maintenant le ravageait encore plus douloureusement. Sans doute, Marguerite, elle aussi, avait été très bien aimée; sa perte, à elle aussi, était irréparable; on ne retrouve pas une telle affection. Cependant, y avait-il eu jamais entre elle et leur tante ce lien si fort dont Mlle Le Talleur l'avait attaché lui, tout contre son cœur, pour le tirer de la fange et le sauver? Est-ce que, dans toute son existence facile de jeune fille riche, entourée des meilleurs soins, pourvue de toutes les sauvegardes, celles de la situation mondaine et celles de la famille, est-ce que Marguerite avait pu solliciter, en Mlle Le Talleur, cet effort incessant, cette vigilance avisée, qui s'étaient prodigués pour lui, misérable? Depuis un an qu'il avait vu Marguerite chaque semaine, sauf au temps des vacances, elle s'était si bien établie dans sa pensée en ce type de perfection aisée où il l'avait tout de suite aperçue! Elle représentait à ses yeux les raffinemens féminins les plus exquis, fondus dans cette grâce un peu distante, qui la faisait à la fois si proche de chacun et si réservée en elle-même. Le plaisir extrême qu'il éprouvait auprès d'elle, et même à la voir, sans qu'elle s'occupât de lui, attestait la profonde et particulière sympathie qu'elle lui inspirait. Cette sympathie se mélangeait le plus souvent, jusqu'à s'y confondre, d'admiration et de respect. Or, à cette heure, ces sentimens l'indisposaient contre les regrets de la jeune fille. Elle pouvait souffrir, elle souffrait dans sa tendresse blessée. Mais pouvait-elle bien, si sûre de soi et de l'avenir, parler de malheur devant lui pour qui le malheur était le désastre immense, la ruine définitive?

Étonnée de son silence, qui se prolongeait, Marguerite le

considéra. Par les confidences de Mlle Le Talleur, elle avait été renseignée beaucoup plus qu'il ne le croyait, sur le grand effort qu'il soutenait bravement, sans faiblir, depuis plus d'une année; par l'aide du capitaine Du Laurier, elle s'était même associée constamment à l'œuvre tutélaire de sa tante. Et la sympathie qui répondait dans son cœur à celle de Jean, allait à cette énergie qui déjà l'avait transformé; elle en percevait, de semaine en semaine, les merveilleux effets; elle en aimait la force secrète, ardente et créatrice, comme un principe de vie; elle en aimait aussi l'expression sur ce visage maigre, dans la saillie de l'arcade sourcilière, dans la flamme du regard que le teint basané faisait paraître plus bleue; et, par contraste, quand ce masque résolu s'adoucissait dans un sourire de gaîté, de confiance, d'abandon, elle en éprouvait un si vif plaisir qu'il lui arrivait parfois, pour rien, pour ce seul plaisir, de dire tout à coup des drôleries dont elle était certaine que Jean rirait. En ce moment, une ombre sur ce front, une fixité douloureuse dans ces yeux, un pli de désespoir au coin de ces lèvres donnaient au jeune homme une beauté nouvelle. Sur le col rouge du dolman sa tête brune semblait peser entre les poings fermés. Toute la vaillance dont elle offrait l'image semblait ployer sous le chagrin. Cette image, jamais Marguerite ne l'avait encore vue si attachante et jamais cette vaillance virile ne l'avait tant émue qu'à ce moment, où elle était comme près de s'effondrer. Un mouvement presque involontaire, un désir confus de montrer à Jean qu'elle le comprenait, l'estimait, le plaignait, lui fit dire :

— Elle vous aimait tant, vous aussi... Dites, mon pauvre ami, vous êtes très malheureux, encore plus malheureux que moi?...

Jean tressaillit et la regarda : il avait les yeux tout à coup pleins de larmes; le sentiment de ce malheur, plus grand que celui de Marguerite, cessait de l'étouffer, dès lors qu'elle le devinait, l'éprouvait avec lui et pour lui ; il en était cependant envahi, possédé, comme si la parole de la jeune fille eût rompu dans son cœur une résistance mauvaise ; et il pleurait sans honte, douloureux à la fois et libéré d'une contrainte plus insupportable que son chagrin ; il n'avait pas honte de dire la misère de sa solitude, la peur d'être faible, le besoin d'être encore soutenu comme il l'avait été par la tendresse de Mlle Le Talleur. Tout de suite, penchée vers lui, Marguerite avait pris sa main, la serrait et, de mots affectueux, elle l'encourageait, le consolait :

— Mais non, je vous le répète, vous n'êtes pas seul, vous ne resterez pas seul, dit-elle avec plus d'élan, comme la plainte de Jean se brisait en sanglots... Je veux que vous le sachiez : il faut vous en convaincre. Nous sommes là, tous, autour de vous... Oui, je comprends... personne de nous ne peut la remplacer... il n'existe pas une autre créature comme elle. Eh bien! c'est là ce qui nous rapproche tous, tous ceux qui l'ont aimée, tous ceux à qui elle s'est dévouée ; nous lui gardons tous le même souvenir, le même culte. Disparue, elle maintient entre nous le lien qu'elle avait su faire si solide et si bienfaisant... La meilleure manière de l'aimer encore est de demeurer unis comme il lui plaisait de nous voir... Vous, mon cher ami, à qui elle a consacré la dernière année de sa vie, à qui elle a dû des joies inespérées, vous avez un héritage inestimable : sa pensée, l'amour qu'elle avait pour vous, cette sollicitude de tous les instans que vous avez su contenter toujours... cela, voyez-vous, ne peut pas, ne doit pas nous quitter... Ainsi entouré par les souvenirs que nous avons d'elle, et nourri par celui qui vivra toujours en vous, je ne dis pas que vous vous consolerez... non, on reste à jamais blessé d'avoir connu une telle tendresse et de l'avoir perdue... mais vous ferez mieux : vous serez l'homme qu'elle voulait vous voir devenir et qu'elle aura, même après sa mort, façonné de ses mains, puisque c'est à cause d'elle que vous continuerez votre effort et que nous vous y aiderons.

Il avait relevé la tête : il lui semblait que toute son âme baignait dans la douceur, dans la lumière de ces yeux et de ce visage. Cependant, au fond de lui-même, une vague de méfiance s'agitait : « Mes oncles, mes tantes, mes cousins ; oui, ils garderont d'elle un souvenir... pas comme Marguerite, pas comme moi... Il n'y avait que Marguerite et moi qui l'aimions. » Et aussitôt, ce souhait très humble se formulait : « C'est entre nous deux, entre nous seuls que reste le lien de l'affection perdue, du chagrin, du regret... Ah! si Marguerite voulait qu'il nous rapprochât vraiment! Si je pouvais retrouver auprès d'elle... je ne sais... un peu de ce que je n'ai plus... »

Une intuition moins clairvoyante que celle de la jeune fille eût démêlé, dans les regards inquiets de Jean, ces doutes et ce désir... D'un élan, qui l'emporta aussitôt, elle répondit à sa prière muette :

— Il faudra que vous veniez me voir, comme vous veniez

ici... Ce ne sera plus sa maison et je ne saurai pas vous encourager comme elle le faisait si bien..; mais nous parlerons d'elle, et cela nous sera bon à tous les deux...

Elle ne put s'empêcher de sourire à la flamme d'espoir et de vie qui avait ranimé le visage de Jean. Il balbutiait :

— Je n'ose pas... je crains de vous ennuyer...

Les yeux de la jeune fille aiguisèrent un instant leurs pointes malicieuses :

— Vous êtes devenu un monsieur si cérémonieux que j'ai peur de vous paraître trop mal élevée...

Ils se contemplèrent avec un plaisir pareil, où la joie de dispenser un bienfait égalait la joie de le recevoir...

— Qu'elle avait été heureuse de vos galons! Je n'avais voulu lui en rien dire...

— Vous saviez?

— Oui, le capitaine Du Laurier m'avait prévenue...

Dans la quiétude du salon tiède, enveloppée d'ombre vaguement rose et dorée, elle écoutait Jean et l'interrogeait tour à tour, ainsi que tant de soirs, à cette heure, à cette place, l'avait fait leur tante Marie, — attentive, intéressée, curieuse, amicale, comme Mlle Le Talleur l'avait été.

Le testament de Mlle Le Talleur n'apprit rien à Marguerite qu'elle ne sût déjà. Elle était légataire universelle, mais pour ne recueillir que les portraits de famille et les meubles qu'il lui plairait de conserver, à charge d'ailleurs de distribuer la petite fortune de sa tante, environ trois cent mille francs. Cet argent, d'abord, avait dû revenir entièrement aux œuvres; un codicille de l'année même, reflétant une pensée nouvelle et dernière, leur retirait une moitié pour la laisser à Jean : il en toucherait tout de suite le revenu et recevrait le capital à sa sortie de Saumur.

Dans le salon de la rue Saint-Guillaume, Me Valon, le notaire de la famille, achevait de lire ce testament, en présence de Marguerite, de son père, de ses oncles. Il ajouta, en remettant à la jeune fille une enveloppe :

— Ceci, mademoiselle, vous est personnellement adressé. Veuillez en prendre connaissance. Il se pourrait que ce pli renfermât une disposition...

Marguerite ouvrit l'enveloppe, qui ne contenait que quelques lignes d'une écriture tremblée :

« Une prière encore, ma chère fille. Je voudrais assurer à mon petit Jean, outre la modeste indépendance qu'il aura désormais, un peu d'affection. Il en a besoin, parce qu'il n'a pas eu son compte dans le passé et qu'une telle lacune fait sentir ses effets très longtemps. Moi partie, il me semble que cette affection vigilante et quasi maternelle, toi seule peux la lui offrir. Tu n'es son aînée que de quelques mois, mais avec le sérieux, la raison, la maturité d'esprit d'une femme de trente ans. Je sais que tu lui inspires la même confiance, le même respect qui me donnaient tant d'autorité sur lui. Mon souhait est que tu veuilles user de ce pouvoir pour son plus grand bien. »

Marguerite avait parcouru ces lignes rapidement, et il lui semblait entendre la voix même de Mlle Le Talleur qui lui adressait cette suprême prière. Elle leva les yeux : son père, ses oncles, le notaire, la regardaient. Elle ne leur laissa rien voir de son émotion et dit simplement :

— Ce sont des recommandations toutes personnelles.

Elle écouta distraitement le notaire qui expliquait les formalités nécessaires; dépôt du testament, envoi en possession... Elle songeait que ce soir même, suivant sa promesse, Jean viendrait chez elle, et qu'en lui demandant de venir, elle avait devancé la prière de Mlle Le Talleur.

Dans l'appartement du boulevard Haussmann, le petit salon était son domaine qui contrastait avec les autres pièces par un style sobre et des tons clairs. Le bureau plat en bois de rose, les bergères et les chaises au petit point, les gravures de Watteau venaient d'une aïeule, la mère du général Le Talleur, morte au début de la Révolution. Sur un guéridon, un vase de Chine se parait des fleurs de la saison.

En entrant dans le salon, Jean perçut une atmosphère exactement adaptée à la personne de la jeune fille : elle le regardait, les yeux pleins de chaude lumière, il retrouvait aussitôt le bien-être où s'était apaisé son chagrin, le jour de l'enterrement. Elle l'accueillait avec la simplicité la plus affectueuse et il se hasardait à la remercier encore avec une simplicité pareille. Ils étaient assis de chaque côté de la cheminée en marbre blanc. Une année de vie militaire avait assoupli la force de Jean; une année d'exercices mondains, sous la direction stricte de sa tante, avait dépouillé d'un excès de rudesse ses manières qui restaient brusques, mais avec les gestes rares et précis de la

vigueur : il avait acquis ainsi une aisance, fruste encore, qui allait bien à sa taille, à ses larges épaules. Marguerite remarqua ce progrès mieux qu'elle n'avait fait jusque-là, et elle s'exprima cette observation en se disant :

« Il n'est plus simple cavalier : il n'est pas encore officier, mais on sent qu'il le deviendra. »

Il s'était mis tout de suite à parler, comme il parlait quand la confiance le laissait libre, avec le même entrain vagabond dont il galopait au champ de manœuvres ou dans la carrière.

— La première fois que je vous ai revue, ici, à côté, dans le grand salon, je faisais une drôle de figure, tout seul, n'osant risquer un pas. Vous êtes venue à moi avec tant de bonté! C'était aussi beau que de tirer de l'eau un homme qui se noie... Si!... Vous ne comprenez peut-être pas ce que je souffrais de timidité, de crainte : une souffrance atroce et que vous m'avez enlevée comme avec la main. Et puis, c'était si bien d'une jeune fille comme vous...

— Pourquoi de moi particulièrement?

— Mais parce que vous êtes... parce que vous n'êtes pas pareille aux autres...

— Vous croyez? fit-elle.

— Sûrement, dit-il avec toute la sincérité de son admiration.

— Et en quoi suis-je différente? reprit-elle, amusée.

— Mais en tout, répondit-il, comme stupéfait de cette question. Les autres, celles que je vois ici, me font toutes l'effet de jolis oiseaux qui ne pensent qu'à lisser leurs plumes, à pépier le plus haut qu'elles peuvent et à sauter dans leur volière. Elles sont bien gentilles d'ailleurs. Mais il leur manque quelque chose que vous avez. Je ne saurais pas vous dire cela : je ne suis qu'un troupier... On croirait qu'elles sont perpétuellement, du matin au soir, à se chercher elles-mêmes, avec ce mouvement et ce bavardage qui ne cessent pas, et elles ne trouvent rien, et elles recommencent; vous... vous ne cherchez pas... vous êtes bien vous-même, et sûre de vous...

— Oh! murmura-t-elle, après un silence où elle avait fait aux bûches enflammées une moue passablement ironique, sûre de moi! enfin!...

— Du reste, ajouta-t-il, quand tante Marie vous comparait aux autres... elle n'en finissait pas...

Elle le laissa répéter ces éloges : elle contemplait les bûches;

il lui plaisait d'entendre encore, dans la bouche de Jean, les paroles de l'admirable amie qui l'avait formée, et pourtant, sur ses yeux à demi baissés, une brume de mélancolie flottait. Au delà des paroles louangeuses, elle se rappelait les douces gronderies et les regrets de sa tante; de même, derrière la façade paisible, souriante, assurée qu'elle offrait au monde, elle se rappelait les heures d'ivresse où l'exaltait l'enthousiasme d'une musique, d'un livre, d'une bonne œuvre, d'une amie, et les heures misérables, où, avec le sens d'une réalité médiocre, lui venaient la lassitude, le dégoût et l'ennui... Sûre de soi!... Hélas! pas plus que les autres. Si elle ne se cherchait pas, comme les autres, c'est qu'elle se fuyait sans doute et qu'elle se réfugiait hors d'elle, dans ces enthousiasmes d'où elle retombait ensuite, déçue.

Elle leva les yeux sur le visage de Jean : une ombre, plaquée sur son front, en modelait plus vigoureusement l'arête, et contre la joue maigre, la moustache noire dessinait une pointe nette et vive. Lui! à la bonne heure! il ne connaissait ni complications, ni absurdes élans, ni défaillance. Il poussait droit son effort égal et robuste; c'est pourquoi, sans doute, ce soir, à ce moment, dans l'intimité qui les rapprochait, elle éprouvait, à le contempler, un plaisir extrême fait de confiance et de sécurité.

— Nous avons été chez elle, cet après-midi, fit-elle tout à coup. Le notaire a ouvert son testament...

Elle en dit la disposition qui laissait à Jean la moitié de la fortune, et elle s'aperçut qu'il rougissait violemment :

— Oh! fit-il, la chère femme! Mais pourquoi à moi? Pourquoi pas à vous, sa nièce préférée, son enfant?

Il était évidemment au supplice, dans la crainte que Marguerite ne se crût frustrée, et frustrée par son fait à lui : elle eut quelque peine à le rassurer.

— Bien vrai? répétait-il.

Elle finit par le menacer de se fâcher.

— C'est bien trop, dit-il alors. Six mille francs de rente! je n'en dépenserai pas le quart... Je vous jure, ajouta-t-il, pour répondre à un sourire de doute qui glissait sur les lèvres de Marguerite... D'abord, je n'ai pas le temps de m'amuser. Pour entrer à Saumur dans moins de deux ans, il faut que je rattrape les autres qui ont encore une terrible avance... Tante Marie

m'avait bien aidé : l'histoire, la géographie, le français, ça marche... mais ce sont ces sacrées mathématiques!... Heureusement, il y a le cheval, il y a l'instruction militaire... Là, je ne crains personne...

— Vous aimez votre métier, dit Marguerite.

— Passionnément... Je crois que je l'ai dans le sang par mon père, mon grand-père, notre bisaïeul, le général Le Talleur, et aussi du côté de ma mère, qui était la fille d'un officier tué dans la guerre carliste. Je crois bien, que je l'aime! Tenez, en ce moment, les recrues sont arrivées; il faut les instruire. C'est un temps très dur pour les sous-officiers : si vous les entendiez ronchonner! Je ne dis pas grand'chose pour ne pas avoir l'air d'un poseur... mais moi, non seulement ça ne m'ennuie pas, cette instruction... ça m'amuse; ça m'amuse follement. Prendre ces paysans qui ne savent ni se tenir droit, ni manœuvrer, ni manier un sabre et faire d'eux des cavaliers solides, souples, bien en main... mais il n'y a rien de plus excitant, rien de plus beau... Et puis, ce sont de si braves garçons, et si malheureux, quelques-uns... Dans mon peloton, j'en ai un, un Breton, qui parle tout juste le français... Il est là, comme perdu... L'autre soir, je l'ai trouvé, après la soupe, assis sur son lit. Je sais ce que c'est d'être seul, de n'avoir personne à qui parler quand on est triste... Je l'ai fait venir dans ma chambre... et là, non sans peine, il m'a raconté qu'il avait laissé au pays sa mère veuve, une quantité de frères et sœurs et une promise. Il m'a parlé de tout ce monde comme si je le connaissais depuis toujours, et je ne l'ai pas très bien compris... N'importe! ça lui a fait du bien, à lui. Et je l'ai vu le lendemain, à l'exercice. Il est rustaud en diable et maladroit comme pas un. Mais certainement, il s'appliquait tant qu'il pouvait et depuis que nous causons ainsi souvent, il ne cesse pas de s'appliquer... Je vous demande pardon : ce sont les petites histoires du régiment : elles doivent vous paraître ridicules!...

— Oh! non. Oh! mais non, fit Marguerite. Elles me plaisent beaucoup, et je trouve cela si bien, qu'ayant été très malheureux vous-même, vous soyez secourable à ceux que vous voyez malheureux à leur tour... Et votre brigadier? le futur missionnaire? Il est toujours avec vous?

— Il est parti, hélas! avec la classe... Il est aux missions. Il est revenu nous voir au quartier, en soutane, mais aussi gai,

aussi bon enfant que quand il faisait son temps. Ah! il me manque bien; lui parti, je n'ai plus d'amis, et même, parmi les sous-offs, il y en a...

Son visage se contracta : ses mâchoires serrées firent une saillie dure sous la joue maigre, et ses yeux lancèrent une lueur sauvage. Cela dura moins d'une seconde.

— Bah! reprit-il, tante Marie me l'a assez répété : il faut se faire le caractère. Si l'on ne rencontrait que des types gentils, ça serait bien simple. Mais le difficile, c'est qu'il y a les autres, les mauvaises têtes... Avec eux, on a du mal...

— Et du mérite aussi, fit Marguerite.

— Évidemment! oui... Enfin, je fais ce que je peux. A l'habitude, je vous assure, je suis doux comme un petit agneau. Ce qu'il faudrait, je le vois bien, ce serait de rester le même, de ne pas monter comme une soupe au lait, de garder tout son sang-froid avec ceux qui, par bêtise ou méchanceté, cherchent à me jouer de vilains tours...

— Eh bien! reprit Marguerite, pourquoi n'y réussiriez-vous pas? Je suis convaincue que vous y réussirez. C'est difficile, sans doute, mais vous avez une belle, une très belle volonté!

— Ne vous moquez pas de moi, murmura Jean.

— Je parle très sérieusement, et j'ajoute que je vous admire d'être aussi énergique, de voir si clairement où vous voulez aller et d'y marcher résolument. Dieu! que c'est rare et que c'est réconfortant, un homme qui n'est pas découragé un ou deux jours sur trois et qui ne se plaint ni des autres, ni de la vie... Je vous assure que vous seriez un exemple à faire connaître à une foule de jeunes gens, sans compter qu'ils pourraient prendre de vous des leçons de persévérance et de fermeté.

En écoutant ces paroles, Jean songeait à quelques heures où sa belle volonté n'avait tenu ni contre la sécheresse d'un théorème, ni contre la tentation d'un plaisir. Mais ces petites lâchetés lui parurent négligeables auprès des éloges de Marguerite. Sa tante ne l'avait pas gâté; elle le tenait en haleine par une sévérité tendre, mais exacte, et elle s'inquiétait de lui fixer les yeux sur le chemin à parcourir, beaucoup plus que sur le chemin parcouru. Peu habitué ainsi à une louange sans réserve, il y trouva tout de suite une satisfaction infinie. Du coup, il se sentit énergique, persévérant et ferme, comme le disait Marguerite; ou du moins, il sentit qu'il pouvait l'être, et il résolut

qu'il le serait, pour obtenir encore, complètement méritée, la caresse sans pareille de ces douces paroles.

Ils causaient ainsi, oubliant le temps qui passait, quand la porte s'ouvrit. Jean se dressa aussitôt :

— Bonsoir, mon oncle...

— Bonsoir, dit Fernand Le Talleur, d'un ton assez indifférent... Comment va, ma chérie ?

Il avait embrassé sa fille, et, prenant la place de Jean, il se répandit en plaintes sur l'humidité glaciale de la température et sur l'ennui de sa journée, occupée par trois séances de ses Conseils. Il parlait à Marguerite sur le ton d'un potache qui conte à un camarade ses épreuves d'écolier. Elle lui répondait avec une ironie familière qui exagérait l'apitoiement : « Pauvre papa! Pauvre papa si mignon! » Après quelques minutes de ce dialogue, Jean se leva : il aurait bien voulu rester encore, et il s'amusait de cette camaraderie, où Marguerite révélait une personne qui n'était ni celle des grandes réunions, ni celle de leur conversation de tout à l'heure. Mais la petite pendule Louis XVI, sur la cheminée, venait de sonner sept heures...

— Où allez-vous? fit Marguerite, vous ne dînez pas avec nous ?

— Mais, murmura Jean...

— Il ne faut pas gêner ce garçon, dit Fernand. A son âge, il aime mieux retrouver des jeunes gens comme lui.

— Oh ! non, mon oncle, s'écria Jean avec vivacité.

— Eh bien! comme il te plaira, reprit Fernand ... Qu'est-ce que je disais donc ?

Il regardait Marguerite, l'air un peu surpris et soudain maussade. Ce fut Jean qui répondit :

— Vous parliez d'un monsieur qui a une si grande barbe et qui encense de la tête comme un cheval de cirque...

— Ah! oui. Cet imbécile de Bénévant! Un beau type...

Il fit, en traits expressifs et rapides, la caricature de Bénévant, dont il imitait la voix lourde et le ton suffisant : « Moi, messieurs, je n'ai jamais cru... Il n'est pas dans mes habitudes de me prêter à une mesure que je ne juge pas indispensable... » Il s'adressait à Jean, et l'attention, le plaisir du jeune homme lui rendaient à lui-même l'agrément d'une raillerie très ancienne qu'il aurait eu besoin, pour Marguerite,

d'aiguiser de quelque pointe nouvelle. Après Bénévant, ce fut le tour de ses autres collègues. Il excellait à conter des anecdotes brèves, animées, comme à soutenir une bouffonnerie sur le mode le plus grave. Aimant à raconter, et pareil à un acteur qui a la longue habitude du succès, il aimait qu'on l'écoutât, qu'on l'applaudît. L'art de Marguerite avait été de lui offrir en elle-même un public toujours enchanté de sa verve et qui savait l'entretenir, l'exciter, l'en remercier. Toutefois, enclin, comme tous les conteurs, à répéter ses histoires devant des personnes qui les avaient entendues déjà, il goûtait les auditeurs neufs devant qui il pouvait s'épandre en liberté. Il n'en avait guère rencontré de meilleur que Jean, ni qui rît plus franchement à l'entendre. D'abord un peu dédaigneux, d'un dédain de grand seigneur, envers cette intelligence qu'il estimait trop simple pour lui, il se prit vite à la satisfaction d'un succès qui était tout de même un succès. Dès lors, il ne cessa plus de parler et Jean ne cessa plus de l'écouter.

Marguerite les considérait tous les deux, en s'amusant de leur entente et aussi d'eux-mêmes. « Que les hommes sont donc gosses ! se disait-elle. Papa, ce monsieur si habile en affaires, eh bien, il a quatre ans ! Et Jean, ce superbe cuirassier, il en a trois et demi !... Ils sont un peu comiques tous les deux, mais ils sont si contens ! »

La clarté des lampes électriques, voilées de tulle, baignait doucement la grande salle à manger. Par momens, tantôt son père, tantôt Jean se tournaient vers elle, comme pour l'associer à leur jeu et elle s'y associait, en effet, d'un sourire. Puis, son regard se recueillait : elle se disait : « Et moi aussi, je suis contente ! »

LOUIS DELZONS.

(La troisième partie au prochain numéro.)

LES *SOUVENIRS*

DE

M. DE FREYCINET

Il y a deux ans, ici même, j'ai étudié le premier volume des *Souvenirs* de M. de Freycinet (1) en concentrant mes observations sur trois périodes historiques : la Révolution de 1848, le coup d'État de 1851 et la guerre de 1870.

Voici que paraît le second et dernier volume de ces *Souvenirs* et que m'incombe encore la tâche fort agréable d'en parler aux lecteurs de la *Revue*. Il s'agit cette fois de la période qui s'étend de l'année 1878 à l'année 1893 et comprend comme principaux événemens l'Exposition universelle de 1879, le grand programme des travaux publics, les actes du ministère Gambetta, l'expansion coloniale de la France, les intrigues et menées boulangistes, le centenaire de la Révolution française, les préliminaires de l'alliance russe et sa formation, ainsi que la convention militaire qui en est le complément. S'il fallait examiner en détail ces faits considérables et leurs diverses conséquences, plusieurs articles seraient nécessaires. J'aime mieux prendre dans ces importans *Souvenirs* un point spécial propre à servir de matière à quelques développemens historiques. Après une étude attentive du nouveau livre de M. de Freycinet, j'ai choisi tout ce qui concernait l'alliance russe, sujet qui, l'on en conviendra, est toujours d'actualité. Je me permettrai d'ajouter, à ce que nous révèle l'auteur, plusieurs détails particuliers qui ont un haut intérêt et qui proviennent de sources authentiques.

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1912.

⁂

On sait que depuis fort longtemps, — car cela résultait de la nature même des choses, — la France et la Russie avaient une tendance à s'unir. Sans remonter jusqu'à Pierre le Grand, — et cependant cette origine n'est pas discutable, puisque Saint-Simon nous apprend que le Tsar avait une passion extrême de s'allier avec la France; — sans insister sur la politique de Louis XV, auquel Élisabeth offrit son alliance, ni sur celle du Directoire, avec lequel Paul Ier avait entamé des pourparlers, ni sur celle de Napoléon Ier qui, par un mariage avec la grande-duchesse Anne, aurait pu constituer une alliance plus sûre que l'alliance autrichienne, ni sur la politique de Louis XVIII, qui accueillit avec froideur les propositions d'Alexandre pour l'union du Duc de Berry avec une princesse russe et de sérieuses insinuations relatives à un accord et à un traité entre les deux nations, — il est certain que le gouvernement de Charles X avait sérieusement préparé cette alliance et que le duc de Richelieu et M. de Chateaubriand s'y étaient fort appliqués.

Cette politique, qui eût pu donner les meilleurs résultats, ne fut pas suivie avec méthode par le second Empire. Il convient toutefois de reconnaître qu'il l'essaya, mais il ne le fit pas adroitement, ni avec l'esprit de suite qu'elle méritait. Au début de son règne, Napoléon III avait cherché à se rapprocher de la Russie par l'entremise de M. de Beust, puis du comte Walewski. La guerre de Crimée vint arrêter les pourparlers. Mais, après la chute de Sébastopol et le traité de Paris, le prince Orlof, confident des pensées de Nicolas, s'était déclaré partisan enthousiaste de l'empereur des Français qui lui paraissait maintenant avoir l'intention de modérer les prétentions de l'Angleterre et de contenir les revendications de l'Autriche. Morny avait ensuite entretenu une correspondance secrète avec Gortchakof et prêché l'alliance franco-russe à laquelle Persigny était opposé. Le nouveau tsar, Alexandre II, y était favorable et affirmait la sincérité de ses intentions. Morny, confiant, déclarait que la Russie seule pouvait ratifier tout agrandissement de la France et disait ironiquement à ceux qui paraissaient en douter : « Demandez-en donc autant à l'Angleterre? » Mais Napoléon III tenait plus encore à l'alliance anglaise, quoique la reine Victoria ne se prêtât guère à ses desseins. Cependant, l'entrevue

de Stuttgart en 1856 fit grand bruit. Napoléon et Alexandre se promirent de ne faire partie d'aucune coalition l'un contre l'autre, de marcher d'accord dans les affaires d'Orient et d'étudier aussi les modifications que les circonstances permettraient de faire aux traités de 1815. En 1857, le prince Napoléon alla à Varsovie offrir à Gortchakof de modifier certaines clauses du traité de Paris, ce qui irrita Walewski au point de l'amener un instant à présenter sa démission.

Au lendemain de la campagne d'Italie, Napoléon, dénoncé par la Prusse comme l'ennemi héréditaire, s'étonna de voir l'entente s'établir entre Pétersbourg et Berlin. La révolte de la Pologne en 1863, que soutenait la presse française et que l'Empire considérait comme une question européenne, enfin la proposition d'un congrès pour la régler exaspérèrent la Russie que la diplomatie prussienne avait séduite par l'adroite convention Alvensleben. En 1866, la politique de Bismarck s'accorda avec la politique russe. Cependant, Gortchakof essaya de saisir le prétexte d'un conflit entre les Crétois et les Turcs pour se rapprocher de la France, mais ni l'Empereur ni le marquis de Moustier ne profitèrent de cette occasion. Le voyage d'Alexandre à Paris, les maigres résultats qui en sortirent, le cri de : « Vive la Pologne, monsieur ! » lancé devant le Tsar par Floquet, le coup de pistolet de Bérezowski amenèrent le chancelier russe à dire que le Tsar aurait mieux fait de rester à Saint-Pétersbourg. L'entrevue de Salzbourg gâta plus encore l'affaire, car la Russie croyait à une alliance austro-française prédite d'ailleurs par le comte de Beust. Toutefois, Gortchakof fit encore quelques avances, mais elles furent assez froidement accueillies. L'ambassade du général Fleury n'améliora point les relations, car le général avait reçu pour mission de se borner à créer une entente par des conversations cordiales plutôt que par des desseins concertés. Aussi, le 1er juin 1870, Alexandre et Guillaume, Bismarck et Gortchakof se rencontrèrent à Ems, et là, sans bruit, échangèrent des vues et des promesses. Le général Fleury fit entendre à M. de Gramont que la France n'avait rien à craindre d'une entrevue qui n'avait rien de politique, alors qu'Alexandre, ayant obtenu la promesse d'une revision du traité de Paris, s'était engagé à rester absolument neutre en cas de conflit entre la France et la Prusse. Cette revision, Gortchakof en avait exprimé le désir au général Fleury avant de s'engager avec la Prusse, mais Fleury

ne put rien promettre, n'ayant pas reçu d'instructions à cet égard.

Le 13 juillet, la dépêche d'Ems, falsifiée comme on le sait par Bismarck, met le feu aux poudres. La France croit naïvement que l'Autriche et l'Italie soutiendront la cause impériale. Notre diplomatie a beau faire pressentir à Gortchakof que l'intérêt de la Russie, comme celui de l'Europe, doit pousser les Neutres à sortir de leur inertie sous peine d'être victimes à leur tour des ambitions prussiennes, on ne nous comprend pas. On nous témoigne une froide sympathie, voisine de l'indifférence. Le 25 octobre, Gortchakof dénonce le traité de Paris, ne considérant plus la Russie liée par un arrangement qui restreignait la souveraineté du Tsar dans la Mer-Noire. Bismarck lui-même est étonné de cette revendication subite, car il sent que le procédé russe est une marque de défiance à son égard. « Qui sait, avait dit Gortchakof qui connaissait son rusé collègue ; qui sait si, une fois arrivé au terme de ses ambitions personnelles, la Prusse songerait encore à nous? » L'affaire du Luxembourg était là pour rappeler la duplicité de Bismarck. Aussi, la Russie était-elle pressée d'obtenir le gage promis à sa neutralité et de ne point être le jouet de la diplomatie prussienne. L'Empire aurait dû s'attendre à cela, mais il ne sut rien prévoir. A Fleury qui écrivait : « Il faut que je puisse offrir quelque chose en échange de ce que vous voulez que je demande, » Napoléon avait répondu par des banalités. Il hésitait toujours entre l'alliance anglaise et l'alliance russe, ne sachant se décider nettement ni pour l'une, ni pour l'autre. Jamais politique ne fut plus décevante que la sienne. « Pour rompre bruyamment les traités de 1815, a écrit M. Pierre Rain dans une étude excellente sur *les Relations de la France et de la Russie sous le second Empire*, Napoléon III a fait la guerre de Crimée; puis s'est rapproché de l'adversaire de la veille pour combattre plus facilement son allié. Vainqueur de l'Autriche, il a achevé d'anéantir la Sainte-Alliance en ressuscitant l'Italie, mais aussitôt il se retournait contre elle et s'efforçait d'arrêter sa marche vers l'unité. Il intervenait ensuite en faveur des Polonais, sans se soucier de mécontenter les Russes, persuadé qu'il entraînerait l'Europe à décréter la reconstitution de la Pologne. Se montrant par ailleurs favorable au développement et à l'unité de l'Allemagne, il s'émouvait des premiers pas faits vers la réalisation de cette unité. Toujours fidèle à son grand principe des nationalités, il se trouvait, après dix-huit ans

de règne, avoir favorisé et combattu par sa diplomatie chacun des grands États de l'Europe. L'alliance franco-russe qu'il n'avait pas su, ou pas voulu faire, faute de laquelle il dut subir une défaite écrasante, apparut plus que jamais nécessaire au lendemain de cette crise (1). »

Cependant, à ce moment, des obstacles semblaient rendre l'alliance très difficile, sinon impossible. La Russie, qui avait obtenu, de la Prusse et de la Conférence de Londres, l'abolition du principe de la neutralité dans la Mer-Noire, avait cru devoir entrer dans l'alliance dite des Trois Empereurs et accepter de maintenir le statut territorial au profit de la Prusse et de combattre avec elle la Révolution et ses adeptes en tout pays. Mais la question d'Orient restait encore l'objet d'un différend entre la Russie et l'Autriche, et l'hégémonie allemande, qui s'affirmait partout, lourde et menaçante, commençait à déplaire aux Russes aussi bien qu'à d'autres peuples. On s'apercevait que l'ambition germanique n'était pas encore satisfaite et qu'elle préparait d'autres aventures. L'alerte de 1875, à propos de laquelle Alexandre II donna la main à la reine Victoria pour empêcher la Prusse de se jeter sur nous, puis les incidens du Congrès de Berlin où Bismarck commit la faute de blesser la Russie en lui faisant enlever une forte partie du bénéfice des victoires remportées dans la guerre contre la Turquie, firent oublier les fautes commises par le gouvernement impérial. Dès lors, le rapprochement entre la Russie et nous, pour devenir une alliance définitive, ne fut plus qu'une question de temps et d'habileté.

La formation de la Duplice, qui allait devenir la Triplice en 1881 par l'adhésion de l'Italie, eut un effet très heureux pour l'avenir de l'alliance franco-russe. Gortchakof, qui avait mille raisons de se défier des intrigues allemandes, ne cessait de nous répéter : « Soyez forts, soyez très forts ! » et laissait entendre que l'accord serait à ce prix. Mais, malgré la venue du grand-duc Nicolas à Paris en 1880, une certaine défiance contre la République subsistait encore à Saint-Pétersbourg. L'ambassade française envoyée au couronnement d'Alexandre III fut cependant accueillie avec une grande cordialité. Le remplacement de Gortchakof par M. de Giers, qui avait plutôt des sympathies pour l'Allemagne, n'augmenta pas les chances de

(1) *Revue des Études historiques*, nov.-déc. 1913.

l'alliance désirée, quoique la présence de Jules Ferry aux Affaires étrangères fût de nature à soutenir les. efforts de la diplomatie pour créer entre la Russie et la France des liens positifs. En 1884, le prince de Bismarck, dont cette alliance était le cauchemar, eut l'habileté de nouer, le 21 mars, avec la Russie, un traité de contre-assurance qui, valable pour trois ou six années, semblait être de nature à empêcher tout accord entre les Russes et nous. Mais les événemens furent plus forts que les hommes. L'empereur allemand et sa chancellerie avaient beau se proclamer les amis de la Russie et du Tsar, ces déclarations solennelles n'avaient pas la sincérité et la solidité d'une véritable alliance.

D'autre part, la Russie, préoccupée de son développement économique, trouvait en France les capitaux nécessaires à son commerce et à son industrie. Les emprunts de 1888 et 1889, et ceux qui suivirent, amenèrent la France à prêter aux Russes de nombreux milliards, ce qui rendit naturellement plus étroites les relations entre les deux États. MM. de Freycinet, Ribot, Constans et Laboulaye, — pour ne nommer que les principaux auteurs ou collaborateurs de l'alliance, — comprirent alors tout l'intérêt qu'il y avait à bénéficier de ce fait et s'employèrent à en tirer le parti le plus utile et le plus patriotique.

***

M. de Freycinet avait su gagner la confiance de la Russie par ses conseils amicaux et désintéressés. Il guida habilement l'ambassadeur russe, le baron de Mohrenheim, dans la crise bulgare et dans la crise rouméliote, et acquit ainsi une amitié loyale qui servit fort utilement à la formation de liens solides entre les deux pays. La presse russe comprenait fort bien et appuyait de son mieux cet accord. La revue de Longchamp en 1886, l'inauguration du monument à la mémoire du général Chanzy, amenèrent des manifestations non équivoques. M. Flourens, succédant à M. de Freycinet, agit habilement comme lui, dans l'intérêt de la paix et du maintien de l'équilibre européen. Le prince de Bismarck, en froideur accentuée avec Alexandre III, surveillait attentivement la Russie; elle gênait ses plans, et il s'en inquiétait. Tenant à démontrer qu'il était toujours de taille à dominer ses adversaires, il publia le 3 juin 1888 le traité d'alliance défensive conclu en 1875 entre l'Allemagne et l'Au-

triche-Hongrie. Inséré le même jour dans le *Reichsanzeiger* de Berlin et dans l'*Abendpost* de Vienne, le traité disait, dans son article premier, que si l'un des deux Empires venait à être attaqué par la Russie, les deux hautes parties contractantes étaient tenues de se prêter réciproquement secours avec la totalité de leur puissance militaire et de ne conclure la paix que d'un commun accord. L'article 2 stipulait que si l'une des deux parties contractantes venait à être attaquée par une autre Puissance, l'autre partie s'engageait à ne pas soutenir l'agresseur contre son allié, mais tout au moins d'observer à son égard une neutralité bienveillante. Toutefois, si la puissance agressive était soutenue par la Russie, l'obligation de l'assistance réciproque avec toutes les forces militaires entrerait aussitôt en vigueur, et les opérations de guerre des deux parties contractantes devraient être également conduites d'un commun accord jusqu'à conclusion de la paix. Ces deux articles étaient suivis d'une note où il était dit que si les préparatifs de la Russie paraissaient devenir menaçans, les deux parties informeraient l'empereur Alexandre que toute attaque, dirigée contre l'une d'elles, serait considérée comme l'étant contre toutes les deux.

La divulgation de ce pacte avait causé une vive émotion en Europe, mais elle n'avait point nui au resserrement de l'union franco-russe. Sans se laisser inquiéter en effet par un document officiel d'allures menaçantes, la France et la Russie poursuivaient leurs pourparlers en vue d'un accord nécessaire à leurs intérêts réciproques.

La France donnait d'ailleurs chaque jour des preuves de son bon vouloir. Elle offrait à la Russie tout son crédit et affranchissait ses finances de la tutelle allemande. Elle lui ouvrait aussi ses manufactures d'armes pour la fabrication d'un nouveau fusil. Elle répondait aux avances de la presse russe par des affirmations réitérées de sympathie et d'amitié. M. de Freycinet, qui avait ressaisi le pouvoir, se donnait tout entier à cette tâche qu'il savait être d'un si grand intérêt pour les deux pays. « En revenant au quai d'Orsay, lors de la formation du Cabinet Brisson, dit M. Pierre Albin, M. de Freycinet avait minutieusement reconnu le terrain sur lequel le rapprochement de la France et de la Russie pouvait se produire. Il l'avait souhaité, préparé tout autant qu'il était en son pouvoir. Puis avec discrétion, avec une attention prudente, il avait guetté les premiers symptômes

qui lui permettraient de risquer le geste précis et efficace qui faisait de lui autour de la table diplomatique le plus redoutable des joueurs. Son attente ne devait pas être déçue. Elle ne devait pas même être de longue durée. La question orientale allait ébranler l'édifice, dont M. de Bismarck avait posé les dernières pierres de mai 1884 à février 1885 (1). »

M. de Freycinet nous raconte qu'en 1889, le comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne à Paris, avec lequel il entretenait depuis quatre ans d'aimables relations, vint le voir et lui dit à brûle-pourpoint devant sa fille, la comtesse Marie : « Quel intérêt vous pousse donc à vous rapprocher de la Russie ? Croyez-moi, rien de bon ne vient de l'Est. » Cette boutade me rappelle un mot à peu près semblable, mais dans un autre sens, que j'entendis, il y a quelques années, à Luxembourg. Comme je consultais un habitant sur le temps qui me semblait douteux, il me répondit en montrant la direction de la frontière prussienne : « Cela va se gâter, monsieur, car le mauvais vent vient de Prusse... »

M. de Munster, qui avait séjourné à Saint-Pétersbourg comme chargé d'affaires, avait remporté de ce séjour des souvenirs peu agréables. Il critiquait amèrement les Russes, blâmait leur incurie, relevait tous leurs défauts. Il paraissait plus favorable aux Anglais et surtout aux Français, dont l'esprit et la culture lui agréaient fort. « Mon cher comte, lui répondit M. de Freycinet, il existe entre les Russes et nous une vieille sympathie qui s'est manifestée durant le premier Empire et plus tard sous les murs de Sébastopol. Il est du reste bien naturel que nous cherchions un contrepoids à votre Triple Alliance. » Naturellement, M. de Munster se récria, comme tous ceux qui, appartenant à ce groupement politique, ne cessent de le faire, surtout à l'heure où ils renforcent leurs liens. « Où en est la nécessité ? dit-il. Cette Triple Alliance ne vous menace pas, tandis que vous qui êtes des batailleurs, si vous parvenez à vous souder à la Russie, vous nous attaquerez. » Lors de la formation de la Duplice, M. de Bismarck avait tenu le même langage à notre ambassadeur à Vienne, M. Teisserenc de Bort, qui avait transmis ces assurances pacifiques au quai d'Orsay. M. de Freycinet, qui était moins confiant, protesta doucement.

(1) *L'Allemagne et la France en Europe*. 1 vol. in-8. Alcan, 1913.

Il déclara que la France entendait uniquement se préserver contre toutes les aventures possibles. Et comme M. de Munster persistait à nier la nécessité de l'alliance franco-russe, il ajouta : « Que vous ne veuillez pas nous attaquer, je vous crois. Mais, avec votre nouvel Empereur, qui sait ce qui peut arriver? » C'était le moment où Guillaume II venait de congédier le prince de Bismarck et où bien des personnes lui prêtaient des vues ambitieuses et guerrières. » Détrompez-vous, s'écria alors la comtesse Marie qui suivait attentivement la conversation, je connais Guillaume. J'ai souvent joué avec lui, quand j'étais enfant. Il a des sentimens hautement religieux. Jamais il ne prendra l'initiative de la guerre. » Et l'ambassadeur s'empressa de confirmer le jugement et les dires de sa fille.

Cette conversation fit impression sur M. de Freycinet, mais il conserva des doutes sur les affirmations qu'il venait d'entendre. « La sécurité d'un grand peuple, se disait-il, ne doit pas reposer sur la bonne volonté d'autrui. Elle doit résider dans les précautions qu'il sait prendre par ses armemens et ses alliances. » Et mettant en pratique le vieil adage : « Gouverner, c'est prévoir, » il travailla à rendre plus étroit encore le rapprochement avec la Russie. Il communiqua ses vues à M. Ribot qui, avec sa haute compréhension des affaires et sa prudence innée, les apprécia justement et se montra non moins désireux que lui de faire cesser l'isolement de la France, isolement dont tous les bons esprits se plaignaient. M. Valfrey, publiciste estimé, avait affirmé, peu de temps auparavant, que notre politique extérieure n'existait plus. L'idée se répandait en effet à l'étranger que tout était incertain et instable chez nous et que nul n'y voyait clair. Il fallait en finir avec cette diplomatie obscure ou aveugle. M. de Mohrenheim contribua fortement à cette transformation, car il ne cachait pas qu'il était venu en France pour travailler à un rapprochement sérieux.

Le 11 mars 1891, le grand-duc Nicolas, feld-maréchal des armées russes, tint à voir lui-même M. de Freycinet. Ses capacités militaires, sa franchise, sa connaissance parfaite de la langue française rendaient sa conversation et son commerce attrayans. Il déclara qu'il s'intéressait de tout cœur à l'armée française et il ajouta même : « Si j'ai voix au chapitre, les deux armées n'en feront qu'une en temps de guerre. Et ceci étant bien connu empêchera la guerre, car personne ne se souciera

d'affronter la France et la Russie réunies. C'est ce que je répète dans ma famille. » Son dernier mot fut celui-ci : « La France a en moi un ami. » Et cela était vrai.

Un incident assez grave contribua à resserrer encore nos rapports avec la Russie. Ce fut la découverte en France d'un complot nihiliste contre le Tsar et l'arrestation des conjurés, ce qui fit dire à Alexandre III, très satisfait de cet acte énergique : « Il y a un gouvernement en France. » En outre, sur l'initiative éclairée de M. Barbey, ministre de la Marine, la France envoya, le 25 juillet 1891, dans les eaux de Cronstadt une escadre commandée par l'amiral Gervais. Le Tsar, la Tsarine et la famille impériale vinrent rendre visite à cette escadre, et il se produisit là un événement dont le retentissement fut très grand en Europe. Des milliers de Pétersbourgeois étaient venus à la rencontre de nos navires et les avaient acclamés avec un enthousiasme délirant, tandis que leur souverain et sa famille écoutaient tête nue l'exécution de *la Marseillaise* après celle de l'*Hymne Russe*. On comprenait maintenant qu'il ne s'agissait plus que de traduire un tel accord en langage diplomatique.

Dès le 24 juillet, M. Ribot avait adressé à notre ambassadeur en Russie, le comte de Laboulaye, des instructions précises au sujet de l'alliance projetée. Après plusieurs entretiens avec M. de Giers, ministre des Affaires étrangères, celui-ci saisit, le 6 août, le gouvernement français d'une proposition conforme aux désirs exprimés. Mohrenheim fut rappelé à Pétersbourg et mis au courant des pourparlers, tandis que M. de Freycinet, ministre de la Guerre, permettait à des officiers russes d'entrer en rapport avec l'état-major français pour s'initier au transport rapide des troupes, des vivres et des munitions. Le Tsar confirma les intentions de son ministre. L'ambassadeur, revenu à Paris, s'empressa de revoir MM. Ribot et de Freycinet, et le résultat de leur entretien fut la signature d'une convention définitive le 27 août. Pour en bien comprendre la portée, quoiqu'elle n'ait pas encore été publiée, il faut reproduire ce qu'en a dit M. de Freycinet lui-même.

« Elle répondait à des aspirations qui se manifestaient depuis de longues années et auxquelles l'occasion seule avait manqué pour s'inscrire dans un document officiel. Les peuples, par un instinct profond, avaient devancé les chancelleries. Cette convention, strictement défensive, ne cachait aucune pensée

inamicale à l'égard d'une puissance quelconque. Elle avait pour résultat, en ce qui nous concerne, de rompre l'isolement dans lequel nous nous trouvions depuis 1870 et qui, plus d'une fois, avait enlevé à notre diplomatie la liberté d'esprit dont a besoin le gouvernement d'un grand pays. Si certains regrettent qu'on ne soit pas allé plus loin, qu'on n'ait pas ouvert des horizons *à la justice immanente*, qu'ils se consolent en pensant que, si nous l'avions proposé, la Russie ne serait pas entrée dans cette voie. Alexandre III était un souverain éminemment pacifique. Il l'avait prouvé en 1886, lors du conflit avec l'Angleterre en Afghanistan, et il n'aurait pas démenti son passé. » L'Autriche-Hongrie, qui redoutait le ressentiment russe, motivé par le traité de Berlin, s'était rattachée à l'Allemagne, malgré les souvenirs de Sadowa, et le souci de sa défense passa avant celui d'une revanche qui persistait cependant au fond de bien des cœurs. Le comte Andrassy n'avait-il pas dit, le 27 avril 1879, à M. de Bismarck : « Contre une alliance franco-russe, le coup à jouer est une alliance austro-allemande ? » Et le chancelier allemand avait répondu que le ministre hongrois avait donné une formule heureuse à la nécessité qui s'imposait. Les deux pays, qui s'étaient fait une guerre acharnée en 1866, se réunissaient maintenant pour se prémunir contre des complications extérieures qui pouvaient, croyaient-ils, les surprendre un jour ou l'autre. Sans savoir les raisons qui auraient pu empêcher l'Autriche de s'unir à l'Allemagne, si elle eût été assez impolitique pour agir ainsi, nous pouvions et nous devions accepter l'alliance russe qui, tout en restant défensive, nous mettait à l'abri des alertes qui, depuis 1871, nous étaient venues du côté allemand. La politique digne d'un grand pays est d'aller immédiatement au plus pressé. Ce n'est pas oublier que de savoir se préparer et de savoir attendre.

Il faut, pour comprendre l'importance de l'alliance franco-russe, rappeler toujours les inquiétudes que sa formation causait au prince de Bismarck. Il avait tout essayé, tout fait pour l'empêcher. Sans le calme et sans la sagesse de l'empereur Guillaume Ier, la paix entre l'Allemagne et nous eût été certainement troublée. Bismarck détestait la Russie, peut-être plus que la France, mais il s'ingéniait à dissimuler cette haine et affectait d'avoir, en apparence au moins, de bonnes relations avec elle. Pourquoi? Parce qu'il n'avait confiance en personne,

même en ses alliés. « Il n'existe pas, disait-il avec une certaine amertume, pour l'Allemagne d'assurance absolument certaine contre le naufrage de la combinaison choisie; mais il nous sera possible de tenir en échec les tendances anti-allemandes en Autriche, tant que la politique de l'Allemagne n'aura pas coupé derrière elle le pont qui conduit à Pétersbourg, tant qu'elle n'aura pas créé entre la Russie et nous un abîme sur lequel on ne pourra plus jeter de pont. Aussi longtemps que cet abîme n'existera pas, Vienne pourra tenir en bride les élémens hostiles ou étrangers à l'alliance allemande. »

Le chancelier allemand prévoyait, en cas de rupture diplomatique avec la Russie, que l'Autriche serait plus exigeante vis-à-vis de l'Allemagne et lui demanderait, pour prix de son alliance, la défense des intérêts autrichiens en Orient et dans les Balkans. Il avouait être assez embarrassé à cet égard, et ses aveux jettent une lumière curieuse sur la situation qu'il a léguée à ses successeurs. Je ne sais s'ils sont plus généreux que lui, ou si, par de nouveaux engagemens, ils ont l'intention de l'être, mais il est bon de méditer les lignes suivantes : « Ce n'est pas la mission de l'Empire allemand de prêter ses sujets à autrui et de contribuer par le sacrifice de leurs biens et de leur sang à réaliser les vœux des voisins. Le maintien de la monarchie austro-hongroise est pour l'Allemagne une question d'équilibre européen, question sur laquelle on peut, en toute tranquillité de conscience, engager la paix du pays; mais qu'on s'abstienne à Vienne de déduire de cette alliance des droits autres que ceux pour lesquels elle a été conclue! »

Puis, abordant le sujet qui lui tenait le plus à cœur, c'est-à-dire la possibilité d'une rupture entre la Russie et l'Allemagne, il disait avec une franchise plus brutale encore : « Il fallait qu'en Russie l'opinion publique et la presse eussent une dose peu commune de bêtise et de mauvaise foi pour croire et soutenir que la politique allemande eût obéi à des intentions agressives, lorsqu'elle a conclu une alliance défensive avec l'Autriche et l'Italie. La mauvaise foi était plutôt d'origine franco-polonaise; la bêtise était d'origine russe. L'habileté franco-polonaise a remporté la victoire sur la maladresse, la crédulité et l'ignorance russes. » Voilà comment Bismarck traitait ceux qu'il n'aimait point et avec lesquels cependant il prétendait entretenir des relations de bon voisinage. Et comment, après un

langage aussi amer, expliquer cette autre déclaration : « Il est infâme, insensé, inique de couper par dépit personnel le pont qui nous permet de nous rapprocher de la Russie! » Il est vrai que le chancelier allemand a émis plus d'une déclaration contradictoire et s'est peu soucié, en plus d'une occasion, de respecter la vérité et la logique.

Bismarck préconisait bien l'alliance austro-allemande, mais, avec sa défiance habituelle et sa connaissance des hommes, il ne perdait jamais de vue la possibilité d'être abandonné un jour ou l'autre par la politique viennoise. Il faisait l'éloge de la Triple Alliance et il ajoutait presque aussitôt, en diplomate désabusé : « La politique internationale est un élément fluide qui, par intervalles et suivant les circonstances, se solidifie, mais que les changemens atmosphériques ramènent à son état primitif... La Triple Alliance est une position stratégique. A l'époque où elle fut conclue, elle devait nous prémunir contre les dangers imminens... Elle a été prolongée à diverses reprises et peut-être réussira-t-on à la prolonger davantage. Mais, — et ici reparaît le scepticisme de ce grand manieur d'affaires, — une durée éternelle n'est assurée à aucune convention entre les grandes Puissances, et il serait peu sage de vouloir toujours regarder cette alliance comme la seule base solide de toutes les combinaisons possibles qui, dans l'avenir, pourront modifier les situations, les besoins et les dispositions des esprits... Elle ne saurait former une base inébranlable et éternelle et ne nous dispense pas d'être toujours en vedette. » Ces derniers mots doivent être retenus par tous ceux qui ont l'ambition de diriger leur pays et de se dire des hommes d'État.

***

C'est bien ce que pensait alors la France, et, devant les manœuvres de M. de Bismarck qui ne cessait de la surveiller, elle cherchait, elle aussi, à être vigilante et à prendre toutes ses précautions. Les stipulations de l'accord franco-russe, si importantes qu'elles fussent, n'atteignaient pas encore, de l'avis de M. de Freycinet, le but voulu. « Elles prescrivaient, dit-il, l'action en commun, mais elles n'en réglaient pas le mode et les conditions. Elles appelaient un complément logique, c'est-à-dire une convention militaire dont M. Ribot avait eu soin de faire accepter le principe. » A la fin d'août 1891, M. de Freycinet

chargea le publiciste danois, Jules Hansen, esprit très habile et très averti, qui nous avait déjà rendu de réels services, de se rendre à Fredensborg en Danemark où se trouvaient le Tsar et sa famille. Hansen eut soin d'emporter avec lui un aide-mémoire qui résumait sa conversation avec le ministre français, et qui avait pour but de prévenir une intervention brusque et hostile de nos voisins pour sortir d'une situation embarrassée. La Triple Alliance avait, pour l'instant, un grand avantage sur nous, c'est qu'elle était munie d'une convention militaire bien déterminée. « Tout est réglé d'avance, écrivait Hansen. Au moment où l'empereur allemand, chef de la Triple Alliance, donnera l'ordre de mobilisation, on mobilisera aussitôt à Vienne et à Rome. Ce fait seul donnera déjà à nos adversaires une avance de 24 heures sur la France et la Russie, et les trois alliés, qui savent ce qu'ils veulent et où il faut placer leurs armées, pourront frapper un coup décisif, avant que nous soyons en mesure de résister... Pour remédier à cet état de choses, il serait de toute nécessité de conclure au plus vite entre les deux pays une convention militaire dont la stipulation essentielle sera qu'à la première nouvelle de la mobilisation de la Triple Alliance, la France et la Russie mobiliseront immédiatement leurs forces. A côté de cela, une entente doit s'établir entre les états-majors russe et français sur les concentrations et les mouvemens simultanés des corps d'armée selon les éventualités qui peuvent se produire... Notre victoire est probablement à ce prix. » Le 4 septembre, Jules Hansen vit, au chalet de Fredensborg, le prince Obolensky auquel il remit une note de M. de Freycinet. Le prince la porta au Tsar et le lendemain répondit au nom de son souverain : « M. Hansen pourra dire à M. de Freycinet que S. M. l'Empereur a pris sa demande en sérieuse considération et qu'il s'occupera d'y donner suite dès sa rentrée à Saint-Pétersbourg. »

M. Ribot et M. de Mohrenheim étaient d'accord avec M. de Freycinet sur cette question si grave. Ils s'étaient demandé comme lui quel serait le devoir de l'une des deux Puissances contractantes si l'autre était attaquée. Les alliés auraient-ils le temps de se concerter avant d'agir ? N'était-il pas d'une extrême urgence que chacun sût à l'avance ce qu'il aurait à faire, sans qu'il fût nécessaire de recommencer de nouveaux pourparlers? Il fut donc convenu entre eux que cette question importante

donnerait lieu à une discussion toute spéciale, lorsque M. de Giers viendrait à Paris.

Le 18 novembre 1891, le ministre des Affaires étrangères de Russie descendit à l'ambassade russe et le 23 s'établit une conférence entre lui, M. Ribot, M. de Freycinet et M. de Mohrenheim. La situation ayant été exposée très clairement par le ministre de la Guerre, la discussion prit le caractère qu'elle devait avoir. Tout en reconnaissant que la situation exigeait des précautions particulières, M. de Freycinet insista sur le caractère pacifique du rapprochement entre la France et la Russie qui avait pour but avoué le rétablissement de l'équilibre européen. Ce que demandait le ministre, c'est que les stipulations de l'alliance eussent leur complément naturel : une convention militaire. Il fit cette demande avec le tact et la mesure qui forment la caractéristique de son caractère. Déjà, à Vandeuvre, lorsqu'il avait eu à parler de notre armée et de ses chefs, il s'était exprimé en termes faits pour rassurer l'allié le plus scrupuleux. « Ces progrès, disait-il, attestent que le gouvernement de la République, malgré les changemens de surface, est capable de longs desseins et que, dans l'accomplissement des œuvres nationales, il apporte un esprit de suite qui ne le cède à celui d'aucune monarchie. Personne aujourd'hui ne doute que nous ne soyons prêts. Nous prouverons aussi que nous sommes sages. Nous saurons garder dans une situation nouvelle le calme, la dignité, la mesure qui, aux mauvais jours, ont préparé notre relèvement. » Quelque temps après, M. Ribot accentuait ces sages paroles, en disant à Bapaume, avec son autorité personnelle et l'autorité de ministre des Affaires étrangères, que la nation russe s'était associée à son Empereur pour nous témoigner une amitié cordiale. « Il en est résulté, déclarait-il, une situation nouvelle, ce qui ne signifie pas qu'il faille y adapter une nouvelle politique. Ce n'est pas au moment où nous pouvons pratiquer la paix avec plus de dignité que nous nous exposerons à la compromettre. » Et l'auditoire convaincu acclamait cette affirmation aussi sage qu'élevée : « La France, ayant conscience de sa force et confiante en son avenir, continuera de montrer les qualités de prudence et de sang-froid qui lui ont attiré l'estime des peuples et qui ont contribué à lui rendre le rang qu'elle doit occuper dans le monde. » A Marseille, M. de Freycinet renouvela les mêmes affirmations et recueillit les mêmes approbations enthousiastes:

« La France, avait-il dit, la France isolée et presque obligée de se désintéresser de ce qui se passait autour d'elle, est redevenue, grâce à la réorganisation de son armée et à la sagesse de sa diplomatie, un facteur important de l'équilibre européen. La paix n'est plus seulement dans les mains des autres ; elle est aussi dans les nôtres et n'en est, par suite, que mieux assurée. »

De telles déclarations avaient leur prix. Il était important de donner à la Russie, non pas méfiante mais très prudente, les gages indispensables d'un accord calme et réfléchi. Le ministre russe était de ces hommes d'État qui n'acceptent les solutions que sagement préparées et faites de sang-froid. « M. de Giers, dit M. de Freycinet, me frappa par sa physionomie très fine et très franche. Il s'exprimait avec modération, en homme que l'effort fatigue et qui paraît d'ailleurs plus enclin à écouter qu'à parler. Il avait l'air réfléchi d'un diplomate de carrière et des manières aussi affables que distinguées. Se sachant en possession de la confiance de son souverain, il évitait de dire un mot qui pût l'engager prématurément. » Lorsqu'il fut question de la convention militaire, il déclara en toute sincérité que ce sujet appartenait personnellement au Tsar, qu'il n'avait pas le droit de la discuter, mais qu'il transmettrait fidèlement à Sa Majesté toutes les observations utiles qui pouvaient être faites. « M. de Giers, ajoute M. de Freycinet, parlait remarquablement le français ; avec lui aucune nuance n'était perdue. En outre, M. de Mohrenheim m'avait vanté sa mémoire. Je me sentis assuré que ma démonstration arriverait intacte auprès de l'Empereur. Je m'appliquai donc à développer, avec toute la conviction dont j'étais animé, les raisons décisives qui rendaient la rédaction d'un tel document indispensable. M. Ribot appuya dans le même sens. »

Le lendemain, M. de Mohrenheim dit à M. de Freycinet : « M. de Giers est acquis à notre cause. Vous l'avez convaincu. Naturellement, il ne peut rien vous dire et doit demander les ordres de Sa Majesté. De mon côté, j'ai sténographié vos argumens au passage et j'en fais l'objet d'un rapport à l'Empereur. Je serais bien surpris que l'esprit si juste, si clair de Sa Majesté ne fût pas touché par ces considérations. Seulement, il ne faut rien brusquer. L'empereur Alexandre procède lentement. Il aime à mûrir ses résolutions. Ne présentez donc pas de proposi-

tion officielle pour le moment. Laissez agir le temps, j'imagine que ce ne sera pas très long. »

Quelques jours après, le Cabinet français fut renversé à propos du manifeste de quelques évêques contre les entraves mises à l'exercice de leurs droits concordataires. Sur les instances de M. Carnot, M. de Freycinet conserva le portefeuille de la Guerre, non par ambition, mais dans l'intérêt de l'État. Ses scrupules cédèrent devant la nécessité de conduire à bonne fin la convention militaire. L'ambassadeur de Russie lui avait fait cette confidence : « L'Empereur n'aime pas les nouveaux visages. Si vous partez, il mettra un temps assez long avant de se décider. »

Depuis l'entretien de M. de Giers, les choses étaient restées en l'état. « La mauvaise santé du ministre russe expliquait cet arrêt, dit M. de Freycinet, mais n'en conjurait pas les inconvéniens. Tant qu'un accord bien précis ne serait pas conclu, j'estimais qu'au point de vue pratique, on courrait le risque de graves déceptions. J'avais hâte de sortir de cette expectative énervante. » Une note de M. Ribot, adressée le 16 février 1892 à M. de Montebello, successeur de M. de Laboulaye à l'ambassade de Saint-Pétersbourg, avait précisé les bases de la convention désirée, et avait été remise par le Tsar au général Vanowski, ministre de la Guerre, pour être l'objet d'un rapport approfondi. Alexandre III aimait en effet à travailler sur des écrits motivés et à se former une opinion sérieuse avant de traiter un sujet, de manière à n'avoir pas à se rétracter sur tel ou tel point. Le général de Boisdeffre, ayant été invité aux manœuvres impériales d'été, arriva le 1er août à Saint-Pétersbourg, porteur d'un projet de convention délibéré en conseil des ministres. Les pourparlers s'engagèrent aussitôt avec le général Vanowski et son chef d'état-major, le général Obroutchev. La rédaction définitive, signée par les deux chefs d'état-major, fut remise au Tsar et, le 17 août, Vanowski écrivit à Boisdeffre que Sa Majesté, ayant approuvé l'ensemble du projet, avait ordonné de le transmettre au ministre des Affaires étrangères.

M. de Giers était alors malade en Finlande. Obroutchev vint lui lire le texte agréé par Alexandre III et le ministre n'y trouva rien à redire. Le 18 août, le général de Boisdeffre fut reçu par le Tsar, qui lui fit savoir que le projet avait reçu son entière approbation, et que tout au plus pourrait-il y avoir quelques changemens de mots insignifians à la suite de l'étude faite par

M. de Giers. Celui-ci était parti pour Aix-les-Bains où il avait à suivre un traitement. M. de Freycinet l'y alla voir et le trouva très fatigué, à tel point qu'il n'osa insister sur la nécessité d'en finir une bonne fois avec la convention. Le ministre promit formellement, dès sa rentrée à Saint-Pétersbourg, de provoquer la ratification officielle par son souverain. Mais un nouveau retard fut occasionné en janvier 1893, lors de la sortie de M. de Freycinet, puis de M. Ribot, du ministère. Alexandre III, que le changement de personnes déconcertait, se donna un nouveau temps d'observation. Au mois d'octobre, l'arrivée à Toulon de l'escadre russe, commandée par l'amiral Avellan, prouva que le Tsar était toujours dans des dispositions favorables. L'amiral répéta à M. de Freycinet que l'alliance était extrêmement populaire en Russie et que l'on considérait, quoique la convention militaire fût encore en suspens, qu'il ne s'agissait plus, pour s'entendre définitivement, que de simples formalités.

Le comte de Munster suivait avec une curiosité anxieuse les progrès des négociations franco-russes. Il était bien renseigné sur tout ce qui se passait. Un dimanche, il vint voir M. de Freycinet dans son hôtel et lui dit avec une bonhomie malicieuse : « Maintenant que vous êtes deux, vous aurez bien de la peine à rester tranquilles. Chez vous, on aime la guerre et vous entraînerez la Russie. » M. de Freycinet répondit très nettement que la politique du gouvernement était pacifique. — Celle du gouvernement, répliqua Munster, je le crois, mais la nation est batailleuse. Du moment qu'elle se sentira assez forte, elle donnera cours à ses instincts belliqueux. En France, vous êtes très susceptibles et la moindre étincelle mettra le feu aux poudres. — Eh bien ! déclara M. de Freycinet, vous vous trompez. Ce qui nous rend susceptibles et chatouilleux, c'est surtout la pensée qu'on nous croit faibles et qu'on ne compte pas suffisamment avec nous. Plus nous serons forts et moins nous serons ombrageux. Soyez sûr que nos rapports avec vous deviendront plus faciles, quand nous nous sentirons sur le pied d'égalité. Tant que nous étions seuls en face de la Triple Alliance, notre fierté était constamment en éveil. A présent, nous serons beaucoup moins impressionnables. Notre entente avec la Russie, vous le verrez, sera un gage de paix. » M. de Munster, qui ne cherchait pas à froisser les sentimens français, transmit fidèlement à son gouvernement ces assurances données en toute fran-

chise. Au temps de M. de Bismarck, les choses eussent pris une autre tournure, car l'erreur tenace du chancelier était de penser que nous cherchions la revanche à tout prix. « Il ne se rendait pas compte, remarque M. de Freycinet, que si la blessure de l'Alsace-Lorraine saigne toujours, nous ne sommes cependant pas assez imprudens pour en demander la guérison à une conflagration générale dont nul ne peut prévoir l'issue. Il ne se trompait pas moins au sujet de la Russie et la supposait impatiente d'affronter l'Allemagne, tandis qu'elle ne visait qu'à garantir sa propre sécurité... Il est donc possible que, lui gouvernant, notre entreprise de 1891-1892 eût déchaîné la guerre. L'empereur Guillaume II a montré plus de sang-froid. Il s'est dit sans doute que la France et la Russie avaient le droit de faire ce que l'Allemagne et l'Autriche avaient fait de leur côté, et qu'une alliance purement défensive, comme l'était la nôtre, servirait plutôt qu'elle ne compromettrait la cause de la paix générale. »

Les grandes manœuvres de 1892 où la France montra ses forces abondantes de réserves, bien préparées par le général de Miribel et par le général de Cools, dans la plaine de Montmorillon, exercèrent une profonde impression sur l'esprit des officiers russes témoins de ces vastes et fortes évolutions, et par là même sur l'esprit d'Alexandre III, au moment où l'on attendait la ratification de la convention militaire. L'aspect martial des hommes, leur entrain et leur endurance produisirent un puissant effet sur tous ceux qui assistaient aux manœuvres, et le baron de Frederichs déclara, au nom de tous ses collègues étrangers, qu'il emportait un souvenir ineffaçable de ces belles journées et de tous les soldats qui y avaient pris part.

***

L'honneur de signer l'alliance de la France et de la Russie était réservé à Casimir Perier, qui avait formé le Cabinet du 3 décembre 1893 et pris le portefeuille des Affaires étrangères. Par ordre du Tsar, M. de Giers apposa enfin sa signature sur le document qui attestait cette alliance. « Ainsi, écrit Jules Hansen, qui avait servi d'intermédiaire en ces longues et difficiles négociations et dont M. de Freycinet reconnaît le caractère actif et discret; ainsi s'accomplit un des actes les plus importans du XIX[e] siècle. Sur le désir de l'empereur Alexandre III, qui ne voulait pas provoquer la méfiance des autres Puissances, les

termes du traité furent tenus secrets. On savait seulement que son but était le maintien de la paix en Europe, objet de la constante sollicitude du grand empereur pacificateur. »

Il a été dit, le 23 janvier 1903, à la Chambre des députés par M. Jaurès que cette alliance avait consacré le *statu quo* en Europe et qu'elle était une sorte de sceau mis sur les malheurs de la France. « Eh bien! non, répliquait M. Ribot dans une inspiration vibrante, je ne puis pas laisser dire cela. Non, cette alliance n'a pas été conçue dans une pensée d'agression, mais elle n'est pas inspirée de l'esprit que vous voudriez voir se développer dans la Chambre. Nous n'y avons écrit à aucune page que nous avions confiance dans ces idées lointaines de l'établissement de la paix par le respect du droit, sans l'intervention de la force. J'ai dit, comme ministre des Affaires étrangères à cette tribune, qu'on ne pouvait pas nous demander de rien oublier. » Et, aux applaudissemens de la grande majorité de la Chambre, l'orateur ajoutait : « Je le répète aujourd'hui comme député, parce que si un pays, qui a été vaincu comme le nôtre, se prêche à lui-même des résignations trop faciles, il perd quelques-unes de ces chances de réparation auxquelles on faisait appel dans un magnifique langage. Il ne suffit pas de dire que le droit appartient à l'Alsace-Lorraine : il faut en même temps réserver, en restant forts, en ne les effaçant par aucune parole imprudente, toutes les chances que l'avenir peut nous réserver. » Et dans une revue saisissante du passé, M. Ribot se demandait si l'on n'avait pas à compter avec des surprises, avec des problèmes redoutables. On prêchait le pacifisme, mais, si pacifiques que nous désirions l'être, pouvions-nous attendre la revanche du droit, ou même la sécurité du pays, des théories éloquentes et nuageuses qui contenaient dans leurs flancs les plus cruelles déceptions? L'Empire était pacifique avant 1870. Il ne voulait pas la guerre et, tout en ne la voulant pas, il commettait la faute énorme de ne pas tenir ses forces militaires en état, et subissait l'effet dissolvant de théories qu'on ne voyait pas, en 1903, reparaître à la tribune sans un certain émoi. Ce n'est que lorsque la France eut saigné sous le pied de l'étranger qu'on comprit le danger mortel de ces rêveries et de cette idéologie pernicieuse. Aussi, ceux qui, comme M. Ribot, avaient entendu ces déclamations et en avaient vu les douloureuses conséquences, s'étaient juré de ne pas oublier de telles leçons et

de contribuer de leur mieux à mettre la France en situation de se défendre. L'alliance russe que l'on critiquait était un des meilleurs moyens de renforcer cette défense et M. Ribot pouvait dire que, lui et M. de Freycinet, avaient fait leur devoir en la préparant et en la complétant par des mesures utiles et sages.

Ces affirmations sincères et énergiques, M. Ribot eut l'occasion de les renouveler le 6 avril 1911, à une époque où une sorte de pessimisme soufflait sur la France et où l'on mettait presque en doute que la Russie pût nous donner efficacement son appui en des circonstances graves. L'orateur connaissait bien les dangers de l'optimisme et de la présomption. Il ne les dissimulait pas. Il avait remarqué, au lendemain de l'alliance russe, une confiance un peu excessive. Mais ce n'était ni à lui ni à M. de Freycinet qu'on pouvait faire ce reproche. L'un et l'autre n'en demeuraient pas moins certains que l'alliance, dont ils étaient les auteurs, était un honneur pour eux et une sécurité pour le pays. « Nous l'avons faite, disait-il simplement, dans l'intérêt de la France et non dans l'intérêt d'un parti politique. Notre esprit visait beaucoup plus haut. Nous l'avons faite modestement, sans bruit, ne l'ayant jamais considérée comme un instrument de popularité. C'est notre honneur devant le pays et ce sera aussi notre honneur devant l'histoire. » Et le Sénat tout entier ratifiait ces paroles par des applaudissemens plusieurs fois répétés.

Il est évident que cette alliance, dont on ne connaît pas le texte officiel, n'a pas été faite uniquement en vue des garanties de la paix, mais de toutes les éventualités qu'il est permis de prévoir. Les Alliés se sont réservé le droit de suivre de près les événemens, de combiner leur politique et d'en tirer à l'occasion tous les avantages. Ils avaient la volonté, par une nouvelle organisation de l'armée russe et par un renforcement de l'armée française, de rétablir l'équilibre militaire comme l'équilibre politique. La situation puissante de l'Allemagne obligeait la France à des efforts dont la Russie devait prendre sa part. La convention militaire qui prévoyait tout cela fut suivie d'une convention navale qui reposait sur les mêmes données et accentuait la politique de deux nations tendant, par une même action diplomatique appuyée sur des forces respectables, à maintenir la paix et l'équilibre européen. Sans doute il y avait des risques à courir, comme il y en a dans toute alliance. Ces risques ont été envi-

sagés comme les avantages et acceptés, à la condition que les deux Puissances contractantes se concerteraient toujours sur toutes les questions qui pouvaient intéresser la paix générale. En certaines circonstances, cette nécessité d'un concert perpétuel a pu être un peu négligée, et c'est ce qui a permis aux adversaires de l'alliance d'en critiquer la portée et les bienfaits. Il est inutile à ce sujet de donner des détails que tout le monde connaît, mais de ces faits il résulte que la France et la Russie doivent plus que jamais avoir une action perpétuellement vigilante. « Nous devons toujours être en vedette, » avait dit le prince de Bismarck, au lendemain même du triomphe de l'Allemagne. Encore une fois, cette observation si sage, si profonde, ne doit pas sortir de notre mémoire. Le succès de l'alliance franco-russe est à ce prix.

***

Depuis l'année 1893, les preuves de l'amitié qui unissait par ce traité formel la France et la Russie se sont multipliées. De nombreuses manifestations, dont le souvenir n'a pu être oublié, ont souligné cette alliance. Quelques esprits chagrins ont paru croire qu'il y avait là plus de bruit et d'éclat que d'utilité pratique. Ils se sont trompés, car il y avait quelque avantage à montrer, en des occasions favorables, combien l'alliance franco-russe nous est chère et comment, malgré nos divisions et nos vicissitudes politiques, elle demeure, de l'avis de tous les bons Français, nécessaire et intangible. Si, je le répète, dans quelques circonstances regrettables, l'action des deux pays n'a pas été empreinte d'une méthode impeccable, si elle a amené parfois quelques mécomptes ou désillusions, il n'en est pas moins vrai que cette action a eu très souvent la possibilité de s'affirmer et a démontré par elle-même son efficacité. Quelques nuages se sont rapidement dissipés, au regret de ceux-là seulement qui la raillaient ou la menaçaient. Le relèvement de l'armée russe, aussi bien que le renforcement de l'armée française, ont singulièrement contribué à raffermir l'alliance et à donner entière raison à leurs auteurs. M. de Freycinet qui, avec M. Ribot, a le droit de revendiquer un tel accord et les conventions qui en forment les bases, a fait, pendant la durée de son pouvoir ministériel et depuis comme Président de la Commission de l'Armée, tout ce qui était nécessaire pour constituer, aug-

menter et discipliner nos forces. Ce n'était pas tout que d'avoir un immense réservoir où nous pourrions puiser en cas d'hostilités, il fallait que nos troupes prouvassent à l'Europe qu'elles étaient en état de bien remplir tous leurs devoirs. Et chacun a pu voir aux grandes manœuvres que notre armée manifestait une ardeur, un entrain, une intelligence et une endurance admirables.

La Russie, qui a été si éprouvée par la guerre japonaise, n'a pas hésité à imiter la France dans son relèvement militaire et à reconstituer ses forces en y employant le temps et en y mettant le prix nécessaire. « On connaît à l'étranger, écrivait récemment la *Gazette de la Bourse* dans un article qu'on a attribué au général Soukhomlinov, ministre de la Guerre de Russie, les énormes sacrifices que nous avons faits pour donner à l'alliance franco-russe une force réellement imposante. Les réformes militaires réalisées en Russie dépassent tout ce qui a été fait jusqu'à présent dans aucun autre pays. Le contingent annuel des recrues a passé de 450 000 à 580 000 hommes. Nous avons ainsi une augmentation annuelle de 130 000 hommes. Même la durée du service a été augmentée de six mois. Nous avons donc en hiver quatre contingens sous les armes. Aucune nation du monde ne peut se flatter de réunir une armée aussi considérable.

« Le chiffre de 580 000 multiplié par 4 donne 2 320 000. A titre de comparaison, il faut se rappeler que l'armée allemande, d'après la nouvelle loi militaire, compte 880 000 hommes, celle de l'Autriche-Hongrie, environ 500 000, et celle de l'Italie, environ 410 000.

« Il est tout à fait naturel que nous soyons en droit d'attendre que la France fournisse 770 000 hommes, ce qui lui est possible, grâce à la loi de trois ans.

« Il est nécessaire de faire observer que toutes ces augmentations d'effectifs en temps de paix ont été décidées exclusivement dans le but d'accélérer la mobilisation. A ce point de vue-là, nous avons réalisé une autre réforme considérable : nous avons projeté tout un réseau de chemins de fer stratégiques, dont on a déjà commencé la construction. De cette manière, nous avons tout fait pour prévenir toute anicroche en matière de mobilisation et pour pouvoir, dès les premiers jours de la guerre, accélérer le mouvement de l'armée vers les points de concentration.

« Nous désirons la même chose de la part de la France. Plus on aura de soldats, et plus rapide sera l'action.

« Nous pouvons répéter ce que nous disions au printemps dernier :

« La Russie est prête, et elle espère que la France le sera aussi... Nous avons rempli toutes nos obligations envers l'alliance avec la France, et naturellement nous devons nous attendre à ce que notre alliée remplisse aussi tous ses devoirs. »

A cette observation si juste le gouvernement français, par l'organe de M. Viviani, ministre des Affaires étrangères, a répondu : « Voilà précisément vingt ans que la politique extérieure de la France est fondée sur son alliance avec la Russie, vingt années pendant lesquelles la collaboration pleinement confiante des deux gouvernemens, appuyée sur le souvenir de journées d'inoubliable enthousiasme, a mis en lumière combien ce pacte répond à la fois aux intérêts permanens des deux pays et à leurs sentimens sincères.

« Au moment où je prends la direction des Affaires étrangères, il m'est particulièrement agréable d'affirmer mon absolue conviction en l'efficacité d'un accord qu'avec mes prédécesseurs j'ai toujours considéré comme immuable. Jamais, d'ailleurs, cette efficacité n'est apparue plus manifestement que pendant les événemens qui, au cours des deux dernières années, ont profondément troublé l'Europe. Durant toute cette crise, les deux gouvernemens ont montré une constante unité de vues et d'action pour limiter les conflits, après avoir tout mis en œuvre pour les prévenir. Ils ont ainsi vraiment pratiqué l'alliance, et, ce faisant, ils ont tout à la fois servi les intérêts des deux États et la cause de la paix générale.

« Cette défense de la paix ne me préoccupe pas moins que mes devanciers et je serai heureux, pour ma part, d'y collaborer avec M. Goremykine et M. Sazonow. La Russie et la France n'auraient pu réaliser aussi pleinement leur œuvre, sans l'entente commune qui les associe l'une et l'autre à l'Angleterre. C'est ce rapprochement de Londres et de Pétersbourg qui a permis à notre alliance et à notre amitié de se combiner en un faisceau et de produire tous leurs effets utiles. Entre des gouvernemens unis par de tels liens et par une telle bonne volonté réciproque, l'examen des affaires, fût-ce des plus délicates, ne peut que transformer d'anciennes divergences d'intérêts en de nouvelles raisons d'accord... »

Cette déclaration ne faisait que corroborer la déclaration

précédente de sir Edward Grey et de M. Gaston Doumergue, communiquée à la presse russe et à la presse anglaise à l'occasion de la visite du Roi et de la Reine d'Angleterre, et ainsi libellée :

« En constatant les résultats de la politique poursuivie par les deux gouvernemens avec le gouvernement impérial russe, sir Edward Grey et M. Gaston Doumergue sont tombés d'accord sur la nécessité pour les trois Puissances de continuer leurs constans efforts en vue du maintien de l'équilibre et de la paix. »

Et hier encore un diplomate très avisé faisait paraître, dans le *Berliner Lokal Anzeiger*, les considérations suivantes :

« Le seul moyen d'empêcher la guerre est de la rendre complètement impossible. On n'attaque que des États faibles. Assurément nous ne doutons pas des dispositions pacifiques du gouvernement allemand, mais nous redoutons les circonstances qui pourraient l'obliger à abandonner ces dispositions pacifiques. Ajoutez à cela que les gouvernemens de la Triple Entente ne sauraient avoir dans le peuple allemand la même confiance que dans le gouvernement. Le chauvinisme a fait des progrès incontestables dans la population allemande. De nombreux journaux propagent la fatale doctrine de l'abaissement du prestige allemand et réclament des actes. Je suis convaincu qu'il existe dans le peuple allemand un chauvinisme latent qui est beaucoup plus dangereux que le chauvinisme de l'Angleterre, de la Russie ou de la France. Le chauvinisme allemand recrute ses partisans dans les classes les plus élevées de la nation : la noblesse, le clergé, l'armée, la marine, les professeurs d'université, les professeurs de lycée, les étudians et toute la jeunesse des écoles. Enfin, nous assistons en Allemagne à une évolution que les États de l'Europe occidentale ont déjà traversée, mais qui n'est pas encore achevée dans ceux de l'Europe orientale. On y prend d'assaut les institutions anciennes et les croyances de l'État et de la société. Les classes et les milieux qui se sentent menacés résistent avec une énergie indomptable. Cette lutte n'est point faite pour atténuer les sentimens du nationalisme allemand qui pourrait chercher une diversion à son activité. »

Et l'auteur de l'article ajoutait : « Nul ne prévoyait en Allemagne le relèvement de la France tel qu'il s'est produit. Nul ne supposait qu'après des siècles d'antagonisme, l'Angleterre enterrerait la hache de discorde et se réconcilierait avec son adver-

saire traditionnel. Il y a dix ans, la Triple Entente aurait paru aux politiciens les plus éminens comme une fantaisie impossible et grotesque. Donc, si l'Europe est en paix depuis quarante-trois ans, ceci n'est pas dû seulement à l'Allemagne.

« Mais la situation politique dans les Balkans est toujours malsaine ; l'avenir de la monarchie austro-hongroise est l'objet d'un souci croissant et cruel ; enfin l'Allemagne est préoccupée d'assurer à son industrie des marchés, car il existe une disproportion de plus en plus inquiétante entre les besoins d'expansion d'une population qui augmente sans cesse, et les domaines de plus en plus limités réservés à cette expansion.

« Tous ces problèmes, on ne pourra pas les résoudre rien qu'avec l'amour de la paix. »

Pour démontrer que les craintes exprimées par cet article n'étaient point vaines, le *Berliner Lokal Anzeiger* reconnaissait que le peuple allemand avait conscience de sa force et ne se contenterait pas de jouer un rôle secondaire dans la concurrence internationale ni dans les grandes affaires politiques. Et la *Post*, de son côté, disait à ce sujet :

« Le peuple allemand réclame sa place au soleil. C'est son droit. Il est exact que les classes cultivées ressentent un déplaisir croissant à voir le peu d'activité du gouvernement allemand. Si vraiment l'Allemagne désire la guerre, comme paraît le croire le diplomate étranger, il y a un moyen bien simple d'éloigner ce péril. Que la Triple Entente tienne compte de nos vœux mondiaux les plus pressans et qu'elle ne mette plus d'obstacles à l'expansion de nos colonies.

« Ce désir d'accroissement a grandi chez le peuple allemand avec une force si élémentaire que le barrage opposé à nous par la Triple Entente devient impossible à la longue.

« Si l'on refuse à notre poussée nécessaire la possibilité de se faire jour, on nous forcera infailliblement à tirer le glaive, et alors, malheur aux vaincus ! »

Donc, la Russie avait raison de nous rappeler nos devoirs, c'est-à-dire de renforcer notre armée et de la mettre toujours en état de faire grande figure, au moment où les nécessités pourraient l'exiger.

C'est sur cette armée que les *Souvenirs* de M. de Freycinet donnent le dernier mot. « J'emportais, dit-il, dans ma retraite, un vif sentiment de confiance. Je venais d'étudier cette armée

dont je n'avais pris qu'une connaissance imparfaite pendant le cataclysme de 1870. Je venais de la voir dans sa force et avec ses qualités, non plus abattue par le malheur, mais au contraire pleine d'entrain, désireuse de progrès et impatiente de justifier les espoirs que la patrie met en elle. J'avais recueilli une moisson d'observations concluantes. Tout d'abord, j'avais constaté ce phénomène aussi heureux que singulier. Dans ce pays profondément divisé tel que le nôtre, l'armée est unie. Ces partis, entre lesquels nous sommes habitués à relever de profonds désaccords et qui parfois semblent irréconciliables, lui sont étrangers. Du haut en bas de la hiérarchie, le devoir professionnel fait taire les opinions et les croyances individuelles. L'obéissance et la discipline sont pareilles chez tous. Le loyalisme envers le régime établi ne souffre pas d'exceptions. »

M. de Freycinet dit encore, et qui ne serait de son avis : « On ne recommencera pas, j'en suis convaincu, cette dangereuse expérience qui consiste à classer les officiers d'après les opinions qu'on leur suppose et à s'éclairer sur leur compte par des renseignemens venus du dehors. C'est la plus détestable méthode. L'officier accepte que sa carrière soit retardée, que ses mérites même soient méconnus, pourvu qu'il le doive à ses chefs hiérarchiques. Ce qu'il ne supporte pas, c'est l'ingérence étrangère. En s'avisant d'y recourir, on ne tarderait pas à détruire ce grand élément de force : la cohésion. On émousserait aussi le point d'honneur. A voir le ministre employer des voies obliques, les subordonnés perdraient peu à peu ce sentiment scrupuleux, cette délicatesse, cette loyauté qui sont la parure de la vie militaire. »

Rappelant alors tout ce qui a été fait pour cette armée, pour son instruction et son bien-être, M. de Freycinet dit avec une satisfaction convaincue : « Le pays la contemple avec amour et orgueil comme l'instrument de son relèvement et le gage de son indépendance. Il lui confie tous ses enfans ; il lui demande d'en faire des hommes, d'élever leurs cœurs et de les pénétrer de l'esprit de sacrifice. Au jour des grandes épreuves, la France verra ce que vaut cette école de patriotisme où la jeunesse reçoit sa trempe, où chacun, du plus humble au plus fortuné, se prépare à remplir le suprême devoir. »

La loi de trois ans a rendu à l'armée les forces dont elle avait besoin et complété les régimens dont la faiblesse numé-

rique, quelle que fût la bravoure de leurs élémens, était lamentable. A cette loi salutaire et qu'on ne saurait toucher sans porter une atteinte nouvelle à la défense nationale, est venu s'ajouter un autre motif de sécurité. La réconciliation du 8 avril 1904 entre la France et l'Angleterre, la crainte légitime de l'hégémonie allemande ont amené la formation de l'entente cordiale qui se manifestait comme une nécessité. On sait comment la Triple Entente est arrivée à se dresser pacifiquement résolue en face de la Triple Alliance, et de récens événemens ont montré qu'elle était plus solide que jamais. Si elle n'a pas, au regard de ses adversaires et de critiques impitoyables, toujours donné tout ce dont on la croyait capable, cela tient à ce que, de part et d'autre, les trois pays avaient laissé amoindrir leurs forces ou réduit leurs armemens. Mais ici encore les leçons n'ont pas été sans utilité. L'Angleterre, la Russie, la France ont compris qu'il fallait porter leur puissance d'action au maximum, non pas avec l'intention de faire œuvre agressive, mais en vue d'une défense commune et d'une paix générale. C'est ce que paraissait reconnaître un diplomate qui, sous le voile de l'anonyme, écrivait dernièrement, dans le *Berliner Tageblatt*, ces lignes très remarquées :

« La scission de l'Europe en deux groupemens ne veut pas dire le moins du monde qu'elle soit divisée en deux camps ennemis. Rien n'est plus contraire à la vérité. Le partage de l'Europe en Triple Entente et en Triple Alliance, qui laisse à chacune des Puissances intéressées une entière liberté d'action, est l'équilibre le plus heureux des forces européennes. Il est aussi, par conséquent, la garantie la plus sûre de la paix que l'Europe ait possédée depuis un temps immémorial.

« Toutes les grandes guerres du passé ont été causées par la prépondérance de l'une ou de l'autre des Puissances continentales. Louis XIV était un fléau pour son propre pays et ses voisins. Les ambitions excessives de Napoléon I[er] devaient conduire à une coalition des Puissances. La force grandissante de la Russie a causé la guerre de Crimée.

« Mais, après 1870, l'Allemagne unie a formé un ensemble de forces dont la concentration, jointe au développement financier et économique, devait inspirer des inquiétudes à ses voisins.

« Je reconnais volontiers que l'Allemagne n'a pas abusé jusqu'à présent de sa force, mais qui peut savoir si demain, si

dans un avenir prochain ou éloigné, les circonstances intérieures ou extérieures ne pourront pas provoquer des changemens dans son amour de la paix? Personne n'aime habiter à côté d'un colosse qui peut, un jour ou l'autre, démolir la maison de son prochain. On bâtit donc des remparts, et l'on cherche à se protéger contre de pareilles possibilités. »

Le peuple français tout particulièrement obéit à un instinct secret qui, lui rappelant un passé néfaste, l'avertit de ne rien négliger pour être prêt à toutes les éventualités. Il ne recule devant aucun sacrifice, mais il demande en même temps à ceux qui ont l'honneur de présider à ses destinées, de veiller à sa sécurité en tout temps. En dépit de ses défauts, ce peuple est encore celui vers lequel se tournent avec empressement tous ceux qui aiment la lumière, la franchise, la spontanéité, la décision, le courage, l'idéal.

« Que penser, dit M. de Freycinet, en terminant ses *Souvenirs*, d'un pays qui, malgré tant de causes de faiblesse, a pu faire de si grandes choses? Que ne devrait-on pas attendre de lui, le jour où, débarrassé d'irritantes querelles, il se consacrerait tout entier aux graves problèmes qui l'assiègent ? »

Si les représentans de la France, nouvellement élus, ne comprennent pas leurs devoirs, s'ils perdent leur temps, en de vaines discordes, à se laisser ballotter par les vagues de la politique entre de périlleux écueils, à ébranler nos principales institutions, à négliger les réformes salutaires, à compromettre les libertés, à tracasser les bons citoyens, à menacer le crédit public, à faire fi des vrais progrès économiques et sociaux, auxquels doit toujours penser un grand peuple, ils assumeront devant l'Histoire une responsabilité écrasante. L'heure décisive est venue où la France doit avoir, à l'intérieur comme à l'extérieur, une unité logique et absolue de vues et d'action utiles, car ses ennemis, toujours aux aguets et aux écoutes, sont prêts à profiter de ses fautes. Jamais la situation n'a été plus grave. Jamais notre pays n'a eu tant besoin de se recueillir et de se préparer. Mais avec les forces matérielles, il lui faut surtout les forces morales, que peuvent seuls donner le sentiment de la fierté et de l'honneur, la vaillance, le dévouement, la foi, et sans lesquelles une nation n'est qu'une vaine agglomération d'hommes.

HENRI WELSCHINGER.

LES AMUSEURS D'AUTREFOIS

PARADIS DE MONCRIF

I

« Un des fruits qu'on doit naturellement se promettre des avantages de l'esprit, c'est de se procurer une existence agréable. »

Cette profession de foi utilitaire et cynique résume à merveille l'idéal que poursuivit et réalisa François-Augustin Paradis de Moncrif, comme sa vie lui sert en quelque sorte d'illustration continue.

Le nom de l'homme, le souvenir de son œuvre ont presque sombré dans l'oubli. A peine si les recueils biographiques consacrent quelques lignes dédaigneuses à l'auteur des *Moyens de plaire;* les historiens de la littérature n'en font pas mention. Pourtant, il occupe dans son époque une place considérable, il obtint des succès retentissans, il fut membre de l'Académie Française, il remplit des postes officiels : secrétaire du comte de Clermont, lecteur de Marie Leczinska, censeur royal, secrétaire général des Postes, historiographe de France, et les contemporains s'accordent à vanter son esprit, ses talens et son intelligence.

Les raisons se justifient sans peine d'un si complet discrédit et du méprisant ostracisme de la Postérité. Un écrivain se reflète toujours dans ses ouvrages et ceux de Moncrif ne sont que mousse inconsistante. « Celui qui n'a égard en écrivant

qu'au goût de son siècle, a dit profondément La Bruyère, songe plus à sa personne qu'à ses écrits. » Le soin de se montrer agréable et de se voir recherché fut toujours l'unique souci de Moncrif. A l'image de son œuvre frivole, sa mémoire s'est dissipée comme une fumée légère.

Ajoutons que ses mœurs n'étaient rien moins qu'exemplaires. La morale ne compta jamais, au nombre de ses farouches gardiens, le pilier de toutes les coulisses de théâtre, le client assidu de Procope et de Gradot, le joyeux convive des dîners du Bout du Banc, le bambocheur impénitent du Caveau, l'épicurien endurci, qui mena sa vieillesse couronnée de roses à la manière d'Anacréon et mourut, entouré des plus jolies actrices de Paris, se relayant à son chevet.

Avec tous ses défauts et ses tares, ou bien plutôt même à cause d'eux, d'abord parasite sans dignité, toujours prêt aux louches complaisances, puis amuseur de bonne compagnie, avant de parvenir à la fortune et aux emplois, cette façon de Triboulet sans livrée, inventeur de gaudrioles et de turlupinades, acteur ingénieux, madrigalier flatteur, est cependant figure intéressante à étudier, éminemment représentative d'un siècle épris de plaisir, ennemi du rigorisme, où les artifices de l'esprit et les suffrages de société étaient un plus sûr passeport vers la faveur et le succès que l'indépendance du talent et la fierté de caractère.

Moncrif plus encore que beaucoup d'autres, ses rivaux en dextérité mondaine, sut tirer profit des avantages que lui avait départis la Fortune. Il serait injuste de lui en garder une excessive rigueur, comme il serait déplacé de faire à son sujet le procès de son temps. Constatons de préférence, sans moraliser hors de propos, qu'il sut merveilleusement s'adapter aux conditions dans lesquelles il se trouva placé, au milieu très spécial où il dut évoluer. Il n'y a point de sa faute, après tout, si, à ses débuts, le métier d'écrire était médiocrement enviable et réclamait, des audacieux qui l'entreprenaient, une diplomatie compliquée, mêlée de souplesse et de renoncement.

***

Malgré les illustrations de l'époque précédente, rien de moins honoré, au commencement du XVIIIe siècle, que la profession d'homme de lettres.

« Poète, mauvais métier qui fait mourir de faim son homme ou le fait pendre, » vitupère l'avocat Mathieu Marais, admirateur pourtant de La Fontaine.

« Malheureux, ceux qui s'engagent témérairement dans une carrière si ingrate et si dangereuse! Citoyens inutiles à leur patrie, à leurs amis, à eux-mêmes; sans industrie, sans profession réglée, sans occupations, ou se faisant des occupations pires que l'oisiveté; courant sans cesse vers une gloire qui les fuit; attendant toujours des récompenses qui n'arrivent jamais; ils passent leur vie à maudire l'ingratitude du siècle, le mauvais goût des lecteurs et parviennent enfin à une vieillesse indigente, qui est la honte et la peine de leur inutilité. »

Qui lance ce désolant anathème?... le propre successeur de Racine, Valincour, recevant, en 1724, le président Portail à l'Académie.

Bâtonné au pont de Sèvres par le chevalier de Rohan, Voltaire, qui vient se plaindre au Régent, n'obtient en réponse qu'un dédaigneux persiflage : « Monsieur Arouet, vous êtes poète et vous avez reçu des coups de bâton... Cela est dans l'ordre et je n'ai rien à vous dire. »

Ainsi ravalés dans l'ordre social, les écrivains sentaient avec amertume la défaveur attachée à leur état. Ils l'éprouvaient d'autant mieux, qu'elle entraînait à l'ordinaire pour eux un grand délabrement de pécune. Pour la plupart, gens d'extraction modeste et de petite bourse, ils ne pouvaient guère espérer subsister de leur plume; l'impérieuse nécessité les contraignait alors de vivre au jour le jour et, pour avoir du pain, d'accepter des besognes de rencontre.

De telles ressources, fort minces toujours, n'étaient pas moins aléatoires. Aussi les voyait-on verser trop souvent dans la plus crasseuse bohème.

« Il fallait faire pauvre chère, écrit M. Maurice Pellisson. Aux bons jours, on dînait à six sous chez le traiteur, mais d'autres fois on devait se contenter de se rappeler qu'on avait dîné la veille. Ces apprentis littérateurs n'avaient, comme on pense, qu'une garde-robe sommaire et souvent bien fatiguée. Ils allaient par la ville en piteux équipage, « bas troués, souliers percés, cheveux plats et ébouriffés, » avec « une redingote de peluche déchirée ou quelque mauvais habit noir dont les coutures commençaient à marquer. » Quant à leur gîte, ils le prenaient

sous les toits ; c'étaient eux qui peuplaient les « greniers de la littérature, » comme dit Voltaire, et si l'hôte, mal payé ou peu accommodant, leur fermait la porte, ils en étaient réduits à recourir à l'hospitalité d'un camarade moins dépourvu. Diderot avait quelques amis, sa chambre appartenait au premier qui s'en emparait. Celui qui avait besoin d'un lit venait prendre un de ses matelas et s'établissait dans sa niche. Il faisait à peu près la même chose avec eux (1). »

Besogneux et toujours endettés, certains de ces pauvres hères en arrivaient, sans trop de scrupules, à user d'expédiens et de stratagèmes picaresques.

Voltaire, dans *le Pauvre Diable*, crible de ses railleries ces « écumeurs du bourbier d'Hélicon. »

D'autres, descendus plus bas sur la pente de la dégradation morale, avaient perdu toute notion d'honneur et de délicatesse.

Diderot a puissamment synthétisé dans *le Neveu de Rameau*, et fondu en un modèle inoubliable, les types divers de ces déclassés. « Chaque état, proclame indulgemment son héros, a ses exceptions de la conscience générale, auxquelles je donnerai volontiers le nom d'idiotisme de métier. »

Pour un Goudar, pour un chevalier de Mouhy, pour un La Jonchère, pour un Guyot de Merville, ces *idiotismes*-là s'appelaient le chantage, le proxénétisme et l'escroquerie. Les lettres de Voltaire, celles de Mme de Graffigny, la Correspondance de Grimm sont pleinement édifiantes à cet égard.

Évidemment, il y a des exceptions, Fontenelle, Voltaire, Marivaux, Delille, mais l'éclatante fortune de certains ne doit pas faire oublier la misère ou la gêne qui fut la part lamentable de tant d'autres, parmi lesquels ne se comptaient pas seulement des médiocres et des ratés.

On a beaucoup reproché à Louis XV son indifférence pour les lettres. Il est certain que ce grand égoïste n'éprouva jamais aucun penchant pour les choses de l'esprit. Mme de Pompadour, elle-même, ne réussit pas à lui en inspirer le goût. « Ces gens-là perdront la Monarchie, » grondait-il, des écrivains, et s'il ne les persécuta pas de façon positive, il ne leur épargna pas du moins les tracasseries, commettant volontiers, à leur égard, ce que d'Argenson appelle l'« indiscrétion de souveraineté. »

(1) Alexandre Dumas père rapporte sur son compte une anecdote identique... *Nil novi sub sole.*

Sous son règne toutefois, le pouvoir n'abandonna point à l'égard des « auteurs » les traditions généreuses inaugurées par le siècle précédent. A l'exemple du maître, ses ministres sont généralement pleins de mépris pour la gent plumifère, ils lui refusent la liberté d'écrire, la considèrent même comme dangereuse, mais continuent à lui distribuer des encouragemens et des subsides, sous forme de pensions ou d'emplois.

Il est vrai que ces « grâces » pécuniaires sont le plus souvent fort maigres. La désastreuse opinion courut longtemps que les poètes, même les simples prosateurs, n'avaient nul besoin d'argent et sans doute se nourrissaient de gloire. Aussi les pensions sont-elles modiques : six cents livres, huit cents livres, frappées parfois de retenues assez fortes et, pour comble, pas toujours exactement payées. On oublia douze ans celle de Voltaire.

En revanche, les emplois sont plus rémunérateurs. Certains comportent logement sous les combles du Louvre, des Tuileries ou du Palais-Royal. Ce sont des postes de commis dans les bureaux, des charges d'historiographes et de bibliothécaires. Les plus favorisés d'entre les quémandeurs deviennent secrétaires des princes du sang, lecteurs près des grands de la Cour. Moncrif, on le verra, remplit cet office près de Marie Leczinska; Collé, Laujon, Carmontelle (1) se succédèrent chez le Duc d'Orléans.

Non licet omnibus... De si fructueuses prébendes ne s'accordaient pas à tout venant, ni même, il s'en faut, aux plus dignes. Le seul mérite n'y conduisait pas toujours, mais bien plutôt l'intrigue, le manège, l'entregent, la souplesse d'échine et de caractère. L'exemple de Jean-Jacques Rousseau le prouve d'abondance.

En outre, l'appui d'un protecteur influent n'était pas moins indispensable. Or, où trouver ce protecteur dont la bienveillante égide allait être la « Sésame » vers les honneurs et les places, sinon chez les puissans du jour, les grands, les personnes « constituées en dignité ? »

Les plus illustres ne répugnent pas à solliciter de tels patronages. « Les grands, écrit Voltaire, protègent dans l'occasion... ils peuvent faire du bien. » Trop rares ceux, comme d'Alembert, qui n'entendent point se mettre en posture d'obséquieux et préfèrent « rester pauvres pour vivre libres. »

(1) Voyez notre étude sur *Carmontelle*, dans la *Revue* du 15 avril 1912.

Le XVIII[e] siècle a vu l'éclosion, puis le triomphe des salons et du monde, au sens moderne que nous attachons à ce mot et que n'entendaient pas La Rochefoucauld ni La Bruyère. Nous n'avons pas à discuter ici l'influence sociale que purent alors exercer les bureaux d'esprit, si brillamment régentés par M[me] de Tencin, la marquise du Deffand, M[me] Geoffrin ou Julie de Lespinasse, mais simplement à constater que les gens de lettres, qu'on les appelât ou non en « représentation, » en furent toujours l'ornement et parfois la raison d'être. Ils s'y trouvèrent d'abord en délicate situation, traités non pas certes en intrus, mais un peu comme des inférieurs avec qui l'on condescendrait à discuter. Plus tard, le niveau s'établit et même leur suprématie s'affirma.

Ce qu'on leur demandait, ce qu'on exigeait d'eux, c'était, avec une affabilité de bon ton, les grâces éclatantes de l'esprit : le charme de la parole, le brio de la conversation, l'ingéniosité des aperçus, l'à-propos des reparties, toutes les qualités séduisantes, lors même qu'elles sont superficielles, que possédèrent si éminemment Rivarol et Chamfort.

« La galanterie de l'esprit est de dire des choses flatteuses d'une manière agréable (1); » grands seigneurs et ministres fréquentaient volontiers ces réunions; une louange bien tournée, un éloge spirituel étaient auprès d'eux la meilleure introduction, la plus efficace référence. L'adroit mortel qui savait chatouiller leur amour-propre ou distraire leur ennui se voyait assuré d'exploiter sa faconde. Choiseul, les d'Argenson, le duc d'Aiguillon, Bernis, Maupeou, acquirent ainsi force cliens, auxquels ils distribuaient la sportule sous forme d'emplois avantageux. Lorsqu'il s'agissait d'un prince du sang : Orléans ou Clermont, l'aubaine était de plus haut prix encore.

Ces moyens si nécessaires à se pousser dans le monde, de parvenir en cultivant les relations utiles et les amis en place, la Nature les avait prodigués à Moncrif avec une généreuse munificence.

Il était grand, robuste, élégant, bien fait, de visage agréable et de manières aisées. Son amabilité s'avérait toute professionnelle, son esprit vif, alerte, léger, subtil et d'une merveilleuse souplesse. Qualité précieuse, il excellait à faire briller autrui à

(1) La Rochefoucauld.

ses côtés. Sa complaisance était inépuisable, son humeur douce, égale, enjouée, tempérée d'une prudente circonspection : « Il est, constate malicieusement d'Argenson dans son *Journal*, d'un commerce très agréable, toujours de votre avis et y ajoutant. Vous ne lui feriez pas dire du mal de la lune, de peur de s'attirer des affaires. »

En outre, le personnage eût fait, comme Destouches, un excellent diplomate pour la promptitude et la sûreté du coup d'œil. Il avait l'art de discerner aussitôt le patron, accessible et généreux, de même qu'en amour, — car il était fort galant et le demeura jusqu'à sa vieillesse, — il tournait les yeux vers les belles susceptibles de servir valablement les besoins ou les intérêts de son ambition.

L'habile homme possédait mille talens divers, à la fois peintre, musicien, chanteur et poète.

Il joue la comédie à ravir, se révèle parfait metteur en scène, à l'instant qu'une véritable fureur de tréteaux sévit dans tous les rangs de la société. Son bagout est intarissable, sa verve irrésistible, sa gaieté communicative. Aussi, le voit-on désiré, fêté, choyé partout : à Bagnolet, chez le Duc d'Orléans, où il enchante Mlle Le Marquis, alors à l'apogée de sa faveur; à Berny, chez le comte de Clermont, au château de Morville, autre pépinière dramatique, à l'Académie de ces Dames et de ces Messieurs, au premier Caveau du carrefour Bucy, chez le traiteur Landel, où il retrouve d'autres bons drilles de sa sorte, Piron, Crébillon fils, Collé, Laujon, Fuzelier, Saurin, Sallé, Gentil-Bernard.

Ce boute-en-train, ce joyeux vivant n'était pas, au surplus, dépourvu de mérites intellectuels ni de qualités de cœur.

Nous verrons qu'il sut écrire des contes délicats, et d'Argenson, qui pourtant le traite de haut, en grand seigneur, dans son *Journal*, constate « qu'il a l'esprit orné de belles-lettres françaises par la lecture, l'émulation de composer et la fréquentation des auteurs. »

Par ailleurs, quand le frère de l'utopiste, misanthrope et clairvoyant marquis, le comte d'Argenson, disgracié, partit pour l'exil dans sa terre des Ormes, Moncrif, désireux de témoigner à son bienfaiteur une gratitude que la rancune de Mme de Pompadour ne rendait pas sans danger, obtint, après de vives sollicitations, d'aller chaque année passer auprès de lui quelques mois

en Touraine. « Il s'arrachait avec joie aux charmes de la Cour, assure d'Alembert, dans ses *Éloges académiques*, aux plaisirs des sociétés où il vivait, pour aller, dans le silence de la retraite, consoler son ancien protecteur qui n'était plus que son ami. »

A s'en rapporter aux témoignages contemporains, il se montrait aussi fort charitable et sa bourse s'ouvrait largement pour ses confrères nécessiteux.

Ce tempérament tout en dehors et, semblait-il, uniquement formé par la Nature à des fins séduisantes, n'excluait pas chez le futur académicien les plus aiguës facultés d'observation. Son masque d'amabilité facile ou courtisanesque dissimulait un madré psychologue, expert à étudier les méandres du cœur et de l'esprit humain, à démêler les faiblesses, les susceptibilités, les glorioles de chacun, à expérimenter sur le vif les sensations de la flatterie, à se reconnaître, en un mot, à travers le difficile et parfois fangeux labyrinthe des âmes, dont la connaissance est indispensable pour qui prétend à plaire et réussir ici-bas.

Lui-même, d'ailleurs, a pris soin de nous livrer sa recette : « Il faut, nous prévient-il, qu'un homme en entrant dans le monde, s'attende à trouver deux juges de chacune de ses actions : la raison et l'amour-propre, ou l'intérêt des autres. Le premier juge est toujours équitable et impartial ; le second sévère et souvent injuste ; c'est l'enfant de la jalousie, tâchons de ne pas l'agacer ; c'est le moyen de plaire et de réussir dans le monde. »

Sa vie fut la perpétuelle mise en pratique, la constante application de ce judicieux axiome. »

II

Ce grand arriviste, comme on dirait aujourd'hui, qui mena si parfaitement son *struggle for life*, était de modeste origine et le malheur avait assombri son enfance. Son père, le sieur Paradis, procureur au Châtelet, pourvu d'un titre honorifique de secrétaire du Roi, ayant « manqué » et dilapidé les fonds de sa clientèle, fut obligé de se réfugier au Temple, « lieu exempt » comme siège du Grand-Prieuré de France, où il échappait aux poursuites. Bientôt, la honte, le chagrin rongeant le procédurier déchu, il trépassait ; laissant à sa veuve la charge d'un nom déshonoré et deux orphelins à nourrir.

Celle-ci, par bonheur, se trouvait être une maîtresse femme. Écossaise des Basses-Terres, née Moncreiff, d'une famille presbytérienne, ayant fourni à la Cause plusieurs ministres et théologiens, elle n'avait pas hérité, bien au contraire, l'austérité sentencieuse ni la rigide vertu de son lignage.

Jeune encore et jolie, galante « tant qu'elle put, » affirme d'Argenson, elle s'ingénia, sans vergogne inutile, à se débrouiller, faire vivre sa maisonnée. Délibérément, pour commencer, elle supprime son étiquette conjugale, ce Paradis fâcheux, évocateur de pénibles souvenirs, pour ne plus s'appeler que Moncrif en francisant son patronyme d'outre-mer.

Ainsi transformée, insinuante, fine, exempte de vains scrupules, elle renoue d'anciennes relations au Palais. On la voit devenir l'Égérie de maints basochiens, voire d'un conseiller au Parlement, qu'elle faillit épouser. L'âge venant, la fine mouche assurait encore son bien-être par une miraculeuse industrie.

« Avec de l'esprit, de la lecture, un style agréable et du manège, conte encore d'Argenson, dans ses *Loisirs d'un Ministre*, elle se procurait un assez joli revenu. Sur la fin du règne de Louis XIV, on mettait dans les intrigues plus de prétention à l'esprit qu'on ne fait de nos jours (1). On écrivait des billets galans qui exigeaient des réponses du même genre et l'on jugeait de l'ardeur du cavalier par l'énergie des lettres qu'il faisait remettre secrètement ; de même, l'amant calculait ses espérances d'après le tour de la réponse ; les brouilles et les raccommodemens se conduisaient de la même manière. »

La digne Mme Moncrif consacra donc ses talens et ses veilles au style épistolaire : « Connue de plusieurs dames de la Cour, elle leur prêtait sa plume pour faire d'agréables avances et de tendres réponses, et ce ne fut pas en pure perte pour sa fortune et l'avancement de ses fils. »

Cette louche intrigante, cette Macette du grand monde se révèle en effet comme une mère admirable.

Elle ne ménage aucune peine, n'épargne nul effort afin de pousser ses enfans. Sans négliger le cadet, « dénué de génie, » qu'elle réussit pourtant à caser dans l'armée, elle reporte sur l'aîné, François-Augustin, intelligent et délié, le fort de sa tendresse et de ses ambitions.

(1) Les *Loisirs d'un ministre d'État* ont été écrits en 1736.

« Sa famille, constate d'Alembert (1), le fit élever avec soin, dans l'espérance de lui voir prendre un de ces états où la fortune est la récompense du travail. Le jeune Moncrif déconcerta ses vues par des inclinations toutes contraires ; il préféra aux études sérieuses les talens agréables : la poésie, la danse et la musique. Il cultiva jusqu'à l'escrime, dans laquelle il se rendit même très profond et presque célèbre ; mais, en fréquentant les salles d'armes, il eut le mérite très rare à son âge de n'en prendre ni le ton, ni les mœurs. »

L'amant malheureux de Julie de Lespinasse n'entendait rien à la psychologie féminine : son jugement sur l'éducation donnée à Moncrif nous en fournit une preuve nouvelle.

D'Argenson, on l'a vu, rend hommage à sa culture d'esprit ; il est donc à croire que, loin de heurter les desseins maternels, il subit au contraire les directions d'une lucide volonté. Ce programme, où les arts d'agrément tiennent une si grande place, répond à merveille à l'idéal de cette femme avisée, qui voulut rendre son fils un « homme de compagnie » séduisant et recherché du monde, pour lui procurer de la sorte un « état agréable. »

Moncrif, il est vrai, poussa, très avant la science du contre de quarte et même jusqu'au point d'obtenir son brevet de maître en fait d'armes. Mais l'escrime, pour lui, fut surtout un moyen bien plus encore qu'une prédilection. Tout en plastronnant sur la planche, ou bien faisant assaut, il noua de précieuses amitiés qu'il retrouva dans la suite et dont il sut se prévaloir.

Toujours fignolant maints billets doux sur commande, sa mère continuait à préparer son avenir. « Elle volait comme une chouette partout où elle se trouvait, se retranchant le nécessaire pour le faire paraître et lui permettre d'acquérir des amis du bel air. Elle fit les derniers efforts afin de le bien vêtir, et l'envoyait au spectacle dans les places destinées aux honnêtes gens où il pouvait faire d'utiles connaissances (2). »

Moncrif connut ainsi l'abbé Nadal, lui plut et se lia avec lui.

C'est un fort mince seigneur de lettres que l'abbé Nadal, poète tragique, moraliste et critique. Son nom serait profondé-

(1) *Éloge de Moncrif* dans l'*Histoire des Membres de l'Académie française morts depuis 1700 jusqu'à 1771*.

(2) *Journal* du marquis d'Argenson.

ment ignoré, tout membre qu'il ait été de l'Académie des inscriptions, si, pour avoir parodié *Zaïre*, il n'eût encouru les foudres de Voltaire, et les victimes de Voltaire sont assurées d'une manière de gloire posthume, impérissable et fâcheuse.

En revanche, l'auteur des *Macchabées*, d'*Hérode* et autres drames sacrés, avait les plus brillantes relations. Secrétaire du duc d'Aumont, il exhiba son protégé à l'hôtel du Marais.

Louis-Marie-Victor, troisième duc d'Aumont, était un seigneur magnifique et violent, connu pour sa fureur de dépenses et la fougue impétueuse de ses passions. Saint-Simon l'a silhouetté magistralement : « M. le duc d'Aumont était d'une force prodigieuse, d'une grande santé, débauché à l'avenant, d'un goût excellent, mais extrêmement cher à toutes sortes de choses : meubles, ornemens, bijoux, équipages... Il prenait à toutes mains et dépensait de même. C'était un homme de beaucoup d'esprit, mais qui ne savait rien, à paroles dorées, sans foi, sans âme, de peu de réputation à la guerre pour en parler sobrement. »

Ce colosse robuste et sanguin adorait les bons mots et prisait fort la gaudriole. Moncrif le servit à souhait en petits vers et galanteries de toute espèce : odelettes, impromptus, épigrammes, triolets, refrains et madrigaux divers.

En peu de temps, le malicieux amuseur réussit à se rendre indispensable. Le duc ne pouvait plus se priver de ses facéties. Quand il reçut, en 1713, l'ambassade d'Angleterre, il voulut l'emmener avec lui.

Désormais, cette digne Mme Moncrif pouvait vieillir tranquille ; la fortune de son benjamin était en bonne route !

La mission de M. d'Aumont ne fut pas heureuse. L'hôtel Powis dans *Great Ormond street*, où il avait fixé sa résidence, brûla. Il en coûta 1 500 000 livres à la cassette royale pour cet incendie à dessein provoqué, clabaudaient les médisans. Au bout d'un an, le duc fut rappelé et regagna Versailles, toujours escorté de Moncrif, qui revenait garni de « mille gentillesses britanniques » et colportait partout cent histoires moqueuses sur les ridicules et les singularités des Anglais.

A ce jeu de brocards, il distrayait fort un auditoire aussi frivole qu'ignorant. On se le disputait pour entendre ses anecdotes et ses parodies d'outre-Manche.

Le duc, sa faveur sombrée dans l'aventure et ses finances

en désarroi, se voyait bientôt réduit à modérer son train. Moncrif sentait avec inquiétude s'amonceler les signes indicateurs d'une débâcle prochaine. Ce jouisseur aimable n'était pas et ne fut jamais l'homme des grands sacrifices et des beaux dévouemens. Il n'hésita pas longtemps à quitter un protecteur désormais incapable de lui assurer les douceurs de la vie.

Tant de soins consacrés à divertir d'opulentes maussaderies ne l'avaient pas été en pure perte. Son renom s'étendait, plusieurs grandes maisons lui dispensaient à l'envi une généreuse hospitalité.

A la cour morose, austère et renfrognée de Louis XIV, avaient succédé les frairies de la Régence. Tout appartenait au plaisir, sinon à la débauche. Mme de Parabère est « sultane reine. » La joyeuse bacchanale du XVIIIe siècle commençait. Moncrif, dans cette ambiance de fêtes, se trouve dans son élément d'élection. Il est l'allègre meneur des réjouissances, le convive désiré, le piment de tous les soupers. Certaine nuit, il rencontra les frères d'Argenson, vite séduits comme à l'ordinaire par son bagout et sa belle humeur. En eux il discerna l'appui solide sur lequel étayer sa fortune. L'événement ne démentit pas sa clairvoyance, le patronage amical des deux frères, qu'ils devaient lui continuer pendant plus de trente ans, allait définitivement assurer sa réussite et lui ouvrir l'accès des sinécures dorées. Client des d'Argenson, l'un et l'autre appelés aux plus hautes charges du royaume, guidé, soutenu, protégé, porté par eux, Moncrif va devenir un personnage influent et considérable.

Le jeune comte d'Argenson surtout, déjà lieutenant de police en survivance paternelle, brillant, spirituel, dissipé, courtisan consommé, « d'Argenson la chèvre, » comme on l'avait baptisé, se plut dans la société d'un compagnon si bien accordé à ses goûts. Bientôt il le choisit pour secrétaire.

Nous sommes renseignés sur le genre de services que lui rendit Moncrif. Son frère, le marquis, le « rêveur, » le « philosophe, » « d'Argenson la bête, » témoin très attentif, sinon désintéressé de son temps, nous fixe abondamment à cet égard.

Ils sont en effet d'un ordre bien spécial et propres à forcer l'intimité des gens.

« Mon frère ayant fait un voyage en Touraine, fit une connaissance particulière et intime avec une demoiselle de cette

province. De retour à Paris, il en reçut des lettres galantes, auxquelles par honnêteté il devait des réponses. Il chargea Moncrif de les rédiger, et celui-ci s'en acquitta en digne fils de Mme Paradis et lui épargna même la peine de les copier. Mais, ce qu'il y a de plus plaisant à la suite de cette correspondance, c'est que mon frère étant devenu ministre et que cette demoiselle ayant passé de l'état de fille à celui de femme, elle eut l'occasion d'écrire pour quelque affaire à son ancien amant et fut bien étonnée de ne trouver dans les réponses de mon frère, ni l'ancien style de ses lettres qu'elle avait conservées, ni même son écriture. Elle put apprendre ainsi que les ministres et ceux qui sont destinés à le devenir ne font pas toujours par eux-mêmes ce qui leur fait le plus d'honneur. »

Comment, après cela, refuser quelque chose à si complaisant acolyte !

Aussi le comte d'Argenson s'empressait-il à produire son faiseur de poulets, à le présenter à la ronde. Il fréquentait alors chez la duchesse de Bouillon. La dame se trouvait fort décriée, « mégère et noire, » véhémentement soupçonnée d'avoir aidé par le poison la mort d'Adrienne Lecouvreur, sa rivale en amour. Dans son cœur famélique, les premiers sujets de l'Opéra et de la Comédie, un Tribout, un Grandval, l'avaient disputé longtemps au maréchal de Saxe. Elle n'était pas moins Lorraine, l'une des plus grandes dames de la Cour, et venait par surcroît d' « atteler à son char » le petit-fils du Grand Condé, le comte abbé de Clermont en personne.

Promu au rang d'amant en titre, éclatant « pavillon d'honneur » destiné à couvrir d'inavouables caprices, celui-ci brûlait pour sa maîtresse d'une « grande, longue et triste passion. »

Admis à présenter ses hommages à la favorite, Moncrif étala devant elle le trésor de ses grâces coutumières, la flatta, la divertit et, par sa puissante entremise, obtint d'être attaché à la maison du prince.

***

Alors aux confins de la quarantaine, il doublait depuis quelque temps déjà sa profession d'amuseur du métier plus hasardeux d'écrivain.

A force de rimer de légères babioles, de papillonner avec

les Muses, de chanter l'amour et les belles, de plus hautes ambitions lui étaient nées.

Ne forçons point notre talent... Mais, notre tourneur de madrigaux avait en lui la plus imperturbable confiance.

Demeuré pratique en invoquant Euterpe, il adressait les produits de sa minerve à de somptueux mécènes et récoltait en doubles louis et pistoles le prix de ses efforts lyriques. La mort du grand Roi lui parut, entre autres, une occasion moins propice à chanter sa mémoire qu'à louanger avec profit Mgr le Régent.

Hélas! la lyre du nouveau Pindare n'était qu'une lyre d'occasion. Il n'en sut tirer que des accens fort creux :

C'est en toi que la France espère,
Ton pouvoir devient son bonheur,
Sois pour elle aussi tendre père
Que tu fus zélé défenseur.
Tel que le souverain du monde,
Prince, ta sagesse profonde
Sera le modèle d'un roi;
Cède à la vertu qui t'anime,
Tu nous dois un roi magnanime,
Fais qu'il soit aussi grand que toi.

Évidemment, ce n'est pas le souffle de l'*Ode à Hiéron*, mais le « modèle » des princes fit tenir cinq cents livres à Moncrif.

Galland et sa traduction des *Mille et une Nuits* venaient de mettre l'Orient à la mode; Moncrif, toujours empressé à suivre le goût du jour, écrivit une mièvre turquerie : *Les Aventures de Zélaïde et d'Amanzarifdine*, qui fit merveille à Sceaux, chez la « poupée du sang, » la divine Ludovise, la sémillante et frondeuse duchesse du Maine.

Il s'essayait en même temps au théâtre avec une comédie : *Les Abdérites*, assez plaisant badinage qui raille non sans finesse la fureur de comédie qui sévissait dans le beau monde et parodie à la fois les procédés tragiques de Crébillon, son moyen des reconnaissances, alors dans sa nouveauté.

Ces *Abdérites* et leurs vers libres ne virent le feu des quinquets que dix ans après leur composition, en 1732, à Fontainebleau, grâce à la duchesse douairière de Bourbon, mère du comte de Clermont.

Constatons, à ce propos, que notre auteur eut toujours un

faible pour la scène. Dans la suite, il rima force pastorales, divertissemens, parades, opéras, ballets héroïques ou non : *l'Empire de l'Amour, — Zélindor roi des Sylphes, — Almasis, — Ismène, — Erosine, — La Sibylle,* qui tous reçurent, à Versailles ou sur les tréteaux des petites cours princières, l'accueil le plus flatteur et le plus chaleureux.

Mais, dans cette première moitié de sa vie, son ouvrage le moins négligeable, celui qui demeure son principal titre littéraire et fait qu'un peu de souvenir humain subsiste encore autour de son nom, est sa plaisante *Histoire des Chats*, sa dissertation « gravement frivole » à la gloire de la gent féline.

Ici encore, comme dans le reste de son œuvre, l'avisé Moncrif continuait d'obéir aux suggestions de la mode.

Les matous de toutes robes et de toutes races : chats mignons, chats gantés, chats viverrins, chats de Siam ou du Malabar, angoras surtout, se trouvaient fort en vogue aux temps joyeux de la Régence.

Après La Fontaine, historien de Rodilard et de Raminagrobis, Mme Deshoulières avait chanté les mérites de sa chatte *Grisette;* Mme de Lesdiguières faisait élever aux mânes de sa *Ménine* un somptueux mausolée, et la duchesse du Maine, inconsolable du trépas de *Marlamain,* dont La Motte traçait l'épitaphe, évoquait joliment le disparu dans ce rondeau « marotique : »

De mon Minon veux faire le tableau,
Besoin serait d'un excellent pinceau
Pour crayonner si grande gentillesse,
Attraits si fins, si mignarde souplesse,
Mais las ! ne suis qu'un chétif poëtereau.
Dirai pourtant qu'il n'est rien de si beau,
Que Cupidon, tant joli jouvençeau,
Pas n'a l'esprit, ni la délicatesse
De mon Minon.

⁂

Que si Jupin se changeait de nouveau
Plus ne serait serpent, cygne ou taureau,
Mais, pour toucher quelque gente maîtresse,
Se dépouillant de sa divine espèce,
Revêtirait la figure et la peau
De mon Minon.

ENVOI

Gentil Minon, ma joie et mon soulas,
Pour célébrer dignement tes appas,
Voudrais pouvoir rappeler à la vie
Cil qui chanta le moineau de Lesbie,
Ou bien cettuy qui jadis composa,
Carmes exquis pour la charmante Issa,
Mais las! en vain, des ténébreux rivages,
Évoquerais si fameux personnages!
Il te faut donc aujourd'hui contenter
De ce rondeau qu'Amour m'a su dicter.

Toutefois, pareil engouement n'était pas universel. Maître Mitis avait dans le monde ses ennemis et ses détracteurs. Ce fut à la demande d'une marquise enthousiaste que Moncrif résolut de présenter sa défense et son apologie.

L'*Histoire des Chats* parut en 1727, et son auteur, pour l'avoir écrite, mérite sa petite place, à côté de Galiani, Baudelaire et Champfleury, dans le musée des illustres amis de l'espèce ronronnante : Mahomet, Pétrarque, Le Tasse, Du Bellay, Montaigne, et Richelieu.

Adressée sous forme de lettres à la marquise de B..., ce fut une façon de mystification littéraire. Le panégyriste y prodiguait à grand renfort de notes, citations, références, gloses, commentaires, scolies réelles ou supposées, une érudition plus fantaisiste qu'authentique, invoquant à tout propos l'autorité d'Aristote, de Plutarque, de Lucien, d'Hérodote ou de Diodore de Sicile.

L'esprit scientifique du XVIIIe siècle se manifeste curieusement déjà dans cet essai futile. L'égyptologie, à ses premiers débuts, fournit à Moncrif le prétexte d'une longue dissertation sur les animaux sacrés et le Dieu Chat, identifié depuis avec la *Bâstit* memphitique. Il est plus étonnant encore de le voir, à propos d'une bizarre assertion de Diodore, pressentir les théories de la musique moderne.

« Les chats, assure gravement l'historien grec, étaient admis, chez les Égyptiens, dans les festins dont ils faisaient les délices par le charme de leur voix. »

Moncrif s'égaie, comme il convient, de cette merveilleuse affirmation, puis il ajoute après avoir plaisanté : « Notre musique à nous autres modernes est bornée à une certaine divi-

sion de sons, que nous appelons tons ou sémi-tons, et nous sommes assez bornés nous-mêmes pour supposer que cette même division comprend tout ce qui peut être appelé musique. Les Égyptiens étaient plus éclairés sans doute ; ils savaient qu'un son n'est ni juste, ni faux en soi, et que presque toujours il ne paraît l'un ou l'autre, que par l'habitude que nous avons de juger que tel assemblage de sons est une dissonance ou un accord. De là ce qui ne nous semble qu'un bruit confus, un charivari, n'est que l'effet de notre ignorance, un manque de délicatesse dans nos organes, de justesse et de discernement. »

Certaine critique musicale d'avant-garde ne répudierait pas aujourd'hui les opinions aventureuses exprimées, il y a deux cents ans, par Moncrif.

Après si docte préambule, l'avocat des chats continuait de « dévoiler leurs fastes. » Leur attribuant, à la façon du Bonhomme, des sentimens humains, il tirait prétexte à mille galanteries de leurs vertus piquantes et de leurs vices aimables. Saillies, pointes, concetti, boutades, malices de toutes sortes pétillent à plaisir ; le madrigal aussi fait rage et souvent l'anecdote gaillarde, propre à faire rougir sous le fard les belles à grands paniers.

Tant de mérites si différens assurèrent le plus flatteur succès à l'éloge de Mistigris. A la longue toutefois, après s'être bien diverti, par un revirement de caprice, on commença de brocarder l'auteur, et quelque ridicule en rejaillit sur sa personne. Le surnom d'« historiogriffe » lui resta, qu'avait décerné d'Argenson. « On m'assure, écrira plus tard Voltaire au comte d'Argental, que Moncrif a été nommé examinateur de l'histoire de Russie; l'auteur des *Chats* n'est pas trop fait pour juger Pierre le Grand; il y a loin de sa gouttière au Volga et au Jaïk. »

Le plus acharné de tous les médisans fut le poète Roy, un assez triste drôle. Cette fois, Moncrif harcelé d'épigrammes scandaleuses se fâcha.

Il attendit son railleur au sortir du Palais-Royal et le bâtonna copieusement. Roy avait les reins éprouvés à ce genre d'aventures. A chaque coup, il répétait, tendant le dos : « Patte de velours, Minet ; patte de velours, Minon-Minet ! »

Jalousie de faquin exaspérée par le bonheur d'un rival ! Moncrif n'en renonça pas moins à réimprimer les *Chats*, qui ne figurent plus qu'après sa mort, dans les éditions de ses œuvres complètes.

Bientôt d'ailleurs, il allait connaître d'autres attaques, lorsque le patronage de Clermont, son nouveau protecteur, le guiderait jusqu'à l'Académie Française.

III

C'est une curieuse et déconcertante figure, devant qui hésite le jugement de l'histoire, que celle du comte abbé de Clermont, « moitié plumet, moitié rabat, » à la fois homme d'église et soldat, ardent, chevaleresque, frivole, voluptueux et brave, dont on a pu justement écrire qu'il réunit en sa personne « une quintessence d'abus et comme une synthèse de vices sociaux. »

Arrière-petit-fils du Grand Condé, né du mariage de Louis III de Bourbon et de Mlle de Nantes, Louise-Françoise, légitimée de France, fille de Louis XIV et de Mme de Montespan, il n'est pas complètement indigne de son glorieux ancêtre, intrépide au feu comme lui, fier, spirituel, bienveillant aux lettres, ami fidèle et sûr, malheureusement aussi effréné dans ses plaisirs, amoureux de la débauche, prompt au découragement et d'une désolante faiblesse de caractère, supérieur néanmoins à ses frères, en dépit de ses tares, ni louche tripoteur de fonds publics, comme le duc de Bourbon, ou brutalement scélérat comme le comte de Charolais.

Nous n'avons pas à retracer ici la tumultueuse existence de l'opulent prébendier de tant de mitres et de crosses : Bec-Hellouin, Saint-Claude, Châalis, Marmoutiers, Saint-Germain-des-Prés, du « Général des Bénédictins, » stratège malheureux de Crefeld, que, par dérogation spéciale, le pape Innocent XII avait autorisé à porter les armes, de l'« Épicurien de la décadence, » qui, avant de finir dans la dévotion, gaspilla joyeusement trois cent mille livres de bénéfices ecclésiastiques aux mains prodigues de la Quoniam, de la Camargo et autres « gigoteuses ou croqueuses d'entrechats. »

A l'époque où, par la grâce de Mme de Bouillon, l'heureux Moncrif se faufilait ainsi dans la maison du prince, celui-ci commençait à peine à parcourir le cycle de ses *avatars* successifs et contradictoires.

C'était, en cette année 1729, un jeune homme de vingt ans fort débridé de conduite, fougueux, exalté, infatigable au plaisir, par surcroît féru de théâtre et de bel esprit.

Au Petit-Luxembourg, récemment reconstruit par Germain Boffrand, on le trouvait présentement fort occupé à élaborer les statuts d'une grandiose *Société des Arts*, conçue dans son imaginative et destinée à éclipser le *Club de l'Entresol*, dont la vogue battait son plein.

Celle-ci devait embrasser tout ensemble les lettres, les sciences et les arts mécaniques. Entre autres nouveautés, les auteurs de ce projet mirifique avaient découvert des correspondances inattendues entre les branches différentes de l'industrie et du savoir humain, associant ainsi par une conception baroque, renouvelée des utopies de *Laputa*, le brodeur à l'historien ou le teinturier au poète.

En même temps, en compagnie de Maurepas, de Caylus, des d'Argenson, du grand prieur d'Orléans, sous la conduite de Sallé, Monseigneur courait les foires Saint-Laurent et Saint-Germain.

La parade, la vieille et licencieuse parade de Gros-Guillaume et de Tabarin, si longtemps triomphatrice des tréteaux populaires, envahissait les salons. La duchesse du Maine donnait l'exemple à Sceaux. Après la canaille, seigneurs et nobles dames, maintenant, s'égayaient de ses bouffonneries croustilleuses et de son style poissard.

Clermont adorait ces farces rabelaisiennes. De plus, l'amour du théâtre, cette maladie du siècle, le possédait, balançant pour le moins dans son esprit le goût des innovations littéraires.

Plus tard, désabusé de son génie guerrier, boudant jusqu'à l'ombre de la gloire, il équipera dans sa retraite fastueuse de Berny la plus célèbre des scènes princières, rivalisant avec celle de Mme de Pompadour aux *Petits Appartemens*. Une troupe choisie d'amateurs formée par Duchemin, Rosely et Mlle Gaussin, y jouait les chefs-d'œuvre du répertoire, alternant avec les pochades de Dancourt, les parades de Laujon et de Collé.

Pour un tel homme, à ce point engoué des socques de Thalie, Moncrif, le divertisseur universel, était un auxiliaire précieux. Auteur, il charpente de réjouissantes cocasseries, dans le goût de *Cassandre aux Indes* ou de *Blanc et Noir ;* acteur et chanteur, il les interprète lui-même, incomparable, paraît-il, dans les paysans, les valets, les baillis et les rôles à manteau.

Ce maître Jacques de la rampe excelle jusque dans la tragédie. En 1732, il figure Publicola dans le *Brutus* de Voltaire,

qui prie son « cher Valerius » d'intercéder auprès du prince en faveur d'*Éryphile*.

Aussi, Clermont ébloui, fasciné, comble-t-il son favori d'une manne de bienfaits. Pour l'avoir sans cesse sous la main, il le loge au palais, le choisit pour secrétaire des commandemens, lui accorde la feuille de ses bénéfices. Un instant, afin de mieux le pourvoir encore, il songe à lui attribuer des biens d'église, lui faire dévolution de quelque riche commende, lui propose même un titre d'abbé. Moncrif a le bon goût de refuser une grâce qui le couvrirait de ridicule.

Le fils du procureur fripon, l'ancien prévôt de salle d'armes, est à présent devenu personnage avec qui l'on compte. Voltaire tâche à l'embobeliner. Les deux rusés compères se caressent d'épîtres mignardes :

Muse aimable, muse badine,
Esprit juste et non moins galant,
Vous ressemblez bien mieux à Lafare, à Ferran
Que je ne ressemble à Racine,

cajole l'auteur de *Zaïre* qui souhaiterait à son tour se glisser chez Clermont. Mais l'historien des *Chats* s'y connaît en pattes de velours et ne se soucie point d'introduire, dans la place, rival aussi dangereux. Voltaire en est cette fois pour ses frais de gentillesses.

« Le succès appelle le succès comme l'argent attire l'argent, » constatera Chamfort, quelque cinquante ans plus tard. C'était vrai bien avant qu'il en témoignât, et les bonnes fées qui gouvernaient sa fortune allaient combler Moncrif.

De plus en plus ensorcelé, le comte de Clermont rêvait pour son protégé d'une récompense égale à son mérite. Or, pour un écrivain, — surtout lorsqu'il est de salon, — quelle consécration plus haute qu'un fauteuil académique? Sans doute, le bagage littéraire du candidat apparaissait plutôt mince : quelques contes, le livre des *Chats*, deux ou trois comédies d'amateur, son origine prêtait à la critique, les renseignés blâmaient son caractère et dénigraient ses mœurs... N'importe, un prince du sang l'exigeant, l'illustre Compagnie s'inclinerait!

Elle s'inclina en effet. En 1733, Mgr Jean-François-Paul Le Fèvre de Caumartin, évêque de Blois, étant venu à trépasser, l'« historiogriffe, » l'« homme de rien, » le « petit gri-

maud » si puissamment appuyé, se vit le 29 décembre appelé à l'honneur de sa succession.

Il fut élu *à l'unanimité*. D'Argenson mentionne sans commentaires le fait dans son *Journal :*

« Il y quelques jours que l'on fit à l'Académie Française l'élection des deux places qui vaquaient. La première a été donnée à Moncrif tout d'une voix; la seconde a été partagée entre l'abbé Banier et M. Dupré de Saint-Maur : douze voix contre quatorze; le dernier l'a emporté de deux voix. »

Voltaire, qui, un instant, avait songé à se présenter, s'était retiré devant si formidable compétiteur.

Bien que le marquis se taise à cet égard, la complaisance des Immortels déchaîna le scandale. L'annonce déjà de sa candidature avait provoqué contre Moncrif une injurieuse avalanche d'épigrammes. La plus anodine est encore trop grossière pour qu'on puisse la reproduire. Lorsqu'il prononça son discours de réception qui est, à vrai dire, une assez pâteuse flatterie à l'adresse de ses nouveaux collègues, multipliée d'un éloge flagorneur de son Mécène princier, le tapage redoubla.

Sous le titre de *Miaou*, une fort ordurière parodie de ce morceau d'éloquence courut sous le manteau. Libelles impertinens, calotines et brocards foisonnèrent à son adresse. L'ennemi de Voltaire, le cynique et vénal abbé Desfontaines, menait la sarabande.

Rendons du moins cette justice à Moncrif, qu'il fut académicien ponctuel et zélé. Durant trente-sept années qu'il occupa son fauteuil, il dirigea plusieurs fois les travaux de la Compagnie, discourut à la réception d'Armand-Jérôme Bignon et de Maupertuis, écrivit force mémoires et maintes dissertations : *De l'objet qu'on se propose en écrivant*, — *De l'esprit critique*, — *Qu'on ne peut ni ne doit fixer une langue vivante*, etc., etc. Tous ces menus ouvrages d'une médiocrité appliquée ne méritent rien qu'une mention rapide. Il n'est point indispensable de remuer à leur propos les cendres de l'oubli.

Être académicien peut tenir lieu de gloire; il s'agissait à présent d'en justifier le titre.

Ce fut le temps du plus grand labeur de Moncrif. Il renonce à ses habitudes pour s'isoler dans la retraite du cabinet. Plus de carousse ni de fêtes mondaines, plus de soupers galans chez Mlle Quinault, ni d'aimable gogaille au Caveau, mais l'applica-

tion studieuse sous les combles du Petit-Luxembourg et l'invocation à Minerve.

Le résultat de ce bel effort fut d'abord un conte en vers assez étendu : *Le Rajeunissement inutile*.

S'inspirant, non sans grâce ni délicatesse, du mythe de *Tithon*, cet époux de l'*Aurore* à qui Jupiter avait concédé l'immortalité, sans lui accorder le bienfait de l'éternelle jeunesse, Moncrif, de sa manière marivaudante un peu mièvre et précieuse, y brodait de suaves embellissemens :

Que j'aime à voir Tithon ! Avec combien de zèle
Il se livre au plaisir qui le rendra fidèle ;
D'un amant délicat, dignes emportemens.
Dans l'espoir d'acquérir une foi plus constante,
Il profite si bien de ces heureux momens
Que de vingt ans il passe jusqu'à trente.
Hé bien, tendres amans, vous voilà rassurés,
Vos cœurs sont pour jamais l'un à l'autre livrés.
Vos vœux sont-ils remplis ?... Hélas ! peuvent-ils l'être ?
D'un bonheur qu'on n'a point goûté
On se prive aisément, mais en est-on le maître,
Lorsqu'on en a senti la volupté ?
Bientôt les craintes disparaissent,
Les désirs plus ardens renaissent ;
Après mille combats, à céder quelquefois
La seule pitié l'autorise,
C'est par excès d'amour qu'à l'ombre de ce bois,
La déesse se rend ; ici c'est par surprise.
L'amour, couvrant leurs yeux de voiles séduisans,
Semble éloigner leur destinée.
Tithon, ainsi, dans la même journée,
Se retrouve à quatre-vingts ans.

Dieu, qu'en termes galans ces choses-là sont dites ! Quel admirable sujet d'allégories voluptueuses pour le pinceau joli d'un François Boucher, et comme on comprend que les belles amies du poète se soient pâmées à la fougue héroïque de ce parfait amant, se condamnant ainsi à une vieillesse rapide !

Le Rajeunissement inutile fut suivi d'un petit roman, *les Ames Rivales*, qui circula manuscrit avant d'être imprimé en 1738.

Curieux pour l'époque, le sujet de cette œuvrette mérite un bref rappel.

Les doctrines philosophiques de l'Inde se répandaient alors

en Europe. Le monde savant à qui se révélaient les enseignemens ésotériques du *Bhâgavad Gita* dissertait sur l'*anicca* et l'*anatta*, ces états préparatoires à la sublimité du *Samahdi*. Ces doctes controverses étaient venues jusqu'à l'académicien Moncrif. La matière lui parut nouvelle et riche, son esprit subtil saisit l'occasion d'en tirer parti.

Nous n'entreprendrons point de raconter par le détail les étonnantes aventures d'*Amassita*, princesse de Malléani, du prince *Mazulhim* et de son odieux rival *Sikandar*, dont les âmes avaient reçu de Brama le dangereux privilège de se désincarner à leur gré. La fantaisie de Moncrif s'est donné là carrière aventureuse, bien qu'un peu monotone. Mais, parce qu'il expose, assez confusément d'ailleurs, la théorie du *Corps Astral*, qu'ont depuis amplifiée spirites et théosophes, il nous semblerait injuste de ne point saluer en lui un précurseur ignoré de nos modernes conteurs fantastiques et de refuser à sa mémoire ce modeste laurier.

Toutefois, son œuvre de prédilection à cette date, celle qu'il polit avec amour, sur quoi il compte, pour établir définitivement son prestige d'écrivain, est son *Essai sur les nécessités et les moyens de plaire*, dans lequel il tente de rédiger en corps de doctrine l'art complexe et délicat où il excelle.

On se tromperait fort, malgré la grivoise réputation de l'auteur, si l'on cherchait dans son livre les anecdotes dévergondées, les coq-à-l'âne graveleux, les digressions épicées qui remplissent *le Moyen de parvenir* d'un Béroalde de Verville.

Moncrif prend tout à fait au sérieux son rôle de moraliste. Il professe, il dogmatise *ex cathedra*.

Son but ambitieux est de concilier les prescriptions de la morale avec les devoirs sociaux de l'individu. Dame Raison, si chère dans la suite aux penseurs du siècle, fait ici une apparition anticipée. Il enseigne que l'homme n'est pas quitte envers ses semblables, en satisfaisant seulement à leurs droits naturels, mais qu'il a, par surcroît, des devoirs de sociabilité à remplir, qui seuls permettent d'apprécier les vertus de l'âme et les dons de l'esprit.

Il est donc *nécessaire* de chercher à plaire. Nul n'est affranchi de cette obligation, les grands, ni même le Prince. Or, « éclairé par la raison, » le désir de plaire devient le plus sûr moyen d'y parvenir. A l'analyse, il se révèle « un sentiment que nous in-

spire la raison et qui tient le milieu entre l'indifférence et l'amitié, une sensibilité aux dispositions que nous faisons naître dans les cœurs, un mobile qui nous porte à remplir avec complaisance les devoirs de la société. » C'est encore « une force qui, dans les changemens de notre humeur, nous retient en nous opposant à nous-mêmes, et une attention naturelle à démêler le mérite d'autrui et à lui donner lieu de paraître. »

En courtisan de carrière, Moncrif insiste à bon escient sur cette suprême habileté, puis il passe en revue les différens moyens de plaire, excellente leçon de conduite mondaine : « Pour réussir, il faut deux espèces de talens : ceux que nous tenons de la Nature et que nous ne pouvons nous donner, la taille, la figure et le son de voix agréable, l'esprit naturel, facile, aimable et gai. Quand on ne possède pas ces avantages, il faut se procurer une amabilité factice ; elle ne vaut jamais celle véritable et pour ainsi dire innée ; mais enfin elle vaut mieux que rien ; elle est étudiée, mais du moins faut-il l'empêcher de sentir l'étude. Insensiblement, la pratique s'en forme et on se fait une douce occupation de perfectionner ces avantages acquis. »

Complétant ses avis, le Mentor de la flatterie pratique signale les écueils à esquiver. Il faut « se garder de l'air dédaigneux et du ton méprisant, » éviter la contradiction, l'inégalité d'humeur, haïr surtout « l'esprit caustique, qui est affreux et déplaisant et nous empêche d'être aimé. »

Se haussant ensuite à l'emploi d'éducateur, Moncrif examine « l'instruction qu'on doit donner aux enfans afin de développer en eux le désir de plaire. » Il se révèle curieusement imprégné des idées de Locke dans ses *Pensées sur l'Éducation*, qu'il cite à tout propos et même hors de propos. C'est pour nous la partie la plus intéressante de son œuvre, que ce manuel de la parfaite éducation mondaine aux environs de 1736, et d'une suggestive comparaison, pour l'histoire des idées, avec la méthode et les principes que Jean-Jacques promulguera vingt-cinq ans plus tard dans l'*Émile*.

L'académicien-secrétaire n'a point les illusions optimistes de Rousseau. L'homme n'est pas originellement bon, et son pédagogue ne se contente point de servir d'intermédiaire entre l'élève et la nature. Les enseignemens qu'il prodigue sont d'ordre infiniment plus positif.

On s'aperçoit à chaque page que le *magister* fait un retour sur soi-même, évoque le souvenir des leçons autrefois recueillies de sa digne mère.

L'enfant devra de bonne heure être rompu aux usages du monde. On lui donnera la connaissance des hommes de son siècle, « car on trouve communément des gens qui connaissent tous les portraits qu'on a faits jusqu'ici des hommes et qui ne connaissent pas les hommes mêmes. » Il faudra lui procurer en outre l'intelligence des langues, « spécialement l'anglais et l'italien fort utiles ; » l'entraîner aux exercices du corps « à cause de l'impression subite que notre extérieur fait naître en notre faveur ou à notre désavantage ; » le perfectionner dans les arts d'agrément et surtout le bien former au style épistolaire, « le talent de bien écrire des lettres, — Moncrif, parbleu! prêchait d'expérience, — étant un moyen de réussir. »

Au rapide exposé de ce programme, on voit que son auteur, comme on jargonne à présent, était un « sportif. » L'éducation qu'il recommande ne correspond évidemment que fort peu à l'idéal que se proposait le Grand Siècle pour former un « honnête homme ; » mais est-elle, mon Dieu, si différente, après tout, de celle que reçoivent tant d'*honnêtes gens* de nos jours?...

Bien que Moncrif eût agrémenté son livre de contes allégoriques destinés à lui servir de moralités, ses applaudisseurs habituels ne reconnurent pas sa manière. Le ton assez pédant de l'ouvrage déconcertait sous une telle plume, et sa lecture fit bâiller.

A chacun son métier! Pour être gai compagnon, on ne saurait prétendre à jouer les Sénèque, et le fils du procureur Paradis, même académicien, assumant un tel rôle, semblait d'une présomption par trop outrecuidante.

Les *Moyens de plaire* obtinrent, il est vrai, l'agrément du Dauphin, mais les railleurs s'acharnèrent contre l'ambitieux catéchisme :

« Ils sont trop sérieux pour les enfans et pas assez amusans pour ceux qui ne le sont plus, » prononçait-on à la ronde. Les faiseurs de pointes ajoutaient : « L'auteur n'a pas les moyens. »

Devant cet insuccès, les ennemis du fortuné dignitaire renchérissaient en épigrammes haineuses :

Opprobre du corps littéraire,
Maître ignorant en l'art de plaire,

Tu n'es pas même à l'alphabet.
Clermont te l'a bien fait connaître,
Le premier point pour un valet
C'est de savoir plaire à son maître!

La malveillance, cette fois, disait vrai. Au moment qu'ils paraissaient, l'auteur des *Moyens de plaire* avait cessé de plaire. Clermont venait de le casser aux gages...

Les causes de cette disgrâce sont obscures, et les contemporains en donnent des versions différentes.

Barbier, d'abord, soutient dans son *Journal* qu'il fut destitué pour avoir écrit contre la maison de Condé ce couplet insultant :

Le Roi ferait un bon marché
Si Caron voulait échanger
Trois Condé qu'il peut prendre.
Eh bien?
Pour un qu'il pourrait rendre,
Vous m'entendez bien.

Rien, commente le bavard et frondeur avocat, « n'est plus méprisant pour M. le Duc, M. le Comte de Charolais et M. le Comte de Clermont. En même temps, cela donne à entendre que le Roi n'a pas de généraux capables et qu'il lui serait très avantageux si Caron voulait lui rendre le grand Prince de Condé. »

Il semble bien improbable que Moncrif, tel que nous le connaissons, circonspect et prévoyant, ait pu commettre si lourde sottise. L'explication fournie par d'Argenson paraît beaucoup plus plausible.

La guerre de succession d'Autriche commençait. Le traité de Nymphenbourg avec Frédéric II venait d'être signé. « Son Altesse sérénissime, conte le marquis, entrait comme marionnette dans un beau projet pour faire commander l'armée d'Allemagne à M. de Belle-Isle. M. le comte de Clermont eût été généralissime, avec M. de Belle-Isle sous lui, comme premier lieutenant général, qui eût tout fait. Moncrif comprit que son maître allait faire une mauvaise affaire, qu'il se ruinerait à cette campagne en frais de représentation et se donnerait un grand ridicule par la réunion incompatible de ces deux qualités de général en chef et de prélat.

« On assure donc que Moncrif, par pur intérêt pour la per-

sonne du Prince, eut recours à Mme la Duchesse, afin d'empêcher son fils de faire une sottise... Que l'on juge de la délicatesse d'une telle manœuvre! Il est certain que Moncrif, rentrant un soir chez son prince, trouva chez le suisse un ordre formel de ne plus approcher de la maison. »

C'est donc par dévouement à son maître que Moncrif se serait laissé entraîner à une démarche désastreuse, car on ne doit pas non plus accorder grand crédit à l'explication égrillarde suivant laquelle il se montra « trop ardent » envers la Camargo, qui succédait à Mme de Bouillon et, comme Tithon lui-même, aurait auprès d'elle, en un jour, vieilli de plusieurs lustres.

Sa disgrâce réjouit nombre de gens. Les envieux ne manquaient pas à ses ascensions progressives et croyaient bien enregistrer une chute sans retour. Avec sa finesse désenchantée, d'Argenson nous indique encore les pourquoi bien humains de cette hostilité : « On l'aimait peu à cause qu'il lui fallut passer par plusieurs gradations de la misère et du bas étage à la bourgeoisie renforcée, de là aux gens de condition, puis aux plus grands seigneurs et princes, et ayant obligation aux premiers de ces degrés de l'avoir admis et produit plus haut, s'y étant montré courtisan assidu et passionné de plaire, il lui a fallu négliger ceux qu'il avait ainsi cultivés d'abord, ce qu'ils ont pris en grande insulte. Alors l'amour-propre étant intéressé vivement, on cherche à mépriser grandement et à dénigrer celui qu'on croit qui nous méprise. »

Mais les jaloux, cette fois encore, devaient en être pour leur attente charitable. Pareil à ses amis les chats, Moncrif savait toujours se retrouver d'aplomb. A l'instant qu'on le croyait à terre, il allait par soudaine fortune surgir plus haut encore. A peine avait-il quitté le service de Clermont, que la duchesse de Luynes, l'intime amie, l'inséparable de Marie Leczinska et la première dame de sa Maison, le faisait agréer comme lecteur ordinaire.

IV

Lecteur de la Reine ! La place était d'importance, son titulaire un homme à ménager, voire à redouter.

Officiellement, l'emploi peut sembler sans conséquence, une sinécure de cour insignifiante et dorée ; en réalité, il procure à

celui qui le détient une influence considérable et sans cesse exercée.

Par les devoirs mêmes de sa charge, l'heureux bénéficiaire approche constamment Sa Majesté. Dans l'intervalle des lectures, quand il s'interrompt de lui distraire l'oreille, il peut glisser la recommandation adroite, l'ingénieuse louange, insinuer le blâme, colporter la médisance. Comment donc, en une société fondée sur la faveur, ne point tout attendre ou tout appréhender, de qui peut, à son gré, souffler au monarque l'éloge et la critique ?

Au moment où Moncrif se voyait attaché à sa Maison, Marie Leczinska ne possédait plus, près de son volage époux, le tout-puissant empire autrefois exercé aux premiers temps de son heureuse union. Les années d'abandon commençaient.

Après la tendre et discrète Mme de Mailly, sa sœur, la comtesse de Vintimille, entreprenante, altière, vindicative, continuait la série des favorites qui devaient occuper toute la suite du règne et ruiner dans le cœur de son peuple la tenace affection si longtemps portée au Bien-Aimé.

Marie, cependant, s'était résignée ; sa correspondance avec son père nous fait assez connaître au prix de quelles douloureuses révoltes. Désormais retirée dans ses « petits cabinets » de Versailles, au milieu de ses objets familiers, de ses chers souvenirs de Pologne, elle vit une existence paisible, intime, d'où toute représentation est volontiers exclue. Ayant renoncé à l'amour, elle veut du moins s'entourer d'amitiés.

A trente-huit ans, ce n'est plus la souveraine en pompeux apparat, naguère entrevue par Tocqué, mais déjà la calme bourgeoise, apaisée, souriante, du portrait de Van Loo, coiffée en *papillon noir* d'une fanchon de dentelles, habillée de grisailles ou de velours éteint.

Bonne, de cette attachante bonté qui connaît la vie et naît de la souffrance, ses journées sont très remplies, « elle est toujours gagnée par le temps. »

Les matinées se passent en prières, en lectures morales, mais surtout les œuvres l'absorbent. La charité de la « bonne Reine » est inépuisable. Elle contribue, nous dit M. de Nolhac, à toutes les fondations bienfaisantes de l'époque. Elle aide le curé de Saint-Sulpice, M. Languet, à créer la maison de l'Enfant-Jésus, elle soutient les filles de Saint-Vincent de Paul, donne pour les

hospices, les officiers et les nobles indigens, elle délivre les prisonniers pour dettes, envoie des provisions aux couvens dénués et aux familles chargées d'enfans dont elle fait rechercher les besoins secrets.

Puis, après une courte visite au Roi, viennent quelques délassemens, la peinture entre autres : la fille de Stanislas n'est guère douée, les tableaux qu'on a d'elle à Trianon et au Carmel de Sens, fièrement signés Marie Reine de France, ont été retouchés par quelque artiste complaisant, son « teinturier, » Oudry le plus souvent. Encore, elle aime la musique, touche de la guitare, du clavecin, de la vielle, commet des fausses notes, et en rit la première. A midi et demi sonne l'heure de la toilette, suivie de la messe quotidienne et du dîner auquel assistent une douzaine de dames de service. Le dîner fini, la princesse passe dans ses appartemens privés; ce n'est plus la Reine, alors, mais « une particulière, » elle brode et, tout en travaillant, raconte ses lectures, qu'elle n'a pas toujours bien comprises, assurent les méchantes langues. Vers six heures, la Cour se rassemble chez elle, pas très nombreuse, ensuite, on se rend jouer à l'éternel *cavagnole* chez la duchesse de Luynes où Marie Leczinska passe ses soirées et soupe.

Son intimité est ici singulièrement étroite. C'est le sanctuaire de la causerie, où la femme vient goûter son plus doux plaisir : la libre conversation dans un cercle aimable et spirituel, toute étiquette bannie. Elle y devise à cœur ouvert avec ses « honnêtes gens, » le duc de Luynes, le cardinal et sa fidèle dame d'honneur, devenue l'indispensable amie, généreuse, dévouée, de jugement droit et de cœur simple.

Un petit cénacle de gens d'esprit et de brillans causeurs fait l'agrément de ces réunions. Toujours, ce sont les mêmes fidèles: le président Hénault, « le plus grave des hommes frivoles, » suivant sa malicieuse amie Mme du Deffand; le type accompli du magistrat mondain et lettré, érudit, réservé, serviable, courtois, impétueux, bref, « l'homme du monde qui sait le plus dans tous les genres, au moins dans les genres agréables et utiles à la société; » Maurepas, bavard, indiscret, politique expert aux roueries du métier, mettant sa verve caustique au service de l'énorme médisance du temps, dont il vient colporter les échos ; Tressan, fort apprécié de Stanislas, à Lunéville, et non moins recherché à Versailles, pimpant officier aux gardes

du corps, chansonnier grivois de maints fredons risqués, de qui les gaillardises de langage amusent sans offenser; d'Argenson, froid, résolu, pénétrant, passionné pour son métier de ministre, véritablement attaché à la Reine, qui n'affectionne pas moins son « cher Cadet. »

Autour de ces grands sujets, s'empressent d'autres familiers agréables ou édifians : le vieux Nangis, chevalier d'honneur, aux galanteries surannées, le bailli de Saint-Simon, champion du *cavagnole*, le marquis de Razilly, fameux joueur de piquet, les Broglie, les Noailles, le cardinal de Tencin, le saint évêque d'Amiens...

Arrivant dans un monde si nouveau pour lui, si différent des milieux qu'il avait fréquentés jusqu'alors, transporté d'une cour abandonnée au plaisir, dans une autre livrée à la dévotion, Moncrif s'adapta sans efforts aux conditions délicates de sa nouvelle existence.

Accueilli d'abord avec réserve, il sut bientôt par son tact et sa discrétion, par sa bonne grâce souriante, son inlassable complaisance et sa gaieté verveuse, se concilier la faveur générale. Ce fut certainement le chef-d'œuvre de ce grand stratégiste mondain, qu'une si complète victoire, sur un champ de bataille aussi difficile. Non seulement, il réussit à plaire, mais il parvint à s'imposer, à devenir l'oracle le plus écouté du petit aréopage royal. Marie se prend pour l'enchanteur d'une prédilection qui dure jusqu'à sa mort. Elle le choisit pour directeur intellectuel, et lorsqu'elle accueille ses amis, il n'y a plus de bonnes causeries sans Moncrif discourant dans son coin réservé, le « Fauteuil, » ainsi qu'on l'a baptisé, tant il est devenu comme un meuble immuable du salon conquis par son esprit.

Le fin jouteur mena sa partie avec une sûre maîtrise. Pour un temps, il renonce aux petits vers, aux complimens musqués, aux impromptus galans et, la Reine étant pieuse, se lance dans la piété.

Elle lui inspira des *Cantiques spirituels*, dont l'intention vaut mieux certainement que la forme et l'exécution. S'ils ont pu gagner le ciel au chrétien, la miséricorde divine est vraiment infinie, car le poète a dix fois mérité l'enfer!

L'ancien rimeur de priapées, momentanément repenti, aborde les sujets édifians, pour alimenter la tendre dévotion de sa religieuse maîtresse. Il s'applique à chanter la *Loi de Grâce*,

le *Don de souffrance*, la *Consolation des âmes justes*, le *Retour vers Dieu*, et dans quels vers, juste ciel ! ô mânes du Corneille de l'*Imitation* et du Racine des *Cantiques !*

Dans l'âge des erreurs,
Où l'exemple du vice,
Par des chemins de fleurs,
Nous mène au précipice,
Fuir tout autre délice
Que d'aimer le Seigneur,
Ce n'est point sacrifice,
C'est trouver le bonheur.

D'autres fois, — qui l'eût cru, — sa muse? pénitente dénonce les dangers du monde :

Ah ! daignez ne pas m'éprouver,
O mon Dieu, sagesse profonde,
Quel exemple peut me sauver,
Des écueils semés dans le monde ?
Monde attirant, monde trompeur,
A votre pouvoir enchanteur
Je crains qu'enfin mon cœur ne cède.
Contre un ennemi séducteur
La fuite est l'unique remède.

Moncrif, aime-t-on à supposer, avait trop de goût pour s'illusionner sur ces rhapsodies mirlitonesques, mais elles enchantaient l'épouse délaissée de Louis XV.

Il fut plus heureux avec ses *Romances*, imitées des poésies courtoises de Thibault de Champagne et des jongleurs du XIIIe siècle : *Le Secret pour aimer*, — *Alix et Alexis*, — *les Aventures de Tant-Belle, honnête et renommée comtesse de Saulx.*

D'Alembert, dans ses *Éloges historiques*, constate le succès et vante leurs mérites : « Nous lui devons ces *Romances* si connues et si touchantes, que personne n'a pu égaler jusqu'ici et qui, pleines de sentiment et de naïveté, le sont en même temps de finesse et de goût... Si Moncrif n'est pas l'inventeur de ce genre, s'il l'a reçu de nos bons aïeux, il a du moins le mérite de l'avoir fait renaître de nos jours, avec des grâces nouvelles. Il en est parmi nous le vrai poète, et ce n'est pas un léger honneur, que de donner son nom à quelque genre de poésie que ce puisse être, ne fût-ce qu'à celui du vaudeville. Anacréon sera immortel, quoiqu'il n'ait été que le premier

chansonnier d'une nation qui avait des Homère et des Sophocle. »

Anacréon ! La comparaison est excessive... Moncrif ne possède pas le charme léger, la souplesse élégante et vive du poète de Téos. Du moins, faut-il reconnaître qu'en la paraphrasant, il n'a point trop altéré la grâce tendre de son modèle. Tels vers, au début du *Secret pour aimer*, célèbres de son temps, ne sont pas encore indignes d'être loués, pour leur allure caressante et naïve :

A quinze ans, quinze ans achevés,
N'auriez d'amour la fantaisie?
Que je vous plains, cœurs réprouvés !
Guérissez-vous, bien le pouvez;
Il ne faudra que voir ma mie.
Vous direz : Beaux yeux me voilà ;
Aimer, je veux d'amour extrême.
Son doux regard sur vous luira,
Et votre cœur tôt s'écrira :
Ah ! grand merci, voilà que j'aime.

Dès lors assuré de son empire, après cette excursion dans l'art sacré et la poésie médiévale, agréable même au Roi, l'éternel ennuyé qu'il distrait de son bavardage, le lecteur de Marie Leczinska put retourner en paix à ses préférences littéraires, d'ordre infiniment moins sublime.

Peu de grandes dames à la cour de Versailles, qui n'aient alors reçu, sous forme de rimes, quatrains, rondeaux ou triolets exaltant leur beauté, le galant tribut du troubadour à la nouvelle mode. Tout l'armorial de France ; les comtesses de Guiche et de La Marck, la marquise de Berville, les duchesses de Villars, de Noailles, de Gontaut, est représenté sur la liste brillante de ces gracieusetés. Faut-il croire que le poète en tirait quelque secrète blandice ?

En même temps, il revenait au théâtre pour lequel, nous le savons, il conservait une particulière dilection.

Les ouvrages qu'il fit alors représenter, ballets et pastorales : *Almasis*, — *Ismène*, — *Zélindor roi des Sylphes*, appartiennent au genre mis à la mode par La Motte avec *l'Europe galante*, et qu'on appelait les *petits opéras :* intrigue simple, peu d'épisodes, mais, en revanche, une ingénieuse multiplicité de détails, se faisant valoir l'un par l'autre.

Zélindor, en particulier, obtint sur la scène de l'Opéra l'un des plus tapageurs succès que l'Académie Royale de musique eût encore enregistrés. Voltaire, le grand parrain du siècle, demeuré en coquetterie avec un homme si bien en cour, ne l'appelle plus, dès ce jour, que son « très cher sylphe, » ce qui valait mieux qu'un titre de noblesse.

Comme un aimable sylphe qu'il était, ayant adopté pour règle de vie la maxime de Duclos : « Quelque vertu qu'on ait, on n'a que celle de son esprit, » Moncrif se prodiguait en même temps dans tous les endroits de fête et les réunions joyeuses.

Homme de plaisir, il avait toujours eu bon ventre à table et belle chair au déduit. Grimm rapporte de suggestives anecdotes sur les exploits qui s'accomplissaient dans le petit appartement des Tuileries dont il avait la jouissance.

On le voyait donc, comme par le passé, fréquenter assidûment les coulisses de l'Opéra ou des Italiens, Procope, le Caveau, le dîner du Bout du Banc. Il trônait encore à Montrouge chez le duc de La Vallière, et chez la duchesse de Villars, qui tenaient chapelles de beaux esprits.

Ce faisant, le bon luron témoignait d'une méritoire alacrité non moins que d'une glorieuse verdeur. La vieillesse, en effet, était venue. Il défrisait à présent la soixantaine; par exemple il n'y paraissait guère.

Un vivant portrait de Carmontelle, à cette date, nous montre fringant et pomponné, dans un somptueux habit de velours frappé rose, au gilet brodé de fleurs, la main sur la poignée de l'épée en verrouil, le fin profil d'un courtisan, au regard aiguisé d'ironie, aux lèvres minces sous le nez aquilin, l'air tout ensemble affable, réfléchi, perspicace et spirituel. L'homme, encore très beau, conserve fière prestance. On le sent coquet, recherché dans sa mise, soigné de sa personne; la malice en éveil, la pointe toujours prête.

« Il a poussé la passion pour la créature ou plutôt pour les créatures jusqu'à l'extrême vieillesse, » insiste encore Grimm.

A bien considérer cette pimpante silhouette, on reconnaît effectivement l'homme à bonnes fortunes et qui n'a pas encore désarmé.

Pour l'instant, après maintes nobles dames, nymphes d'Opéra, demoiselles de comédie, la « créature » s'appelait Marie Mazarelli.

Fille d'un limonadier de la Comédie-Italienne, Bachaumont, qui parle cru, la qualifie de « fameuse courtisane. » Nombre d'aventures, un procès retentissant contre un ex-échevin, le sieur Lhomme, dont Barbier nous apporte l'écho scandalisé, lui formaient un passé des plus lourds; à trente ans, vers 1760, elle avait fait la conquête de l'inflammable septuagénaire.

La dame se piquait d'écrire. Docile à si généreuse ambition, son vieil amoureux lui prêtait l'appui d'un phébus à vrai dire quelque peu fatigué.

Entre autres merveilles, il composa pour elle un *Éloge de Sully* et un conte, *Camédris*, que le caustique historien de la République des lettres apprécie sans indulgence : « C'est une féerie négligeable quant au fond et dénuée même de ces grâces dont le sexe sait orner tout ce qu'il touche. On y décèle la main flétrie et décharnée du pauvre Moncrif. »

Aveuglé par sa passion, le Tite-Live des chats devait oser pis encore et totalement oublier les préceptes de cette prudence avisée qui naguère gouvernait sa vie.

Le 25 mars 1762, directeur de l'Académie Française, on le vit afficher publiquement, dans sa loge, le compromettant objet de ses transports. Ce fut un bel esclandre et l'illustre assemblée s'indigna fort à voir « le temple des Muses devenu celui des courtisanes. »

L'amour est coûteux aux vieillards, mais riche, célibataire sans famille, Moncrif pouvait s'en offrir sans danger la dispendieuse fantaisie. S'il n'avait pu devenir maître d'hôtel de la Reine, charge lucrative donnée à Helvétius, il n'en possédait pas moins à des titres divers : censeur royal, lecteur de Madame la Dauphine, secrétaire du Duc d'Orléans, quarante bonnes mille livres de rente, plus de cent mille francs d'aujourd'hui.

Il en usait gaillardement et sans scrupule, heureux d'un sybaritisme sans nuages, oublié des Parques, absous par l'indulgence du siècle.

Cette éternelle jeunesse excitait la malignité de ses confrères :

« On m'a mandé, écrit Voltaire à Mme du Deffand, qu'on avait découvert un bâtard de Moncrif qui a soixante-quatorze ans. Si cela est, Moncrif est le doyen des beaux esprits, mais il veut paraître jeune et dit qu'il n'a que soixante-dix-huit ans ! »

Le Roi lui-même se livrait parfois à des plaisanteries aussitôt relevées avec esprit :

— Savez-vous bien, Moncrif, dit-il un jour, qu'on vous donne quatre-vingt-dix ans !

— Oui, sire, mais je ne les prends pas, riposta l'interpellé.

Vers la fin de 1770, cependant, l'allègre vieillard dut s'aliter. Un ulcère aux jambes s'était déclaré et le mal s'aggrava rapidement. « Nous avons bien des académiciens qui menacent ruine, note d'Alembert : l'abbé Alary, le président Hénault et Paradis de Moncrif qui sera tout à l'heure Moncrif de Paradis. »

La situation, en effet, fut bientôt désespérée. Dans ces redoutables conjonctures, face à face avec la mort, l'épicurien voluptueux, auquel la vie avait été si douce, fit preuve de tranquille courage et de sereine résignation, soignant jusqu'au bout le décor d'une fin « en beauté. »

« Il languissait depuis deux mois, les jambes ouvertes, rapporte Bachaumont ; comme il avait quatre-vingt-deux ans et au delà, il n'a pas douté que son terme approchât, mais il l'a envisagé en vrai philosophe. Il s'entretenait de ce dernier moment avec beaucoup de présence d'esprit et sans aucun trouble. Il a ordonné lui-même les apprêts de ses funérailles. Après avoir satisfait à l'ordre public et aux devoirs du citoyen, il a voulu semer de fleurs le reste de sa carrière; il a toujours reçu du monde : accoutumé à voir des filles et des actrices, il égayait encore ses regards du spectacle de leurs charmes. Ne pouvant plus aller à l'Opéra où il était habituellement, il avait chez lui de la musique, des concerts, de la danse; en un mot, il est mort en Anacréon, comme il avait vécu. »

Moncrif avait rendu l'âme le 12 novembre. Ce jour-là, Momus et son turbulent cortège durent prendre le deuil.

Le sieur de La Place, poète tragique et traducteur de Shakspeare, qui s'humanisait à ses heures, lui tourna en guise d'adieu cette épitaphe-madrigal :

Réalisant les mœurs de l'âge d'or,
Ami sûr, auteur agréable,
Ci-gît qui, vieux comme Nestor,
Fut moins bavard et plus aimable.

Deux mois plus tard, en vertu sans doute de la loi des contrastes, l'Académie Française choisissait, pour successeur au

poète du *Rajeunissement inutile*, Armand de Roquelaure, le pieux évêque de Senlis.

. . . .

« Ce n'est pas un des moindres embarras de l'histoire littéraire, que de démêler comment un honnête homme, né avec de l'esprit, mais dont les ouvrages ne sont qu'agréables, est parvenu à la plus grande considération par les places qui lui ont été données et par les grâces de toute espèce qui ont été répandues sur lui pendant toute sa vie, tandis que plus d'un homme de génie a vécu tristement sans récompense et loin de la faveur.

« De pareils exemples doivent prouver, sans doute, que ce qu'on appelle le bonheur, dépend moins de nos talens que de notre caractère, et que les murmures de quelques mécontens font plus l'histoire de leur insociabilité, que celle de l'ignorance et de l'insensibilité des hommes. »

Cette citation contemporaine, extraite du *Nécrologe des hommes célèbres*, par une société de gens de lettres, en 1771, nous paraît être à la fois la meilleure oraison funèbre de François-Augustin Paradis de Moncrif, l'explication de sa réussite et la morale très humaine à tirer de sa biographie.

AUGUSTIN THIERRY.

UNE PERSONNALITÉ RELIGIEUSE

GENÈVE

1535-1907

I

L'ÉCLOSION DE LA « CITÉ DE DIEU : » LA GENÈVE CALVINIENNE

Je possédais autrefois des faubourgs plus vastes que la Cité, et non moins riches en temples et en édifices. Mais ma beauté, en attirant de nombreux prétendans, les encouragea à tendre des pièges à mon honneur. Alors je ne voulus pas préférer la beauté à l'honneur. J'abattis d'une main inflexible les temples magnifiques, mes maisons, mes jardins, je les convertis en boulevards destinés à repousser les brutaux prétendans. Je ruinai ma beauté pour sauver mon honneur, et de Genève la belle, je suis devenue Genève la vaillante *(e pulchra et fortis facta Geneva vocor).*

Nous avons dans ces distiques latins, œuvre de l'ancien prieur Bonivard, l'acte de naissance de la Genève moderne. A trois reprises, depuis 1519, le duc de Savoie avait failli prendre la ville. Genève, en août 1534, de nouveau menacée, se laissa conseiller par ses alliés bernois de se ramasser sur elle-même, de se retrancher sur sa colline, de se rapetisser en quelque sorte, pour demeurer sa propre souveraine. L'ancienne ville foraine, dont le souci primordial, durant le Moyen âge, avait été d'accueillir, plusieurs semaines par an, tout le commerce de l'Europe, renfrogna son aspect. Elle démolit ses faubourgs, elle installa tant bien que mal, et plutôt mal que

bien, dans ses rues montantes et dans ses rues basses, les 6000 habitans qu'elle privait ainsi d'abri. Elle sacrifia tout à cet élan de défensive, même sa culture intellectuelle : le vieux collège catholique, fondé au XIVe siècle par le négociant François de Versonnex, devint une masse de décombres. Entre leur colline et leur ennemi, les Genevois faisaient le désert. C'est par ces actes d'immolation, c'est par ce demi-suicide, que commença la vie nouvelle de Genève : elle s'inaugura dans un grand fracas de démolitions, et nul ne prévoyait jusqu'où les démolitions iraient, et qu'après les faubourgs une Église allait s'effondrer.

I

A Genève comme presque partout, les origines de la Réforme sont complexes et troubles. L'ébranlement de quelques âmes mystiques coïncide avec une poussée de susceptibilités et d'intérêts politiques. La ville est divisée. Il y a des familles genevoises qui sont contre les libertés de Genève : elles appellent de leurs vœux le duc de Savoie, comme pacificateur et comme maître. Elles finissent par quitter la ville, par s'en aller auprès du duc, qu'elles espèrent bien ramener. La masse des Genevois vit dans les transes, veut rester libre ; elle quête depuis longtemps des alliés en Suisse ; elle en a trouvé dans le peuple de Fribourg en 1519, dans le peuple de Berne en 1526. Le premier de ces peuples a la même foi que Genève ; le second professe des opinions religieuses nouvelles, dont l'écho s'est peu à peu propagé, dans la petite cité du Léman, par des colporteurs, par des prédicateurs ambulans, par les soldats mêmes de la République bernoise.

Ces colporteurs chuchotent ou proclament que, pour faire son salut, on n'a pas besoin des prêtres, et qu'on doit aller directement à Christ. Ces soldats, dès 1530, durant une quinzaine qu'ils passent à Genève, montrent, par toutes sortes de sacrilèges, qu'ils ont cessé de craindre le clergé romain, et même le Dieu des « Romains. » Puis les prédicans surviennent, Farel, Saulnier, Froment : ils présentent, à ceux qui savent lire, un livre contenant les paroles du Christ : ils y soulignent certains passages, d'un certain accent. Leur geste est déjà un geste de commentateurs : ils estompent, ils écartent les textes

sur lesquels Rome fondait l'existence de la hiérarchie ecclésiastique. Ils en font resplendir d'autres, où le Christ se dresse comme seul auteur du Salut; ils en concluent que la foi au Christ, indépendamment de toutes œuvres humaines et de toutes entremises humaines, procure gratuitement l'élection.

Et voici que s'éveille, chez certains membres de la population genevoise, l'espoir de voir bientôt cesser un grand malaise d'âme. Depuis 80 ans, les ducs de Savoie disposaient presque continuellement de l'évêché de Genève : une partie des chanoines de Saint-Pierre leur était dévouée; et l'évêque, le plus souvent, était leur homme. Cet évêque, ces chanoines, avaient au sujet des destinées genevoises certaines conceptions qui n'étaient pas celles du peuple de Genève.

« Plus besoin de ces intermédiaires! murmurent ou prêchent les nouveaux apôtres. Le bonheur de Genève, ils le comprennent autrement que vous; le bonheur du ciel, vous pouvez l'acquérir sans eux. Lisez dans ce livre tels textes; laissez de côté ces hommes, marchez droit vers le Christ. » Le partage de l'âme est toujours fatigant : catholique, une moitié de l'âme genevoise appartenait à l'évêque, contre qui l'autre moitié s'insurgeait; les Réformateurs, survenant, font espérer à cette âme, — l'espoir devait être de brève durée, — qu'elle s'appartiendra désormais tout entière à elle-même, et qu'il n'y aura plus de conflits entre le civisme et la religion, entre les aspirations de membres de la cité de Genève et les scrupules de membres de la cité de Dieu. Cela tente certains Genevois, et cela met en délicate posture les théologiens qui voudront défendre la doctrine de quinze siècles. Aux yeux de cette population, pour qui la politique prime tout, ils ont l'air de vouloir perpétuer la brèche par laquelle l'influence de l'évêque, même aux heures de lutte, garde accès dans les consciences, au moins dans ce coin des consciences où s'élabore l'œuvre du salut.

Au demeurant, chez un certain nombre de ces intermédiaires que les âmes genevoises sont brusquement invitées à éconduire, la pureté des mœurs laisse beaucoup à désirer. Après avoir traité les prêtres d'inutiles, la prédication nouvelle a vite fait de les traiter d'indignes; elle tente de les montrer moralement déchus, et sanctionne ainsi la déchéance religieuse qu'elle leur inflige.

Le vieux passé, cependant, a poussé dans l'âme genevoise

de profondes racines. Théoriquement, on peut s'éprendre du message qu'apportent les nouveaux prédicans, et puis, pratiquement, tenir encore à la messe. A la traverse des nouveaux courans surgit la voix des morts, qui furent des catholiques, et surgissent les pieuses coutumes des siècles. Si l'évêque Pierre de la Baume était à son poste, peut-être recevrait-il, en quelque bagarre, quelque mauvais coup; mais du moins pourrait-il défendre devant ses ouailles les fondemens de son magistère. Il n'est pas là, il s'isole, il chasse; et quand les Fribourgeois le supplient de rentrer dans sa ville épiscopale, il réapparaît, constate que le sol tremble, et bien vite s'en va. C'était le 14 juillet 1533.

Le champ désormais se trouve libre pour Messieurs de Berne. Sans scrupules, sans délicatesse, ils font peser sur Genève les impérieuses sommations de leur *credo*. Ils commencent d'un ton modeste : Nous voulons qu'à Genève on puisse librement prêcher la Réforme, disent-ils, dès le mois de mai 1533; les autorités genevoises permettent. Un dominicain, puis un cordelier, interviennent pour soutenir la foi catholique : les Bernois se plaignent. Ils veulent que le prédicateur protestant ait le droit d'attaquer, et protestent quand le prédicateur catholique prend le droit de se défendre. Vous nous devez 900 000 écus, disent-ils aux Genevois le 5 et le 25 janvier 1534, quand les aurons-nous? Les Genevois demandent un délai. Le dialogue ne s'achève pas sans que les Bernois réclament des poursuites contre le dominicain, qui passe de longs mois en prison. En février, même revendication pécuniaire, et réclamation semblable au sujet du cordelier. Le 1er mars, Farel et quelques réformés entrent dans l'église de Rive pendant que ce cordelier prêche : on dépouille l'autel, on casse une croix, Farel monte en chaire. C'est à l'instigation de Dieu que tout a été fait, disent aux magistrats de Genève, le lendemain, les députés bernois; ils affectent de remercier les magistrats, disant que Berne sera contente. Le Conseil ratifie les faits acquis; la Réforme, dorénavant, possède officiellement une chaire à Genève. Mais ce n'est pas une chaire que les Bernois voulaient; ils les voulaient toutes.

Les autorités genevoises n'avaient pas encore d'opinion bien personnelle sur le conflit religieux qui agitait leur ville. Hésitantes, timides, leur seule politique avait longtemps consisté à

ne se brouiller, ni avec Berne, l'alliée protestante, ni avec Fribourg, l'alliée catholique. Mais les Bernois pouvaient parler plus haut que Fribourg, parce que Genève leur devait de l'argent; et les Fribourgeois, vexés, finissaient, au bout de ce même mois de mars 1534, par rompre l'alliance. L'Évangile nouveau, qui frappait aux portes de Genève, et qui déjà les enfonçait, avait ainsi pour auxiliaires les soldats bernois et les thalers bernois, deux forces dont Genève ne pouvait se passer, impérieuses l'une et l'autre, chacune à sa façon. Parce que prêteurs d'argent et parce que prêteurs d'hommes, les Bernois demandaient audience pour leurs prédicans ; et leurs fourgons n'apportaient pas seulement des espèces monnayées, mais aussi des dogmes.

En face de cet assaut, que faisait la vieille Église ? Pierre de la Baume, s'effaçant dans une lointaine banlieue, ébauchait contre ses diocésains certaines tentatives militaires ; chacune de ces tentatives démantelait sa souveraineté spirituelle. Les évêques mérovingiens avaient conquis leurs ouailles en apparaissant comme les « défenseurs de la cité ; » Pierre de la Baume devait perdre les siennes, parce qu'on le considérait comme l'ennemi de la cité. Et les consciences, ainsi mises à la gêne, devenaient de plus en plus accessibles aux sollicitations de Farel, aux sommations de Berne. Si l'idée fût venue au chapitre de Saint-Pierre d'aider les Genevois à payer leurs dettes, les Bernois remboursés eussent perdu quelque chose de leur facile arrogance ; mais les chanoines laissèrent passer l'heure pour une telle tactique. L'hostilité militaire de l'évêque, l'abstention pécuniaire des chanoines, resserraient les liens, parfois pesans, dont Berne enlaçait Genève. Et dans ce tragique été de 1534, où, d'accord avec les Bernois, les citoyens de Genève fortifiaient leurs murailles, il y avait près d'eux, pour faire le guet, des prédicateurs de la Réforme, qui pouvaient leur montrer, au loin, surgissant comme une menace, les troupes de leur évêque, et les inviter, tout ensemble, à braver leur chef religieux et à craindre Dieu, leur chef unique. Les remparts nouveaux devenaient pour la doctrine nouvelle une sorte de tribune, plus efficace, si l'on en croit le réformé Froment, que les chaires où se donnaient les prêches. Les syndics, le 1er octobre 1534, s'en venaient dire au chapitre qu'ils considéraient le siège épiscopal comme vacant : entre Genève et Rome, le lien se distendait.

La foi genevoise, des siècles durant, s'était abreuvée à deux sources : l'Évangile et la Tradition. Le représentant de la hiérarchie, définitrice et dépositaire de la tradition, était déposé. Il ne restait plus qu'une seule source de la foi, l'Évangile : l'autre moitié du patrimoine chrétien était, pour Genève, de plus en plus voilée.

L'oubli s'étendit, avec une déconcertante rapidité, sur tout ce que la Genève du Moyen âge devait à ses évêques ; on ne songea plus à la crosse protectrice de cet Adhémar Fabri, qui avait rédigé pour sa ville épiscopale un admirable code de franchises; et, comme l'écrira plus tard Rousseau, le peuple de Genève se mit à regarder « comme les anciens tyrans de sa patrie ceux qui en avaient été en effet les pères et les bienfaiteurs. » Il avait suffi de cent ans de mainmise de la Savoie sur le siège épiscopal de Genève pour abolir, dans les mémoires genevoises, de longs siècles d'histoire. Une étrange prédestination entremêle, de temps à autre, l'histoire des souverains de Savoie et celle de l'Église romaine : ils firent peut-être moins de mal à cette Église en lui enlevant au XIX[e] siècle le sol de Rome qu'en l'acculant à perdre, au XVI[e] siècle, l'âme de Genève.

On ne concevait pas, à cette époque, que, dans l'enceinte d'une ville, les âmes pussent avoir plusieurs obédiences : c'était là, au regard du droit public, une sorte d'hérésie. Il fallait opter entre la Messe et le Prêche : les autorités genevoises ne pouvaient plus se dérober. Pourquoi opter? demanderont bientôt les paysans catholiques de Vandœuvres et de Céligny; pourquoi ne pas tolérer à la fois messes et prêches? Ces villageois catholiques avaient des idées trop neuves : elles ne trouvaient pas d'écho. Des attroupemens de réformés commençaient à piller les sanctuaires : l'anarchie montait. Impossible, désormais, pour les magistrats, de s'en tenir à ces prescriptions, savamment dosées, qui naguère défendaient de critiquer les sacremens, de violer les jeûnes, de vivre et mourir autrement que les pères, et qui d'autre part ordonnaient aux prédicateurs de prêcher sans mélange de fables ni d'inventions humaines et de ne dire aucune chose qui ne fût prouvée par le Saint Évangile. Ces compromis étaient, dès 1535, devenus surannés.

Entre les deux Églises, sur la demande de Farel, une confrontation fut organisée. On l'appela la dispute de Rive. Des théologiens catholiques de second ordre s'en furent dialectiquer

contre Farel; ils passèrent outre à leur crainte de paraître ignorans, à l'effroi qu'on avait autour d'eux pour leur sécurité, à l'affaissement que devait leur causer l'absence de l'évêque. On est mal renseigné sur ce qu'ils dirent; il semble que, durant les quatre premiers jours, ils remportèrent des avantages, et que, dans la suite, ils s'effacèrent. Farel, à la fin de juin, venait faire aux magistrats son rapport sur la dispute, en vainqueur. Ceux-ci temporisaient encore. Alors, le 22 juillet, les Réformés, bousculant la messe, envahirent la Madeleine; le 8 août, bousculant les vêpres, ils envahirent Saint-Pierre ; dans les deux églises, ils installèrent Farel en chaire. Puis, des bandes populaires, survenant dans la vieille cathédrale, la purifièrent à leur façon de tout ce qu'y avaient accumulé, pour la gloire du Christ, joailliers, peintres et sculpteurs. Sur les ruines de la beauté, Farel, poursuivant ses prêches, proclama qu'il apportait la vérité; un terme était mis, pour de longues années, à l'existence du catholicisme et de l'art religieux dans la ville de Genève (1).

Quarante-huit heures après, les magistrats édictaient : Trêve aux pillages, mais trêve à la messe, aussi, jusqu'à nouvel ordre : nous en référons à Messieurs de Berne. Ils obéissaient, provisoirement, aux conquérans de Saint-Pierre, et se proposaient d'obéir, définitivement, à Messieurs de Berne : ils savaient que ces deux catégories de maîtres seraient d'accord. Les religieux, les prêtres, furent convoqués, invités à serrer leurs calices, à déserter leurs tables d'autel. L'entrevue fut douloureuse. Les prêtres se plaignaient ; les magistrats avaient l'air de s'excuser. « Nous nous désolons que cela n'ait pas tourné autrement, » et puis ils les accusaient : « Pourquoi n'êtes-vous pas venus à la dispute? — Nous sommes des simples, nous vivons comme nous l'ont enseigné nos pères, » murmuraient ces lèvres sacerdotales. Un moment, quelques magistrats s'apitoyèrent : Ne pouvait-on, encore, tolérer la messe ? — Mais non, répondirent tous les autres. Il vaut mieux attendre la volonté de Messieurs de Berne, « qui comprennent la chose plus sainement, *qui sanius rem intelligunt.* » On n'avait échangé l'obédience spirituelle de l'évêque que pour celle de Messieurs de Berne. Ne me brouillez pas avec Berne, c'est à quoi se réduisait l'humble politique de

(1) On pourrait même dire : à l'existence de l'art, tout court; et le livre du syndic Rigaud : *Renseignemens sur les beaux-arts à Genève*, est à cet égard très instructif.

ces magistrats, qui craignaient qu'au lieu de troupes auxiliaires Berne ne leur envoyât des huissiers.

Pouvait-on douter de la réponse des Bernois? Nombre de prêtres et de religieux prirent tout de suite la route d'exil; des familles catholiques les suivirent. Elles rejoignirent un premier ban d'émigrés qui, dévoués à la politique de l'évêque, s'en étaient allés quelques années plus tôt. Mais les premiers émigrés n'avaient été que des hommes de parti : les seconds étaient des consciences libres, qui trouvaient qu'une messe valait bien un exode, et qui laissaient leurs biens à Genève, pour aller au loin retrouver l'Eucharistie. « Il était à craindre, dit l'historien Gautier, que par là la ville se dégarnît trop d'habitans. Le départ de tant de monde fit beaucoup de peine au Conseil. » On aimerait évaluer le chiffre de ces fugitifs, l'histoire ici manque de précision. Jean Gacy, qui avait pris part à la dispute de Rive, et qui fut l'un des derniers prêtres à s'éloigner, prêtait une voix à la cité de Genève dans un petit poème qu'il intitulait mélancoliquement : *Déploration*, et la cité gémissait :

Les bons crestiens, dont j'avoye multitude,
M'ont délaissée, voyant la magnitude
Des hérésies, car, qui à l'ours s'allie
Il pert la foi, et prend pour le vin lye.

Parmi ces émigrans, il y eut une petite troupe que Genève ne vit point partir sans chagrin; ce furent les Clarisses. Depuis un demi-siècle, elles s'efforçaient, par leurs mortifications, d'assurer aux bons prêtres l'aide de Dieu, et d'expier pour tous les autres, pour ceux qui ne gardaient pas bien leurs vœux et qui suscitaient son « ire. » Elles aspiraient à racheter, dans l'effacement du cloître, les vices et l'ignorance de certains pasteurs des âmes, assez mal qualifiés, suivant les mots du vieil historien catholique Florimond de Remond, pour « protéger contre la tempête les troupeaux confiés à leurs soins. » Les événemens montraient à ces pauvres nonnes, — c'est leur prieure Jeanne de Jussie qui parle, — que « les bons religieux et religieuses devaient, comme les coupables, pâtir du secret jugement de Dieu. » Et les Clarisses, se résignant à cette souffrance suprême, se préparèrent à prendre congé de Genève. Genève les retenait, Genève leur était attachée, mais les pieuses filles tenaient à leur messe. Elles voulaient garder près d'elles la source unique de

leur force : elles savaient qu'elles ne pourraient continuer de s'immoler avec allégresse pour Genève que s'il demeurait permis au Christ de continuer chaque jour à s'immoler pour elles, devant elles. Mais cela, Genève le défendait. Alors les Clarisses partirent : du jour où leur tabernacle se trouvait clos, leur couvent devenait vide de leurs âmes. Et sur leur passage les Genevois, qu'elles avaient commencé de redouter, mais qu'elles n'avaient pas cessé d'aimer, respectèrent leur triste cortège; elles s'en étonnaient presque, se demandant s'ils étaient « changés, illuminés. » Très galamment, le magistrat les reconduisit jusqu'au Pont de l'Arve, aux abords de la terre savoyarde, et puis les salua, déclarant que c'était « une belle despartie. » Genève ne les perdit pas de vue complètement : deux siècles plus tard, quelques aumônes genevoises parvenaient, de temps à autre, à leur couvent d'Annecy. Ces nonnes représentaient des idées qui étaient le contre-pied de celles qu'annonçait la Réforme : la réversibilité des mérites, la valeur religieuse des immolations, l'utilité des œuvres ; mais la probité même de leur ascétisme, l'intégrité de leurs vertus, avaient contraint la déférence, et si l'Église romaine, chassée de Genève, obtint, après beaucoup d'insultes, un courtois salut d'hommage, ce fut à ces filles de Saint-François qu'elle le dut.

Genève, en moins de deux ans, s'était amputée de ses faubourgs, et puis appauvrie d'un certain nombre de ses citoyens. Elle s'isolait de ses voisins, elle s'isolait de ses ancêtres; elle paraissait briser avec le monde extérieur, briser avec les siècles révolus. Et lorsque, dans l'hiver par lequel s'ouvrait l'année 1536, les Bernois, vainqueurs des troupes épiscopales et savoyardes, eurent dégagé Genève, lorsque le Conseil, désormais maître des anciennes terres de l'évêque, du chapitre et du prieuré de Saint-Victor, eut forcé, dans tous ces villages, curés et fidèles à quitter le papisme, des cris de joie féroce et triomphante s'exhalèrent sous la plume d'une ancienne abbesse qui n'avait jadis divorcé d'avec le Christ que pour contracter tour à tour deux mariages, Marie Dantière, femme du prédicateur Froment. Elle dédiait à la reine de Navarre un écrit qui s'appelait « la Guerre et Délivrance de la ville de Genève. » Elle y fêtait, avec une turbulente virulence, la double victoire de Genève sur les Savoyards et sur les papistes.

Genève, sans attendre cette victoire, s'était donné, si je

puis ainsi dire, la sensation toute fraîche de son autonomie, en se créant une monnaie. Le Conseil des Deux-Cents, à la date du 24 novembre 1535, constatait : « Celui qui en dernier lieu se disait notre prince, Pierre de la Baume, s'est joint perfidement au duc de Savoie, l'antique ennemi de notre ville, et nos ennemis conjurés ne recherchent que la destruction de cette cité. » La conclusion, c'était qu'on ne demanderait pas à l'évêque permission pour battre enfin monnaie : les pièces savoyardes fabriquées à la porte même de Genève, à l'atelier monétaire de Cornavin, étaient frappées de disgrâce. Il fallait qu'à Genève tout fût neuf, les murs, les sous, et la foi. Une vieille devise : *Post tenebras lux*, se trouvait sur de très anciennes pièces; au cours des temps, une autre formule : *Post tenebras spero lucem*, s'y était substituée. Certains membres des conseils considérèrent que l'heure n'était plus où la lumière ne se faisait encore qu'espérer, et que désormais la lumière avait lui; et Genève, traitant tout son passé comme un passé de ténèbres, illumina ses façades et ses monnaies, son présent et son avenir, de ces trois mots étincelans : *Post tenebras lux*, que, par une émouvante ironie, ce passé même lui fournissait.

II

Genève, plusieurs années durant, avait affecté vis-à-vis de ses voisins, vis-à-vis de son évêque, l'attitude d'une ville protestataire; elle devenait, peu à peu, une ville protestante. Son peuple, cependant, beaucoup plus porté vers l'action que vers la spéculation, n'était pas destiné à devenir un peuple de théologiens. Il y avait eu à Genève, au VIe siècle, quelques troupes tardives de l'Arianisme, que les documens du temps appelaient la « faction genevoise; » mais vouloir induire, de ces lointains incidens, que l'âcre bise de Genève propagea de tout temps je ne sais quelle semence d'hérésie, serait une imagination gratuite. Ce fut par une succession de circonstances politiques, beaucoup plus que par l'effet d'une impulsion religieuse, que les consciences genevoises marchèrent à la rencontre de l'Évangile de Calvin. La plupart d'entre elles, en cette décisive année 1535, ne crurent même pas, en réalité, opter entre deux Églises; elles se crurent acculées à opter entre leur Église et leur cité; elles préférèrent leur cité, et ne cherchèrent les attraits du protestan-

tisme que parce qu'auparavant leur évêque leur avait politiquement déplu.

C'était là l'état d'esprit de la masse; et l'idée proprement religieuse n'y jouait encore qu'un rôle subordonné. Mais il y avait à Genève, comme dans toutes les villes où la Réforme s'implanta, quelques âmes mystiques, qui trouvaient dans l'Évangile chaleur et douceur, et qui, portées par une reconnaissante allégresse, faisaient volontiers bénéficier du prestige même de l'Évangile les prédicateurs nouveaux : tels, par exemple, l'apothicaire Levet, sa femme Claude, sa belle-sœur Paule, ou bien encore le magistrat Ami Porral. Ces consciences-là, qu'avait séduites le principe religieux de la Réforme, rêvaient de faire au plus tôt, sous les auspices de la foi nouvelle, œuvre constructrice. D'autres, à côté d'elles, cédaient au seul plaisir de détruire, individualités fort émancipées, parfois turbulentes, et qui, aussi peu soucieuses de la foi que des œuvres, saisissaient avidement l'occasion de maltraiter le clergé et d'en finir avec les rites établis. Pour applaudir Froment au Molard, pour porter Farel jusque dans Saint-Pierre, s'étaient coalisés l'élan de certaines âmes pieuses, qui se persuadaient que l'Évangile de Farel leur rendait Dieu, et les passions plus vulgaires, plus brutales, qui n'aspiraient qu'à s'affranchir de tout joug spirituel. Mais si ces deux minorités, ceux qui se sentaient gênés par le Dieu de leur enfance, et ceux qu'attiraient des façons nouvelles de parler de lui, avaient ainsi, en certaines minutes, marché la main dans la main, les premiers, assurément, s'inquiétaient peu de faire de Genève une ville protestante, et les seconds, tout bien compté, étaient encore disséminés.

Farel, homme pratique, sentit qu'il fallait tout d'abord donner à cette mosaïque de consciences une apparence d'unité. Protestans enthousiastes et catholiques abasourdis, indifférens qui laissaient détruire l'ancienne Église, révolutionnaires qui se souciaient peu d'en édifier une autre, furent, le 21 mai 1536, convoqués en un Conseil général du peuple, et l'on y proclama que les cérémonies papistes étaient contraires à l'Écriture. Ce plébiscite était moins un *credo* qu'une négation. On décidait de « vivre selon l'Évangile : » c'était encore une formule vague. Mais il suffisait de l'entraînement d'un tel vote pour que les timides se sentissent soutenus et les réfractaires intimidés.

Être papistes, à partir de mai 1536, c'était braver les deux souverainetés de Genève, les magistrats et le peuple; et puisque le peuple voulait vivre selon l'Évangile, une voix allait s'élever pour lui signifier ce que ces mots impliquaient.

Ce fut la voix de Jean Calvin. Il traversait Genève, en juillet, pour y saluer Farel. L'accueil qu'il venait de trouver à la cour de Ferrare et le bruit que faisait la première édition de l'*Institution chrétienne* lui créaient un prestige. On appréciait déjà, dans ce maigre et pâle jeune homme de vingt-sept ans, le théologien qui semblait assister aux conseils de Dieu, le politique qui, sans paraître, influait parfois au loin sur les conseils des hommes. Farel lui fit un devoir de rester à Genève, et de « ne pas préférer son repos à Jésus-Christ. » Et Calvin, croyant que par la bouche de Farel Dieu parlait, défit son bagage. Tout en commençant de donner quelques lectures en théologie, il regarda cette ville, sans tendresse, d'un œil de professeur morose : il constata qu'elle s'était émancipée de Rome, mais qu'elle se marchandait à Dieu, et que certains Genevois semblaient mal résignés à se passer de messe, et que d'autres expédiaient leurs enfans hors de Genève, pour les faire élever dans la foi catholique.

Ces hommes ne savaient pas ce qu'ils avaient acclamé, ce qu'ils avaient promis; il allait le leur dire, le leur faire redire par les magistrats, et les faire jurer à nouveau, mais jurer, cette fois, individuellement et non plus collectivement, en fidèles sujets de la jeune Église, et non plus en membres du peuple souverain. On connaîtrait ainsi ceux qui aimaient mieux « être du royaume du Pape que du royaume de Jésus-Christ. » Et la formule de confession de foi qu'en avril 1537 les prédicans apportèrent aux magistrats contraignit tous les Genevois de jurer un à un, dans leur maison, devant le dizenier de leur quartier, qu'ils considéraient l'intercession des saints « comme superstition, » les sacremens comme « fables et mensonge, » la Messe du Pape comme une « ordonnance diabolique, » les Églises papistes comme « synagogues du diable, » et toute leur vie comme devant être « réglée au commandement de la Sainte Loi de Dieu. »

L'été de 1537 fut dur pour les consciences. Nous avons au baptême juré d'être chrétiens, objectaient quelques-uns; pourquoi jurer encore? Et d'autres, avec une sincérité qu'on eût

crue propre à désarmer l'intolérance, se demandaient s'ils pouvaient, eux des pécheurs, jurer devant Dieu d'observer la loi de Dieu, cette loi qu'inévitablement ils violeraient. Mais Calvin, pour l'instant, ne s'occupait pas de la vie intérieure des âmes, de cette vie délicate qui parfois s'abandonne au noble frémissement du scrupule, et qui s'en honore; il avisait à les embrigader, à les gouverner. Fondateur d'une confession qui se proposait comme la religion de l'Esprit, il commençait par créer des cadres ; et ceux qui mettaient à la porte l'importun dizenier avec son importune confession de foi étaient convoqués à deux reprises à monter à Saint-Pierre pour prêter enfin, sans retard, le serment requis. Certains s'y rendirent et jurèrent. D'autres persistèrent à s'abstenir. Alors le Conseil ordinaire, réitérant une menace qu'il avait déjà prodiguée, déclara que ces nonjureurs devaient vider la ville. Il fallait que leurs consciences entrassent délibérément dans l'Église telle que Calvin l'avait définie, ou qu'ils partissent.

Mais parallèlement à cette exigence, Calvin en affichait une autre. Il proclamait pour son Église le droit d'écarter les fidèles de la Cène et pour l'État le devoir de faire justice, par l'exil aussi, de ceux qui accepteraient, ainsi excommuniés, de « vivre et mourir en pareille réjection. » Dehors, donc, ceux qui n'entreraient pas pleinement dans l'Église ; mais dehors, aussi, ceux que l'Église jugerait à propos de séparer d'elle ! Zürich, Glaris, Saint-Gall, n'avaient pas accordé à leurs prédicans le droit de dicter ainsi, d'avance, les décisions disciplinaires et pénales de l'État ; Genève le savait, et Genève se cabra. A la suite de certains votes significatifs, les magistrats décidèrent, en janvier 1538, que les pasteurs n'auraient pas le droit de refuser la Cène. Un conflit éclata : en février, d'autres magistrats plus franchement hostiles à Calvin furent élus; et le peuple, en mars, décréta que dorénavant on suivrait, dans l'Église, les ordonnances de Messieurs de Berne. Se référer à Messieurs de Berne, et, si loin qu'ils fussent, les objecter à Calvin et à Farel, c'était pour les Genevois une façon de respirer. « Il n'y aura pas de Cène à Pâques, » ripostèrent Farel et Calvin. On leur avait refusé le droit d'exclure de la Cène quelques citoyens ; ils faisaient mine d'excommunier la cité. Un de leurs collègues, ancien moine, insultait du haut de la chaire les Genevois, ces « ivrognes, » qui considéraient le royaume des Cieux comme

le « royaume des grenouilles. » Il fut jeté en prison. Ainsi s'exacerbait le conflit. L'État voulait que Calvin distribuât la Cène, et Calvin s'y refusait ; l'État défendait que Calvin prêchât, et Calvin montait en chaire. Finalement, le 23 avril 1538, Genève rejeta Calvin ; on lui donnait trois jours pour disparaître et pour emmener avec lui son ami Farel.

Les Genevois allaient, à la façon de Berne, tenter de gouverner leur Église. Libérés de Farel, libérés de Calvin, leurs conseils allaient pouvoir jouer un rôle d'évêque, un rôle de pape, et, chez eux comme à Berne, le césaro-papisme semblait triompher. On croyait vivre sous le règne du pur Évangile, mais la distinction primordiale entre le domaine de César et le domaine de Dieu, cette nouveauté souveraine que l'Évangile avait introduite dans le monde, était oubliée, abolie. Quatre pasteurs se trouvèrent, pour accepter cette situation et pour dire humblement aux magistrats : « Selon l'ordonnance qu'il plaira aux Messieurs de Genève, nous ministrerons la Cène. » L'un d'eux, Jacques Bernard, était quelques années plus tôt cordelier : sa conscience et son verbe n'avaient secoué le joug de Rome que pour se soumettre au joug des bourgeois. De loin, Farel et Calvin méprisaient ces conducteurs d'âmes, devenus des esclaves. A propos de trois d'entre eux, Farel écrivait : « Il vaudrait mieux que l'Église fût complètement dépourvue de pasteurs, plutôt que d'être pourvue de pareils traîtres sous le masque de pasteurs. Il n'y a pas de jour où ils ne soient publiquement flétris pour quelque manquement, soit par les hommes, soit par les femmes, soit par les enfans. »

Messieurs de Berne, que Messieurs de Genève imitaient, avaient eu, pour asseoir leur Église d'État, des théologiens distingués : Genève n'en avait pas. L'embarras fut curieux quand on reçut une lettre du cardinal Sadolet, qui conviait les Genevois à revenir à la foi romaine, lettre très pacifique, où le cardinal avouait que son Église avait pu commettre des fautes, et proclamait avec d'autant plus d'ascendant les droits qu'elle tenait du Christ. « Que votre courage ne soit point changé, leur disait-il, si d'aventure nos mœurs vous déplaisent, ou si par la coulpe de quelques-uns la splendeur de l'Église, qui devait être perpétuelle et incontaminée, a été parfois rabattue et obscurcie. Vous pouvez bien haïr nos personnes, si cela est permis de l'Évangile, mais vous ne devez haïr la doctrine et la foi. » Cette

lettre survenait dans une ville où beaucoup de ceux qui avaient, sur l'ordre de Calvin, juré naguère la confession de foi, étaient venus déchirer leur signature, où l'on surprenait le bourreau disant un *Ave Maria*, cette prière délinquante, pour un criminel qu'il venait d'expédier à Dieu, et où, çà et là, des prêtres surgissaient, préconisant de nouveau la « mode papistique. » Que les pasteurs actuels fissent réponse à Sadolet, Genève ne pouvait l'espérer : pour se mesurer avec cet humaniste, leur théologie était encore trop courte. Froment, qui jadis, sous couleur d'enseigner à lire, avait, sur le Molard, semé la graine du « pur Évangile, » était, lui aussi, au témoignage de Farel, « dégénéré en ivraie. » Mais, puisque Messieurs de Berne avaient contribué à faire de Messieurs de Genève des Réformés, on fit suivre à Berne la lettre de Sadolet, et les Bernois chargèrent Calvin d'y répondre. Lui, le banni, lui, contre qui se concentrait depuis un an toute la politique religieuse de la cité, il était chargé d'expliquer au cardinal pourquoi les Genevois ne voulaient plus de la Messe.

Ils voulaient donc des prêches, c'était chose décidée, mais ils en avaient de moins en moins, car, au cours de 1540, deux de leurs pasteurs s'en allèrent. Il en restait deux encore ; c'était peu. Et comme les caprices de la politique et de la force avaient réinstallé au pouvoir les amis de Calvin, les regards de Genève se retournèrent vers lui. Il était tout près de répondre : C'est trop tard. On l'avait fait partir, il se complaisait dans son active retraite de Strasbourg, où, libre de tout souci administratif, il menait une vie de théologien. Retourner à Genève, cela lui faisait l'effet d'une croix ; il préférait à cela « cent autres morts. » Genève, pour lui, c'était une « chambre de tortures ; » plutôt que d'aller là, il préférait « passer de l'autre côté de la mer. » Il avait son opinion sur le peuple de Genève, et cette opinion ne changera jamais ; il le trouvera toujours un peuple « raide, » un peuple « ayant des vices plein la tête et plein le cœur. »

Mais ces gens qu'il jugeait si mal étaient guettés par les papistes; et, si les hommes, à l'entendre, ne valaient rien, la situation de leur ville avait du prix. « Genève, lui écrivaient les pasteurs de Zürich, est sur les confins de la France, de l'Italie, de la Germanie, de telle sorte que l'espérance est grande de voir l'Évangile se répandre de là dans les villes voisines, et d'élargir les boulevards du royaume du Christ. » Il était fatal que

pour une imagination d'apôtre un tel argument devînt une obsession, finalement victorieuse. Les âmes genevoises pouvaient être une terre ingrate, mais l'emplacement géographique de Genève était plein de promesses. Il fallait que la Réforme s'y implantât, pour que de là elle rayonnât et régnât. Et du reste, quelque médiocre idée qu'il eût de Genève, Calvin pouvait-il en conclure que son Dieu n'avait pas des vues sur elle ? Calvin possédait sa Bible : Jéhovah, à certaines heures, n'avait pas eu plus à se louer de son peuple qu'il n'avait eu, lui, Calvin, à se louer des Genevois.

Les répugnances mêmes qui l'éloignaient des Genevois finissaient par apparaître à son âme mystique comme une raison nouvelle de s'acharner sur eux, et de faire du « peuple de grenouilles » le peuple de Dieu. « L'exemple de Jonas, insistaient les pasteurs de Zürich, doit te montrer combien il est dangereux de résister à l'appel du Seigneur. » Cette résistance, n'était-ce pas le péché luttant contre la Grâce ? Peu à peu Calvin cédait, et sa décision se formulait : « J'offre mon cœur, comme immolé, en sacrifice au Seigneur... Je soumets à l'obéissance de Dieu mon esprit enchaîné. » A la date du 13 septembre 1541, le greffier du Conseil inscrivit dans les registres que M. Calvin venait de rentrer, et qu'il s'était « offert d'être toujours serviteur de Genève. »

III

Ce serviteur rentrait en maître, et il devait le prouver. Il n'eut jamais les prérogatives légales d'un maître. Dans cette Genève où les non-citoyens n'étaient rien, il ne se fit même recevoir citoyen qu'en 1559. Il n'était, au point de vue civique, qu'un hôte ; et cela lui plaisait, sans doute, de n'être apparemment qu'un néant, un néant devant Genève, comme un néant devant Dieu. Mais il revendiqua et sut obtenir, pour Dieu, des prérogatives légales ; et, dès lors qu'elles furent reconnues, ce fut lui qui parla, au nom de Dieu ; et son néant devint tyrannie.

La force de cet homme, qui devait transformer Genève et presque la recréer, ne s'appuya sur aucun plébiscite, sur aucun texte de loi, sur aucun privilège personnel, mais sur un livre, la Bible, livre contenant la parole de Dieu, dont lui, Calvin, était l'interprète. Genève devint la sujette d'un livre.

Le traduire, le commenter, le présenter aux fidèles, avait été longtemps le droit exclusif de l'Église romaine. Calvin ne prétendait pas qu'il eût hérité de ce droit, mais en fait il l'exerça, semblant se prévaloir, parfois, d'une sorte de « grâce. » Tant qu'il y aura des protestans, et tant qu'ils discuteront entre eux sur la valeur du texte biblique, ils se renverront les uns aux autres des phrases également décisives de cet imposant docteur. Les uns citeront les passages dans lesquels il remontre que c'est en nous appuyant sur le témoignage secret du Saint-Esprit que nous saluons dans l'Écriture la Parole de Dieu ; et l'on peut assurément trouver dans ces passages le lointain point de départ de beaucoup de théories actuelles, d'après lesquelles l'expérience religieuse discerne ce qui à ses yeux est parole de Dieu, d'après lesquelles la conscience est juge de la Bible. Mais si le témoignage secret du Saint-Esprit, tel que le percevaient en s'auscultant les consciences genevoises contemporaines de Calvin, n'était pas conforme aux commentaires mêmes du maître, elles couraient un risque formidable : l'excommunication, l'exil, l'enfer.

Car il y a dans l'œuvre de Calvin, — et c'est ce que relèvent volontiers d'autres théologiens de la Réforme, — un sermon contre « ceux qui font des gambades à l'encontre de Dieu et qui prétendent juger selon leur entendement des saints mystères de Dieu, et qui osent dire que les choses ne leur semblent pas bonnes et propres : » Calvin veut qu'ils soient « tenus en bride courte, et que Dieu ait toujours la vogue. » Et, bien qu'il se soit donné le droit de proscrire du Canon certains livres, il semble bien qu'il ne permette d'attaquer aucun des autres, et qu'il veuille qu'aux yeux de tous, la parole de Dieu et ce que lui, Calvin, dit être l'Écriture sainte, soient considérées comme intégralement identiques. Le voilà donc s'insurgeant d'avance contre les critiques et contre les exégètes, « ouvrant d'avance la porte, a-t-on pu dire, aux théories sur l'inspiration littérale de la Bible. » Et pour faire un pas de plus, le voici s'insurgeant contre les déviations du mysticisme : l'*Institution* contient un chapitre terrible, contre « ceux qui quittent l'Écriture pour voltiger après leur fantaisie, sous ombre de révélation du Saint-Esprit. » Mais ces révélations dont l'âme fait étalage, qui donc distinguera si elles ne sont qu'une ombre fallacieuse, offusquante pour la vérité? Nous touchons ici à ce que Strauss

appelait le « talon d'Achille » du protestantisme. Calvin tenta de protéger ce talon d'Achille : « Autant vaut, comme si quelqu'un demandait d'où nous apprendrons à discerner la lumière des ténèbres, le blanc du noir, le doux de l'amer. Car l'Écriture a de quoi se faire connaître, voire d'un sentiment aussi notoire et infaillible comme ont les choses blanches ou noires de leur couleur, les choses douces et amères de leur saveur. »

D'avance, dès le début de son *Institution chrétienne*, il avait d'ailleurs signifié quelle était la norme pour trancher les difficultés : « Je pense, écrivait-il, avoir tellement compris la source de la religion chrétienne et l'avoir digérée en tel ordre, que celui qui aura bien compris la forme de l'enseignement que j'ai suivi pourra aisément juger et résoudre ce qu'il doit chercher en l'Écriture, et à quel but il faut rapporter le contenu d'icelle. » Il avait revendiqué sa liberté à l'égard de l'Église romaine ; mais pour explorer les dédales de la Bible, la liberté des autres devait se soumettre à Calvin, — et non pas, encore une fois, à l'autorité de Calvin : il prétendait sincèrement n'en avoir aucune, — mais à la parole de Dieu elle-même, lue par ses yeux, commentée par ses lèvres, appliquée d'après ses gestes. Car durable était cette parole, et durable aussi la doctrine qu'il avait tirée de la Bible; il n'en admettait aucune autre. Le seul fait d'avoir contesté l'inspiration du *Cantique des Cantiques* et la descente du Christ aux Enfers devait empêcher Castellion d'être pasteur à Genève. Chef d'une confession dans laquelle peu à peu la fermentation des expériences religieuses provoquera tant d'évolutions de consciences, Calvin devait, lui, au lendemain de sa mort, recevoir de Théodore de Bèze ce témoignage, que, « dans cette doctrine qu'il avait enseignée au commencement, il était resté ferme jusqu'à la fin, et n'avait rien changé : ce qui était arrivé, continue Bèze, à peu de théologiens. »

Il était théoriquement impossible, aux yeux de Calvin, que la parole intérieure de Dieu, retentissant au fond de chaque conscience genevoise, ne fît pas écho à cette parole extérieure contenue dans la Bible, et que Calvin présentait. Mais si l'écho discordait d'avec celui qu'avait ressenti Calvin dans sa propre conscience, c'était le Genevois qui avait tort, et l'honneur de Dieu exigeait que cette âme genevoise, mettant une fausse note dans l'harmonie des âmes soumises au Livre, fût solennellement

convaincue d'avoir tort. Telle était la pratique de ce gouvernement qu'on a très justement appelé une *bibliocratie*. Dans cette Genève où Calvin pouvait toujours craindre que la vieille Église, qui au nom d'une autorité apportait une certitude, ne fût secrètement regrettée par certaines âmes, il fallait établir une autre autorité externe, visible, palpable : ce fut la Bible, interprétée par Calvin. Et les nécessités mêmes de la lutte contre Rome, en le contraignant d'exhiber une autorité externe, l'amenaient à introduire dans la première bâtisse de la Réforme un principe essentiellement catholique, à prohiber, en fait, la liberté absolue d'interprétation de la Bible, à fonder la nouvelle Église de Dieu sur une certaine interprétation, la sienne. Servet, lisant la Bible, y puisa sur la Trinité d'autres idées que celles qu'y puisait Calvin, et Calvin, le voyant prier au moment de son atroce supplice, sera surpris, naïvement surpris : « Il priait, écrira-t-il, comme s'il eût été dans l'Église de Dieu. » L'explication calviniste de la Bible dessinait une intangible muraille, hors de laquelle ne pouvait s'étendre l'Église de Dieu.

Messager d'une immense espérance et d'une immense épouvante, ce docteur annonçait avec importunité la souveraineté de Dieu. On discute souvent s'il considérait cette souveraineté comme capricieuse. Il eût répudié la question, il l'eût accusée de mesurer par des mots humains l'action de Dieu. Ce qu'il savait, ce qu'il disait, c'est que Dieu, de toute éternité, avait souverainement élu ceux-ci, damné ceux-là, et souverainement décidé d'accorder aux uns ce qu'il déniait aux autres. Méditer sur cette inégalité était pour Calvin un âpre plaisir. Il trouvait un « goût doux et savoureux » à constater ainsi que ce que Dieu voulait, Dieu le pouvait ; et c'est en hommage à ce magnifique despote, son Dieu, qu'il écrivait froidement et sans le plus léger tremblement : « Laissons là les réprouvés, on ne se doit pas beaucoup soucier de tout ce qui leur peut advenir. » Calvin allait donc demander aux Genevois, courbés sous sa parole, d'affaisser leurs âmes, aussi, sous le poids d'une décision, lointaine et souveraine, à laquelle toute leur vie, quelle qu'elle fût, à laquelle tous leurs actes, quels qu'ils fussent, ne changeraient rien. On a remarqué que les collégiens qui figurent dans les dialogues de Mathurin Cordier, éduqués par cette théologie, sont de petits êtres incapables par eux-mêmes d'une bonne impulsion, et chez qui la lumière de la conscience naturelle est laissée

de côté; ce sont des êtres qui, à propos de tout, s'agenouillent, se soumettent, ce sont des âmes d'esclaves.

Mais ce Dieu a un honneur, honneur exigeant, pointilleux : toutes les formules des Psaumes proclament sa susceptibilité. Et les yeux fixés sur les exigences de cet honneur, le Genevois formé par Calvin sortira, délibérément, de la quiétude passive où, sous l'oppression du dogme de la prédestination, il se serait logiquement enlizé. « Calvin dit, écrira plus tard Voltaire, que Dieu fait tout, et l'honnête homme rien. » Oui, certes, Calvin dit à peu près cela; mais il ajoute, par ailleurs, que, l'honnête homme *doit* faire quelque chose, et même beaucoup : « Nous devons avoir un tel zèle à l'honneur de Dieu que quand il est blessé, nous sentions une angoisse qui nous brûle le cœur; » et Calvin dit encore que les chrétiens doivent faire des œuvres, non certes pour acquérir des mérites, — il ne reconnaît pas à nos âmes ce degré de grandeur, que l'Église romaine se refusa toujours à leur dénier, — mais pour trouver, dans le fait même des œuvres, l'indice qu'ils ont la foi et, dès lors, la preuve de leur salut. D'indolens Genevois murmuraient sans doute aux oreilles de Calvin : « Si nous sommes élus, il s'ensuit que nous pouvons bien faire mal, car nous ne pouvons périr. » Et Calvin se préparait à leur riposter : « Pourceaux que vous êtes, vous ne sauriez donner un plus grand témoignage de réprobation que celui-là. » Ce n'était plus de la confiance en Dieu que résultait la force d'impulsion nécessaire pour bien faire; mais les termes du problème étaient transposés, et comme retournés; et le Genevois devait, en faisant le bien, se donner à lui-même le témoignage de son élection, se suggérer une raison d'avoir confiance dans les vues de Dieu sur sa destinée. Le Genevois devait accomplir des œuvres, non pour être sauvé, mais pour croire à son salut.

Était-ce abîme d'humilité, ou bien abîme d'orgueil? Le bon calviniste devait affirmer que ses œuvres ne valaient rien, ses pauvres œuvres d'homme misérable, qui aurait pu « tout aussi bien être un âne ou un chien; » et c'était là, si l'on veut, un abîme d'humilité; mais la conviction qu'il acquérait d'être un prédestiné, par cela même qu'il faisait des œuvres, valait bien quelque chose; elle l'exaltait, finalement, plus qu'il ne s'était humilié; et elle assurait à la superbe humaine, tout à l'heure bafouée, une revanche subtile et qui paraissait divine.

La ville de Genève, dans les derniers mois de 1541, commença de goûter ces terreurs et ces joies.

IV

Rien de commun entre la Genève que retrouvait Calvin et ces communautés de saints, ces mystiques groupemens d' « éveillés » ou de « réveillés, » où plus tard en Angleterre les organisateurs puritains dépenseront leur zèle. Combien, parmi ces Genevois, devaient ne plus trop savoir où résidaient leurs âmes? L'indifférence, le libertinage, avaient progressé. Dès le premier jour où de nouveau Calvin fut là, les magistrats s'accordèrent avec lui pour donner à l'Église une organisation : les ordonnances de novembre 1541 constituèrent l'Église. A peine laissa-t-on le temps au peuple de les examiner : il dut tout de suite dire *Amen*. Elles précisaient la façon dont Dieu régnerait, non seulement sur les âmes individuelles, mais sur les rapports entre les âmes, sur la société. L'État de Genève devait être un État chrétien; la société civile devait être intégralement composée de tous les chrétiens membres de la société religieuse, et de ceux-là seuls. Dans l'une et l'autre, il fallait que la parole de Dieu régnât. Les ministres du culte se réputaient qualifiés pour l'interpréter : en conséquence, ils signalaient à l'État les infractions dont elle était victime, et les applications politiques dont elle était susceptible. Mais inversement, comme en théorie il n'y avait plus de sacerdoce, les magistrats, réputés agissant au nom du peuple, pouvaient, chaque fois que la compagnie des pasteurs s'adjoignait un nouveau membre, l'accepter ou le refuser; ils pouvaient déposer les pasteurs; ils contribuaient ainsi à la création de ce pouvoir religieux qui, la Bible en mains, rappellerait au pouvoir civil : Voilà ce que Dieu veut, voilà ce que Dieu dit. Les pasteurs ne parlaient de Dieu dans l'État que parce que l'État y consentait. Mais, forts de ce consentement, ils aspiraient à courber l'État sous le verbe de Dieu. Ils relevaient de l'État, comme traducteurs de Dieu; mais l'État relevait de leur traduction même. Et quand ce pouvoir appartenait à un Calvin, le traducteur devenait altier, et régnait en fait sur l'État, maître de ses fonctions, au nom de Dieu, maître de sa conscience. A Bâle, le souvenir de David, qui avait commandé aux Lévites, et le sou-

venir de Moïse, « prince séculier, » disait-on, qui avait commandé à Aaron, faisaient impression sur les imaginations. Je tiens lieu de David, je tiens lieu de Moïse, disait l'État bâlois, donc je commande aux ministres. « C'est là un dogme anarchique et détestable, » écrivait Myconius à Calvin, et Calvin, ne pouvant, d'ailleurs, « vu l'infirmité des temps, » assurer au pouvoir spirituel le degré d'autonomie qu'il rêvait, sut du moins limiter, par les ordonnances, l'arbitraire de l'État genevois.

Les ordonnances établirent, pour de longues générations, un tribunal disciplinaire dont le peuple de Genève n'était pas la source et dont il devait, à tout moment, sentir le joug. On l'appelait le Consistoire : il devenait maître de la discipline religieuse, de la discipline morale de la cité. Il comprenait 12 anciens, nommés par le Petit Conseil, après entente avec les pasteurs et les Deux-Cents, et, à côté d'eux, quelques pasteurs. Chaque jeudi, cet aréopage avait séance, un syndic le présidait. Ce tribunal enquêtait, réprimandait, parfois excommuniait, et dénonçait enfin, lorsqu'il y avait lieu, aux magistrats, maîtres du glaive. Avec son recrutement d'anciens et de pasteurs, le Consistoire, en fait, était en quelque mesure une émanation du Petit Conseil, et se retournait sans cesse, ensuite, vers cette même assemblée, pour appeler les pénalités d'État sur les coupables qui les avaient méritées.

Il n'y avait plus, dans Genève, de hiérarchie sacerdotale. Mais le patriciat des Conseils allait, avec le temps, participer de plus en plus étroitement au pouvoir disciplinaire dans l'Église et entremêler à la gestion des intérêts temporels une influence lointaine ou prochaine sur les consciences. On pourrait croire que le calvinisme, prêchant le sacerdoce universel, dut se montrer favorable, dans Genève, à la domination politique du peuple ; il n'en fut rien. Le mouvement aristocratique, qui un peu partout au xvi[e] siècle diminuait ou balayait les antiques franchises, ne fut nullement gêné par Calvin, et l'on constata bientôt que Genève ne s'était affranchie de l'épiscopat et de la papauté que pour tomber peu à peu, comme ville et dans une certaine mesure comme Église, sous l'hégémonie, de plus en plus stricte, d'une aristocratie civile. On vit succomber, dès 1543, le droit d'initiative politique qu'avait exercé, durant tout le Moyen âge, l'assemblée générale du peuple. Même au point de vue religieux, s'il est vrai de dire que le pasteur, une

fois confirmé par le Conseil, devait être reçu par le consentement commun des fidèles,le droit de *veto*, dont cet article des ordonnances paraissait investir le peuple, ne semble guère, en fait, s'être exercé.

Genève devint, lentement, un État aristocratique, et James Fazy, commentant ces changemens, a pu dire que « ce furent les restrictions religieuses qui amenèrent à Genève les restrictions politiques. » On a beaucoup discuté cette thèse, et probablement elle est trop absolue. Durant l'exil même de Calvin, le régime aristocratique avait fait des progrès; ces progrès se poursuivirent après son retour. Il n'en fut pas l'ouvrier responsable, mais il ne fit rien pour les enrayer, ni même pour les contre-balancer. Il est permis de croire qu'aux yeux de l'observateur pratique qu'était Calvin, les Genevois de 1541 n'étaient pas mûrs pour être, dans une Église, des membres libres et souverains. Dès lors, dans l'établissement religieux il fallait limiter leur liberté, et plus encore leur souveraineté. Simultanément, était-ce conséquence ou coïncidence? leurs franchises civiques périclitèrent. Cet esprit de défiance que suscitaient un certain nombre de citoyens, papistes mal résipiscens ou libertins mal pensans, et qui forçait l'Église de les tenir en bride et l'État de leur faire sentir le mors, devait avoir une répercussion sur le terrain de la vie politique. Au demeurant, puisque, à cette époque même, dans les dialogues sacrés qu'écrivait à leur intention Sébastien Castellion, les écoliers du collège lisaient que les hommes de bien, les partisans de la vérité, les enfans de Dieu, les justes, sont une minorité, n'était-il pas normal qu'au point de vue politique le rôle de la majorité, le rôle des injustes, des « enfans de ténèbres, » fût dès lors étroitement limité?

Contre ces enfans de ténèbres, le Consistoire, tout de suite, se mit en besogne. La foi et les mœurs, l'honneur de Dieu, l'honneur des citoyens, furent chaque semaine scrupuleusement vengés. On comparaissait devant lui pour gamineries et pour débauches, pour adultère et pour bal de jeunes gens, pour blasphèmes et pour un festin trop copieux, pour absence aux prêches et pour superstition papiste. Ce tribunal employait, à la ville et dans les campagnes, ses délateurs, chargés de prendre note du péché.

Il fallait peu de chose pour être inculpé de papisme. Un

amateur de belles histoires possédait une *Légende dorée*, le Consistoire la faisait saisir, car ces beaux exemples de sainteté contrevenaient à l'honneur de Dieu, tout homme étant corrompu et personnellement incapable d'être un saint. Une pauvre femme, tout affolée de voir son mari malade, avait fait un vœu pour qu'il guérît ; le Consistoire la convoquait, la grondait, et la pauvresse de s'excuser : « J'étais triste, je suis bien mécontente de ma faute ; j'étais pourtant dimanche à Saint-Pierre au sermon, et je vais vous prouver que j'y étais bien ; c'était un joli homme barbu qui prêchait ; et je ne prie pas la Vierge, mais le Seigneur tout seul. » A d'autres jours, on voyait défiler une femme accusée de prier saint Félix ; une autre qui possédait encore des Heures papistiques et qui dut les brûler en présence de son mari, puis toute une série de témoins qui venaient dire si, oui ou non, une mourante s'était recommandée à la Vierge. Cet *Ave Maria*, attardé sur des lèvres déjà pâles, occupa longuement l'inquiet tribunal. Il ne pouvait rien, hélas! contre cette morte ; mais une veuve qui, en jetant de la terre sur le cercueil de celui qu'elle pleurait, avait dit : « *Requiescat in pace*, » était vertement réprimandée. Des paysans faisaient-ils maigre ? La prison les attendait, et on insistait pour qu'ils contraignissent leurs femmes de faire gras.

Le Genevois adulte devait oublier à jamais, et même condamner, toutes les prières de son enfance, tout ce que les lèvres de sa mère avaient mis sur ses propres lèvres, à destination de Dieu ; et certaines âmes tendres, qui se souvenaient, se voyant ainsi forcées de renier l'héritage de leurs mères, durent sentir ces mères mourir une seconde fois. Il fallut renoncer à fêter Noël, qui ne fut rétabli à Genève qu'en 1694, à fêter l'Ascension, qui ne fut rétablie qu'en 1722. Il fallut s'abstenir de donner aux enfans tel nom de baptême, jadis porté par quelque grand-parent. Une liste fut dressée par Calvin, prohibant comme trop papistiques un certain nombre de ces noms. Le vieux nom de Claude, qu'avaient aimé tant de générations de Genevois, fut impitoyablement proscrit. Ainsi disparaissait un lien suprême entre les vivans et les morts ; et Montaigne trouvait que cet ostracisme manquait de délicatesse. Mais lorsque Calvin parlait, les morts n'avaient qu'à se taire, tout comme les vivans. La primitive Église s'était laissée aller à quelques condescendances pour certains usages païens, en

les tournant tout doucement à la gloire de son Dieu; mais le Dieu de Calvin n'eût jamais admis ces accommodations. L'idée même de transition n'avait aucun sens pour cet inflexible génie : il était venu pour abolir l'âme populaire qu'avaient formée des siècles d' « idolâtrie, » et pour en créer une nouvelle.

Cette âme frappée à mort éprouvait encore des convulsions. Et l'on murmurait, un peu partout : De quel droit ce Français nous mène-t-il? Des hommes qui n'étaient pas de Genève, mettaient un zèle soupçonneux à perpétrer dans toutes les consciences, individuellement, successivement, la ruine de tout le passé, pour procéder à la reconstruction morale de la cité. Elles étaient protestantes, ces consciences; elles ne voulaient pas que Pierre de la Baume revînt; elles n'allaient pas en Savoie chercher la Messe, mais était-ce leur faute, à elles, si elles toléraient en leur for intime, presque inconsciemment, quelqu'une de ces contradictions qui, dans les cœurs les plus infidèles au passé, perpétuent quelque chose de ce passé? Elles s'étaient déchirées d'avec elles-mêmes, jusqu'à cette fibre lointaine où la déchirure faisait trop souffrir : pourquoi ces Français leur demandaient-ils davantage? Il y a des incohérences au fond de toute vie : tel rationaliste est superstitieux; tel libertin porte des médailles; le croyant commet ce suprême acte d'incohérence, le péché. Pourquoi voulait-on que le Genevois fît exception, et qu'après avoir changé d'âme comme on change d'habit, il relevât toujours victorieusement l'éternel défi que lance aux volontés les plus formelles l'habitude lointaine et pesante? Il était déjà si différent de ses pères; pourquoi pourchassait-on ce qu'inconsciemment il gardait d'eux? Cela lui paraissait cruauté, ou bien inintelligence : ces Français n'étaient pas bons, ou bien le comprenaient de travers. Ainsi murmuraient, à voix très basse, — les voix, à Genève, s'habituaient à être basses, — certaines consciences qui aspiraient à la liberté des enfans de Dieu... Et d'autres personnages, épris d'un tout autre genre de licence, en avaient assez de voir ces Français transformer Genève, la ville où l'on riait, en une ville où l'on tremblait. N'apprit-on pas, un matin de 1545, que dans cette nouvelle cité de Dieu, les pasteurs voulaient réglementer les auberges? Ils les réglementaient en les supprimant. Cinq abbayes allaient s'ouvrir, où la Bible devrait s'exhiber à côté du pain quotidien, où l'hôte qui refuserait, en se mettant à table,

de demander à Dieu sa bénédiction, serait privé du manger et du boire; où les jurons, les conversations indécentes, seraient notés et dénoncés. La tentative d'ailleurs dura peu, comme s'il était dit qu'en tout temps, même à Genève, le dernier mot dût rester à l'industrie cabaretière.

Il y eut du moins, sous ce régime de terreur, une série de condamnations que personne à Genève ne discuta : pour celles-là, l'opinion tout entière applaudit Calvin, et il eût été surpris du contraire. Lorsque la peste sévissait, Calvin croyait, comme tout le peuple, qu'elle était le résultat d'une conspiration, de certains maléfices; et les gens soupçonnés d'être des boute-peste étaient privés, non seulement de la Cène, mais de la vie.

Dans les seules années 1542 à 1546, on compta, dans cette très petite ville qu'était alors Genève, 57 condamnations à mort. Le 2 mars 1546, le directeur de la prison vint dire aux Conseillers qu'il ne savait plus comment loger et nourrir les captifs. Cette prison si remplie n'était autre que l'ancien évêché : c'est là, jadis, qu'Adhémar Fabri avait proclamé les libertés de Genève; aujourd'hui, les Genevois s'y entassaient, pour être châtiés et domptés. Une méthode s'inaugurait ainsi, pour éloigner de la cité où Dieu devait régner le scandale dont Dieu s'irrite, le scandale dont la cité pâtit. Dans les codes, le mot mort revenait sans cesse; et certaines imaginations ingénieusement féroces trouvèrent même de nouveaux procédés de torture, comme si tout artifice était bon, si cruel fût-il, pour démasquer les artifices de Satan.

Il y eut, dans ces mêmes années 1542 à 1546, 76 décrets de bannissement. Aux portes de Genève durent souvent se croiser, d'une part, s'en allant en terre savoyarde ou bien en terre suisse, des catholiques attachés au droit qu'avaient leurs consciences de ne se point soumettre au calvinisme, et d'autre part, entrant à Genève, des réfugiés de France ou d'Italie, qui, chassés de leur patrie, s'en venaient demander à la ville de Calvin le droit de vivre en protestans. C'étaient comme deux cortèges de consciences fugitives, qui toutes avaient perdu leur patrie, et le plus souvent, avec leur patrie, leurs biens : consciences déracinées, libérées de toute attache à la terre, par leur façon personnelle de concevoir le chemin du ciel. Mais les unes, celles qui déménageaient de Genève, allaient se disséminer dans les terres catholiques, voisines ou lointaines, sans grand espoir d'y reconquérir une situation matérielle équiva-

lente à celle qu'elles avaient sacrifiée. Quant aux autres, celles qui emménageaient, elles apparaissaient à Calvin comme le sel qui convenait pour l'aride terre genevoise. Une cité chrétienne idéale, sous l'action des prédicans et des bourreaux, devait enfin s'édifier sur l'emplacement de la Genève papistique : par cela même qu'elle deviendrait un sûr asile pour les membres du Christ, elle devait être, d'après le rêve de Calvin, un indestructible sanctuaire pour Dieu. Ces étrangers qui avaient souffert, qui avaient fait leur preuve, pour la gloire du Dieu de Calvin, devenaient ainsi comme les pierres de choix, comme les assises élues. Religieusement parlant, c'était naturel, mais comment s'étonner qu'un certain nombre de Genevois, insuffisamment accessibles à ces considérations religieuses, souffrissent de cette intrusion comme d'un affront ?

V

Ils pouvaient souffrir, mais en silence : gare à eux s'ils parlaient ! Le Consistoire avait des oreilles ouvertes, et des sentences prêtes. « S'il y avait la guerre, disait un garçon pharmacien, je frapperais plus fort sur les Français que sur les ennemis. » Il eut à s'expliquer devant le Consistoire, et le Consistoire, encore, eut à s'occuper de cet autre Genevois qui voulait prendre un bateau, y mettre tous les Français, et les « envoyer par le Rhône, à val. »

En 1546, un fabricant de cartes à jouer nommé Pierre Ameau, mécontent que, depuis l'arrivée de Calvin, son commerce ne marchât plus, déclarait après boire que ce prédicant « n'était qu'un méchant homme, un Picard, et qu'il prêchait une fausse doctrine. » Il fut jeté en prison, et les magistrats crurent venger Dieu et Calvin en forçant Pierre Ameau de comparaître devant eux, Calvin étant là, et de se mettre à genoux, et de « demander merci à Dieu, à la justice et au dit Calvin. » Mais le dit Calvin se cabra, déclara le châtiment insuffisant, et finalement Ameau dut d'abord faire tout le tour de la ville en chemise, tête nue, une torche en mains, et venir ensuite demander son pardon, genou en terre, devant Calvin.

Parmi ceux-là mêmes qui avaient, en 1540, travaillé le plus activement au retour du réformateur, les soubresauts de mécontentement s'accentuaient. Ces Genevois avaient cru s'appar-

tenir, et ces Français leur faisaient la loi, et l'un d'eux, fort peu recommandable, naguère emprisonné comme joueur et calomniateur, le pasteur Treppereau, allait jusqu'à crier aux fidèles, qui par ordre assistaient à son prêche : « Vous n'êtes tous que des diables. Pensez-vous que ce pays soit vôtre ? Il est à moi et à mes compagnons, et vous serez gouvernés par nous qui sommes étrangers, dussiez-vous bien grincer des dents. » Les lèvres genevoises se vengeaient en infligeant à certains de ces pasteurs d'outrageans sobriquets, comme Groin de Porc, Torticol, et les dents genevoises grinçaient. Calvin vit se dresser, contre lui, ceux que l'histoire a qualifiés de *libertins*.

Si l'on en croyait Bonivard, ce n'étaient là que de mauvais garçons, des paillards et des ivrognes ; cet ancien moine, qui dut souvent s'expliquer en Consistoire sur les scandales de son ménage, leur distribue des tares d'infamie. En réalité, ces hommes distinguaient entre la Réforme, qu'ils avaient acceptée, et la nouvelle conception de Genève que des étrangers se flattaient d'imposer aux indigènes de la Cité. « Nous avons soutenu la parole de Dieu avant toi, disait, à un prédicant, un des libertins ; mais tu t'en iras, et nous demeurerons. »

Ils se trompaient : ils ne devaient pas « demeurer. » Au nom de Dieu, Calvin et les étrangers devaient vaincre. « Je ne vous connais point, criait aux pasteurs le libertin François Favre. — Vous êtes un chien, un excommunié, » lui répondaient-ils ; mais Favre ne se déconcertait pas. « Où sont les Franchises ? » demandait-il, brandissant ainsi contre la nouvelle autorité religieuse de Genève l'acte émancipateur qui portait le sceau de l'évêque, le sceau de l'autorité religieuse déchue. « Calvin, disait-il encore, m'a plus tourmenté que les quatre évêques que j'ai vu enterrer. » Mais les Conseils, au fond, trouvaient Calvin trop dur ; et, s'ils le suivaient souvent plus loin qu'ils ne l'eussent voulu, c'est qu'en leur parlant de l'honneur de Dieu, de Dieu qui punit, de Dieu qui peut se venger, il savait faire de Dieu une façon de spectre, qui les tenait en respect. Calvin dressa Genève à la peur de Dieu, à une peur que la dictature du Consistoire faisait servile. Un Favre, son gendre Ami Perrin, sa fille Françoise Favre, qui s'émancipaient de la discipline morale et religieuse, étaient à ses yeux des gens qui ne pouvaient que porter malheur à une ville.

En juin 1547, Françoise Favre, qui, malgré les défenses du

Consistoire, continuait de danser, allait en prison. « Quand on a trop enduré, on se venge, » lisait-on trois jours après, sur un placard affiché près de Saint-Pierre. Calvin fit chercher l'auteur parmi les amis des Favre; l'un d'eux, Jacques Gruet, avait, le matin même, partagé le repas de François Favre; on l'arrêta. Gruet, en effet, était l'afficheur; Gruet avoua. Des perquisitions furent faites chez lui. Un bout de papier contenant ces mots : « Toutes les ordonnances tant divines qu'humaines ont été faites suivant le caprice des hommes, » un exemplaire d'un livre de Calvin sur lequel il avait écrit : « Toutes folies, » quelques autres brouillons encore, devinrent l'occasion d'un procès capital. Quatre lignes d'écriture suffirent pour faire décapiter Gruet. Des brouillons, ces demi-confidences qu'un homme se fait à lui-même des premiers bégaiemens de sa pensée, entraînaient la mort; et trois ans plus tard, un manuscrit de Gruet, retrouvé par hasard dans une cachette, était, en grande pompe, brûlé publiquement, « afin que la vengeance de Dieu ne demeurât point sur Genève pour avoir enduré ou dissimulé une impiété si horrible. »

Mais les adversaires de Calvin ne désarmaient point. On répandait le bruit qu'il voulait rendre le peuple pauvre, pour le rendre obéissant, et qu'il considérait l'institution même du Conseil général comme un abus qu'il fallait abolir. La discipline ecclésiastique instituée par les ordonnances était battue en brèche par Philibert Berthelier : fils d'un patriote genevois qui, trente ans plus tôt, avait payé de sa vie ses campagnes pour les libertés politiques de Genève, Berthelier chicana le Consistoire sur son droit d'excommunication. Et puis le dogme même de Calvin, chose plus grave, fut interpellé, d'une voix rude, en une langue savante, par un ancien carme, Jérôme Bolsec : il s'en prit à la prédestination, clef de voûte du système. Le point d'attaque était fort bien choisi. On savait que les Réformés de Bâle, que les Réformés de Zürich, n'avaient pas sur ce problème des idées aussi rigoureuses que Calvin. Si Bolsec pouvait rallier les Genevois à la théologie de Zürich ou de Bâle, l'autorité dogmatique de Calvin recevrait un coup terrible; et pour légiférer sur l'honneur de Dieu, Calvin serait disqualifié. Calvin prévint le coup; il obtint que Bolsec fût banni. Mais en variant un peu l'attaque, un autre moine, évadé de l'Église romaine, prit la parole. Le dogme de la

prédestination, déclara-t-il, fait de Dieu l'auteur du péché. Et Trollier, — c'était le nom de ce moine, — se référait à Mélanchton. Le plan se poursuivait : on voulait, en Calvin, discréditer le docteur, faire savoir à Genève qu'il existait, pour la parole de Dieu, d'autres interprétations que la sienne. Calvin se plaignit; le Petit Conseil déclara, sur sa demande, que l'*Institution chrétienne* renfermait la saine doctrine, et défendit qu'on osât parler contre ce livre, contre cette doctrine; mais tout en même temps, le Petit Conseil qualifiait Trollier d'homme de bien, de bon citoyen. On avait banni Bolsec; peu s'en fallait qu'après les prohibitions réclamées par Calvin, on ne couronnât Trollier de quelques fleurs, sans le bannir.

Ces symptômes étaient graves. L'année 1553 s'annonça comme fatale pour Calvin. Les partisans des libertins devinrent majorité dans les Conseils. Les pasteurs furent privés du droit de vote dans le Conseil général; les Français furent visés par une ordonnance qui défendit à quiconque n'était pas bourgeois de conserver d'autres armes qu'une épée, et de porter cette épée dans les rues. Ainsi désarmait-on, d'avance, la garde du corps de Calvin.

En cet instant même où la puissance du Réformateur paraissait à jamais ébranlée, l'honneur de Dieu courut un grand péril, et Calvin, par la façon dont il vengea Dieu, reconquit pour lui-même l'obéissance craintive des hommes. Un médecin de l'Aragon, Servet, niait depuis vingt-deux ans la Trinité; Calvin, qui plusieurs fois avait répondu à ses lettres et tenté de détruire ses erreurs, était bien décidé, dès 1547, à ne pas le laisser sortir vivant de Genève, s'il s'y montrait. Et voici que survint à Genève, tout au début de 1553, le livre *de la Restitution du Christianisme*, manifeste de la pensée de Servet, et puis en avril, s'étant évadé de la prison de Vienne en Dauphiné où Calvin, d'ailleurs, avait contribué à le faire enfermer, Servet lui-même est vu dans Genève, et tout de suite arrêté. Il n'en devait pas, il n'en pouvait pas sortir vivant. Deux interprètes de la parole de Dieu s'affrontaient, et Servet, tout comme Calvin, estimait que « la cause ne pouvait être définie que par la mort ou tout au moins par le bannissement de l'un des deux. » Calvin faisait de Jésus le fils éternel de Dieu; Servet le fils de Dieu éternel. La formule de Calvin garantissait la divinité du Christ en impliquant la préexistence du Verbe; la for-

mule de Servet, en niant cette préexistence, mettait en péril cette divinité. Servet avait pour lui, — on le voit aujourd'hui par un simple coup d'œil sur les églises réformées, — le protestantisme de l'avenir, mais Calvin eut pour lui le protestantisme de son temps. De Berne, de Zürich, de Schaffhouse, on prit parti pour lui contre Servet. Bolsec naguère avait presque réussi à mettre la théologie calvinienne en conflit avec celle des villes voisines ; mais aujourd'hui, par une façon de plébiscite théologique, les pasteurs de toute la Suisse, sans se prononcer sur le châtiment dû à Servet, accentuaient l'hommage dû à Calvin.

Les efforts mêmes, si discrets fussent-ils, que firent Perrin et ses amis pour sauver Servet, tournèrent contre eux; il y avait à Genève une « peste, » une « monstruosité, » dont il fallait à tout prix délivrer la terre. Cette peste, c'était Calvin qui l'avait sentie, dénoncée, et bien que ses partisans fussent en minorité dans le Conseil, le Conseil, par crainte du Ciel, sévit comme le voulait Calvin. Une femme de Ferrare qui, prise de pitié, plaignait Servet, eut à quitter la ville dans les vingt-quatre heures, sous peine d'avoir la tête tranchée. Deux écrits retentissans, signés l'un de Calvin, l'autre de Bèze, soutenaient théoriquement, non seulement pour l'heure de crise qu'on traversait, mais pour l'avenir, et non seulement pour Genève, mais pour tous les États protestans, pour l'Angleterre, pour la Navarre, le droit de sévir contre les hérétiques. Les réfugiés français et italiens de Bâle, Castellion en tête, protestaient inutilement : le calvinisme officiel faisait de l'intolérance un dogme. Genève enfin était éduquée; elle avait cessé de trouver mauvais que Calvin fût dur, et qu'il s'affichât tel, et qu'il fît au nom de Dieu l'apologie de sa dureté; pouvait-on pleurer Servet, puisque la flamme qui montait de son bûcher conjurait la colère de Dieu?

Du jour au lendemain, l'ascendant de Calvin fut consolidé : en 1554, ses partisans rentraient en majorité dans le Conseil; en 1555, les luttes suprêmes de Berthelier contre le droit d'excommunication du Consistoire aboutissaient à la victoire définitive de Calvin. Il était décidé que ceux qui, privés de la Cène, auraient laissé passer un an sans la redemander, seraient jetés hors de la ville. Calvin avait gagné la partie, après l'avoir à certaines heures crue perdue; et comme il identifiait sa cause et la cause de Dieu, il sentait Dieu vainqueur. Songeant tout de

suite à augmenter le chiffre du peuple de Dieu en y adjoignant des réfugiés qui dans la vie publique voteraient certainement avec lui, c'est-à-dire avec Dieu, il fit créer, du 16 avril au 19 mai 1555, soixante nouveaux bourgeois; il se mettait à susciter, ainsi, des fournées de bourgeois, comme, à d'autres époques, les souverains feront des fournées de pairs. Il fallait accroître, dans Genève, la majorité fidèle à Dieu.

Mais les adversaires se rebiffaient encore, des échauffourées eurent lieu : Calvin, alors, dénonça l'existence d'un complot. Une justice exceptionnelle et sommaire fut mise en branle. Perrin, Berthelier, quelques autres s'évadèrent à temps pour éviter d'être « coupés en quatre quartiers ; » mais les frères Comparet, Claude Genève, un autre Berthelier, durent porter leur tête au bourreau. « Nous verrons avant deux jours, j'espère, écrivait Calvin à Farel, ce que la torture leur arrachera. » Les malheureux eurent affaire à un bourreau maladroit : les deux têtes des deux Comparet furent lentes à se détacher. On avait besoin, dans la Genève d'alors, qu'un tel fonctionnaire, outil de Dieu, sût bien son métier. Le Gouvernement le bannit, mais Calvin, lui, jugeait autrement des choses. Bien qu'en d'autres circonstances il eût prié les Conseils de ne pas faire languir par des raffinemens de souffrance les condamnés à mort, il estima cette fois que, si les mains inexpertes d'un boucher avaient lamentablement abîmé les chairs pantelantes de deux criminels, c'était parce que Dieu voulait aggraver la pénalité prononcée par les hommes. Du haut de la chaire de Saint-Pierre, il s'écriait :

> Dieu met toutes les villes en ruines si son honneur y a été violé. Et ainsi, cognoissons qu'il n'est plus question de nager entre deux eaux, comme on a de coustume, si on veut garder la religion en son entier, mais que les sacrilèges, c'est-à-dire les outrages qui se font à la majesté de Dieu doivent être punis. Si on cognoist et que nature enseigne, que les larrecins et meurtres et brigandages et tous pillages ne soyent point à supporter; que sera-ce quand le nom de Dieu sera blasphémé, qu'on aura perverti toute religion, qu'on falsifiera la pure doctrine pour débaucher le peuple et rompre l'union de foy? Oh! il ne faut point dissimuler à cela, car ce sont crimes par trop énormes.

La crainte de Calvin devenait ainsi, pour Genève transfigurée, le commencement de la crainte de Dieu. En 1556, cette crainte fit une dernière victime, Jésus lui-même. La foudre

avait abattu la grande croix qui surmontait Saint-Pierre : on en conclut qu'aux yeux de Dieu « c'était honte que telle croix, marque et enseigne de la diablerie papale, fût là laissée, » et le Conseil décida que toutes les croix qui se trouvaient encore sur les églises devaient être enlevées. Dans cette cité du Dieu justicier, les signes séculaires du pardon divin disparurent. L'esprit de l'Ancien Testament planait désormais, sans rival. Nombreux étaient les enfans qui recevaient, au baptême, des prénoms empruntés à l'ancienne histoire d'Israël et qui semblaient prédestinés, ainsi, à se comporter en héros du nouveau peuple élu. Les petits Genevois de ce temps étaient des Abraham, des Isaac, des Moïse, des Isaïe, des Jonathas. Et ce peuple, peu à peu, s'habitua à se considérer comme un autre peuple d'Israël, suscité par Dieu dans une Europe encore à demi papiste pour arborer le pur Évangile et pour le garder. Il se formait, dans le psautier de Marot, aux attitudes défensives du peuple juif. Il avait hérité des effrois d'Israël et des élans de confiance d'Israël; il savait, d'une foi sûre, qu'il serait, comme Israël, le peuple toujours menacé, mais toujours préservé, tant qu'il demeurerait digne d'être l'élu. Il trouvait ainsi, dans le livre que lui commentait Calvin, l'annonce même de ses destinées politiques; il y trouvait, tout en même temps, les instructions personnelles de Dieu, qui le mettaient en mesure d'affronter ces destinées. Il lisait, dans le Vieux Testament, son histoire et ses devoirs. Mais le peuple de Moïse avait offert les caractères historiques d'une nationalité, sévèrement exclusive, jalousement barricadée; le peuple de Calvin, lui, se présentait comme une sorte de création métaphysique; appauvri d'élémens indigènes, grossi d'apports étrangers, il avait, en son essence, quelque chose d'international, et sans cesse devait ouvrir ses portes, sans cesse élargir ses rangs, pour accueillir des « élus » venus d'ailleurs.

VI

De plus en plus généreusement, de plus en plus hâtivement, Calvin faisait de ces « élus » des « bourgeois » de Genève. On constata, en février 1557, que, depuis deux ans, Genève avait reçu deux cent quatre-vingt-six nouveaux bourgeois. Ces nouveaux venus étaient les purs, qui devaient avec Calvin et der-

rière lui balayer par leur vote, et peu à peu par leur action dans les divers conseils, tout ce qui, dans la cité, restait encore d'impur. « Arrivé à Genève en l'Église de Notre Seigneur Jésus-Christ, » écrivait en tête de son mémorial de famille le réfugié Trembley, qui arrivait de Lyon. Genève, pour ces réfugiés, ce n'était pas la terre étrangère, c'était à peine un coin de terre; dressée sur son acropole qui semblait, de par sa situation même, faire effort pour s'élever au-dessus de la terre, Genève, pour eux, c'était « l'Église de Notre Seigneur Jésus-Christ. » Et la France, incessamment, fournissait à cette Église de nouvelles recrues d'âmes, bien qu'en 1551 l'édit de Châteaubriant eût défendu d'émigrer à Genève. La Cour de France surveillait les accroissemens de cette ville-église, mais cette ville s'accroissait par des apports de France, et d'ailleurs.

En une période relativement courte, débarquèrent, de la seule ville de Lucques, soixante familles nouvelles; et, parmi les familles qu'elle déversa sur le bord du Léman, l'histoire nous montre les Balbani et les Minutolo, fournissant un pasteur, les Burlamachi et les Micheli en fournissant deux, les Turrettini, les Diodati et les Calandrini en fournissant respectivement six. Genève, parfois, amputait de leur désinence italienne les noms des nouveaux venus; les Delpiano devenaient des Plan; les Quagliato, des Caillate; les Bentiviglio, des Beddevolle; les Spinola, des Pignolet; les Oltramare, des Outremer. Sous ces noms déformés, le vieil homme, le catholique de jadis, devenait méconnaissable. Un Caracciolo, dont la famille avait possédé douze principautés, vingt-sept duchés, vingt-six marquisats, cinquante-deux comtés, devenait, à Genève, un Carrachon : il était invité solennellement par le Conseil à « vivre en toute subjection comme les autres, » et comme Victoria Caracciolo, demeurée au delà des Alpes, restait catholique, malgré les sommations épistolaires de Calvin, Carrachon obtint le droit de se remarier.

« J'admire en Genève, écrivait en 1558 le futur théologien anglais John Bale, une singulière providence de notre Dieu qui a tellement incité les magistrats et citoyens d'icelle, qu'ils n'ont point craint de recevoir, dedans l'enclos de leur ville, qui n'est pas autrement trop spacieux, tant de mille étrangers. Il convient rendre grâce à Dieu tout-puissant, ô Calvin, de ce qu'il t'a constitué en ce lieu, pour être le pasteur de ce povre troupeau espars. Cette ville-là est un Paris, c'est un Londres,

c'est un apport d'une traffique nouvelle, et un nouveau Francfort, là où l'on accourt, non pour faire du gain, non pour acheter de la marchandise et vendre ou faire eschange des choses caduques, mais pour souffrir, pour perdre, pour changer les choses terrestres aux célestes, et pour, au lieu des trésors du monde, en acquérir de divins et permanens au ciel. »

Tandis que les anciennes familles genevoises donneront généralement à la République ses magistrats, c'est parmi ces familles immigrées, en quête des « trésors du ciel, » que se rencontreront les plus illustres savans de Genève : les Budé, les Casaubon, les Burlamaqui, les Bonnet, les Saussure, les Prévost.

Ces Italiens, ces Français, venus à Genève en quête de ces trésors, conserveront, à travers l'histoire religieuse de Genève, certains traits distincts : les premiers, plus aristocratiques, plus portés vers la spéculation théologique, inclineront parfois vers certains mouvemens de séparatisme religieux ; et parmi les seconds, au contraire, se recruteront souvent, au cours des années, les meneurs politiques qui troubleront la ville. Mais le lien moral qui les unifiait en une Église était sans cesse resserré, consolidé par la forte poigne de Calvin, par cette poigne qui créait une unité genevoise, servante de la Trinité divine.

Il fallait qu'une institution existât, pour cimenter cette unité, de génération en génération, pour achever de transformer les Genevois en chrétiens, au sens où l'entendait Calvin, pour achever de transformer en Genevois les chrétiens exotiques qui affluaient à Genève, et pour faire de Genève enfin, un centre de culture, d'où la nouvelle théologie rayonnerait. Cette institution fut le Collège de Calvin et l'Académie de Calvin. Dès 1541, Calvin projetait cette création ; en 1559, il l'organisa définitivement. Il fallait qu'à côté de la cathédrale de Saint-Pierre, sanctuaire de l'âme genevoise, l'esprit genevois se formât et s'entretînt dans un séminaire unique, permanent, dépendant étroitement de l'Église et de l'État, ou, pour mieux dire, de l'État-Église et de l'Église-État ; et puisque, à l'abri des remparts de Genève et des armes de Genève, l'Évangile semblait assuré de quelque sécurité, les chaires de l'Académie devaient offrir à tous les chrétiens étrangers qui voudraient ensuite, chacun chez soi, devenir pasteurs, l'interprétation calvinienne de l'Évangile. C'est ainsi que le Collège et l'Académie de Calvin, en même

temps qu'ils scellaient une cité, devaient semer les germes d'une Église universelle.

S'il en faut croire une vieille chronique, professeurs et pasteurs, au cours de cette année 1559 où de nouveau la Savoie taquinait Genève, ne faisaient qu'un bond, parfois, de leurs classes jusqu'aux remparts, pour travailler aux terrassemens, et Calvin lui-même montrait l'exemple. Voilà dans quelles heures d'histoire s'édifiait le collège : il s'édifiait à proximité des remparts, et l'on travaillait tour à tour à ces deux sortes de fortifications, celle de la ville et celle de la doctrine. Et la ville, fidèle à son geste perpétuel de retraite sur elle-même, semblait se murer contre le dehors; et dans le collège se mûrissait le dogme, qui devait chercher, lui, à faire invasion au dehors. En moins de quelques années, 120 pasteurs, formés à Genève, furent envoyés, de là, aux églises de France. Ce fut de cette académie de Calvin, de ce « séminaire héroïque, » comme l'appelle Michelet, que sortirent tour à tour les académies protestantes d'Orthez, d'Orange, de Saumur, de Montauban, de Sedan, de Die, les universités presbytériennes d'Écosse; et ce fut sous leur influence que l'Université d'Heidelberg se réorganisa. On vit parfois un millier d'auditeurs se presser aux leçons de théologie que donnait Calvin. Sous la protection du Dieu de Calvin, et du peuple de ce Dieu, l'ancienne ville épiscopale de Pierre de la Baume devenait une Rome protestante, où Calvin, une façon de pape, assumait les soucis de toutes les Églises de France.

« Qui ignore que l'Église de Genève, dressée par Jean Calvin, est comme un modèle de vrai culte à rendre à Dieu, proposée à l'imitation de toutes les nations? » Ainsi parlait, dès 1550, le régent Enoch, directeur du collège, en tête de son livre de Grammaire. « Vous trouverez dans ce lieu, écrivait Knox quelques années plus tard, la meilleure école chrétienne qui ait paru sur la terre depuis les jours des apôtres. »

Ainsi Genève apparaissait comme une capitale du culte et de la doctrine, de la vie chrétienne et de la discipline ecclésiastique. Elle était aussi, dès lors, la capitale de la polémique antipapiste. C'est là que s'imprimaient, contre le gouvernement de Marie Tudor, le « coup de trompette » de Knox et le traité dans lequel Goodman rappelait au peuple anglais le droit qu'ont les peuples de déposer les souverains, et spécialement les reines comme Jézabel.

Les enfans eux-mêmes, sur les bancs de l'école, étaient tenus au courant des vicissitudes que subissait à travers le monde l'Évangile de la Réforme. « Sais-tu, dit au collégien Ambroise, dans un dialogue de Mathurin Cordier, son camarade Gratien; sais-tu que l'Évangile est maintenant en Angleterre et que l'idolâtrie en est chassée ? — Oh! bonne nouvelle, répondait Gratien. Glorifions ce très grand et très bon Dieu. » C'est ainsi que les petits Genevois de 1558 célébraient Dieu pour l'avènement de la reine Élisabeth. Genève ressentait les pulsations de l'Europe réformée, comme Rome celles de l'Europe catholique.

La puissance toute nouvelle, de création toute fraîche, qui portait le nom de Genève, jouait en Europe, grâce à Calvin, un petit rôle international que l'ancienne Genève n'avait jamais joué; l' « Église de Jésus-Christ » se haussait à certaines ambitions d'action politique, qui ressemblaient, de loin, à celles de l'Église romaine. On voyait Calvin travailler en 1549, d'ailleurs inutilement, à nouer une alliance entre la France et les cantons suisses protestans; il devinait le parti qu'il pouvait tirer de la lutte des Valois contre la maison d'Autriche, et tâchait d'encercler par des alliances protestantes la politique de la France catholique; il recommandait Genève à Coligny. Mais le fondement de cette puissance politique, c'était, encore et toujours, son prestige religieux, au nom duquel il conseillait les calvinistes des Pays-Bas ou de l'Écosse, les souverains de l'Angleterre, ceux de la Navarre, et qui amenait une partie de l'Europe à demander aux échos de Genève la pensée de Dieu. Et Genève, glorieuse, se considérait comme une « merveille de Dieu, » et l'ami de Calvin, Michel Roset, présentant au Conseil, en 1562, le manuscrit de ses chroniques, rappelait que « Moïse commandait aux enfans d'Israël de réciter et d'enseigner à leurs enfans les miracles de Dieu, » que son livre était écrit « pour que les louanges dues à Dieu ne fussent ensevelies. » Au terme de ses élans d'humilité, Genève remerciait Dieu d'être Genève.

Dans le Collège et dans l'Académie, dont Genève fut et demeure en quelque mesure la fille intellectuelle, se dessina pleinement la personnalité religieuse de la ville, avec ses instincts d'ombrageuse défensive, avec ses élans d'offensif apostolat. Sorte de caserne pour le service de Dieu, Genève, toujours en armes, veillera sur son collège; et de là rayonnera sur l'Europe un évangile de guerre, un évangile antipapiste. En an-

nonçant la foi nouvelle, c'est toujours Rome que les Genevois viseront; c'est toujours à la tyrannie de l'Antechrist, flétrie par une plaque de bronze sur les murs mêmes de leur Hôtel de Ville, qu'ils penseront et qu'ils jetteront le défi; et, pendant longtemps, ils n'auront le goût et l'idée de porter leur évangile que dans les endroits où Rome régnera.

La Rome catholique du XVIIe siècle organisera la Propagande pour épanouir en terre païenne le message du Christ; elle fera surgir de grandes sociétés de missionnaires, qui porteront aux païens, avec la chair et le sang du Christ, leur propre sang. Mais dans la Réforme, il faudra attendre jusqu'au XVIIIe siècle pour qu'en Allemagne les Moraves, pour qu'en Angleterre le savetier Carey, commencent à songer aux païens; et le mouvement qui portera plus tard les Genevois à soutenir de leurs générosités souvent très importantes les sociétés de missions de Paris, de Bâle, et la jeune mission romande, ne se produira que lentement, à travers le XIXe siècle. Car l'apostolat genevois, mûri par les leçons de Calvin, fut toujours et avant tout une œuvre de dialectique, de réfutation, de discussion, nous allions dire d'agression; il eut toujours les allures d'une croisade contre d'autres chrétiens.

Ignace de Loyola sut donner à ses fils, tout ensemble, l'élan pour la lutte contre la Réforme et l'élan pour la conversion des païens; Calvin fit des siens, exclusivement, des militans pour une bataille confessionnelle, où tantôt ils devaient être les assaillans et tantôt les assaillis. L'idée du devoir missionnaire, cette idée dont s'inspirèrent à travers les âges les Augustin et les Boniface, les François d'Assise et les François-Xavier, demeura très longtemps étrangère et presque inaccessible aux Genevois de Calvin. On eût dit que Genève avait pris à l'endroit des Gentils les idées farouches, distantes, que professait à leur égard le premier peuple de Dieu; mais depuis les temps d'Israël, Jésus était venu, et saint Paul avait parlé, et les pays de gentilité étaient proposés par Dieu aux apôtres de Dieu. L'esprit de l'Ancien Testament masquait parfois aux Genevois de Calvin les instructions qu'avait données le Nouveau. Dans l'histoire de la diffusion du nom du Christ, la Genève de Calvin et de ses successeurs immédiats tient très peu de place.

Calvin mourut en mai 1564, laissant à ses fidèles le renom

d'un prophète jéhoviste et le renom d'un fondateur de cité.

C'est parce que le procès de Servet avait fait resplendir en Calvin le définiteur de la Foi qu'il avait pu demeurer, dans cette Genève souvent indocile, le définiteur des rites, des mœurs et de la vie ; la victorieuse intolérance que la postérité lui reproche fut ainsi, en réalité, la consécration de sa puissance, aux regards des Genevois de son temps. C'est parce que Calvin, illogique à l'endroit même du principe de la Réforme, s'attribua le rôle dogmatique d'un Paul IV ou d'un Pie V, qu'il put jouer expressément, après de nombreuses luttes, le rôle moral d'un Savonarole, et qu'il put forger et discipliner Genève à la guise de Dieu, c'est-à-dire à la sienne.

La vie qui passe est faite d'illogismes, mais les illogismes n'ont jamais eu pour eux l'éternité. C'était un illogisme qu'une « Rome protestante. » Ce substantif évoque les idées de discipline, d'autorité; cette épithète encourage les exubérances de l'individualisme ; ces deux mots, à la longue, devaient s'offusquer entre eux. C'était un illogisme, aussi, sous le règne de l'Évangile, qu'un peuple-Église : des circonstances extérieures créent un peuple ; l'Église, elle, vise à grouper des vies intérieures ; ces deux mots étaient destinés à s'entre-heurter, et tôt ou tard, fatalement, il fallait que l'un des deux bousculât et supprimât l'autre. Tels étaient les germes de dissolution que portait en elle la personnalité religieuse de Genève, telle que Calvin l'avait mise au monde. Quelque temps durant, Genève les contiendra, Genève les refoulera, sans d'ailleurs pouvoir les annihiler. Mais les contradictions éclateront ; les savantes alliances de mots, « Rome protestante, » « Église-peuple, » masques faciles pour l'illogisme, se briseront. Ces germes alors feront leur œuvre ; après d'émouvans efforts de défensive, la personnalité religieuse de Genève se dissoudra, et lentement, par étapes, elle subira la destinée de tout ce qui est humain.

GEORGES GOYAU.

G. J. HOLYOAKE

ET

LA COOPÉRATION EN ANGLETERRE

Un grand vieillard aux longs cheveux blancs, à la barbe blanche, aux traits creusés, la physionomie âpre et impérieuse, les yeux bleus ardens à demi cachés sous des sourcils broussailleux : peut-être quelques-uns des lecteurs de la *Revue* se rappelleront-ils l'avoir vu si, par hasard, ils ont assisté, dans les dernières années du XIXe siècle ou les premières du XXe, aux Congrès internationaux de la Coopération. Les assistans se le montraient avec des marques de respect et d'admiration : « c'est G. J. Holyoake, le père de la coopération anglaise. » Ceux-là mêmes qui, en France, le louaient le mieux connaissaient-ils son histoire ? Savaient-ils que, fils d'ouvrier et lui-même ouvrier dans sa jeunesse, puis journaliste, conférencier, propagandiste, disciple d'Owen, il avait été durant un demi-siècle l'apôtre (d'ailleurs malheureux) de l'athéisme en Angleterre, qu'il s'était adonné pendant ce même temps à toutes les agitations sociales qui transformèrent alors le milieu britannique, et que, ami ou correspondant de la plupart des grands révolutionnaires continentaux de 1850 à 1870, il s'était vu mêler par eux à d'étranges aventures ? Ceci n'est pas pour diminuer le mérite qui lui revient dans le développement anglo-saxon de la coopération, de cette forme économique originale et puissante que nous ne croyons certes pas appelée, comme le prétendent ses plus fervens adeptes, à régénérer la société, mais qui a rendu et qui rendra encore, dans un domaine limité, les plus appréciables services. Du moins ne nous semble-t-il pas sans intérêt de recueillir ici quelques traits de cette curieuse vie, en nous aidant à cet effet

non seulement des nombreux ouvrages et mémoires laissés par notre auteur, mais aussi de deux gros volumes intitulés *Life and letters of G. J. Holyoake* que M. J. Mac Cabe a récemment publiés sous les auspices de la *Rationalist Press Association;* et, l'occasion paraissant favorable, nous en profiterons pour rappeler brièvement l'histoire de la coopération en Angleterre, ses humbles origines et ses merveilleux progrès, et pour examiner enfin son état actuel, ses caractères et ses limites.

I

George Jacob Holyoake naquit le 13 avril 1817, à Birmingham, d'un ménage de modestes ouvriers dont il fut le deuxième enfant, — le deuxième sur treize. — On sait ce qu'était l'état industriel et social de l'Angleterre à l'époque de la réaction qui suivit les guerres napoléoniennes : c'est le temps où, très rapidement, la population se multiplie, l'industrie s'enrichit, les salaires s'abaissent et la misère s'étend. Le machinisme, après avoir fait la ruine des petits métiers, fait celle des ouvriers eux-mêmes, réduits à la condition de ce qu'on a appelé l'esclavage blanc. Les tisserands du Lancashire reçoivent six à huit *pence* pour douze à quinze heures de travail; la paie descend jusqu'à un *penny* pour les enfans qui, malgré les récentes lois protectrices du travail, encombrent les ateliers dès l'âge de six ou huit ans : la « loi des pauvres, » qui date d'Élisabeth, de la « bonne reine Bess, » favorise ce « massacre des innocens. » Hors l'usine, l'ouvrier ne connaît que la débauche, l'agitation et l'émeute; les Luddites brisent les machines, les radicaux sous Cobbett soulèvent le pays; l'*habeas corpus* est suspendu, les prisons s'emplissent, on déporte et on pend par masses. Le jeune Holyoake, avant ses dix ans, vit brûler des usines à Bury; il vit condamner à la relégation un jeune ouvrier coupable d'avoir volé une lime qui valait bien quinze sous. Les Forges de l'Aigle, à Birmingham, où son père, ouvrier respecté, travailla durant quarante ans, n'étaient d'ailleurs pas au nombre des pires établissemens. Lui-même y entra dès neuf ans et y passa treize années de sa vie; il devint comme son père un travailleur adroit, épris de son métier; écrivant plus d'un demi-siècle après, en 1892, il décrit avec une précision frappante l'aspect de la triste cour d'usine telle qu'il la vit de sa fenêtre pendant ces treize ans, « à

gauche la maison du gardien de nuit, les rails menant aux fourneaux, les ateliers de fonte, de l'autre côté les hangars aux tôles, les piles de fer forgé par terre, et tout au loin, devant la grille ouverte, les promeneurs allant et venant sous le soleil qui éclairait la large route au dehors : le soleil, pour nous, ne luisait jamais... »

Avant d'entrer à l'usine, du temps où il s'ingéniait à gagner quelques sous en soudant des manches de lanternes, — et en s'y brûlant les doigts, — il avait appris à lire dans une *dame school*, dont la maîtresse savait à peine signer son nom, puis à écrire dans une école du dimanche où les enfans n'avaient pour cahier qu'une planche carrée recouverte de sable fin. Ce n'est qu'à dix-sept ans qu'il commença réellement son instruction dans une de ces *Mechanics' Institutions* qui venaient d'être fondées par le Dr Birkbeck, avec bibliothèque, musée de modèles, etc., et où chaque soir des classes étaient faites aux ouvriers désireux de s'instruire. Il fit de rapides progrès, sous des maîtres capables, owenistes pour la plupart, avec lesquels il se lia d'assez près. Chaque soir alors, il travaille jusqu'à minuit; une fois par semaine, il passe toute la nuit sur ses livres, à la lueur d'une bougie, s'abîmant les yeux pour la vie. Frêle de nature, mais doué d'une vigoureuse volonté, il poursuivra longtemps ainsi de droite et de gauche, suivant les hasards des circonstances, une éducation qu'il ne terminera d'ailleurs jamais. En 1847, il empruntera cinquante livres sterling à un ami pour payer son droit d'entrée à l'université. Il apprendra, tant bien que mal et plutôt mal que bien, le latin, le grec, le français, tout en donnant des leçons pour vivre, tour à tour élève et maître, enseignant et enseigné : tel jour, il fera une conférence historique à Londres, et le même soir suivra à *Gower street* une classe de latin ou commencera l'étude de Blackstone. Belle ténacité d'autodidacte, qui ne pouvait d'ailleurs suppléer au manque de culture suivie et de direction régulière : Holyoake restera toujours un « primaire. »

L'étude intensive ajoutée au dur travail manuel ne devait pas manquer d'altérer une santé délicate. Forcé de choisir, Holyoake, bien que sans le sou, quitte l'usine en 1838 et garde ses livres; il se marie cette même année. Il débute dans le journalisme par un article sur les *Mechanics' Institutions* qui, payé en nature, lui rapporte un poulet rôti et une bouteille de porto. Pendant bien

des mois, il mène une vie plus que précaire, tour à tour comptable chez un commerçant, guide à l'exposition de Birmingham, enfin professeur dans la *Mechanics' Institution* où il avait été élève et où il retrouve ses amis owenistes, qui le recueillent officiellement dans leurs rangs et, en 1840, le présentent à Owen. Owen avait alors soixante-neuf ans. Grand capitaliste, manufacturier émérite, philanthrope utopiste, il avait vu échouer ses expériences de réformateur pratique, sombrer sa colonie de New Harmony et son Équitable Banque d'échange, si bien que, renonçant à l'action personnelle, il se consacrait avec une ardeur juvénile à la propagation de la doctrine dont il était l'initiateur anglo-saxon, le communisme, et l'on sait qu'en dépit de ses divagations économiques, il eut du moins ce mérite d'être l'un des premiers en Angleterre à dévoiler les misères de la classe ouvrière et à poser devant l'opinion le problème de l'amélioration du sort des travailleurs. Le vieux prophète avait, pour sa propagande, besoin d'apôtres : Holyoake fut l'un d'eux. D'abord conférencier à Worcester, il fut bientôt appelé à titre de « missionnaire » à « évangéliser » le « diocèse » de Sheffield. Il répandit la bonne parole oweniste dans les « Temples de Science, » ajoutant en homme pratique à l'enseignement social l'enseignement plus utile de la lecture, de l'écriture, du calcul. La paie était modique, seize shillings la semaine; il l'améliora en donnant des leçons privées dans d'honnêtes familles chez qui, pour cacher sa personnalité déjà compromettante, il se présentait comme M. Jacobs. Au bout d'un an, il se fit remercier, avec plusieurs de ses collègues, lorsque, fidèle aux principes, mais non à l'opportunisme d'Owen, il refusa le serment religieux qu'on voulait imposer aux « missionnaires » owenistes (ceci sera le début de sa propagande athéistique). Tout en restant attaché à des « branches » owenistes, il se sépare donc de l'owenisme officiel, et en 1844 il lance de vives attaques contre la malheureuse tentative de communisme appliqué qu'Owen avait inaugurée à Queenwood, de sorte que, quand Queenwood sombrera en 1845, comme avait déjà sombré New Harmony en Amérique, c'est Holyoake que les chefs du parti tiendront pour responsable : de ce jour, d'ailleurs, l'owenisme était fini en Angleterre, et ses restes allaient se dissoudre dans le chartisme et l'agitation libre-échangiste. — De son passage dans l'owenisme, Holyoake ne laissa d'ailleurs pas de garder une profonde empreinte : je veux

parler de la fidélité qu'il conserva toujours au dogme du déterminisme oweniste, d'après lequel le caractère de l'homme est « un produit dont l'homme même ne représente que la matière première. » C'est le « milieu » qui fait « l'homme. » Owen disait : « Le caractère de l'homme est fait pour l'homme et non pas par l'homme. » On voit les conséquences de la thèse, que n'aurait pas désapprouvée Helvétius : les caractères étant des produits, on les fabrique, on les manufacture comme des produits; l'éducation d'une part, la législation de l'autre, sont toutes-puissantes dans la formation des individus. Comment Holyoake associait-il ce principe déterministe et cette utopie socialiste avec la loi du *self help* dont il ne cesse jamais de prôner les mérites? Cela est difficile à dire, mais on avouera que, pour un « agitateur » social, le terrain n'était pas mal choisi.

II

Holyoake prit aussi à Owen sa doctrine antireligieuse, corollaire de son déterminisme, et bien vite ici l'élève dépassa le maître. Enfant, il avait reçu quelques vagues notions religieuses tour à tour chez les Wesleyens, chez les Baptistes et chez les Unitariens; mais ces leçons laissèrent finalement bien moins de trace dans sa mémoire que, par exemple, certaine visite domiciliaire de l'huissier réclamant à ses parens une demi-couronne pour une taxe ecclésiastique impayée de 4 *pence*, ou bien la vue des marguilliers paroissiaux, porteurs de leurs baguettes d'argent, se saisissant le dimanche de tous les ivrognes et de tous les fainéans qu'ils pouvaient trouver pour les mener à l'église, dans des bancs réservés, puis, cela fait, s'empressant d'aller prendre leur place au cabaret pendant le sermon. Il est certain que ces souvenirs furent pour beaucoup dans son hostilité contre le clergé officiel, hostilité qu'il ne tarda pas à étendre, sous l'influence des owenistes, à la religion elle-même. C'est alors que, selon la légende, il « brûla » sa Bible (en réalité cet homme pratique la vendit), et du jour où on lui réclame, comme conférencier oweniste, une profession de foi protestante, il se déclare athée, et se lance dans la propagande athéistique avec son collègue Southwell, des mains duquel il prend le journal *l'Oracle*, lorsque Southwell est condamné pour insultes au clergé dans cette feuille de scandale. En mai 1842, Holyoake lui-même est

arrêté à Cheltenham, au sortir d'une conférence socialiste au cours de laquelle, questionné par un auditeur, il avait été amené à exprimer en termes assez violens son anticléricalisme, devant une salle plus amusée que révoltée, et dès le lendemain il est mené enchaîné à la prison de Gloucester; le jury le déclare coupable, et il doit subir une peine de six mois de prison, avec régime des condamnés de droit commun. Avant M. William O'Brien, il refuse de revêtir l'uniforme des prisonniers; il passe son temps à rédiger des réfutations aux traités religieux que le gouverneur du lieu lui fait obligeamment passer, et c'est tout au plus s'il n'est pas mené de force à la chapelle le dimanche: étrange façon, en plein XIXe siècle, de convertir les gens!...

Libéré, il trouve sa famille dans le dénûment; sa petite fille Madeleine venait de mourir, de faim, disait-on; mais rien n'empêche le nouvel apôtre, consacré par la réclame et la prison, de reprendre plus que jamais, par la plume et la parole, sa propagande irréligieuse. Tout de suite il retourne à Cheltenham pour y recommencer une conférence qu'il a, dit-il, acquis le droit de prononcer, en ayant payé le prix. Dans tous les coins de l'Angleterre, il prêche l'anticléricalisme dans des discours, des réunions publiques, d'ailleurs souvent troublées. Il fonde des associations de libre-pensée, il fonde des journaux ou périodiques qui meurent, pour la plupart, peu de semaines après leur naissance et qu'il ne se lasse pas de ressusciter sous d'autres noms. Il publie nombre d'ouvrages antireligieux, aussi peu lus que peu lisibles. En 1853, il achète un fonds de librairie dans Fleet street; il y édite et y vend toute une littérature « avancée » au point de vue moral comme au point de vue politique, et fait peu à peu, du *front parlour* de sa boutique, le rendez-vous londonien des « hérétiques » de toute espèce, anglais ou non, qui foulent le sol britannique.

Toute occasion lui est bonne pour manifester. Ayant perdu sa femme en 1884, il conduit le service en personne, faute de *clergyman*, et prononce lui-même le discours d'usage, au cours duquel il reproduit, d'après la Bible (au fait, lui en restait-il donc encore une?), les paroles de l'ange Uriel au prophète Esdras sur l'inconnaissable. Un certain jour, appelé à siéger comme juré, il refuse le serment préalable et se fait condamner à 25 livres sterling d'amende; soutenu par Stuart Mill et par sir J. Trelawny, il organise une agitation en vue de la suppression du serment

judiciaire, ce qui d'ailleurs ne l'empêche pas, pour ses affaires et dans la vie courante, d'avoir son frère Austin ou quelque « chrétien » à ses gages, pour prêter serment en justice en son lieu et place.

Longtemps chef reconnu du petit groupe des libres penseurs anglais, Holyoake eut la surprise de se voir d'abord concurrencé, puis supplanté dans les faveurs des « athéistes » par un jeune rival, ardent et passionné, aux cheveux sombres et au regard noir, dont la rapide célébrité fit quelque peu pâlir la sienne, grâce surtout à des scandales politiques habilement utilisés, je veux dire Charles Bradlaugh. L'histoire des relations de Charles Bradlaugh avec Holyoake est celle d'une jalousie réciproque et inavouée, d'une coquetterie affectée, qui n'empêche pas les brouilles fréquentes et supporte mal les raccommodemens précaires. Holyoake publie le *Reasoner?* Bradlaugh lance un journal rival, l'*Investigator*, que Holyoake s'empresse, au reste, de vendre dans sa boutique de Fleet street. Plus tard, c'est Holyoake qui éditera la *Secular Review* pour battre en brèche le *National Reformer* de Bradlaugh, de sorte qu'ils seront à deux de jeu. En fait de susceptibilité, d'aigreur, ils n'ont rien à s'envier, et ne peuvent rien se reprocher. Ils sont en procès fréquens. N'empêche que, lors d'une grave maladie de Holyoake, Bradlaugh ouvre les colonnes de son journal à une souscription en faveur de son confrère. Et pareillement, après la mort de Bradlaugh, Holyoake organisera lui-même une collecte pour sa veuve ; il parlera abondamment et « laïquement » sur sa tombe.

Sous la rivalité des personnes, il y avait une divergence de doctrines qu'il n'est pas inutile de faire ressortir pour montrer ce qu'était en réalité l'irréligion chez Holyoake. Tandis que Bradlaugh, violent en idées comme en paroles, professait un athéisme combatif et outrancier, une négation absolue, sûre d'elle-même, Holyoake ne voyait, dans ce qu'il appelait du nom de « sécularisme, » qu'un rationalisme intellectuel doublé d'anticléricalisme politique. Il rejette le mot athéisme comme impliquant une négation dogmatique de l'existence d'un être suprême; il est purement « agnostique, » et remercie Huxley d'avoir inventé le mot. Il ne veut considérer qu'un monde, le monde présent, lequel contient déjà assez de problèmes pour occuper l'humanité, et en dehors duquel rien ne peut exister que

le doute : métaphysique et théologie lui sont lettre close. « Mon esprit est comme une société commerciale limitée (*limited*) dans sa responsabilité quant à l'existence de l'inconnaissable, » dit-il. Il écrit à Gladstone : « Le sécularisme a été inventé pour substituer l'inspiration éthique à la théologie inopérante. J'espère qu'il y a une vie future, et s'il en est ainsi, le fait que je n'en suis pas sûr ne l'empêchera pas de venir à moi. Je ne vois pas de meilleure manière de la mériter que de servir consciencieusement l'humanité. La croyance en un Dieu personnel est un bien précieux. Toute conviction est force. Mais ce ne peut être une offense au Dieu de vérité que ne pas dire qu'on sait ce qu'on ne sait pas... J'avoue que l'ignorance est une privation. Mais accepter de ne pas savoir, quand le savoir vous est refusé, ne semble être qu'un des sacrifices que nous impose le respect de la vérité. » A quoi Gladstone avait, semble-t-il, répondu par avance lorsqu'il avait écrit sur le même sujet à Holyoake qu'il lui semblait « qu'un tel sécularisme devait toute sa « matière » au christianisme, dont il était une représentation par amputation, et qu'il n'aurait jamais pu exister sans l'Évangile. »

Autre contraste avec Bradlaugh : Holyoake n'admet l'agnosticisme que lorsqu'il est soutenu, élargi, par une vigoureuse action sociale ayant pour but le progrès humain, surtout la culture et la formation des caractères. S'il rejette ce qui est au-dessus du monde, du moins veut-il réserver toutes ses forces pour l'amélioration matérielle et morale de l'humanité souffrante. « Il faut, dit-il, compenser l'infériorité d'un sécularisme négatif en se dévouant activement à une culture rationnelle en matière d'art, de science et de moralité. On ne vient pas en aide à un homme faible ou malade en jetant simplement au feu ses béquilles : il faut lui fortifier les membres. » La grande affaire est d'améliorer cette vie-ci par des moyens matériels, par la science, la vraie providence de l'homme, par l'éducation, la toute-puissante éducation, par la propagande sociale. Au cri populaire en ce temps-là à Londres : « Plus de papisme, » il veut substituer cet autre : « Plus de pauvreté. » Au lieu et place de la thèse destructrice de Bradlaugh, il entend mettre, en bon oweniste, une doctrine et une action positive et bienfaisante. La vraie religion à ses yeux, c'est la religion de l'humanité.

Ce qui enfin est remarquable chez Holyoake, c'est le caractère de modération, d'équité, de *fairness*, qu'il apporte à l'exposé

de ses convictions et à la lutte contre ses adversaires. C'est en quoi il s'oppose encore bien nettement à Charles Bradlaugh, et c'est pourquoi il fut toujours critiqué et honni par les violens de son parti. Si passionné qu'il fût, cet agitateur n'apporte à l'agitation que des moyens modérés, des armes loyales. Ce n'est pas chez lui affaire de timidité ni de crainte, — on l'a vu afficher à sa vitrine de Fleet street des pamphlets écrits contre lui, — c'est gravité et équilibre de caractère, avec cette conviction que la violence nuit plus qu'elle ne sert. Il n'a pas d'amertume dans l'âme. « Je n'ai jamais ressenti de colère ni de haine contre un être vivant, » écrit-il vers la fin de sa vie. Anticlérical, il entretient de cordiales relations avec nombre de *clergymen*, avec Stopford Brooke, avec Kingsley, avec le Dr Parker ; il va au temple écouter les prédicateurs célèbres. « J'avais, écrit-il dans la lettre précitée à Gladstone, pour voisine à Harrow une vieille femme qu'un missionnaire avait incitée à lire la Bible. Elle n'avait pas de quoi s'acheter des lunettes. Je lui en ai payé une paire. Je suis pour que chacun soit fidèle à sa foi. »

Même mitigé, l'athéisme affiché de Holyoake ne pouvait manquer, dans un pays comme l'Angleterre, de le faire mettre hors de la société, de le faire honnir par la bourgeoisie « respectable, » et par contre-coup de le rejeter vers les élémens les plus avancés du pays. Ses conférences en province sont constamment troublées ; on lui refuse les salles, on lui refuse parfois une chambre à l'hôtel. Reçu en ami par Francis Newman, le frère du cardinal, il est invité à dissimuler aux yeux du portier sa vraie personnalité. La *Quarterly Review* cite des ouvrages de lui sans oser imprimer son nom. Il faut dire qu'il est naturellement porté, en politique, vers les idées extrêmes. Il aime l'agitation, par tempérament. Un fils lui étant né, il lui donne, entre mille, le prénom de « Robespierre. » Il affecte de se dire, — en théorie, — républicain. Polémiste, journaliste, il prend d'instinct les points de vue extrémistes et s'attache aux causes les plus impopulaires. Passionné de journalisme, il écrit partout et sur tout, — « vous feriez un article sur votre grand'mère, » lui disait en plaisantant un de ses amis, — il fait du reportage, en amateur, jusque sur les pendaisons sensationnelles et les matches de boxe, écrivant parfois dans la rue, sur le dos d'un voisin au milieu de la foule, et attaquant toujours, comme à plaisir, tout ce que les Anglais considèrent comme « respectable. » Il joue son rôle dans

l'agitation chartiste ; il est avec Stuart Mill, le pionnier de l'agitation féministe en Angleterre. Tout jeune, il avait fait partie d'une société secrète dont l'objet, à ce qu'il vint à découvrir, était d'assassiner Palmerston, et, toute sa vie, il entretiendra d'étranges relations, ingénument racontées dans ses mémoires, avec des assassins, des voleurs ou des faussaires, qui, cherchant un défenseur, font appel à son cœur naïf et sensible ; il donne, dans son autobiographie, la liste de ceux de ses « amis douteux » qui finirent par être pendus, et il ajoute : « Je ne dis rien de tous ceux qui, d'après l'opinion de juges compétens, auraient mérité de l'être. C'en est assez pour prouver que je suis une personne à relations suspectes. »

Ajoutons qu'en bon Anglais, ce qu'il y a en lui d'anarchique, ou de révolutionnaire, il en réserve surtout l'application pour la propagande à l'étranger : il ne rêve que peuples à libérer, — sur le continent, — et tyrans à abattre, — chez les peuples voisins. — Dès 1853, il organise une campagne et ouvre des souscriptions pour la « libération » des Hongrois, des Polonais, des Italiens. Il se lie avec tous les « patriotes » du continent qui viennent chercher asile en Angleterre, et fait partie du conseil de la « Ligue des Réfugiés : » c'est Kossuth, c'est Bakounine, c'est Mazzini, qui cherche à le convertir au catholicisme, ce sont Louis Blanc, Ledru-Rollin, Schœlcher, Félix Pyat ; c'est parfois aussi, — simple erreur, — quelque espion en surveillance à Londres et à la solde de Napoléon III. L'empereur des Français jouit de sa haine particulière. Il est en rapports avec Orsini et il a deux amis dans le fameux complot qui devait aboutir à l'attentat de la rue Lepeletier ; l'un d'eux fabrique des bombes et charge Holyoake d'en essayer le mérite explosif en quelque lieu solitaire, au cours d'une de ses pérégrinations en province, ce qu'il fit à travers mille complications dont il a laissé le récit tragi-comique dans un de ses volumes. Il édite dans sa librairie de Fleet street toute une littérature « tyrannicide, » et intitule un chapitre de ses souvenirs : *Du meurtre comme moyen de progrès.* Il prend enfin part à tous les préparatifs de l'envoi d'une Légion britannique à Garibaldi pour le soutenir dans l'Expédition des Mille en 1860.

Si l'âge devait peu à peu mettre un frein à cette passion révolutionnaire, Holyoake resta du moins fidèle à sa doctrine athéistique jusqu'à la fin. En 1890, il devint président de la

Rationalist Press Association. Les dernières lignes qu'il écrivit furent une affirmation de sa foi agnostique, ou, comme il disait parfois, positiviste. Lorsqu'il mourut en 1906, sa dépouille mortelle fut, selon sa volonté, livrée à la crémation. Il n'avait cependant pu se dissimuler que sa propagande antireligieuse avait échoué en Angleterre, dans ce pays où l'esprit de foi est si profondément ancré et fait si intimement partie de la vie nationale. Mais il faut bien dire que sa vraie carrière n'a pas été celle de l'anticléricalisme, ni celle de la propagande révolutionnaire : c'est dans la coopération qu'il faut la chercher. C'est là qu'il a fait œuvre utile et durable, c'est là que fut son succès, et c'est dans cette œuvre-là qu'il faut l'étudier, c'est cette œuvre-là qu'il faut maintenant étudier.

III

On sait ce que c'est que la coopération : c'est l'union, l'association, soit d'ouvriers, soit de consommateurs, en vue de « produire » ou d' « acheter » en commun, en supprimant ainsi l'intermédiaire, c'est-à-dire l'entrepreneur ou le patron, et son bénéfice, c'est-à-dire le « profit. » La coopération de consommation est la seule que nous envisagions ici, la seule qui ait réussi en Angleterre. Représentons-nous donc une société de consommateurs qui se sont entendus pour acheter en gros les denrées qui leur sont nécessaires, société gérée par les consommateurs eux-mêmes, j'entends par leurs mandataires élus, et dont le capital est fourni par eux, chacun d'eux devant posséder un certain nombre de parts ou d'actions, lesquelles produisent un intérêt fixe et modéré, 5 pour 100 au maximum. La société achète en gros, puis répartit les denrées achetées entre les consommateurs sociétaires, non pas au prix coûtant, car il faut pourvoir aux risques et aux frais généraux, mais à un prix voisin du prix du marché libre. Périodiquement, elle leur restitue, *au prorata de leurs achats individuels*, sous le nom de *boni*, de *dividende*, ou de *ristourne*, le surplus que lui laissent ses opérations après paiement des frais généraux, de l'intérêt fixe du capital, etc. : je dis surplus, ou trop-perçu, et non pas bénéfice, car la société, théoriquement, ne fait pas acte de commerce et ne poursuit pas un but de lucre, bien qu'en pratique elle prenne forcément le caractère commercial lorsque,

comme c'est le cas ordinaire, elle ne se contente pas de répartir ses denrées entre ses membres, mais étend ses affaires à la vente aux tiers, c'est-à-dire au public, et ces tiers participeront même, habituellement, à la ristourne proportionnelle aux achats. Ajoutons enfin que la société n'est pas fermée, — autre différence avec les sociétés anonymes, — et que de nouveaux associés sont toujours admis moyennant retenue de tout ou partie de leurs bonis ou dividendes d'achats jusqu'à concurrence du montant des actions dont chaque sociétaire doit être possesseur. On voit tout de suite les avantages matériels que présente l'organisation coopérative dont nous venons de résumer les traits. Les consommateurs obtiennent des denrées sûres et de bonne qualité, à un prix modique ; ils font sur leurs achats des économies automatiques dont le produit leur est versé en fin d'année : ils vivent mieux, en épargnant davantage.

L'idée de la coopération est vieille comme le monde. Le fait même de la coopération est ancien : mais ce n'est qu'au XIXe siècle, en Angleterre, que la coopération a trouvé sa théorie raisonnée et son application en grand, et en Angleterre même G. J. Holyoake est certainement l'un des hommes qui l'ont le mieux servie. « J'ai connu, dit-il, la coopération à sa naissance. J'étais près de son berceau. J'ai soigné son jeune âge quand personne ne croyait qu'elle vivrait. Pendant des années, je fus dans la presse son seul ami, et j'ai assez vécu pour voir l'enfant grandir en vigueur et gagner l'âge de la virilité indépendante. » Il a lui-même raconté la naissance de la coopération anglaise, l'histoire de ces quinze pauvres vieux ouvriers tisserands du Lancashire, — les « pionniers de Rochdale, » — disciples d'Owen, et « sécularistes » pour la plupart, qui, un jour de novembre 1844, cherchant le moyen de relever leur condition, mirent en commun les quelques livres et shillings qui leur restaient afin d'organiser un approvisionnement en commun ; il a raconté comment ils réunirent quelques fonds, et comment, le soir du 21 décembre de cette année-là, au milieu des rires des gamins, des moqueries des boutiquiers, ils ouvrirent furtivement, dans la « ruelle du Crapaud, » un magasin coopératif qui, malgré les immenses difficultés du début, réussit assez vite et assez bien pour qu'on vît peu à peu se multiplier les sociétés analogues dans les villes environnantes. Chose curieuse, du premier coup, ces vieux tisserands trouvèrent et

inscrivirent dans leurs statuts, avec une admirable précision, tous les principes qui ont fait depuis lors le succès de la coopération anglaise et dont la méconnaissance, lorsqu'on s'en écarta parfois, ruina toujours les successeurs infidèles à la doctrine : distribution des bonis au prorata de la consommation, achat au prix courant du commerce, intérêt fixe au capital, fonds d'éducation, etc. — Dans cette fondation proprement populaire de la coopération de consommation, le rôle de G. J. Holyoake fut celui, non d'un père, mais d'un parrain. En 1843, il était venu à Rochdale faire une conférence devant les ouvriers tisserands sur ce sujet : le *self help*. Il venait alors même d'écrire une série d'articles sur cet autre sujet : la coopération et la concurrence. Il fut le premier à comprendre l'importance du mouvement de Rochdale, et ne cessa de le conseiller, de le propager, de s'en faire l'avocat dans la presse, le défenseur à la tribune. Il trouva bientôt pour cette campagne des alliés inattendus dans un groupe d'hommes dont tout, à première vue, semblait devoir le séparer, et avec lesquels il resta toute sa vie dans les rapports d'une étroite affection, ce qui fait leur éloge comme le sien : les socialistes chrétiens, qui, sous la direction de F. D. Maurice, de Kingsley, de V. Neale, tous hommes respectables, très religieux, s'efforçaient alors, en se mêlant au peuple, de comprendre ses besoins, de remédier à ses maux, cherchant avant tout à améliorer l'individu pour améliorer la société selon les principes de l'Évangile, et qui, se disant ou se croyant « socialistes, » voulaient du moins « christianiser le socialisme. » Après avoir essayé sans succès de créer en Angleterre des associations ouvrières de production, ils s'étaient ralliés à la doctrine et à la pratique de la coopération de consommation, telles qu'ils les avaient vues sortir de l'expérience de Rochdale. Aux coopérateurs owenistes et libres penseurs, ils surent faire accepter avec l'appui de leur autorité, de leur expérience, de leur esprit d'ordre et de méthode, l'influence de leur haut et fervent christianisme. Ce ne fut naturellement pas sans aigreur que l'athée Holyoake vit ces nouveaux venus infuser à la coopération anglaise un sentiment religieux dont elle devait d'ailleurs garder toujours la marque ; il se révoltait à l'idée qu'à un si beau et libre mouvement de rénovation sociale on vînt à donner un point d'appui « théologique. » Et pourtant, il sut non seulement garder toujours avec les socialistes chrétiens des relations cordiales, mais encore leur donner,

et accepter d'eux en retour, le concours le plus efficace en vue du développement de l'œuvre coopérative; souvent il rendit un hommage public à leur action, et plus tard, lorsque les divisions s'introduisirent au camp des coopérateurs, il n'eut pas de meilleur soutien que le leur.

Malgré l'appui des socialistes chrétiens et les efforts de Holyoake, les débuts de la coopération anglaise ne furent rien moins qu'aisés. A Rochdale même, la société fut, dès ses premières années, l'objet d'un *run* (assaut) de la part de ses déposans qui, inquiets de la tournure des affaires, venaient réclamer leur argent, et la crise ne fut conjurée que grâce au sang-froid d'un trésorier habile. Bien des coopératives, incapables de surmonter les difficultés du jeune âge, durent fermer leurs portes après quelques mois ou quelques années d'existence, et l'histoire de la fondation de chaque société nouvelle est un véritable tour de force de patience, d'énergie, d'esprit de ressources. A Newcastle, dit la chronique, « chaque soir, les administrateurs devenaient garçons de magasin. » Ce n'est que quand les pesages et empaquetages étaient terminés qu'assis sur des caisses, barils ou autres sièges improvisés, ils « entraient en séance. » Souvent faute de local, les magasins s'installent dans le logement particulier d'un de leurs gérans; à Derby, on s'établit pour commencer dans un grenier à foin. — Peu à peu, malgré tout, par la contagion de l'exemple, l'idée coopérative prit pied en Angleterre, et les sociétés se développèrent en nombre et en importance, surtout dans le Nord, dans le Lancashire et le Yorkshire, puis en Écosse, dans l'Ouest et les *Midlands*, enfin dans le midi de l'Angleterre. En 1852, il y a une centaine de coopératives; de 1852 à 1860, il s'en crée près de 200, et plus de 300 dans les deux années suivantes. Il s'en fonde beaucoup à la suite et sous l'influence de la publication, en 1857, du livre de Holyoake sur l'histoire de la coopération à Rochdale; celle de York note dans son Historique : « En 1858, plusieurs habitans de York, ayant lu l'ouvrage intitulé *Self help* ou *Histoire de la coopération à Rochdale*, par G. J. Holyoake, résolurent de former dans cette ville une société selon les mêmes règles. » Holyoake sert de lien, de trait d'union, entre les groupemens; il est l'écrivain officiel, le propagandiste reconnu de la coopération; il voyage à l'étranger pour la faire connaître; il lui apporte l'adhésion de Stuart Mill, lequel prononce son premier discours public

à l'Association des coopératives de Londres. En 1868, Holyoake fonde avec Greening le premier journal coopératif, le *Social Economist*, qui fera place peu après aux *Cooperative News*. L'année suivante, il organise, avec l'aide du même collaborateur, le premier congrès annuel de la coopération, qui se tient à Londres, en présence du Comte de Paris, sous la présidence de Th. Hughes, et dont Holyoake rédige le compte rendu. C'est à ce congrès de 1869 que la coopération anglaise prend conscience de sa force, compte ses amis et ses adversaires, précise ses idées, ses besoins, son organisation. C'est là que se crée le *Central Board* ou bureau central, où Holyoake prend place avec ses amis les socialistes chrétiens, et qui se transformera, en 1873, en *Cooperative Union*, avec cette fonction d'assurer l'unité et la direction du mouvement. C'est là enfin que se précise le but des deux « sociétés de gros, » des *Wholesales* d'Écosse et d'Angleterre, qui s'étaient fondées en 1864 et en 1868 pour fabriquer ou acheter en gros les denrées à livrer aux sociétés locales : c'est la coopération à la seconde puissance qui vient couronner l'œuvre de la coopération primaire. Dès lors, la coopération anglaise a conquis le droit de cité, elle vit de sa vie propre, et son développement ne fera plus que suivre le cours normal des choses.

IV

Les difficultés, pourtant, ne lui manquèrent pas, même en son plein épanouissement. Ce ne furent pas de celles que suscite, comme on le voit en d'autres pays, l'intrusion de la politique ou de la religion. Il n'y a pas en Grande-Bretagne, comme il y a ailleurs, une coopération socialiste et une coopération confessionnelle, il n'y a qu'une coopération, ouverte à tous, où les divisions politiques ne pénètrent pas, et qui, bien qu'imprégnée de l'esprit religieux, ne l'est que dans la mesure où ce sentiment pénètre toute la vie sociale du peuple anglais, et sans que jamais, depuis les premières rivalités entre Holyoake et les socialistes chrétiens, il ait provoqué de dissensions ou d'abus. Les difficultés rencontrées par la coopération vis-à-vis du commerce local, des détaillans, n'ont pas été pires qu'ailleurs en Angleterre. Ses rapports avec les *Trades Unions*, les grands syndicats ouvriers, sont restés froids, mais corrects. D'où lui sont

donc venues les traverses, les épreuves, dont toute institution comme toute existence humaine a sa part en ce monde? Elles sont nées, elles ont grandi dans son sein même, du fait de l'opposition naturelle entre deux tendances, deux écoles, dont la rivalité se découvre, je crois bien, au fond de toutes les questions sociales. Ses premiers fondateurs, les vieux tisserands de Rochdale, et avec eux leur inspirateur et leur guide, G. J. Holyoake, comme aussi plus tard les socialistes chrétiens, étaient des idéalistes, des enthousiastes, qu'animait non pas tant l'appât d'un intérêt matériel, qu'une préoccupation plus haute : la foi dans un idéal, l'ambition d'élever l'ouvrier, de le rendre indépendant et fort, de l'améliorer moralement en même temps que matériellement. Mais peu à peu, dans les rangs des coopérateurs, avait pénétré, à côté des vieux pionniers, une armée de nouveaux venus, plus positifs, plus pressés d'arriver au bénéfice tangible, imbus d'un esprit plus mercantile et qui ne voyaient plus dans la coopération un idéal, mais une affaire. Entre ceux-ci et ceux-là, la lutte était inévitable, elle dure encore. Elle s'est précisée particulièrement sur ce point : une société coopérative réalisant des profits nets annuels, — je devrais dire des bonis ou trop-perçus, — que fera-t-on de ces profits? Les répartira-t-on en entier, une fois payés les frais généraux et l'intérêt du capital, entre les consommateurs sociétaires? N'en réservera-t-on pas une partie à l'intention de certains services d'utilité générale, instruction, assistance?... Et ne faudra-t-il pas, d'autre part, faire participer à la répartition, à côté des consommateurs, les employés et ouvriers de la société?

Dès l'origine, les tisserands de Rochdale avaient inscrit dans leurs statuts un article décidant que, sur les surplus annuels, une subvention de 2 pour 100 serait affectée à des œuvres d'instruction ou d'éducation. A partir de 1849, un comité spécial s'occupa de l'exécution de cette règle ; on créa une bibliothèque, une salle de lecture, puis une école primaire (on sait combien l'instruction publique était encore négligée à cette époque en Angleterre), enfin des cours d'adultes. L'élan était donné, l'exemple fut suivi dans la plupart des sociétés, non sans résistance de la part des coopérateurs de la deuxième heure qui trouvaient que ces largesses réduisaient abusivement leurs « dividendes » de consommation, et qui s'écriaient, comme certain coopérateur de Leeds : « Nous n'avons pas besoin d'éducation, donnez-nous des

bonis! » Les attaques contre le « fonds d'éducation » furent constantes et violentes; Holyoake fut des plus ardens pour sa défense, et il est remarquable que, sur ce point au moins, les « idéalistes » ont en somme eu gain de cause : actuellement, la coopération anglaise réserve dans son budget une somme annuelle d'au moins 1 700 000 francs pour l'éducation, et un observateur très averti a pu noter que « les sociétés les plus solides sont justement celles qui, depuis leur origine, ont considéré l'éducation comme la fonction supérieure de la coopération. »

Nos coopérateurs « idéalistes » furent moins heureux sur la seconde question, la participation des employés et ouvriers aux « surplus » annuels. Elle ne se posa pas dès le début, mais il fallut bien l'envisager du jour où la société de Rochdale, ayant acheté un moulin, puis deux filatures, un abattoir, une boucherie, etc., se trouva à la tête d'un personnel salarié assez considérable. Ouvriers et employés auraient-ils part au « surplus, » non pas comme consommateurs-sociétaires et à proportion de leur consommation, mais à titre de salariés, à proportion de leur salaire? Les vieux pionniers en décidèrent ainsi, soutenus par Holyoake et par les socialistes chrétiens. « Tous ceux qui ont eu part à la création de la richesse doivent avoir part à la répartition, » disaient-ils : on reconnaît dans cette formule l'influence oweniste qui est à l'origine de la coopération anglaise. Mais voici qu'en 1862 les nouveaux venus, ayant pour eux le nombre, et peu soucieux de l'idéal primitif, firent supprimer la participation des salariés au « surplus » dans la société de Rochdale, à la profonde humiliation des vieux pionniers que désespérait ce reniement des principes, cet abandon des espérances de la première heure. « Les salariés n'ont droit qu'à leur salaire, » clamaient alors les « réalistes, » et répètent encore aujourd'hui leurs successeurs avec l'appui des socialistes et des *Trades Unions*. « Ils ne sont que les serviteurs de la communauté. Vous violez les principes mêmes de l'institution coopérative, qui veulent que la coopération soit faite par et pour les consommateurs, en tant que consommateurs, et non pas en tant que travailleurs. Que ferez-vous quand, au lieu d'un surplus, la société enregistrera une perte? Loin de réformer le régime individualiste et compétitif de l'industrie, vous provoquez un retour en arrière, vous en revenez à l'ère industrielle du travailleur-patron :

c'est l'échec de l'idéal oweniste de la fraternité ouvrière. »

A quoi les idéalistes répliquaient : « C'est nous qui seuls sommes fidèles à la loi de la coopération, qui implique l'union des travailleurs, fidèles au principe oweniste de la responsabilité de l'employeur à l'égard de l'employé, fidèles à la charité chrétienne, qui veut qu'on traite l'ouvrier non en machine, mais en personne. Sous couleur de socialisme, vous ne voyez que le profit à réaliser, vous n'êtes que des faiseurs de bénéfices, des « chasseurs de dividendes, » en qui revit l'esprit capitaliste. La coopération doit donner l'exemple à l'industrie libre, montrer la voie aux améliorations sociales. Vous ne voulez voir dans la coopération qu'un régime économique; nous y voyons, nous, un idéal social, un instrument de progrès ; sa valeur éthique nous importe plus que tout le reste. »

La lutte entre les représentans des deux thèses s'est poursuivie depuis cinquante ans au sein des coopératives anglaises. Holyoake, appuyé par les socialistes chrétiens, ne cessa de poursuivre une vigoureuse propagande en faveur de la thèse idéaliste dans ses journaux, ses brochures, ses conférences. Malheureusement, à mesure que la coopération grandissait, que les coopérateurs se multipliaient, la petite phalange restée fidèle à l'esprit de Rochdale se trouvait peu à peu débordée, l'élite se voyait submergée sous la marée montante des indifférens, des égoïstes, des « chasseurs de dividendes. » Depuis 1873, elle réussit presque toujours à faire approuver par les congrès annuels, après des débats plus ou moins orageux, le principe de la participation des salariés au « surplus; » mais, en pratique, après comme avant ces solennelles déclarations, les réfractaires, restés sur leurs positions, opposaient, aux revendications des idéalistes, l'inertie d'une résistance passive. De fait, nombreuses sont les sociétés coopératives qui n'ont jamais appliqué à leurs salariés la participation aux bénéfices, ou qui, l'ayant appliquée pendant un temps, y ont renoncé; il n'y a guère actuellement en Grande-Bretagne qu'une société sur six ou sept qui pratique cette participation, et un salarié de coopérative sur quatre qui en profite. La *Wholesale* d'Écosse donne à ses employés une participation égale au chiffre du dividende à la consommation, ce qui représente environ 4 pour 100 des salaires; en revanche, la *Wholesale* anglaise (Manchester) n'a jamais accordé la participation à son personnel, se refusant, dit-elle, à créer une classe d'ouvriers

privilégiés, ce qui est d'un fâcheux exemple de la part de la plus importante société coopérative qui soit au monde et de celle qui occupe le personnel le plus considérable (plus de 18 000 ouvriers).

Découragés d'une lutte inégale, Holyoake et les socialistes chrétiens résolurent, en 1886, de constituer une association spéciale de propagande, la *Labour Copartnership Association*, dans le dessein de développer la participation aux bénéfices dans l'industrie et de provoquer la fondation d'usines ou de fabriques coopératives où les ouvriers auraient part à la fois aux bénéfices et à la direction. Ainsi, Ludlow, Hughes, Neale, les anciens socialistes chrétiens, en revenaient à cette forme de la coopération dont ils avaient au milieu du siècle commencé par se faire les pionniers, la coopération de production. « Nous avons moralisé la distribution, il faut moraliser la production, » disait Neale au congrès de 1888. Il n'est que juste d'observer que la propagande de la nouvelle société n'a pas été inutile, quant au premier de ses objets, la participation aux bénéfices dans l'industrie; un certain nombre de sociétés manufacturières auxquelles elle fit adopter la participation, virent leurs bénéfices s'accroître d'une manière remarquable. Quant à la coopération de production, elle n'a pas rencontré dans ces dernières années plus de succès qu'un demi-siècle auparavant; ses établissemens restent isolés et peu actifs; pas plus qu'en France, elle n'a réussi en Angleterre. Combattue par les socialistes et les *Trades Unions* comme anti-démocratique, elle est mal soutenue par la coopération de consommation qui tend à l'absorber plutôt qu'à l'aider : il est fréquent de voir de petites associations ouvrières de production rachetées par quelque grande société de consommation; et, par ailleurs, les sociétés de consommation, au lieu de s'approvisionner auprès des sociétés de production, s'adressent plus volontiers à leurs sociétés de gros, aux *Wholesales*, institutions très puissantes dont la concurrence écrase les coopératives ouvrières. De plus en plus, les Anglais ont fait, de la coopération de consommation, la base de l'organisation, et n'admettent la production coopérative que comme l'étape finale, le couronnement de la consommation coopérative. N'est-ce pas une raison de plus pour regretter que la coopération anglaise de consommation n'ait pas fait, ou n'ait fait que de si mauvaise grâce, une place à cette participation ouvrière aux bénéfices que prônaient Holyoake et les socialistes chrétiens?

V

Malgré ses débuts modestes et ses difficultés intérieures, la coopération de consommation est actuellement parvenue en Angleterre à un remarquable degré de développement, à une situation exceptionnelle de puissance et de vitalité. En 1862, la Grande-Bretagne ne comptait encore que 331 sociétés coopératives de consommation; il y en a aujourd'hui près de 1500. En 1862, les coopérateurs britanniques n'étaient que 89000; il y en a aujourd'hui 2615321, ce qui équivaut au quart de la population, chaque membre inscrit représentant une famille. Si le nombre des sociétés reste stationnaire depuis une quinzaine d'années, celui de leurs membres ne cesse d'augmenter très rapidement : il s'accroît d'environ 100000 par an. Dans bien des villes, on trouve presque autant de sociétaires que de familles; en quelques endroits, par exemple à Plymouth et à Dunfermline, il y en a même davantage, ce qui s'explique par le fait que, là comme ailleurs, les sociétés ont créé des succursales dans les villages avoisinans et ajouté une clientèle rurale à leur clientèle urbaine. Le capital-actions des sociétés s'élève à 33888721 livres sterling; le chiffre des ventes annuelles atteint la somme énorme de 111239503 livres sterling sur laquelle le profit net ou surplus se monte à 11247303 livres, sterling, soit 10 pour 100 environ. Les très grandes villes sont moins avancées, au point de vue de l'effort coopératif, que les villes moyennes ou les petites villes; c'est un fait curieux que la coopération, au sens propre du mot, n'a jamais pu s'implanter avec succès à Londres, et cela se comprend, si l'on réfléchit que pour réussir elle a besoin d'une population stable, qui ne soit ni trop riche, car les riches se passent d'elle, ni trop pauvre, car les très pauvres n'en sauraient tirer bénéfice.

Les statuts des sociétés restent modelés sur ceux de Rochdale. Chaque sociétaire doit posséder cinq actions de 1 livre sterling, il peut en avoir davantage, dans la limite d'un maximum qui varie de 100 à 200; l'intérêt fixe payé sur les actions est de 4 ou 5 pour 100. Tout nouvel inscrit paie un droit d'entrée de 1 shilling, et voit ses bonis retenus jusqu'à libération de ses actions, s'il ne préfère opérer cette libération par versemens hebdomadaires. L'assemblée générale, où sont admis,

avec une voix par tête et une seule, tous les sociétaires, nomme le conseil d'administration et les *auditors* chargés de vérifier les comptes; ces réunions, où l'assistance est fort nombreuse, se tiennent en général dans le calme, comme entre gens d'affaires; il y règne un esprit de *business* sérieux et pondéré où se révèlent le sens pratique et le sang-froid de l'Anglais moyen. Le directeur salarié est choisi par le conseil d'administration; c'est lui le vrai gérant; directeurs et hauts fonctionnaires ont souvent été, dans les anciens temps, en difficulté avec les conseils d'administration, qui ne voulaient leur allouer que des salaires de famine; quelques expériences malheureuses apprirent aux sociétés que la compétence et l'honorabilité se paient, et il faut reconnaître que les agens supérieurs des coopératives sont maintenant rémunérés convenablement, sinon encore en proportion de ce qu'ils seraient dans le commerce libre. Disons encore que la plupart des sociétés vendent au public, sous cette réserve qu'elles ne distribuent aux acheteurs non sociétaires que la moitié du boni afférent aux achats, l'autre moitié revenant au fonds de réserve; et, bien que vendant au public, elles échappent à l'impôt sur le revenu, à la condition que leur capital ne soit pas limité, c'est-à-dire que chacun puisse s'affilier à volonté, ce qui est la règle ordinaire des sociétés.

Les sociétés coopératives anglaises offrent à la petite bourgeoisie et à la classe ouvrière la plus grande partie de ce qu'elles consomment : l'acheteur y trouve « à peu près tout ce qui sert à l'homme, de sa naissance à sa mort, depuis la layette jusqu'à la couronne mortuaire, » selon l'expression de M. Gide. Toutes les sociétés vendent l'épicerie, le pain, le charbon, la mercerie, les objets de ménage; la plupart, la viande, le lait et les comestibles, la chaussure, le vêtement et ses accessoires; un grand nombre, les meubles, les tissus, les articles de Paris, etc. Quelques-unes ont réussi à établir des restaurans coopératifs, qui fonctionnent dans de bonnes conditions, malgré les difficultés bien connues de cette œuvre très spéciale. Beaucoup construisent des maisons qu'elles louent ou vendent à leurs membres; il y a peu d'années, il y avait déjà en Angleterre 38 000 maisons bâties par les sociétés, — ou par les sociétaires sur avances fournies par les sociétés, — représentant une valeur de plus de 200 millions de francs. D'autres ont créé des *Penny Banks*, où elles attirent la petite épargne dont elles font fructifier les dépôts. Quelques-

unes ont acquis des propriétés agricoles pour l'élevage du bétail de boucherie.

Tout ce que vendent les sociétés coopératives locales, elles ne le fabriquent pas, sauf exception, par elles-mêmes. Bien qu'il y en ait qui possèdent des terres, des manufactures et des usines, bien qu'elles subventionnent souvent de petites sociétés de production qu'elles font travailler pour leur clientèle, la « production » n'est pas leur fait : elles sont proprement « distributives. » La production ne peut être entreprise avec avantage par des sociétés isolées, sans débouchés suffisans, sans moyens adéquats : c'est l'affaire de sociétés plus vastes, plus puissantes, constituant un degré supérieur de la coopération, et c'est ici que nous trouvons la « Fédération coopérative, » sous la forme de *Wholesale Societies* ou coopératives de gros. Ces *Wholesales*, qui sur le continent n'ont jamais réussi à se développer normalement, ont atteint en Grande-Bretagne une extraordinaire prospérité. Elles sont au nombre de deux, la *Wholesale* anglaise, qui a son siège à Manchester, et la *Wholesale* écossaise, qui réside à Glasgow; elles n'ont, comme actionnaires et comme cliens, que des sociétés coopératives. Leur organisation se ressemble fort. La *Wholesale* anglaise, qui réunit 1 139 sociétés adhérentes représentant 1 845 415 coopérateurs inscrits, a son capital-actions (1 570 732 livres sterling) constitué en actions de 5 livres : chaque société adhérente doit posséder au moins autant de fois trois actions qu'elle-même comprend de fois vingt actionnaires; elle a reçu de plus en prêts et dépôts plus de 3 millions sterling. Son chiffre annuel de ventes, qui n'atteignait pas 2 millions en 1875, s'est élevé, en 1908, à 25 millions de livres sterling, sur quoi, le « surplus » net n'est que de 371 497 livres sterling, la *Wholesale* ne cherchant pas à faire des profits, mais à servir sa clientèle au meilleur compte; sur le « surplus, » les sociétés adhérentes reçoivent un dividende proportionnel à leurs achats, selon le principe de Rochdale. Son conseil d'administration est nommé par les assemblées générales trimestrielles, qui se composent des délégués des sociétés participantes; la direction effective est aux mains d'un secrétaire général. Elle possède et exploite une quarantaine de grandes manufactures ou usines de toute espèce dans le Royaume-Uni, une plantation de thé à Ceylan, des « fruitières » en Irlande, deux exploitations agricoles à Roden et à Marden en Angleterre, deux manufactures de jambons

(en Irlande et en Danemark), une imprimerie à Manchester (où elle imprime son journal le *Wheatsheaf*). Pour les achats en gros à l'étranger, elle a de nombreux comptoirs, un à Rouen, cinq en Danemark, un en Suède, puis à Sidney, à New-York, à Montréal, etc. Elle a quatre bateaux à vapeur, et deux services de navigation entre Rouen et l'Angleterre; elle a une maison de convalescence à bon marché pour les coopérateurs inscrits aux sociétés affiliées. — De la *Wholesale* écossaise, qui, un peu moins puissante que sa sœur anglaise, est pourtant fort prospère aussi, tout ce que nous pourrions dire ne serait guère qu'une répétition de ce qui précède. A elles deux, ces sociétés, qui ne sont pas rivales, mais alliées, exercent sur le commerce britannique une influence considérable; leur puissance peut être rapprochée de celle des grands *Trusts* américains (1) : en face des grands syndicats industriels ou commerciaux s'élève la Fédération coopérative, en face des *trusts* capitalistes le syndicat des consommateurs. L'opposition, la lutte, ne s'est encore manifestée que sur de rares points de contact; ces germes d'hostilité ne se développeront-ils pas un jour en de graves conflits? Cela est possible, et l'avenir le dira.

A côté des *Wholesales*, voici enfin la *Cooperative Union*, avec une constitution et un but tout différens. Elle ne s'occupe pas de l'action industrielle ou commerciale, elle se contente d'exercer sur l'ensemble du mouvement coopératif anglais une influence, une direction à la fois morale, juridique et éducatrice : elle est la tutrice de l'œuvre. Son « bureau central, » siégeant à Manchester, comprend 13 membres représentant les huit « bureaux de section » entre lesquels est réparti tout le territoire de la Grande-Bretagne et auxquels est réservée la surveillance régionale ; ces bureaux de section sont eux-mêmes une émanation des « bureaux de district » (70 en tout) dont les membres sont élus par les sociétés coopératives du district et qui exercent l'action et le contrôle locaux : bien que compliquée, cette organisation fonctionne d'une manière satisfaisante. Les ressources de l'Union se composent des cotisations versées par les sociétés adhérentes à raison de 2 *pence* par membre individuel; les quatre cinquièmes des coopérateurs anglais sont affiliés à l'Union. Par l'intermédiaire des comités locaux et régio-

(1) Voyez notre article sur *Les Monopoles industriels aux États-Unis*, dans la *Revue* du 1er février 1897.

naux, et par l'organe de son secrétaire général, l'Union fait sentir à toute la coopération britannique une autorité qui, pour être purement morale, n'en est pas moins efficace. Elle maintient les grands principes coopératifs, prévient la concurrence entre sociétés voisines, fournit aux coopératives tous renseignemens, conseils, statistiques et statuts, elle défend la coopération contre son adversaire le commerce de détail, elle poursuit au Parlement le vote des lois favorables, organise la propagande, les expositions, publie un journal très lu, les *Cooperative News*, elle s'attache surtout à l'éducation coopérative : à Manchester, elle a des cours secondaires de coopération, avec examens et diplômes pour les fonctions de professeur, d'*auditor*, etc. C'est elle enfin qui organise en Angleterre les congrès coopératifs, où toutes les questions touchant à la coopération sont examinées et discutées. Ces congrès s'ouvrent par des cérémonies religieuses et se célèbrent en grande pompe dans chacune des provinces anglaises à tour de rôle.

VI

Cet extraordinaire développement de la coopération anglaise a servi de texte, d'illustration, à certains théoriciens du mouvement, surtout sur le continent, pour édifier toute une thèse sur la toute-puissance de la coopération et annoncer au monde, comme un Évangile nouveau, l'avènement prochain de la « coopération intégrale. » Voyez, disent-ils, les admirables résultats obtenus en Angleterre, qui pourtant ne sont que l'aube de l'ère attendue. D'ores et déjà, la coopération organisée est devenue un État dans l'État, une puissance avec laquelle tous doivent compter dans la nation. Le consommateur, d'esclave, est devenu maître et souverain ; il gère par ses représentans l'industrie et le commerce, il fait la loi des échanges. Avec le règne du consommateur, voici venir une révolution économique dont les résultats sont déjà en vue : la concurrence abolie, et, en même temps que la concurrence, le profit, le fils de la concurrence ; éliminé le capitaliste, sinon le capital ; le capital lui-même mis à portion congrue, réduit au rôle de subordonné, de serviteur à gages ; supprimée la lutte entre consommateurs et producteurs, entre salariés et capitalistes ; c'est la fin de la guerre des classes. Pacifiquement, la « république coopérative » s'appro-

priera tous les moyens de production et jusqu'au sol lui-même, elle absorbera les forces capitalistes et créera de toutes pièces un régime économique complet, un tout se suffisant à lui-même dans la société transformée : la « coopération intégrale, » voilà la solution définitive de la question sociale. »

Les Anglais ne se sont pas laissé prendre à de pareilles utopies. Ceux d'entre eux qui ont le plus magnifié les espérances de la coopération, — ce sont les socialistes, — ont eu soin de marquer qu'ils savaient les limites d'un mouvement dont ils ne laissaient d'ailleurs pas d'attendre de grandes choses. Ils ont montré que la coopération ne peut espérer une clientèle dans la vraie richesse non plus que dans la vraie misère, qu'elle verra forcément lui échapper bien des grandes industries telles que transports, commerce extérieur, monopoles naturels ou artificiels, et que « sa fonction se réduit en fait à la distribution d'un certain nombre d'articles d'usage personnel dont la production n'est pas nécessairement un monopole, dont la consommation n'est pas absolument obligatoire et qui sont l'objet d'une demande considérable et constante. » D'où il résulterait, selon nos socialistes anglo-saxons, que la coopération ne serait qu'un pas vers le socialisme et qu'il faudrait toujours en arriver à la révolution sociale : corollaire sur lequel nos lecteurs feront d'eux-mêmes les plus expresses réserves.

Ce qui est certain, et ce que les enthousiastes de la coopération oublient trop souvent, c'est qu'à côté de ses succès, la coopération a dû enregistrer, en Angleterre même, bien des échecs. La *Wholesale* de Manchester elle-même, si puissante soit-elle, n'a guère à se louer du résultat de ses opérations agricoles. Voici qui est plus symptomatique : des 600 sociétés qui s'étaient fondées en Angleterre jusqu'en 1862, il ne reste aujourd'hui que 285 ; les autres ont disparu, comme auraient disparu des commerçans malheureux, pour faire place à d'autres. Et c'est la même chose sur le continent. « En France, écrit M. Gide, la liste serait longue, si on pouvait la dresser, des sociétés défuntes : plus longue même, il ne faut pas se faire illusion, que celle des sociétés actuellement vivantes... Comptez vos morts ! »

Pourquoi tant d'échecs ? C'est que nos théoriciens utopistes oublient ou négligent ce qui est l'élément essentiel du commerce et de l'industrie, des affaires en général, je veux dire le risque, qu'il vienne des modalités de la gestion, de la situation, des

inventions ou perfectionnemens nouveaux, ou du hasard même, de la force majeure. Le risque est partout, il est dans la coopération comme dans les autres formes d'entreprise, inéluctable, irréductible; il n'y a pas de garantie préventive qui le supprime, il n'y a pas d'assurance contre les pertes au bilan. Négliger cette inconnue dans la position du problème n'est pas faire disparaître l'x de l'équation. C'est, dit-on, la concurrence qui fait le profit. Eh non! c'est le risque qui le fait, et qui le légitime, c'est le risque qui fait et qui fera toujours que le capital ne se prêtera qu'à bon escient, à un taux d'intérêt justement proportionnel au risque. Pertes et profits, ces deux contre-parties du risque, en sont inséparables, indestructibles comme lui : l'utopie est de penser que parce que, dans la coopération, les consommateurs associés se réservent à eux-mêmes le « surplus, » ils ont supprimé le risque et supprimé le profit. Ont-ils d'autre part aboli la concurrence? Pas davantage. La concurrence, à vrai dire, est elle aussi irréductible, car elle est dans la nature des choses, elle est de l'essence de la société humaine et de la vie économique. L'abolit-on sur un point? Elle reparaît sur un autre. Chassez-la par la porte, elle rentrera par la fenêtre. La coopération, qu'elle le veuille ou non, vit, *baigne* dans la concurrence, concurrence active ou latente. Et c'est tant mieux pour elle, car si le régime de la concurrence a ses duretés, ses abus, ses tristesses, — *dura lex, sed lex*, — il n'en est pas moins vrai qu'il est après tout l'une des meilleures formations des hommes, des caractères et des énergies.

Il est d'ailleurs curieux à noter que, dès à présent, les faits se chargent de donner un démenti à la thèse des utopistes qui prédisent l'abolition, par la coopération, du « capitalisme. » La coopération anglaise, au fur et à mesure de ses progrès, a pris en effet, de plus en plus, un caractère capitaliste ; elle n'a pu réaliser ces progrès qu'en abandonnant une partie de son programme originaire. Les grandes sociétés coopératives de Grande-Bretagne ont vu les fonds affluer dans leurs caisses par les dépôts de leurs cliens-sociétaires : ne pouvant toujours les employer, elles les placent, bourgeoisement, en bonnes valeurs mobilières et capitalistes. La société de Rochdale, la société-mère de la coopération, a placé, dit-on, deux millions de francs dans les chemins de fer, dans l'entreprise du canal de Manchester et autres grandes industries. Une statistique montre qu'en 1902, les sociétés

coopératives britanniques, dans leur ensemble, avaient une somme d'environ 40 millions de francs placée en valeurs mobilières : on se demande ce qu'auraient pu faire de mieux de simples sociétés anonymes ?

VII

Limitée dans son action par ses caractèrs intrinsèques comme par les conditions extérieures, la coopération n'en a pas moins à jouer de nos jours un rôle important et utile dans la vie économique et sociale, ainsi qu'il résulte de l'exemple de ce qu'elle a réussi à faire en Angleterre. Elle ne révolutionnera pas la société, elle n'abolira ni la concurrence ni le capitalisme, elle ne supprimera ni le commerce privé ni l'industrie libre. Elle remplit cependant, et remplira sans doute de plus en plus, une place considérable. Née de l'effort des travailleurs seuls, non seulement elle procure aux consommateurs associés, comme nous l'avons dit, de notables avantages matériels, mais elle supprime des intermédiaires inutiles, elle régularise dans une certaine mesure la distribution des richesses en tendant à établir un « juste prix » des marchandises, elle exerce sur le commerce local, de même que sur la condition des salariés, une influence heureuse en luttant contre la fraude des denrées et contre le *sweating* des ouvriers.

Au point de vue social, elle est à la fois une école mutuelle d'administration et un instrument d'éducation individuelle : le consommateur associé acquiert dans la coopération le goût de l'ordre, de l'exactitude, de l'économie, il apprend à faire usage de sa libre initiative, à prendre des décisions et à assumer des responsabilités, il se forme à la pratique des affaires, au contrôle et à la direction des hommes et des choses. Si l'on ne peut dire sans exagération qu'elle rapproche les classes, elle rapproche du moins de la petite bourgeoisie une très grande partie de la classe ouvrière, et au sein de cette large et féconde couche sociale, elle agit à la manière d'un instrument de sélection spontanée qui sépare « les abeilles industrieuses des bourdons fainéans » et pousse en avant les hommes les plus intelligens, les plus énergiques, les plus méritans. C'est ici qu'apparaît la profonde différence qui sépare de la coopération le socialisme. Celui-ci tend à absorber et à annihiler l'individu au profit de la communauté; celle-là, au contraire, l'élève et le forme en déve-

loppant sa capacité personnelle et sa valeur sociale. L'un vise à l'égalité et à l'uniformité imposées par la loi; l'autre, à la sélection par l'expérience, à l'éducation de l'individu, et, par la pratique de cette vertu collective : aidez-vous les uns les autres, à l'exercice de cette vertu individuelle : aide-toi toi-même, de cette vertu du *self help*, selon le mot anglais dont la paternité a été revendiquée par Holyoake.

C'est dans cette voie du *self help* et de la liberté que G. J. Holyoake, au cours de sa longue carrière, s'efforça toujours de diriger le mouvement coopératif en Angleterre. Jusqu'à la fin, à côté de ceux qui restaient de ses amis, les socialistes chrétiens, il travailla avec une inlassable énergie à développer dans la coopération la préoccupation éthique, le point de vue de l'éducation, le *training* individuel, à montrer qu'il ne fallait pas chercher seulement dans la coopération un instrument économique, mais encore et davantage une force morale. Jusqu'à la fin, il maintint le principe de l'indépendance de la coopération à l'égard des pouvoirs publics, et protesta énergiquement chaque fois qu'il sentit chez certains coopérateurs le désir de rechercher l'aide de l'État, comme il eût protesté si l'État ou les municipalités eussent prétendu en Angleterre intervenir, fût-ce par dons ou subventions, dans la marche de la coopération indépendante : « Les vrais coopérateurs, dit-il un jour, croient que c'est le devoir du peuple de soutenir l'État, et non le devoir de l'État de soutenir le peuple. » Jusqu'à la fin, il se dévoua aux intérêts de la coopération, participa aux congrès annuels, où il restait presque « le seul survivant des temps héroïques, » suivit les assises de la coopération à l'étranger, en France, en Italie, à Milan où on le « vénéra comme un maître. » En 1902, il présidait l'inauguration d'un monument élevé à Robert Owen, et, deux ans après, fidèle à son tempérament d'agitateur comme à ses préjugés antireligieux, il était au nombre des *passive resisters* qui refusaient le paiement de la taxe ecclésiastique; en 1905 encore, il publiait deux volumes de souvenirs sous le titre de *Bygones*. Il mourut l'année suivante, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, après avoir vu, dans son étrange vie, d'étranges choses, fait quelque mal et quelque bien, et mérité, par de longs services rendus à une cause intéressante, le nom qui lui fut alors décerné de « grand vieillard » de la coopération anglaise.

L. PAUL-DUBOIS.

REVUE DRAMATIQUE

COMÉDIE-FRANÇAISE. — *La Nouvelle Idole*, pièce en trois actes, de M. François de Curel. — *La Révolte*, drame en un acte, de Villiers de l'Isle-Adam.

Ç'a été une très belle soirée, d'un plaisir très noble, qui comptera pour la renommée de l'écrivain; elle fait pareillement honneur au théâtre qui nous l'a donnée et au public qui a su s'y plaire. La Comédie-Française, qui semble en ce moment faire le compte de ses richesses, vient d'inscrire à son répertoire *la Nouvelle Idole* de M. François de Curel. C'est une des pièces les plus fameuses de l'auteur et l'une des plus caractéristiques dans ce théâtre si particulier. Elle a déjà quinze ans de date, ce qui est un grand espace de temps pour une pièce de théâtre, et, pendant ces quinze années, elle s'est sensiblement modifiée. Car, pour faire l'éloge d'une pièce qui reparaît à la scène, on a coutume de dire qu'elle n'a pas bougé et qu'elle est telle qu'au premier jour. Je crains que ce ne soit pas le meilleur des complimens. Une pièce qui, en prenant des années, n'a rien gagné ni rien perdu, c'est qu'elle n'avait rien à perdre si elle n'avait rien à gagner. Elle pouvait valoir par les qualités spécifiques du théâtre, l'action, le mouvement, l'entente de la scène, dont l'effet est sûr et s'exerce à n'importe quel moment sur n'importe quel public : elle manquait de substance, elle n'avait pas cette richesse de pensée et de sensibilité qui fait qu'une œuvre,qui est véritablement une œuvre, impressionne différemment des publics successifs. Est-ce que nous écoutons *le Demi-Monde* ou *le Gendre de M. Poirier*, comme ont fait les contemporains? Est-ce que *les Corbeaux* ou *la Course du Flambeau* ne nous apparaissent pas à chaque reprise sous des aspects nouveaux? On s'est habitué à certaines hardiesses, on a mieux pénétré le dessein de l'auteur, on est moins choqué par des défauts qu'il n'est plus question de

nous faire prendre pour des qualités, on n'est plus troublé par les appréciations intempestives de ces dangereux amis qui admirent à faux, le jugement s'est rassis, on se laisse aller au plaisir de goûter en toute tranquillité d'esprit ce que l'œuvre contient d'original et de fort, ce qui est sa marque et son principe de vie. C'est ce qui est arrivé pour *la Nouvelle Idole*. Avec le temps, elle s'est dépouillée. Le public de la Comédie-Française l'a écoutée avec respect, avec émotion. Il avait le sentiment très net que ce spectacle n'est ni de la même qualité, ni de la même essence que ceux dont on le régale trop souvent. Il se savait gré d'en avoir le sentiment si net, et il en concevait pour lui-même une estime qui rejaillissait sur l'auteur.

Le genre de théâtre auquel appartient *la Nouvelle Idole* diffère tellement de ce qu'on a coutume d'appeler du théâtre, qu'on s'est demandé parfois si, en s'orientant de ce côté, M. de Curel ne s'était pas trompé et s'il n'aurait pas trouvé dans d'autres genres, par exemple dans le roman, un emploi plus logique et mieux adapté de ses dons d'écrivain. Rien de plus faux. On ignore généralement que M. de Curel avait commencé par publier des romans, et qu'ils étaient détestables. C'est alors qu'il écrivit ses premières pièces, sans songer à un théâtre plutôt qu'à un autre, et sans savoir même s'il pourrait jamais les faire représenter. Il les garda quelque temps en manuscrit, se bornant à les faire lire à quelques amis. C'est un des titres les moins contestables qu'ait M. Antoine à la gratitude des lettrés, que d'avoir monté *l'Envers d'une Sainte* et *les Fossiles*. Ces ouvrages d'un lyrisme fougueux contrastaient, le plus heureusement du monde, avec les platitudes naturalistes qui composaient le menu ordinaire du Théâtre-Libre. Le tempérament, qui s'y révélait, était, sans aucun doute possible, celui d'un auteur dramatique. Le théâtre est, avant tout, l'art des vigoureux raccourcis. Notre tragédie classique a pour système de choisir une de ces crises qui illuminent soudain les profondeurs de la conscience. L'auteur de *la Nouvelle Idole* excelle à inventer une de ces situations où se résume toute l'angoisse d'un problème moral. Ce qui est encore essentiel au théâtre, c'est son atmosphère de lutte. Cette lutte n'est pas seulement celle qui met les personnages aux prises avec eux-mêmes ou avec toute sorte d'obstacles, c'est celle de l'auteur avec son public. Il faut qu'il s'empare de ce public qui se dérobe et qu'il le retienne. Le véritable auteur dramatique est comme l'orateur : il jouit intérieurement de sentir la résistance de l'auditoire. M. de Curel fait plus : il la provoque, il prend visiblement plaisir à rudoyer les gens, à les heurter de front, à leur faire violence. Il dédaigne les succès faciles.

Ce ne sont pas les satisfactions de la victoire qu'il recherche, ce sont les émotions du combat : elles l'excitent, elles l'animent, elles le passionnent, elles l'enflamment : il ira jusqu'au bout, coûte que coûte, et dût-il être victime de sa propre audace.

Autant qu'il a besoin, pour s'exprimer, de la forme dramatique, autant M. de Curel a le goût des idées. Il les aime pour elles-mêmes, en dehors de toute application pratique. Et c'est par là qu'il se distingue de presque tous ses confrères, j'entends de ceux qui mettent des idées au théâtre. Presque tous, de façon plus ou moins consciente, ils en sont restés à la formule de la pièce à thèse et du « théâtre utile » selon Dumas fils. Ils sont des apôtres et des réformateurs. Ils dénoncent une erreur, un préjugé, une lacune de notre législation, un scandale qui pour eux est le scandale des temps modernes. Ils défont et refont, un jour le mariage et la famille, un jour la magistrature ou le Parlement. Ils travaillent à l'amélioration sociale par les moyens du théâtre. Ils ont trouvé la panacée, et nous la servent au dénouement. Ils bâtissent en cinq actes, ou de préférence en trois, en prose et même en vers, la cité future. Pour la logique, cette méthode laisse beaucoup à désirer : car un cas isolé ne prouve rien et on n'étaie pas une démonstration sur un seul exemple. Pour l'effet théâtral, elle est excellente : le spectateur a la sensation qu'étant parti d'un point, il est arrivé au point opposé : il a fait du chemin, tout le chemin, celui qui mène de l'injustice et de l'abus à la justice absolue et au bonheur parfait. Cette manière n'est pas du tout celle de M. de Curel. Il n'a prétendu ni réformer les couvens par *l'Envers d'une Sainte*, ni galvaniser l'aristocratie par *les Fossiles*, ni préparer l'avènement du socialisme par *le Repas du lion*, ni ramener l'humanité à ses premiers vagissemens par *la Fille sauvage*. Il ne prêche pas, il philosophe. Il amène au jour cru de la scène les idées qui l'intéressent ; il s'en donne le spectacle ; il en dégage la somme de pathétique qu'elles contiennent ; après quoi, la pièce est terminée.

Traduire dans la langue du théâtre quelques-unes des idées philosophiques qui étaient dans l'air au moment où il écrivait, telle a été sa constante ambition. Il y a quinze ans, on parlait beaucoup de la science, non pas entre savans, qui ont mieux à faire, mais entre non-savans : c'était l'époque où plusieurs l'orthographiaient par une majuscule. Les esprits étaient sous l'impression des magnifiques découvertes de Pasteur, qui n'avaient pas seulement abouti à la guérison d'un mal réputé jusque-là incurable, mais qui, par l'avènement des infiniment petits, avaient révolutionné notre conception de l'Univers. Une

grande espérance traversait le monde. L'humanité, toujours chimérique, entrevoyait d'immenses perspectives. Enchantée de la nouvelle révélation, elle en oubliait l'ancienne. Elle bannissait, au nom de la science, tout ce qui ne présentait pas le caractère scientifique. Elle attendait, de la science elle seule, une morale, une politique, une organisation sociale. Elle opposait la science à la religion, et, par une inconséquence dont elle est coutumière, elle faisait de la science une religion. Vainement de bons esprits essayaient-ils de montrer que cette conception de la science est ce qu'on peut imaginer de moins scientifique, et que Pasteur l'eût détestée. Brunetière, pour avoir parlé, ici même, non pas de la banqueroute, mais des « faillites partielles » de la science, au sens spécial où il prenait l'expression, fut traité de sacrilège... Aujourd'hui, nous sommes revenus à une appréciation plus saine et l'atmosphère de la discussion est moins orageuse. Nous admirons de toutes nos forces la science, ses progrès, ses applications : dans ces quinze ans, ne lui avons-nous pas dû la conquête de l'air et les bienfaisantes merveilles de la télégraphie sans fil? Mais il est permis de dire qu'en dehors de son domaine, la science est impuissante et que nous n'attendons pas d'elle ce qu'aussi bien elle ne nous a jamais promis : la règle de notre vie. Ou plutôt, nous avons exorcisé ce fantôme : la Science. Nous lui avons substitué cette réalité : les sciences, dont chacune a son genre de certitude et vaut pour l'objet qui lui est propre. Ainsi le milieu intellectuel où fut conçu *la Nouvelle Idole*, le moment dont elle porte la date, est déjà du passé : l'état d'esprit d'où son titre lui est venu est de l'histoire.

C'est en 1899 que *la Nouvelle Idole* fut représentée pour la première fois. Mais la scène se passe à Paris en 1895, l'année où parut l'article retentissant de Brunetière. Le savant, mis en scène, ne pouvait manquer d'être un médecin. La médecine n'est pas seulement une science : elle est surtout un art; mais à cause de cela, peut-être, l'assurance, le dogmatisme, la foi à l'infaillibilité y sont-ils plus choquans qu'ailleurs. En outre, nous tous tant que nous sommes, nous avons peu affaire au mathématicien, au géomètre, au physicien; il n'est personne qui, à quelque moment que ce soit, n'ait tourné vers le médecin des yeux chargés d'imploration, d'espoir, ou d'effroi. Il est sans cesse mêlé à notre vie, et, puisqu'on le rencontre au chevet des mourans, on a peine à croire qu'il n'ait pas, lui aussi, son mot à dire sur le grand problème que résout la religion. C'est surtout à la physiologie qu'on emprunte des argumens pour nier l'existence d'une âme et son immortelle survie. Ajoutez que le médecin des corps hérite

dans une société telle que la nôtre, de toute l'influence qui échappe au médecin des âmes. On a mis au théâtre quelques chimistes, des minéralogistes et des astronomes : ils ont laissé le public indifférent. Mais on y a mis beaucoup de médecins, et toujours avec succès. Ils tiennent l'emploi de confesseurs laïques : ils sont le confident auquel on ne cache rien, le conseiller de la famille, le raisonneur. Ils ont vu beaucoup de choses, ils se sont penchés sur beaucoup de souffrances, ils ont appris à ne s'étonner de rien et à beaucoup pardonner : ils sont sceptiques et sourians. C'est dire que le type, sans être faux, est un peu conventionnel. Les médecins que nous présente M. de Curel sont tout à fait en dehors de cette convention. Et c'est leur premier mérite.

Alexandre Dumas fils aimait à répéter que le théâtre est l'art des préparations. Nous devons à cette théorie les ingénieuses peintures de mœurs et les conversations étincelantes par lesquelles débutent presque toutes ses comédies. Pourtant, à l'occasion, il ne dédaignait pas cet autre procédé qui consiste à jeter le spectateur en plein drame, et on sait avec quelle maîtrise il l'a employé dans *la Princesse Georges*. M. de Curel, avec la brusquerie qui est dans sa manière, ne pouvait être l'homme des lenteurs savantes : il tient pour l'exorde *ex abrupto*. Rappelez-vous la situation effroyable posée dès le premier acte des *Fossiles*. Je ne sais si le cas qui nous est asséné dès les premières répliques de *la Nouvelle Idole* n'est pas encore plus horrible. Nous avons appris, par un rapide dialogue entre comparses, l'accusation qui pèse sur Albert Donnat : il fait servir ses malades à des expériences, il leur inocule le cancer. Mais ce genre d'expériences sur des êtres humains n'est pas admis par les lois, et le fait s'est ébruité; on s'attend à une descente de justice : un scandale va éclater. Donnat ne cherche d'ailleurs pas à nier son crime, et il conteste seulement que ce soit un crime. Au contraire, il affirme hautement qu'il use d'un droit, qu'il accomplit un devoir. Il est en pleine sérénité de conscience : aucun doute ne l'a jamais effleuré. Il choisit, bien entendu, des malades dont l'état est désespéré : il sait l'heure exacte qui marquera la fin de leur agonie; il leur inocule un mal dont l'évolution dépasse le temps fixé à cette agonie : il n'abrège donc pas d'un instant des existences condamnées et peut-être par là arrivera-t-il à préserver des milliers d'existences. Qu'a-t-il à se reprocher ?

On introduit justement une de ces malades, devenues chair à expériences, une jeune fille, novice dans un couvent, Antoinette. Un bouton qui vient d'apparaître, à la hauteur du sein, prouve que le

virus inoculé a fait son œuvre. Mais avant que l'affection cancéreuse ait atteint son développement, la pauvre petite sera morte de la poitrine. Elle est tuberculeuse jusqu'aux moelles. Donnat le sait de science certaine et plus que certaine. Il ne peut pas se tromper. En mettant son oreille — cette oreille réputée pour sa finesse dans le monde médical — contre cette poitrine en déroute, il sait ce qu'il va y entendre une fois de plus : ces souffles et ces râles qui ne laissent à un praticien exercé aucun doute sur la nature et sur l'implacabilité du mal. C'est ici cette scène de l'auscultation, une des plus brèves, une des plus angoissantes, qu'il y ait au théâtre. Pendant qu'il écoute, et qu'il questionne, la voix du médecin s'altère, s'irrite. « Alors, dit la malade, je suis perdue. — Alors, réplique le médecin, vous êtes sauvée! » C'est dans ce mot que réside tout le drame. C'est le brusque coup de théâtre. Le mal mortel, Donnat l'a inoculé non pas à une moribonde, mais à une vivante. Il est un assassin, parfaitement, et d'une espèce particulièrement haïssable : l'assassin scientifique. C'est le nom que sa femme lui jette au visage, c'est celui que lui crie toute la salle. Cet assassinat a été commis froidement. A l'horreur morale qu'il nous inspire s'ajoute une sorte d'horreur physique. Dans un rapide élan de notre imagination, nous assistons à toutes les phases de cette mort lente, à l'envahissement de l'être par le poison. Nous avons une vision de tumeur qui s'étend, de chairs qui se décomposent. Nous souffrons dans notre corps... Telle est cette atroce révélation.

Elle bouleverse Donnat comme nous-mêmes; toutefois elle ne produit pas chez lui une subite conversion; elle ne lui dessille pas aussitôt les yeux. Cela est d'une observation psychologique très juste et très pénétrante. Il faut un certain temps aux impressions les plus violentes pour descendre en nous et y faire sur notre conscience un travail de renouvellement. Au premier instant, ce qui s'éveille en nous c'est la combativité. Nous nous raidissons. Nous voulons avoir eu raison. C'est une forme de l'instinct de conservation. Donnat plaide sa propre cause. Et, à travers les discours qu'il prononce sous le coup de l'émotion, se dessine le type de savant qu'il a été pendant toute sa carrière. Savant, il l'est comme d'autres sont dévots. C'est pour lui que la science est une idole : sa psychologie est celle du croyant. On le traite d'orgueilleux; mais ce n'est pas de lui-même qu'il est infatué; ce n'est pas de sa propre supériorité qu'il est convaincu ; ce n'est pas à son infaillibilité personnelle qu'il a foi : ce qui lui inspire une confiance inébranlable, ce sont les méthodes de la

science, ce sont les conclusions d'une expérience bien faite. Comme ils l'accusent d'orgueil, les profanes, c'est-à-dire à peu près tout le monde, traitent Donnat d'ambitieux. Ils commettent à son égard le sophisme connu : parce que ses découvertes lui ont valu de la gloire, ils en concluent qu'il a fait ces découvertes pour obtenir cette gloire. Son mobile est bien plus noble, mais aussi plus simple, moins réfléchi, spontané et irrésistible. La passion qui l'anime est le désir de savoir. Cette curiosité fait partie de la définition du savant. Elle est professionnelle, comme aussi bien le dévouement dont ce maître du savoir a donné tant de preuves, en payant de sa personne dans les épidémies. Ce dévouement n'indique pas du tout chez Donnat une disposition de la sensibilité, une pitié, une bonté, une ardeur de sacrifice provenant de la nature de l'homme. Non : l'homme n'est pas ici en cause, mais seulement le médecin. Donnat a contracté la diphtérie en soignant une femme du peuple, et ne s'est pas cru pour cela un héros. Une fois pour toutes, il a fait bon marché de sa vie : pour lui aussi, ce sont les risques du métier.

Mais c'est le danger, pour ceux qui sont prodigues de leur sang, de ne pas toujours être assez économes du sang des autres. Donnat est un de ces casse-cou de la science. « S'il est permis à un général de faire massacrer des régimens entiers pour l'honneur de la patrie, c'est un préjugé de contester à un grand savant le droit de sacrifier quelques existences pour une découverte sublime, comme celle du vaccin de la rage ou de la diphtérie. Pourquoi ne pas admettre d'autres champs de bataille que ceux où l'on meurt pour le caprice d'un prince ou pour l'extension d'un pays? Pourquoi n'y aurait-il pas de glorieux carnages d'où sortiraient vaincus les fléaux qui dépeuplent le monde? » Il l'admet en effet, et, quoique l'homicide dont il vient de se rendre coupable lui prouve que son raisonnement doit pécher par quelque côté, il ne se rétracte pas. Il s'entête. Il continue d'affirmer son droit, du moins théoriquement. Il n'est pas seulement le croyant, il est le fanatique. « Pourquoi la science, qui sauve tant de gens, ne verrait-elle pas, privilège d'idole, les gens se faire écraser sous les roues de son char? » Ainsi l'auteur a voulu nous montrer jusqu'où peut aller cette forme moderne du fanatisme : l'idolâtrie scientifique. Et il l'a personnifiée en un exemplaire d'élite, type de haute intelligence, de labeur désintéressé, de courage et d'abnégation.

A côté de ce « monstre » et pour nous faire mieux saisir ce qu'il y a en lui d'exceptionnel, il a placé des êtres d'humanité moyenne, d'humeur et de taille normales. Sa femme d'abord. Elle ne l'aime pas.

Au théâtre et dans le roman, quand on nous présente un grand savant, un grand artiste, un grand homme d'État, il est de règle que sa femme ne l'aime pas. Elle se plaint que son mari la néglige. Elle est jalouse de la science, de l'art, de la politique qui le lui enlève. Louise Donnat a pour mari un savant de génie, un héros du dévouement, qui de plus est un bon mari, homme d'intérieur et de foyer. Et elle ne l'aime pas ! Elle est difficile. Disons, à son excuse, qu'Albert Donnat est d'écorce rude, d'esprit sarcastique, d'humeur ombrageuse, et qu'il a le dédain de la femme. Il ressemble ainsi à presque tous les hommes du théâtre de M. de Curel. C'est un théâtre austère, un théâtre pour hommes, où la note de tendresse fait à peu près complètement défaut, d'où la grâce de la femme est absente. Nous en avons ici une preuve. Le rôle de Louise Donnat, du moins dans le premier acte, est particulièrement mal venu. Il est gauche et froid. Au moment où la catastrophe menace son foyer, l'homme qui est encore son mari, le nom qu'elle porte encore, cette femme songe à de petites histoires sentimentales ! Elle s'avise que Donnat, étant un spécialiste pour l'estomac, ne peut rien comprendre aux souffrances de l'âme et que celles-ci sont du ressort de la psychologie. Elle va chez Maurice Cormier qui est psychologue de profession, d'ailleurs beaucoup plus jeune que Donnat et mieux de sa personne. Ah ! que le moment est mal choisi ! Ah ! que cette femme nous paraît être un pauvre esprit de femme, un cœur sec, une âme médiocre et qu'elle fait peu d'honneur au sexe devant lequel nous aimons à nous agenouiller !

Son complice, Maurice Cormier, est le type de savant que M. de Curel oppose à Donnat. Il le traite avec une extrême sévérité. D'abord il prête à l'homme un rôle odieux. Cormier est l'intime ami de Donnat qu'il considère comme un maître et dont il admire les travaux. Il a l'absolue confiance du savant, qui le tient au courant de ses expériences les plus scabreuses et déposera chez lui ses notes les plus compromettantes. Et voici comment il agit vis-à-vis de celui que l'âge, le génie, le malheur devraient lui rendre sacré : ayant appris, par les bruits qui circulent dans le monde médical, que Donnat est à la veille de s'effondrer, c'est le moment qu'il choisit pour lui prendre sa femme ! Il tient que l'amour est une maladie, à laquelle un organisme déprimé est plus accessible qu'un autre : donc, il compte sur la dépression causée à Louise Donnat par l'épreuve qu'elle traverse, pour trouver chez elle moins de résistance. Il est cynique. Et M. de Curel n'est guère moins indulgent pour la prétendue science à laquelle se consacre ce psychologue, ou ce psychiatre. Il nous la présente, une

première fois, sous forme caricaturale, dans l'exposé qu'il en fait faire par le vieux préparateur Denis, un sinistre grotesque, le Laurent d'un autre Tartufe. On frissonne devant ces fantaisies barbares d'un expérimentateur qui endort ses malades pour les transformer à son gré en machines à pleurer ou à rire. On dirait les plaisanteries féroces d'un démiurge en délire. Mais expliquée par Maurice Cormier lui-même, la psycho-physiologie n'apparaît guère moins vaine et moins ridicule. Ce « cylindre recouvert d'un papier enduit de noir de fumée, » comme appareil à lire dans l'âme ne nous dit rien qui vaille. Son inventeur le promène à travers les casernes, les écoles, les usines, les hospices, et recueille ainsi des milliers d'observations. Il entasse les fiches sur lesquelles d'autres psycho-physiologistes en entasseront d'autres. Ainsi on peut espérer que, dans quatre ou cinq cents ans, la science de l'âme sera constituée. « Dans cinq cents ans, soupire Louise Donnat, on saura si j'ai une âme et comment la guérir, et c'est aujourd'hui que je souffre ! Voilà donc la science !... Mais le plus humble prêtre, auquel je raconterais ma douleur, trouverait des paroles bien autrement consolantes ! » Sans doute, mais c'est que le rôle du prêtre ou celui du savant n'est pas le même, et qu'en effet il ne faut pas demander à la science ce qu'elle n'a pas mission de donner. On pourrait très bien plaider la cause de Maurice Cormier, et ce serait, je crois, de toute équité. Chacun de nous ne connaît que sa souffrance, qui se limite à la brève durée d'une vie humaine : la science est une entreprise à longue échéance. L'ouvrier qui travaille à la construction d'un édifice dont il ne verra pas l'achèvement n'est ni risible, ni blâmable. Et comment méconnaître que cette collaboration impersonnelle à l'œuvre de l'avenir a sa grandeur?

La scène qui met aux prises les deux savans, pour opposer deux conceptions de la science, est le morceau capital de toute la pièce et le plus significatif. Les individus disparaissent pour faire place à de nobles entités. Comme le théâtre antique faisait dialoguer le Juste et l'Injuste, la discussion est ici entre la science positiviste et la science idéaliste. Elle abonde en vues de toutes sortes et qui elles-mêmes appelleraient toute une discussion. L'idée essentielle en est qu'on peut être un bon ouvrier de la science, mais qu'on n'est pas un savant, surtout un grand savant, si on ne lève pas quelquefois la tête au-dessus de sa besogne et si on ne jette pas vers le ciel un regard d'angoisse en y cherchant Dieu. Ce Dieu, la raison n'en prouve pas l'existence ; mais la raison n'est pas le tout de l'homme, elle n'est pas notre seul moyen d'investigation. « J'ai une imagination, j'ai un

cœur, mon être est relié au monde par toute une trame frissonnante qui peut me renseigner mieux que ma raison. » Ici se place la comparaison célèbre avec les nénuphars qui tendent leurs têtes vers la lumière. « Vous, moi, tous les chercheurs, nous sommes de petites têtes noyées sous un lac d'ignorance et nous tendons le cou avec une touchante unanimité vers une lumière passionnément voulue... Si la nature a mis en nous cet instinct de vérité pour que cette vérité ne luise jamais à nos yeux, c'est une lâcheté de la nature. » Les larmes que le savant sent monter à ses yeux, ce n'est pas un égoïste attendrissement sur soi-même qui les lui fait verser. Elles traduisent l'angoisse métaphysique, celle de tous les chercheurs qui ont regardé en face l'éternel « Pourquoi? » celle de tous les croyans que le doute vient torturer... Cette exaltation est celle d'un mourant. En effet, Donnat s'est inoculé le même mal dont sa victime va mourir. Ce châtiment que le mystique Donnat s'inflige, le réaliste Cormier ne le comprend pas ; mais Louise, avec son instinct de femme, le devine. Le cri de désespoir et d'amour qui lui échappe termine cet acte où, de scène en scène et de réplique en réplique, nous avons vu grandir l'image du savant idéaliste.

Le troisième acte appartient à Louise et à Antoinette, à l'épouse et à la religieuse. Devant l'expiation volontaire à laquelle s'est condamné son mari, Louise découvre que jusqu'ici elle l'a méconnu. Elle reçoit le coup de la grâce. Elle croit, elle est désabusée : l'admiration la conduit à l'amour. C'est bien, c'est très bien, et pourtant, même ainsi, elle ne nous touche pas. Jusqu'au bout le rôle reste ingrat. En revanche, celui de la petite religieuse est exquis, adorable de simplicité. Car, dès le début, elle a tout compris; elle sait à quelle mort horrible l'a condamnée son sauveur. Et tout de suite elle a accepté le sacrifice : elle voulait consacrer sa vie aux malades; elle la donne en gros au lieu de la donner en détail : cela revient au même. Au surplus, quand Donnat se posera tout haut cette question: « D'où vient ce quelque chose qui élève le plus humble au-dessus du savant? » c'est elle qui répondra : « Du bon Dieu, monsieur. » Cette réponse naïve a été dite par l'actrice chargée du rôle, Mlle Bovy, avec une rare perfection de naturel. Il reste qu'elle a remué le public jusqu'aux entrailles. Et telle est la conclusion, vague et généreuse, à laquelle aboutit l'auteur. Ce savant ne partage aucune des croyances de cette pieuse fille ; cette femme a considéré ce savant, d'abord comme un étranger, puis comme un monstre : et pourtant, tous trois ils sont faits pour s'entendre ; ils sont de la même race, ils ont

le culte de l'idéal, et ce culte n'est pas un fanatisme, mais bien, au sens le plus pur et le plus bienfaisant du mot, une religion.

Cette œuvre, d'une si belle tenue littéraire, appelle certaines réserves. Ma critique essentielle concerne cette horreur physiologique qui plane sur tout le drame. Donnat a inoculé le cancer à Antoinette, puis il s'est inoculé le cancer à lui-même, et Louise, en signe d'amour, lui demande qu'il lui inocule le cancer. Je persiste à croire que ce relent de chambre opératoire, cette pourriture d'hôpital, dont notre imagination est sans cesse occupée, ne convient pas au théâtre. C'est une erreur de prétendre que tous les sujets soient du ressort de la scène. Les questions d'amour, d'intérêt, d'ambition lui appartiennent : n'est-ce pas assez ? L'étalage de la maladie et de la mort y est déplacé et pénible. Un autre reproche, c'est qu'ici la dissertation déborde trop souvent l'action. Nul plus que moi ne goûte l'exposé ou plutôt le choc des idées au théâtre. Mais les personnages de M. de Curel semblent trop souvent oublier qu'ils sont mêlés à une action théâtrale pour se livrer à des discussions théoriques, comme ils pourraient le faire dans un laboratoire. Ils sont, un peu partout mais surtout au second acte, sujets à des tirades d'une longueur excessive et qui ne sont pas toutes nécessaires ni même justifiées. Ils ont du mouvement dans les idées, sans éviter toujours la confusion. Ils pensent, mais on ne sait pas toujours ce qu'ils pensent. La langue qu'ils parlent, forte, brillante, imagée, n'est nullement celle de la conversation, mais bien plutôt celle du livre. Les belles métaphores, les comparaisons prolongées y abondent, non sans faire parfois songer à des morceaux de facture. Ils sont éloquens et parfois aussi grandiloquens. Ils ont d'heureuses trouvailles de mots, mais il leur arrive de ne pas éviter l'amphigouri. Et il est de toute évidence que beaucoup de ces critiques tombent, si on considère *la Nouvelle Idole* moins comme une pièce de théâtre, au sens strict du mot, que comme une série de dialogues philosophiques rattachés à une action, comme un « drame philosophique » à la manière dont Renan l'entendait.

La Nouvelle Idole est très bien jouée. Mme Bartet par sa grâce supérieure, par son art des nuances, par sa science de composition, a fait merveille dans le rôle difficile de Louise Donnat. J'ai déjà dit le succès de Mlle Bovy, dans celui de la petite religieuse. Le rôle de Donnat, qui avait été créé par M. Antoine, a pour nouvel interprète M. de Féraudy qui, lui non plus, n'est pas très lyrique et semble un peu étonné d'avoir à comparer le savant avec un nénuphar. On peut concevoir

une interprétation du personnage plus hautaine, mais non plus vivante et plus vibrante. Le rôle de Cormier n'est pas sympathique. M. Alexandre lui prête libéralement sa belle prestance et sa belle voix

Ce que je m'explique moins bien, c'est la reprise, à la Comédie-Française, de *la Révolte*. Mais il paraît que les temps de la réparation sont venus pour Villiers de l'Isle-Adam. Probablement, Villiers, qui tenait à son ascendance de vieille aristocratie, bretonne et catholique, ne s'attendait pas à ce qui vient de lui arriver : être célébré officiellement par un ministre de la République ; mais, comme disait un autre homme d'État, nous sommes dans l'incohérence. On subit ce petit acte interminable comme un accès de déclamation furieuse. Un mari et une femme font leurs comptes : de la façon dont ils les font, il appert que le mari est peu entendu en affaires, et que la femme est une calculatrice de premier ordre. Minuit sonne. Comme mue par un ressort, la femme se lève et déclare à son mari qu'elle s'en va. Elle le quitte parce qu'il est le Réel, et qu'elle est le Rêve. Une femme qui calcule si bien, et qui, en quatre ans et demi, a triplé la fortune du ménage ! Cela étonne, mais enfin c'est ainsi. Elle en a assez, elle veut vivre. Comme nous dirions aujourd'hui, elle veut vivre sa vie ! En 1870, déjà ! C'est par là que cette exhumation ne laisse pas d'être assez amusante. Cette révoltée tient déjà le langage de nos actuelles affranchies. Elle quitte mari et enfant pour s'en aller travailler à son perfectionnement moral, comme fera la Nora d'Ibsen... Nora ne s'est pas inspirée d'Élisabeth et les suffragettes du théâtre moderne l'ignorent. Mais le ferment romantique les travaille toutes pareillement et leur fait tenir les mêmes propos, accomplir les mêmes actes... Avant que la nuit ne soit finie, le temps de baisser et de relever le rideau, Élisabeth revient au domicile conjugal. C'est ce qu'elle avait de mieux à faire. Et c'est la preuve qu'en notre pays de France il ne faut jamais désespérer du bon sens.

Mme Segond-Weber a lancé avec une ardente conviction les revendications d'Élisabeth, et M. Mayer en a paru, comme il convenait, littéralement assommé.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN LIVRE ALLEMAND SUR FERDINAND BRUNETIÈRE

Ferdinand Brunetière, Beitrag zur Geschichte der franzœsischen Kritik, par M. Ernst Robert Curtius, 1 vol. in-18, Strasbourg, 1914.

C'est, je crois bien, en l'année 1890 que j'ai eu le grand honneur de passer un mois entier avec Ferdinand Brunetière dans une pittoresque ville d'eaux des environs de Mayence. La polémique qui occupait alors mon cher maître et ami, — car on sait que son âme intrépide ne respirait tout à fait à son aise que dans une atmosphère de bataille, — était une de celles qui ont laissé le plus de traces dans notre histoire littéraire. A propos de la récente apparition de *Thaïs,* — si je ne me trompe, — M. Anatole France lui-même et M. Jules Lemaître avaient défié Brunetière d'établir la possibilité d'une critique qui ne fût pas « impressionniste, » c'est-à-dire qui ne se bornât pas à traduire, plus ou moins ouvertement, les opinions et les goûts personnels de son auteur ; et l'on pense bien que Brunetière s'était hâté de relever le défi. De telle sorte qu'un nouveau combat s'était engagé, si ardent et mené de part et d'autre avec tant de maîtrise que la presse étrangère elle-même n'avait pu s'empêcher d'en recueillir l'écho. Et donc, un matin, j'avais conduit mon ami au Casino de l'endroit, où je venais de découvrir un long article d'un journaliste allemand, tout consacré à l'analyse de sa dernière plaidoirie en faveur des droits d'une critique « objective. » Mais à peine avais-je commencé à lui traduire l'article, fort élogieux pour lui, que déjà sa provision de patience s'était épuisée. Arrêtant le pénible effort de ma traduction, il

s'était mis à m'improviser une de ces « théories » dont on peut bien dire qu'elles lui jaillissaient sans effort des lèvres ou de la plume en toute circonstance, et d'emblée merveilleusement claires, ordonnées, et vivantes, prêtes à affronter les plus rudes assauts. Sa théorie de ce jour-là consistait à m'expliquer comment les lettrés étrangers, et en particulier les compatriotes de son vénéré maître Schopenhauer, se trouvaient excellemment à même de comprendre, chez lui, le sens et la portée véritables de doctrines qui dérivaient toujours, en fin de compte, d'une conception « transcendante » du misérable néant de notre nature. Je me le rappelle assis à la terrasse du Casino de K..., s'amusant à faire tourner sur sa canne son élégant chapeau de feutre clair, mais bien plus encore à « composer » savamment l'ingénieux édifice de son paradoxe, pendant qu'à cent pas de nous, dans le kiosque du parc, un admirable orchestre entremêlait aux tendres supplications de la femme et de la mère de Coriolan les refus obstinés du héros romain. « Oui, mon bon ami, — me disait Brunetière avec son charmant sourire juvénile de ces lointaines années de loisir et de santé, — vous verrez qu'un jour, quand je ne serai plus là, l'étranger sera le premier à me rendre justice ! »

Ces paroles me sont naturellement revenues en mémoire lorsque l'autre semaine, j'ai appris la publication d'un livre allemand intitulé : *Ferdinand Brunetière, contribution à l'histoire de la critique française.* La boutade de mon cher compagnon de voyage se serait-elle changée en une prophétie, et serait-ce vraiment du dehors que nous viendrait sur lui, pour ainsi dire, le premier jugement solennel de la « postérité ? » Hélas ! je ne puis dire combien m'a tristement déçu la lecture de la « contribution » de M. Curtius. Celui-ci a beau nous faire entendre qu'il « doit beaucoup » à Brunetière, qu'il « a vécu des années dans l'intimité de son œuvre, » que personne n'admire plus que lui « l'étendue de cette œuvre et son intensité : » la manière dont il l'apprécie atteste une ignorance complète, à la fois, du grand rôle qu'il a joué parmi nous depuis un quart de siècle et de l'âme d'artiste qui bouillonnait en lui. Et quand ensuite M. Curtius ajoute qu'il a soigneusement pris garde à « ne pas se laisser influencer par les voix des amis ou élèves de Brunetière, » je ne puis me défendre de songer que ces « voix » auraient eu chance de lui épargner maintes erreurs fâcheuses, résultant d'une attention trop exclusive à la « lettre » d'une œuvre dont l' « esprit » lui est toujours resté entièrement étranger.

Veut-on savoir, en effet, à quelles « conclusions » l'a amené sa patiente et minutieuse analyse des moindres écrits de Ferdinand

Brunetière ? Tout d'abord, l'œuvre de celui-ci ne posséderait, à l'en croire, aucune valeur historique.

Brunetière écrit moins l'histoire de la littérature française qu'*à propos* de cette histoire. Toutes ses œuvres critiques ne sont jamais que des chapitres d'un *Discours sur l'Histoire de la littérature*. Il n'a ni l'instinct ni le goût des recherches documentaires. Les enchaînemens historiques, la peinture des courans intellectuels, l'indication des origines et des influences, l'étude de la figure individuelle des auteurs, en un mot tout ce qui constitue l'« information historique, » tout cela nous apparaît chez lui écourté et comme écrasé sous l'appareil des constructions spéculatives. Suivant le reproche d'un critique allemand, il substitue à l'examen des sources historiques une suite de solutions *a priori*, et souvent erronées dans leur simplicité.

M. Curtius ne veut pas même reconnaître une portée « historique » à l'incomparable *Manuel* de Ferdinand Brunetière. « Le lecteur qui recourt à ce livre afin de s'orienter sur l'histoire de la littérature française est contraint de s'avouer, en fin de compte, qu'il a eu l'occasion d'assister à une série de débats sur l'Individualisme et le Sens Social, sur le Réalisme et l'Idéalisme, etc., mais que sur la *réalité* historique il n'a appris que fort peu de chose. » Et non seulement Brunetière a le tort de sacrifier toujours la « réalité » à ses « théories : » mais ces théories elles-mêmes ne sauraient être prises un instant au sérieux. « Toute sa conception de l'histoire littéraire est foncièrement antiscientifique. » Lorsque, par exemple, il nous propose, comme mesure de la valeur historique d'une œuvre, la considération de ce qui manquerait à l'ensemble de la littérature d'une époque si l'œuvre en question n'avait pas existé, le critique allemand ne voit là qu'un « vestige des vieilles traditions *esthétisantes* du temps de La Harpe. » Le prétendu emploi d'une « méthode évolutive » dans l'histoire et la critique littéraires n'aura été qu'un paradoxe « insoutenable, » qui « n'a laissé aucune trace et ne représente pour nous, aujourd'hui, qu'une simple curiosité. » Pareillement il fallait que Brunetière se trouvât *tout à fait étranger dans le monde des idées* (l'expression serait, nous assure-t-on, d'un critique français) pour « n'avoir pas reconnu sur-le-champ la faiblesse misérable de sa théorie de l'évolution des genres. » L'erreur qu'il a commise résultait d'une confusion puérile, — et M. Curtius se sert même d'une épithète plus méprisante encore, — touchant les deux significations différentes du mot « genre, » telles qu'il les rencontrait dans l'esthétique et dans l'histoire naturelle.

Non moins puérile, l'ambition de créer ou de justifier une critique

« objective. » Aussi bien cette ambition n'a-t-elle jamais été, chez Brunetière, qu'un « postulat » purement abstrait ; car « tandis qu'en théorie il exigeait une critique déduite de principes immuables, en pratique il exerçait la même critique subjective qu'il avait condamnée chez ses devanciers. »

Encore la pauvreté scientifique de l'œuvre de Brunetière nous serait-elle indifférente, si cette œuvre possédait la qualité d'être vivante, et de nous apporter le reflet d'une individualité originale; si, dans les quarante volumes dont elle est formée, nous voyions transparaître souvent un nouvel aspect des choses. Nous ne nous affligerions pas autant de l'impuissance de l'écrivain français à découvrir pour ses jugemens un critère objectif, si la critique subjective qu'il pratique en fait avait de quoi y suppléer par sa propre valeur... Mais pour qu'une critique subjective ait quelque valeur, il faut qu'elle traduise une personnalité riche et vigoureuse. Or, tel n'est pas le cas, dans l'action que produit sur nous l'œuvre de Brunetière. Sa personnalité esthétique n'est pas assez complexe : il n'est pas le Protée que doit être le véritable critique. Il n'a pas le pouvoir de se changer en d'autres âmes, ni même de jouir de l'œuvre d'art simplement en raison de son essence artistique. Bien plus, il n'est pas en état de concevoir un peu profondément la nécessité intime de l'œuvre d'art : toujours il entend que celle-ci justifie son existence en se mettant au service de tâches sociales, « idéales, » ou autres...

Nous touchons ici au point le plus significatif, pour notre connaissance de l'esprit de Brunetière. Cet esprit nous fait voir ce que les compatriotes de celui-ci appellent une *mentalité simpliste*, c'est-à-dire un tour de pensée qui, involontairement, simplifie toutes choses... La vérité est faite de nuances. Le type intellectuel que représente Brunetière ne sait point percevoir ces nuances, mais se borne à envisager un petit nombre d'idées ou de faits dominans... Et de même encore l'œuvre de Brunetière nous déçoit au point de vue proprement humain. Rappelons-nous l'enrichissement de vie dont nous sommes redevables aux grands critiques du siècle passé, à un Sainte-Beuve, à un Jakob Burckhardt, à un Walter Pater, à un Herman Grimm ; et comparons-y ce que nous offre la critique de Brunetière ! Nous sommes aujourd'hui accoutumés à tenir le grand critique pour l'un des plus hauts parmi les types éternels de l'humanité. Mais précisément parce que le type nous apparaît aussi haut, nous jugeons avec plus de rigueur ceux qui n'arrivent pas à le réaliser.

Infortuné Brunetière, victime de « l'habitude » qu'a prise M. Curtius de placer trop haut le « type éternel » du critique ! Et c'est pour aboutir à ces « conclusions » que l'auteur allemand s'est livré à un travail d'analyse proprement incroyable, découpant en des milliers de « fiches » les quarante volumes de Brunetière, — sans compter une foule d'articles encore non recueillis, — au point de pouvoir nous en dresser, s'il lui plaisait, un vaste « répertoire analytique, » dont son

livre nous offre déjà, d'ailleurs, un échantillon amplement « étoffé! » Sur chacun des sujets où a touché l'écrivain français dans la partie purement littéraire de son œuvre, surtout, M. Curtius a soigneusement extrait et juxtaposé, sous leur forme originale, les passages qui lui ont semblé les plus significatifs : de telle manière qu'un lecteur français qui ne saurait point l'allemand n'en trouverait pas moins, dans son livre, quelque chose comme un curieux *Esprit de Brunetière*, équivalent à ces anthologies dont nos pères se délectaient jadis sous les titres d'*Esprit de M. Nicole* ou *de M. d'Alembert*. Et puis, brusquement, dans les dernières pages, les citations s'arrêtent, le susdit lecteur français cesse tout à fait de comprendre, et voici qu'au zélé compilateur des chapitres précédens succède désormais un terrible justicier avec le glaive en main, accablant sous la « rigueur » imprévue de ses « conclusions » l'auteur de toutes ces pensées profondes ou subtiles, de toutes ces vivantes phrases au rythme nerveux qui jusque-là nous avaient ravis, à peine entremêlées de brèves transitions du critique allemand ! Car c'est de cette façon qu'a cru devoir procéder M. Curtius, — d'après une « méthode » qu'il estime évidemment très supérieure en portée « scientifique » à celle des solides « constructions » de Brunetière : tout au long de son livre, il s'est borné à nous exposer de son mieux les opinions de celui-ci, sans presque y ajouter jamais un jugement personnel ; après quoi, au moment où nous supposions qu'il allait résumer dans une vue d'ensemble la doctrine littéraire ainsi analysée, le voilà qui tout d'un coup, changeant d'attitude et se ressouvenant de ses devoirs de critique, nous interdit formellement d'attacher la moindre importance à aucune de ces opinions de toute espèce qu'il a fait défiler, tour à tour, sous nos yeux !

Oui, certes, l'on ne saurait trop déplorer que M. Curtius se soit refusé, par principe, à écouter « les voix des amis ou élèves de Brunetière. » Ces voix « documentaires » lui auraient appris, notamment, l'idée que se faisait de son propre rôle l'écrivain français. C'est ainsi que je me rappelle, pour ma part, la très vive satisfaction qu'il m'a jadis témoignée d'un modeste article où je l'avais loué d'être, parmi nous, autre chose qu'un « critique. » Cela se passait vers 1893 ; et je me rappelle aussi que lui-même m'exprimait encore une opinion analogue bien des années plus tard, au cours de l'un de mes derniers entretiens avec lui. « Voyez-vous, mon bon ami, me disait-il ce jour-là, — mais, hélas ! avec un sourire fatigué et amer, si différent de celui qui illuminait son jeune visage durant nos tranquilles

flâneries d'autrefois! — j'en suis venu à penser que la critique pourrait n'être en réalité qu'un prétexte, ou, plus exactement, un terrain d'action, sur lequel chacun déploie des aptitudes spéciales et servant à des fins d'un ordre spécial! Celui-ci y fait fonction de peintre, celui-là de conteur, pour ne rien dire de ceux qui y font simplement fonction de bavards. Et quant à moi, voyez-vous, ma fonction particulière, dans la critique, aura été d'être un historien doublé d'un moraliste! » Ce qu'entendant, je songeais intérieurement que sa véritable fonction, par-dessus tout cela, avait toujours été d'être l'un des plus originaux entre les « artistes » de notre temps : mais c'est ce que je me serais bien gardé de lui dire, sachant assez le peu de prix qu'il attribuait à ce côté personnel de son œuvre en comparaison de la grave « mission » sociale qu'il avait conscience de remplir.

Un historien, tout d'abord : et je me demande avec stupeur à quelle conception de l'objet et des procédés de l'histoire a bien pu « s'habituer » le critique allemand pour contester, à ce point de vue, l'éminente valeur d'ouvrages tels que le *Manuel* ou que les huit volumes des *Études critiques sur l'Histoire de la Littérature française*. Je ne parle pas seulement de la « documentation » prodigieuse sur laquelle se fondent ces inoubliables récits qu'il plaît à M. Curtius d'appeler dédaigneusement des « discours, » — encore que, sur ce chapitre-là aussi, les « élèves ou amis » de Brunetière eussent eu de quoi le renseigner avec quelque avantage. Je ne veux pas m'attarder à signaler l'énormité du paradoxe, — ou de l'erreur, — consistant à soutenir que « l'appareil des constructions spéculatives » a pour effet d' « écourter, » chez Brunetière, « les enchaînemens historiques, la peinture des courans intellectuels, l'indication des origines et des influences, l'étude de la figure individuelle. » Ce sont là autant de choses que personne, en vérité, n'était plus à même d' « étendre, » de répandre dans ses récits suivant la mesure qu'il jugeait convenable ; et qu'après cela, il ait toujours eu un sens très délicat de cette « mesure, » et n'ait pas insisté sur les « courans intellectuels » et les « enchaînemens historiques, » lorsque les circonstances ne s'y prêtaient point, voilà de quoi ses lecteurs français, du moins, lui sauront toujours gré! Mais pour nous en tenir à la « méthode » de l'historien, comment M. Curtius n'a-t-il pas aperçu tout ce que l'auteur du *Manuel* nous a enseigné, sous ce rapport, d'infiniment nouveau, tout ensemble, et de précieux?

J'ai eu moi-même l'occasion, par exemple, de constater récemment, une fois de plus, l'importance féconde des leçons de Brunetière sur deux points particuliers de la méthode historique. Ainsi que nous le

rappellent les fidèles citations de M. Curtius, l'une des théories favorites de l'écrivain français était de proclamer l'inutilité, — ou parfois le danger, — d'une biographie trop « documentaire » des grands créateurs de vie ou de beauté. « La curiosité qui devrait nous venir la dernière, écrivait-il, c'est celle de savoir comment Job avait le nez fait, et si Valmiki fut heureux en ménage. » Ou bien encore, à la veille de sa mort, dans la préface de son *Balzac* : « J'aurais cru manquer à la première obligation du critique ou de l'historien de la littérature en parlant de l'homme plus et autrement qu'il était nécessaire pour l'intelligence de son œuvre. » Il estimait qu'à vouloir reconstituer avec trop de détail l'existence privée d'un poète de génie, on risquait de nous donner une idée mensongère des sources d'où avait jailli son œuvre poétique : car la vie véritable de ce poète, en tant que poète, n'avait eu rien de commun avec les menus faits de son sort journalier. Non pas que les faits importans y eussent manqué, et tels qu'il importait de nous les révéler : mais ces faits décisifs n'avaient pas été de l'ordre « matériel. » Les événemens notables de la vie d'un Ronsard ou d'un La Fontaine, ceux dont la connaissance avait de quoi nous expliquer l'œuvre de ces deux maîtres, n'étaient pas leurs embarras d'argent, ni leurs mésaventures galantes, mais bien l'apparition à leur horizon intellectuel d'un modèle nouveau survenu du dehors, ou bien encore la découverte d'un nouvel idéal, mystérieusement issu d'un recoin secret de leur propre cœur. « A coup sûr, — écrivait Brunetière dans la préface de son *Manuel*, — je n'ai pas négligé de noter les autres influences, celles que l'on se plaît d'ordinaire à mettre en lumière, influence de race, ou influence de milieu : mais, considérant que, de toutes les influences qui s'exercent dans l'histoire d'une littérature, la principale est celle des œuvres sur les œuvres, c'est elle que je me suis surtout attaché à suivre, et à ressaisir dans le temps. »

M. Curtius nous dira-t-il que cette leçon de « méthode historique » n'est qu'un « dernier vestige des traditions de La Harpe ? » Qu'il regarde, dans son pays, les plus fameux des ouvrages consacrés à l'étude d'un Gœthe ou d'un Novalis, d'un Mozart ou d'un Richard Wagner : il y trouvera la « biographie » véritable de ces hommes de génie, l'histoire du travail incessant de leur pensée, désastreusement « écourtée et comme écrasée » sous une accumulation de « documens » inutiles. Aujourd'hui comme à l'époque des Schlegel ou des Otto Jahn, l'histoire des arts attend toujours encore la réforme bienfaisante que nous a éloquemment prêchée Brunetière, en même temps

qu'il nous en donnait d'admirables exemples. Et parce qu'il s'est trouvé que cette réforme était trop difficile, exigeant désormais de l'historien un effort trop pénible, ce n'est pas une raison pour qu'on puisse l'écarter d'un haussement d'épaules, en traitant de « discours » le beau livre où, pour la première fois, le puissant esprit qui l'avait conçue a tenté bravement de la réaliser.

Mais plus précieuse encore et plus indispensable, comme aussi plus tristement étrangère aux compatriotes de M. Curtius, est la seconde des deux leçons de « méthode historique » dont je parlais tout à l'heure. Celle-là ne nous a pas même, je crois bien, été signalée par le critique allemand ; et cependant il n'en est pas que Brunetière nous ait plus souvent enseignée, à la fois en théorie et par son propre exemple. La leçon consistait à tenir un compte scrupuleux des dates, et à considérer toujours une œuvre d'art comme l'expression d'un moment particulier de la vie de son auteur. « Le fondement de la méthode évolutive étant une chronologie rigoureuse, — nous rappelait naguère, ici même, M. Victor Giraud, — Brunetière avait cru devoir attacher aux *dates* une importance capitale. Une œuvre considérable étant donnée, son effort essentiel consistait à la situer exactement dans la série historique où elle venait d'apparaître, à déterminer avec précision les traits qui la rattachaient à telle ou telle œuvre antérieure, ceux qui lui appartenaient bien en propre, et par lesquels elle avait modifié le milieu littéraire contemporain. » Non content de vouloir, pour les grands artistes, une biographie foncièrement « artistique, » où le vain récit des aventures de leur existence privée ferait place dorénavant à celui des « drames » de leur pensée créatrice, l'auteur du *Manuel* voulait encore une biographie scrupuleusement « chronologique, » où l'intelligence d'une œuvre ne risquât point d'être faussée par son accouplement arbitraire avec d'autres œuvres appartenant à des phases différentes de l'évolution intérieure d'une âme de génie. En d'autres termes, et malgré sa légitime croyance à la vie propre des « genres, » il entendait qu'une tragédie de Voltaire ou un opéra de Mozart nous fussent présentés, surtout, non point par rapport aux productions précédentes de leurs auteurs dans les mêmes genres, mais bien à leurs autres productions dans le même temps, — fussent-elles de genres absolument opposés. Et que M. Curtius n'essaie pas de répondre qu'une telle méthode n'apporte rien de nouveau ! Cette fois, ce n'est plus seulement à d'autres historiens de son pays que je le renverrais, — à de tout récens musicographes qui, exactement comme ceux d'il y a un demi-siècle, comparent entre elles

des symphonies de Mozart ou de Haydn sans paraître soupçonner les révolutions survenues, sous l'influence du temps, jusque dans les sentimens artistiques les plus profonds du cœur de ces maîtres : je renverrais M. Curtius à son propre livre sur *Ferdinand Brunetière*, qui n'aurait pas eu lieu, — ou du moins n'aurait pas été ce que nous le voyons, — si le critique allemand s'était un peu pénétré de la valeur d'une telle méthode « chronologique. » Le fait est que, faute pour lui d'avoir tenu compte de cette méthode, tout son patient et minutieux travail d'analyse nous apparaît quasiment sans profit. Tantôt, sur une même question, il a rapproché des opinions de Brunetière qui lui ont semblé pareilles, mais qui ne l'étaient pas en réalité, attendu que les mots eux-mêmes avaient plus ou moins changé de sens, à mesure que se transformait l'être entier de l'artiste ; et tantôt il nous a signalé comme contradictoires d'autres opinions qui, en réalité, ne constituaient que des expressions différentes d'un même état d'âme, revêtant au dehors des apparences diverses, ou parfois contraires, sous l'effet des années.

Sans compter qu'assurément l'œuvre de Brunetière était une de celles qui pouvaient le plus mal s'accommoder d'être ainsi dépecées par ordre de sujets. L'entreprise d'un *Esprit de M. Nicole* n'offrait peut-être pas d'obstacles trop graves à ses anciens éditeurs (ou du moins je me plais à le supposer) ; mais vouloir rassembler côte à côte, en un même tableau, les opinions successives de Brunetière sur les hommes et les choses, c'était trop méconnaître la féconde mobilité naturelle de cette âme de feu. Et puisque, décidément, la place me manque pour relever aujourd'hui, comme je l'aurais désiré, l'injustice flagrante des reproches adressés par M. Curtius à l'« historien » et au « philosophe » qu'a toujours été le maître français, il faut au moins que, de tout mon cœur, je proteste contre celles de ses conclusions qui visent l'individualité foncière de l'« artiste. » S'ajoutant à ces « voix » autorisées des « élèves ou amis » de Brunetière qu'il a eu grandement tort de ne pas écouter, il faut que mon humble voix lui révèle, en deux mots, l'« intensité » monstrueuse de son erreur sur ce point capital de sa patiente enquête !

« La personnalité esthétique de Brunetière n'est pas assez complexe : il n'est pas le Protée que doit être le véritable critique. Il n'a pas le pouvoir de se changer en d'autres âmes... Son esprit nous fait voir ce que ses compatriotes appellent une mentalité simpliste, » —

Et que si même le rôle « esthétique » de Brunetière n'avait consisté qu'à empêcher ses compatriotes d'introduire trop abondamment, dans notre langue, des mots comme cette « mentalité simpliste » dont l'application à son propre tour d'esprit lui aurait procuré un mélange singulier d'amusement et de peine, cela seul suffirait pour contre-balancer les plus cruels reproches de M. Curtius. Mais qui donc parmi nous, en lisant ces reproches, n'en sentirait pas aussitôt toute l'iniquité? Nous retrouvons là, une fois de plus, les effets d'une conception déplorable des devoirs du critique et du biographe dont toujours Brunetière a vainement tâché à nous affranchir. Parce que, dans ses portraits littéraires d'un Rabelais ou d'un Montaigne, l'auteur de l'*Histoire de la Littérature française classique* a soigneusement évité de confondre l'écrivain et l'homme privé, parce qu'il a craint que trop d'allusions aux comptes de ménage d'un Malherbe nous rendissent moins nette sa véritable figure, voilà qu'on l'accuse de « n'avoir pas eu le pouvoir de se changer en d'autres âmes! » Car, pour ce qui est de savoir nous peindre exactement ces figures véritables d'hommes de lettres de tous les temps et de toutes les sortes, en ne nous montrant d'eux que ce qu'il importait que nous en connussions, là-dessus je ne crois pas que quelqu'un l'ait jamais surpassé, — ne serait-ce qu'en raison de l'incomparable sûreté de son « information. » Combien de délicates et fortes images je lui dois d'avoir vues, pour ma part, se dresser tour à tour et vivre devant moi, depuis un charmant *Abbé Prévost* que je me souviens d'avoir découvert, grâce à lui, il y a plus de trente ans, dans un petit café de province où j'étais venu lire la *Revue des Deux Mondes*, jusqu'à cet admirable *Joseph de Maistre* qu'il évoquait encore aux derniers mois de sa vie, d'une main brûlante de fièvre et cependant plus ferme, à la fois, et plus souple que jamais! Mais d'ailleurs, est-ce que déjà le *Manuel*, avec l'étonnante richesse biographique de ces notices qui remplissaient le bas des pages, — et que l'on dirait que M. Curtius n'a point lues, — est-ce que ce ne serait pas assez de lui seul pour nous forcer à reconnaître, dans son auteur, un authentique « Protée, » et répondant d'autant mieux aux exigences du type qu'il apporte plus de soin à se maintenir soi-même en dehors de ces images diverses qui, de page en page, défilent sous nos yeux? (Car il faut à coup sûr que le critique allemand l'ait bien peu compris, pour s'aviser de lui préférer, à ce point de vue, de pseudo-Protées tels qu'un Walter Pater ou un Herman Grimm, qui, tous deux, se sont bornés à revêtir sans arrêt de masques différens l'invariable expression de leurs propres croyances, sentimens, ou pensées!)

Il est vrai que, pour constant qu'ait été l'effort de Brunetière à ne pas se peindre soi-même sous prétexte de nous représenter les écrivains du passé, sa figure nous apparaît cependant toujours à côté, au-dessus de la leur. Il y a eu ainsi dans l'histoire des arts des peintres qui, quoi qu'ils fissent, ne parvenaient pas à s'effacer devant leurs modèles : ceux-ci avaient beau être ressemblans, la curiosité des spectateurs allait surtout à l'art des portraitistes ; et je ne serais pas étonné qu'il se trouvât, en leur temps, des critiques pour reprocher, par exemple, à un Rubens ou à un Rembrandt de n'être pas des Protées. En présence des plus vivantes images de romanciers, d'orateurs, ou de poètes que nous a laissées Brunetière, c'est chose certaine que notre attention risque plus ou moins d'être distraite par l'habileté merveilleuse du dessin et de la couleur, par la magnifique ordonnance du décor, en un mot par la maîtrise personnelle du peintre. La figure de ce dernier ne cesse pas, pour ainsi dire, de dominer son œuvre : par où j'admets volontiers qu'il diffère de bon nombre de critiques de chez nous et d'ailleurs. Mais le moyen de s'en plaindre, quand il s'agit d'une figure comme celle-là, tout imprégnée de brûlante passion, et si vigoureuse, si mobile, si profondément originale d'inspiration et d'allures !

Un artiste : je ne vois pas d'autre mot qui ait de quoi définir cette étrange et touchante figure. Je ne parle pas seulement de la qualité incomparable du « métier » littéraire de son œuvre, encore bien qu'il n'y en eût pas de plus éminemment « artistique, » avec cette composition variée de jour en jour, cette lumineuse élégance du trait, cette mise en valeur des plus menus détails, qui font de Brunetière quelque chose comme le Flaubert de la critique française. Mais par-dessus ce « métier « infaillible, créé de toutes pièces et manié librement à travers tous les genres, se peut-il que M. Curtius n'ait pas été frappé de la valeur exceptionnelle de l'âme d'artiste qui jaillit des moindres pages de l'homme qu'il accuse de n'avoir pas une « personnalité » assez « riche et puissante (1) ? » Qu'est-ce donc qu'il exige d'un écrivain, et où donc aura-t-il chance d'en trouver, à ce compte, qui réalisent son idéal d'une « critique subjective ? » Péniblement il s'est ingénié, du-

(1) « Au total, une personnalité complexe et puissante, » nous disait M. Victor Giraud, dans sa très belle étude sur Ferdinand Brunetière (*Revue* du 1 mars 1908). Il est vrai que l'auteur de cette étude avait été, lui aussi, l' « élève et ami » du maître français. Mais sur combien de points sa pénétrante analyse réfutait, à l'avance, les conclusions « scientifiques » de M. Curtius !

rant des années, à « dépouiller » les quarante volumes de l'œuvre de Brunetière; et le voilà qui, en fin de compte, ne s'est pas aperçu de la permanence, au fond de cette œuvre, d'un esprit tout ensemble homogène et complexe, marquant de sa solide empreinte tous les sujets qu'il aborde, et contraignant par degrés ses plus rudes adversaires à s'enfuir du champ clos où ils l'ont provoqué !

Car M. Curtius nous dit bien que personne ne saurait prendre au sérieux la théorie d'après laquelle la valeur propre d'une œuvre se mesure à la place que tient celle-ci dans l'histoire de son temps. « Quand on veut juger d'un artiste, affirmait Brunetière, il faut se poser une première question : si nous ne possédions pas l'œuvre de cet artiste, que manquerait-il à l'art de son temps et de son pays ? » Et cela paraît au critique allemand d'un « La Harpisme » acheté. Mais, à supposer même que la théorie ne soit pas inattaquable à un point de vue « absolu, » elle n'en conserve pas moins, en tout cas, une portée « pratique » assez évidente; et il aurait suffi à M. Curtius de se « poser la question » dont parle Brunetière pour se rendre compte de l'injuste rigueur de ses « conclusions.» Force lui aurait été de reconnaître alors tout ce qui « aurait manqué » à notre littérature contemporaine, ou plutôt à l'ensemble de notre vie intellectuelle et morale, si, pendant un quart de siècle, Brunetière n'avait point recueilli parmi nous la lourde succession de Taine et de Renan. Que l'on se rappelle la violence des divers courans qu'il s'est, intrépidement, efforcé d'enrayer, et combien sa résistance personnelle a contribué sans nul doute à de salutaires défaites comme celle du « naturalisme, » dans notre roman, ou celle de la « superstition scientifique » dans l'évolution générale de notre pensée ! Tout cela, en vérité, est encore trop récent pour qu'il nous soit possible de le considérer avec la perspective, le relief nécessaires; et cependant, qui donc, tout au moins de chez nous, qui donc hésiterait à reconnaître déjà le très grand rôle qu'a joué, sur les terrains les plus divers, l'admirable lutteur qui naguère s'est dressé seul contre son siècle, pareil à un jeune David ne craignant pas de braver Goliath, et qui a fini par vaincre le géant philistin, à force de maîtrise « artistique » et de passion et de foi, — sauf pour lui à ne pas soupçonner qu'un jour viendrait où un critique allemand l'accuserait d'avoir dû son triomphe à la présence, chez lui, d'une « mentalité simpliste ! »

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

« Rien ne m'aura été épargné, » a dit l'empereur François-Joseph, lorsqu'il a appris la nouvelle de l'assassinat de son neveu et héritier, l'archiduc François-Ferdinand, et, en effet, soit dans le domaine politique, soit dans l'ordre privé, nul homme de son temps n'a été aussi cruellement éprouvé. Les deuils les plus tragiques se sont multipliés autour de lui avec un acharnement d'horreur qui rappelle la fatalité antique, et le dernier coup qui l'a frappé a ramené le souvenir de tous les autres. Le respect et la sympathie du monde entier pour ce grand vieillard, si noble dans son malheur, en ont été augmentés, et, si quelque chose pouvait encore ajouter à la vénération qui l'entoure, ce serait l'admirable lettre qu'il a écrite aux deux présidens du Conseil, en Autriche et en Hongrie, ainsi qu'au ministre commun des Finances, auquel appartient l'administration de l'Herzégovine et de la Bosnie. La sérénité d'âme qui y apparaît servira d'exemple, il faut du moins l'espérer, à ceux qui, dans le premier mouvement d'exaltation et de colère, se sont laissé entraîner à de regrettables emportemens. Rien de tel chez l'Empereur : pas une plainte, pas une protestation. Il caractérise le drame dans ses conséquences les plus lamentables. « Une main criminelle, dit-il, m'a privé d'un parent qui m'était cher, d'un collaborateur fidèle; il a enlevé à des enfans d'un âge tendre et à peine élevés, qui avaient besoin de leurs protecteurs naturels, tout ce qui leur était cher sur la terre et a amoncelé sur leurs têtes innocentes un malheur sans nom. » Et, après avoir exprimé lui-même cette pitié profonde que nous avons tous ressentie : « Le vertige d'un petit nombre d'hommes induits en erreur ne saurait cependant, ajoute-t-il, ébranler les liens sacrés qui nous unissent, moi et mes peuples ; il ne peut atteindre les sentimens d'affection profonde qui ont été manifestés à nouveau d'une

manière si touchante envers moi et envers ma maison régnante depuis des siècles. Pendant soixante-cinq ans, j'ai partagé avec mes peuples la tristesse et la joie, songeant toujours, même dans les heures les plus difficiles, à mes devoirs élevés, à ma responsabilité pour le sort des millions d'hommes dont j'aurai à rendre compte au Tout-Puissant. La nouvelle et douloureuse épreuve qu'il a plu à la décision insondable de Dieu de m'infliger, à moi et aux miens, affermira en moi la résolution de persister jusqu'à mon dernier soupir dans la voie reconnue la meilleure pour le bien de mes peuples, et, si je puis un jour transmettre à mon successeur le gage de leur affection comme un legs précieux, ce sera la plus belle récompense de ma sollicitude paternelle à leur égard. » Le témoignage que se rend l'empereur François-Joseph, arrivé près du terme de sa carrière, ne sera pas ratifié seulement par ses peuples, il le sera par toute l'Europe, et on lui saura gré d'avoir dit, avec l'accent que donne la paix du cœur, que l'abominable attentat qui, une fois de plus, a répandu la mort autour de lui, ne l'empêchera pas de persister jusqu'à son dernier soupir dans la voie où il s'est engagé.

Combien ces sentimens et ce langage sont éloignés des cris de haine et de vengeance qui se sont élevés dans une partie de l'opinion autrichienne à la nouvelle de l'attentat! Et on ne s'en est pas tenu aux cris. Dès le premier moment, des attentats d'un autre genre ont eu lieu à Serajevo; des maisons y ont été mises à sac; la sécurité des Serbes y a été compromise; en quelques heures, les ruines ont été accumulées. On n'a pas accusé seulement, comme l'a fait l'Empereur, « le vertige d'un petit nombre d'hommes induits en erreur; » tout un peuple a été pris à partie et le crime odieux a été imputé à la Serbie tout entière. Certains journaux ont poussé des cris dont la férocité n'était pas moindre que celle des fanatiques de Serajevo. — A Belgrade! ont-ils dit. Que ne nous a-t-on pas crus plus tôt! Que n'est-on allé, depuis longtemps déjà, étouffer à son origine la conspiration contre l'Autriche qui s'arme aujourd'hui de la bombe et du revolver! Il est temps d'écraser ce nid de reptiles! — En parlant ainsi, ces journaux trahissaient leur propre conspiration. Ce n'est pas, en effet, la première fois qu'ils donnent le même conseil, et, si l'attentat de Serajevo leur a causé une indignation légitime, ils n'ont pas perdu une minute pour l'exploiter dans le sens de leurs passions. Par bonheur, l'opinion et le gouvernement serbes ont conservé tout leur sang-froid au milieu de la bourrasque dont leur pays était assailli; la moindre faute de leur part, la moindre réplique un peu trop vive,

auraient pu avoir les conséquences les plus graves; mais la Serbie, qui a appris tant de choses depuis quelques années et a exercé sur elle-même une maîtrise si intelligente et si ferme, est restée silencieuse et digne, sans un geste, sans un mot propres à amener une riposte. Elle aurait eu tort d'ailleurs d'attribuer à son tour à l'Autriche-Hongrie elle-même l'injustice de quelques-uns. Après la tempête, le calme renaîtra. Mais l'épreuve de ces derniers jours montre une fois de plus combien grande est l'erreur de croire, comme on le faisait si facilement autrefois, que les peuples sont des frères les uns pour les autres et que seuls les rois déchaînent entre eux la guerre. L'observation attentive des faits conduit à des conclusions tout opposées, et on se demande avec anxiété ce qui arriverait des peuples sans la sagesse et la modération des gouvernemens.

Après avoir fait toute la part qui convient à l'horreur provoquée par le double assassinat de Serajevo, après avoir cédé aux sentimens de pitié qu'il fait naître, on se demande quelles en seront les conséquences politiques, et on entre alors dans le domaine de l'hypothèse. En ce qui concerne l'ordre de succession en Autriche-Hongrie, il ne sera nullement troublé par l'événement : peut-être même sera-t-il plutôt raffermi. On connaît l'histoire romanesque de l'archiduc François-Ferdinand : il avait épousé par amour une femme intelligente, douée de toutes les vertus privées, digne de lui sous tous les rapports, et qui est morte courageusement à ses côtés, mais qui n'était pas de sang royal et dès lors, d'après la Constitution de l'Autriche, ne pouvait pas être impératrice. Les enfans nés de ce mariage n'étaient pas aptes non plus à succéder à leur père sur le trône impérial. Ainsi le voulaient les lois de l'empire, et l'archiduc François-Ferdinand avait juré de les respecter : c'est seulement à cette condition que l'empereur François-Joseph avait donné son consentement au mariage. On croyait assez généralement qu'une fois empereur à son tour, François-Ferdinand aurait fait tout ce qui aurait dépendu de lui pour être relevé de son serment, soit à Rome au point de vue religieux, soit à Vienne au point de vue politique. On voit tout de suite quelles difficultés seraient nées de cette situation. Et ce n'est pas tout : la Constitution royale de la Hongrie diffère sensiblement, au point de vue successoral, de la Constitution impériale de l'Autriche, de sorte que la femme de l'Empereur et roi aurait pu à la rigueur, si on l'avait voulu, être reine de Hongrie et que ses enfans auraient pu être admis à lui succéder sur le trône de Saint-Étienne. Que de complications en perspective ! Que de troubles peut-être ! Il n'en est plus de même avec le nouvel

archiduc héritier, Charles-François-Joseph. Il a épousé une princesse de Bourbon-Parme, petite-fille par sa grand'mère de nos anciens rois, petite-nièce du Comte de Chambord, et de ce mariage sont nés déjà plusieurs enfans. Dans ces conditions nouvelles, l'ordre successoral est assuré en Autriche-Hongrie aussi sûrement qu'il peut l'être, et quelques-uns des nuages qui obscurcissaient l'avenir sont dissipés. Le nouvel archiduc héritier est jeune, il n'a que vingt-sept ans; il n'a jamais eu l'occasion de s'occuper de politique, et ses opinions, s'il en a de déjà formées, ne sont pas connues; mais il est aimé de tous et la popularité naît facilement autour de sa personne. Le meilleur souhait à former pour lui est toutefois qu'il ne monte pas trop tôt sur le trône. Il a encore beaucoup à apprendre. S'il a sur l'infortuné archiduc François-Ferdinand les avantages que nous venons de dire, il a le désavantage de l'inexpérience. François-Ferdinand était en pleine maturité et avait eu le temps de se préparer au rôle qui lui incombait.

Comment l'aurait-il rempli s'il avait vécu, c'est ce qu'il est impossible de dire avec certitude. On lui a prêté toute une politique : était-ce vraiment la sienne et, à supposer qu'elle le fût, y serait-il resté attaché, une fois empereur? Nul ne le sait. On a vu souvent, et peut-être même faut-il dire le plus souvent, le souverain tromper les prévisions qu'on avait faites sur le prince héritier. Nous ne rechercherons donc pas ce qu'aurait été François-Ferdinand empereur. Cependant il était à un âge où certains traits du caractère et de l'esprit sont déjà nettement accusés, et ceux qui l'ont connu disent de lui qu'il était intelligent, laborieux, consciencieux, digne à tous ces points de vue d'estime et de confiance, mais ils ajoutent que son esprit avait plus de précision que d'étendue et son caractère plus de décision et de force que de souplesse. Il y avait en lui quelque chose d'un peu brusque, qui venait peut-être de la fermeté de ses convictions et de sa loyauté. Il était aussi très profondément religieux et on affirme même qu'il était plus sensible qu'il ne l'aurait fallu à certaines influences ultramontaines. Enfin, à l'intérieur, il avait notoirement peu de sympathie pour la Hongrie et, à l'extérieur, il ne semblait pas en avoir davantage pour l'Italie.

On sait combien la Hongrie rend parfois difficile le fonctionnement de la monarchie dualiste. Le règne de François-Joseph a débuté par un très violent conflit avec elle. Il a fallu longtemps pour que les colères déchaînées de part et d'autre s'atténuassent au point de permettre au fils de Kossuth de devenir ministre de l'Empereur;

mais ce dernier a tout fait, après les rigueurs d'autrefois, pour amener l'apaisement d'aujourd'hui. On lui en savait gré à Pest et il y jouissait d'une autorité personnelle que sa bonne grâce, sa bonté, un peu de scepticisme indulgent, venu avant l'âge, avaient développée et consolidée. Les qualités de François-Ferdinand avaient quelque chose de plus tranchant et s'accommodaient moins bien avec celles des Hongrois qui sont un peu du même genre. Le temps, sans doute, aurait arrondi les angles, mais ils étaient jusqu'ici restés très aigus. On prêtait à l'archiduc des intentions politiques qui, si elles s'étaient réalisées, auraient amené dans la constitution austro-hongroise une transformation profonde : du dualisme on serait passé au trialisme et la troisième tête de la monarchie aurait été slave. Du coup, les Magyars auraient perdu l'espèce de souveraineté qu'ils exercent rudement sur les Slaves de la Transleithanie. Si ces projets sont exacts, on se demande comment, dans la pensée de l'archiduc, ils se seraient conciliés avec l'hostilité qu'il éprouvait contre les Serbes. Ceux-ci voyaient en lui un ennemi. Ils lui reprochaient d'avoir contribué, par son action personnelle, à l'annexion à l'Autriche de l'Herzégovine et de la Bosnie, et, par là, d'avoir mis obstacle au développement ultérieur de leur pays. L'archiduc voulait bien créer une Serbie autrichienne, mais il supportait avec impatience la création, à côté, d'une Serbie indépendante. On pouvait se demander laquelle des deux finirait par absorber l'autre. A tort ou à raison, la Serbie a toujours cru que l'archiduc François-Ferdinand avait été l'inspirateur de la politique autrichienne, qui avait voulu l'étouffer dans ses frontières, l'empêcher d'atteindre la mer, mettre obstacle à son développement territorial et à son expansion commerciale. Qu'y avait-il de vrai en tout cela? Tout n'était pas faux sans doute. Il est probable que, si l'archiduc François-Ferdinand était devenu empereur, la politique de l'Autriche, déjà si dure contre la Serbie, le serait devenue plus encore, et rien assurément n'était moins désirable.

Quant à l'Italie, ses sentimens à son égard n'ont jamais été bienveillans : à de certains momens même, il n'aurait pas hésité à aller avec elle jusqu'à un conflit. Il en a eu un personnellement avec le comte d'Æhrenthal à ce sujet et on n'a pas oublié dans quelles conditions il s'est produit. Le comte d'Æhrenthal a été le principal artisan de l'annexion de l'Herzégovine et de la Bosnie ; il en a pris la lourde responsabilité devant l'histoire; mais du moins, en diplomate qu'il était, voulait-il atténuer dans la forme ce que l'acte qu'il venait d'accomplir pouvait avoir d'inquiétant pour les autres, et l'archi-

duc François-Ferdinand, qui était militaire, voyait moins bien l'utilité de ces ménagemens. Il aimait à couper le mal dans sa racine. Peut-être avait-il prévu que les ambitions italiennes et les ambitions autrichiennes se trouveraient fatalement un jour en opposition dans les Balkans. Peut-être aussi, dans son âme profondément et étroitement religieuse, éprouvait-il autre chose que de la sympathie pour un pays et un gouvernement qui avaient dépossédé le Pape de son pouvoir temporel. Quoi qu'il en soit, il ne passait nullement pour un ami de l'Italie. Autriche, Italie, on connaît la situation paradoxale de ces deux pays qui, ayant tant d'intérêts contraires, n'ont pas trouvé d'autre moyen de ne pas se battre que de conclure une alliance sous les auspices de l'Allemagne. Mais, au fond des cœurs, les sentimens restent soupçonneux et hostiles, et l'archiduc les éprouvait si vivement qu'il ne parvenait pas toujours à les enfermer en lui-même. Et ici la même question se pose encore : qu'aurait-il fait, s'il avait été empereur ? Rien peut-être ; il aurait continué la politique de son prédécesseur ; il aurait senti l'intérêt qu'avait l'Autriche à maintenir l'alliance et il l'aurait pratiquée avec correction. Les circonstances sont plus fortes que les hommes, même lorsqu'ils ont une volonté énergique, et tel était le cas de l'archiduc. Seulement, les rapports des deux pays auraient été encore un peu moins cordiaux, encore un peu moins confians que par le passé, et l'Allemagne aurait eu encore un peu plus de peine à faire marcher ce ménage à trois qu'on appelle la Triple Alliance. L'archiduc était donc peu aimé dans la Péninsule. Il faut d'ailleurs rendre à l'opinion italienne, telle qu'elle s'est manifestée dans la presse, la justice qu'à la mort du prince, sa tenue a été parfaite ; il n'y a eu de fausse note dans aucun journal ; l'horreur du crime l'a emporté sur tous les autres sentimens, et c'est le seul néanmoins qui se soit manifesté. Nous inclinons à croire que le correspondant de Rome au *Journal des Débats* est dans la vérité lorsqu'il écrit : « En apprenant la mort tragique de François-Ferdinand, l'opinion italienne s'est émue, puis elle s'est souvenue, elle a réfléchi, et à l'indignation se sont bientôt mêlés l'évaluation froide et le calcul avisé. Au Quirinal et à la Consultà, le deuil officiel : la douleur profonde était au Vatican. »

Mais à quoi bon se demander plus longuement ce qui aurait pu être, puisque cela ne sera pas? L'archiduc François-Ferdinand a emporté dans la tombe le secret de sa destinée brusquement fauchée par la mort. Tout ce qu'on peut dire de lui avec assurance est qu'il avait de grandes vertus privées, que sa vie de famille a été exemplaire et

touchante, que sa vie publique a été d'une parfaite tenue, que ses intentions étaient droites et qu'il n'y avait en lui rien qui ne méritât l'estime. Et c'est pour cela que, malgré les jugemens divers qu'on peut porter sur son rôle politique, qui était d'ailleurs à peine commencé, c'est avec un respect sincère que tout le monde s'est incliné devant sa tombe.

S'il est vrai que l'archiduc a été pour beaucoup dans la constitution de l'Albanie, ce n'est pas là son œuvre la mieux réussie. Il est plus difficile que jamais de savoir ce qui se passe dans ce malheureux coin du monde, mais ce qui s'y passe n'est certainement pas rassurant. Les nouvelles sont confuses et contradictoires; celles du jour sont démenties le lendemain; sur un point seulement elles sont toujours d'accord, c'est que la situation du prince Guillaume de Wied, loin de s'améliorer, s'aggrave progressivement et qu'il est de plus en plus difficile de ne pas la croire désespérée. Veut-on d'ailleurs un exemple du peu de foi que méritent les nouvelles ? Il y a quinze jours, d'après celles que donnaient tous les journaux et qu'ils tenaient des agences, nous disions que le dernier défenseur du prince, Prenk Bib Doda, lui-même prince des Mirdites, avait été fait prisonnier par les insurgés, puis relâché sur parole, à la condition de ne plus prendre part aux opérations militaires : il l'avait juré, on donnait même des détails sur la nature du serment qu'il avait prêté. Or rien de tout cela n'était vrai : Bib Doda n'avait pas été fait prisonnier et, par conséquent, n'avait pas été relâché sur parole. Mais les affaires du prince n'en valent pas beaucoup mieux pour cela, car, s'il n'a pas été pris, Bib Doda a été battu et ses troupes se sont débandées. La révolte s'est propagée dans le Sud, où, à la vérité, elle ne semble pas faire des progrès extrêmement rapides. Il y a comme un temps d'arrêt dans les opérations. On pourrait croire que quelque chose se prépare, s'élabore, couve en quelque sorte. Mais quoi?

De quelque côté de l'horizon qu'on se tourne, on ne voit rien venir au secours du prince. Il avait d'abord été question de troupes de volontaires qui seraient levées en Autriche, mais il y aurait eu là une intervention à peine déguisée ; des observations se sont vraisemblablement produites et rien ne s'est fait. Le bruit a couru alors qu'on demandait, ou qu'on demanderait à la Roumanie d'envoyer des troupes en Albanie. Après les derniers événemens, la situation morale de la Roumanie est devenue très forte dans les Balkans ; mais, on le sait, elle l'a conquise sans coup férir, par de simples

démonstrations militaires faites avec un remarquable à-propos et, pour sortir de cette sage conduite, il faudrait que la Roumanie y eût un intérêt important. Où est son intérêt dans le cas actuel? On ne le distingue pas très bien : on voit seulement que, si elle s'engageait dans l'affaire albanaise, elle courrait gros risque d'entrer dans un engrenage qui la conduirait loin. Lui a-t-on fait vraiment la proposition dont les journaux ont parlé et a-t-elle eu besoin de s'y refuser? Nous ne doutons pas, en tout cas, qu'elle ne l'ait fait, si l'occasion lui en a été donnée. L'affaire albanaise est un guêpier où personne n'a envie de se jeter. Elle était, dès l'origine, hérissée de difficultés : les maladresses commises depuis les ont encore augmentées. On ne voit pas comment le prince Guillaume pourra se maintenir sur un trône aussi chancelant. S'il s'était montré davantage au début, et si, une fois l'insurrection déclarée, il s'était mis à la tête de ses troupes et avait paru sur les lieux du combat, peut-être la fortune, qu'il aurait un peu violentée, lui serait-elle devenue favorable. Mais il n'a rien fait de tout cela; il a attendu que la fortune vînt d'elle-même lui offrir ses faveurs, et elle n'est pas venue. Ce n'est que dans la fable que la fortune va bénévolement à l'homme qui l'attend dans son lit. N'ayant pas été améliorée par l'habileté des hommes, par leur esprit d'entreprise, par leur courage, l'affaire albanaise est restée ce qu'elle était, radicalement mauvaise. Si le prince de Wied peut encore être sauvé, nous en serons heureux pour lui : mais peut-il l'être? Incontestablement, ses sujets, ou du moins les plus nombreux et les plus forts d'entre eux, ne veulent pas de lui. Les Malissores et les Mirdites, battus et découragés, l'abandonnent. Il ne pourrait recevoir un secours utile que du dehors. L'Autriche le lui fournirait volontiers, si elle était sûre de pouvoir agir seule, mais c'est ce que l'Italie ne tolérerait pas; elle voudrait agir à son tour, après avoir bien choisi les points où elle interviendrait, et le tout finirait par une brouille entre les deux alliés. L'Autriche sait par expérience comment les brouilles de ce genre peuvent finir.

La situation apparaît donc inextricable et le plus sage serait sans doute de renoncer résolument à la politique dont elle est la conséquence logique; mais c'est peut-être beaucoup demander. Il faudrait pour cela que les Puissances, ou du moins quelques-unes d'entre elles, les plus intéressées dans l'affaire, avouassent qu'elles se sont trompées et cherchassent d'autres combinaisons. Il faudrait mettre fin à une première période et en ouvrir une seconde, qui en serait très différente. Le fera-t-on ? C'est à Vienne que la question se pose, parce que c'est

de là que part l'action principale. A Rome on se contente de profiter habilement des fautes qui sont commises ailleurs et qu'on semble attendre.

Chez nous, le ministère Viviani s'installe. Nous lui avons souhaité de durer, parce que nous avons peu de chance d'avoir mieux, ou moins mal, en ce moment ; personne ne l'attaque encore et il pourrait profiter de cette accalmie pour laisser à son tour les gens tranquilles, mais il aime mieux donner des gages à ses amis et même à ses ennemis de l'extrême gauche en ranimant la persécution religieuse qui s'était ralentie depuis quelque temps. Il existe encore un certain nombre de congrégations qui ont été plus ou moins volontairement oubliées. Elles pouvaient croire qu'on continuerait de les épargner. Mais M. Viviani veillait. Il a refusé aux socialistes unifiés et à une fraction considérable des radicaux de leur sacrifier la défense nationale ; nous l'avons hautement félicité d'avoir défendu la loi de trois ans et d'avoir annoncé que, s'il était encore ministre l'année prochaine, il ne libérerait pas la classe qui finirait alors sa seconde année de service. On ne pouvait pas mieux parler. Malheureusement, ce sont des hardiesses qu'il faut se faire pardonner, quand on est soi-même radical-socialiste, et ce que de tout temps on a trouvé de mieux pour cela est d'apporter au parti la tête de quelques congréganistes. Nous parlons, bien entendu, au figuré, car M. Viviani n'est pas méchant homme, il est seulement un homme faible, naturellement enclin à obéir aux injonctions des meneurs de son parti et toujours prêt à leur donner les holocaustes qu'ils exigent. La persécution religieuse, cette petite et basse monnaie de la politique radicale, produit généralement son effet : le parti s'en contente pour quelque temps, et le ministère a un peu de répit. Nous nous demandons ce qui arrivera lorsque cette monnaie sera complètement épuisée. Il est si facile et si commode de fermer des écoles et de vider des couvens ! Mais, à force de recommencer, il ne restera bientôt plus rien à faire dans cet ordre de choses, à moins qu'on ne porte directement atteinte à la liberté de l'enseignement, et peut-être à quelques autres. M. Viviani ne le fera peut-être pas lui-même, mais il aura préparé la voie à ceux qui le feront.

Nous voudrions du moins être sûr qu'il n'en sera pas de même pour la loi militaire. Les déclarations de M. Viviani ont été excellentes, et nous sommes convaincu qu'il ne manquera pas personnellement aux promesses qu'il a faites, mais la durée d'un gouvernement est

aléatoire, on est revenu depuis quelque temps aux ministères qui meurent jeunes. Quand M. Viviani tombera, on trouvera, parmi les débris de son Cabinet, un homme comme M. Augagneur, partisan résolu du service de deux ans, qui n'aura d'autre idée que d'entrer dans le Cabinet suivant, qui y entrera peut-être et n'aura pas alors de préoccupation plus vive que d'y faire prévaloir un système dont il a seulement ajourné la réalisation. Nous avons déjà demandé pourquoi M. Viviani a mis M. Augagneur au nombre de ses collègues. Des concessions, des capitulations de ce genre jettent le désarroi dans les esprits; elles sont pour le pays une école de scepticisme ou, pour mieux dire, d'immoralité politique. La conséquence de cette faute initiale n'a pas tardé à se produire : la Chambre a élu, pour toute la durée de la législature, une Commission de l'armée où les partisans et les adversaires de la loi de trois ans sont dans un si parfait équilibre, 22 voix d'un côté et 22 de l'autre, qu'il n'y a pas de majorité du tout : les votes de la Commission tiendront à la présence ou à l'absence fortuit d'un seul de ses membres. Et ce sera, pour le moins, un gros embarras.

M. Viviani n'est pas allé aussi loin dans la composition de son ministère; il y a donné la majorité aux partisans des trois ans; mais qui ne voit qu'en donnant une minorité aux autres, il a encouragé la Chambre à faire ce qu'elle a fait à son tour? Il est naturel et même désirable que, dans une commission dont le rôle est de délibérer, toutes les opinions soient représentées comme à la Chambre elle-même; mais dans un ministère, c'est autre chose, car le rôle des ministères est d'agir, ils sont l'organe du pouvoir exécutif, et il n'y a pas d'action énergique, ni d'exécution nette et rapide sans une parfaite unité. C'est donc un détestable exemple que M. Viviani a donné à la Chambre : elle ne l'a que trop suivi, elle l'a dépassé. Il y a quelque chose de paradoxal et d'absurde dans le fait d'une Assemblée qui, un jour, donne au gouvernement une majorité écrasante en faveur du service de trois ans et qui, le lendemain, nomme une Commission où il n'y a de majorité ni pour ni contre. Il y en a eu une cependant lorsque la Commission a élu son président : son choix s'est porté sur le général Pedoya, partisan du service réduit. Le phénomène de cette Commission, qui émane de la Chambre et la représente si mal, tient au mode de scrutin qu'on a employé pour la former. Ce sont là des chinoiseries, des manœuvres, des intrigues qui échappent au public et peut-être vaut-il mieux qu'elles lui échappent, car elles n'ont rien d'édifiant. On a voulu procéder par la représentation proportionnelle,

ce qui était très louable, et on a attribué à chaque groupe un nombre de commissaires proportionnel à celui de ses membres. Malheureusement, le respect de la proportion s'est arrêté là, au moins dans certains groupes qui, au lieu de représenter proportionnellement les opinions diverses de leurs membres, ont écrasé et annulé la minorité sous la majorité. Tel groupe, qui avait droit à 17 membres, a nommé 17 adversaires de la loi. C'est ainsi que le tour a été joué et que la Commission est devenue l'instrument encombrant et impuissant que nous avons dit. Il aurait été, paraît-il, facile de corriger le mal. D'après le règlement de la Chambre, il suffisait d'une protestation signée de 50 membres pour annuler la première élection et procéder à une seconde qui, faite suivant le mode ordinaire, aurait produit un résultat différent. La protestation a été faite ; elle a réuni facilement les 50 signatures réglementaires ; il ne restait qu'à la remettre entre les mains du président. Pourquoi, par qui a-t-elle été arrêtée en route ? Ce qui est certain, c'est qu'elle l'a été et qu'on a eu là un nouvel et déplorable exemple de l'intrigue audacieuse des uns, de la faiblesse, de la soumission, de la lâcheté des autres. Que peut-on attendre d'une Chambre qui débute ainsi ?

A se tourner du côté du Sénat, la satisfaction n'est pas plus grande. Le Sénat n'est pas moins radical que la Chambre, peut-être même l'est-il davantage, c'est-à-dire avec plus d'esprit de suite ; mais dans l'ordre économique et financier, il s'est montré jusqu'ici presque conservateur et a fourni quelquefois un bel exemple de résistance à des mesures dangereuses pour la fortune et le crédit publics. D'autres fois, à la vérité, comme dans l'affaire du rachat de l'Ouest, il a subi lamentablement la pression ministérielle. C'est une digue submersible que le Sénat, mais enfin, c'était une digue, et quand le flot n'était pas trop élevé ou trop violent, il remplissait son office. La Chambre, sans le dire, comptait même sur lui pour cela. On aurait tort d'y trop compter désormais. Le Sénat vient de voter l'impôt sur le revenu. Il l'a amendé, nous le voulons bien ; il en a atténué certains défauts, mais il ne les a nullement supprimés, ni même foncièrement corrigés : il est difficile, par exemple, de soutenir que le texte auquel il s'est arrêté nous préservera de la déclaration contrôlée. Divers orateurs, à la tête desquels il faut placer l'éloquent et courageux M. Touron qui a été sur la brèche pendant cette discussion, ont fait la preuve du contraire. Et ce qui a aggravé le cas, en créant le précédent le plus fâcheux, est que cette grande réforme de l'impôt sur le revenu a été incorporée au budget et votée avec lui. Le Sénat d'autrefois, s'il y a

peu d'années encore et peut-être même d'il y a quelques mois, n'aurait pas hésité à faire ce qu'on appelle la disjonction, c'est-à-dire à mettre la réforme hors du budget pour l'étudier comme elle méritait d'être étudiée et la voter à part. Rien ne l'aurait empêché de procéder suivant cette méthode, qui est la seule bonne et correcte. Mais les temps sont changés. Et puis la résistance du Sénat a été usée par la lassitude. Il y a des momens où on veut en finir à tout prix : ce sont des momens infiniment dangereux, terribles même dans la vie d'un peuple. Voilà comment la réforme la plus grave qui ait été faite depuis un siècle a été votée en quelques jours, après une discussion écourtée. S'il n'y a aucun inconvénient à insérer dans le budget une réforme sur laquelle les deux Chambres se sont déjà mises d'accord, il n'y a non plus aucun avantage et, dans le cas présent, personne n'aurait insisté sur cette insertion, si l'accord avait été vraiment achevé et complet. Mais on a pratiqué le *Compelle intrare* pour en finir plus vite par une pression d'un nouveau genre, pression d'une assemblée sur l'autre et que, neuf fois sur dix, la Chambre exerce et le Sénat subit. On invoquera souvent dans l'avenir le précédent qui vient d'être créé pour arracher au Sénat des capitulations nouvelles, — et on les lui arrachera.

Que fera la Chambre maintenant? Acceptera-t-elle le projet amendé que le Sénat lui renvoie? L'amendera-t-elle à son tour pour y rétablir sur quelques points son texte primitif? Elle a obtenu de si larges satisfactions et le temps la presse si fort elle aussi, que, tout en réservant l'avenir, elle consacrera sans doute par son vote celui du Sénat. Et alors on pourra dire : *Alea jacta est*. Le sort en sera jeté. L'instrument sera fait. Nous aurons l'impôt sur le revenu, légèrement progressif au début, appelé à le devenir plus lourdement dans la suite. Il suffira pour cela de deux circonstances habituées à se rencontrer et qui se rencontreront toujours davantage : l'extrême pénurie du Trésor et la faiblesse du gouvernement. Nous souhaitons, sans y croire, que l'avenir dissipe nos craintes et démente nos prévisions.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

t
e
e
t
t
il
s
à
a
a
le
is
ır
is
s-
et
o-
ır
a-

dé
ir
es
er-
it.
nt
sif
ra
se
la
ir